

## ***Annexe 9 : sites de compensation***

### ***1. Sites de compensation en Gironde***

## Site de compensation n°33\_AIL\_02

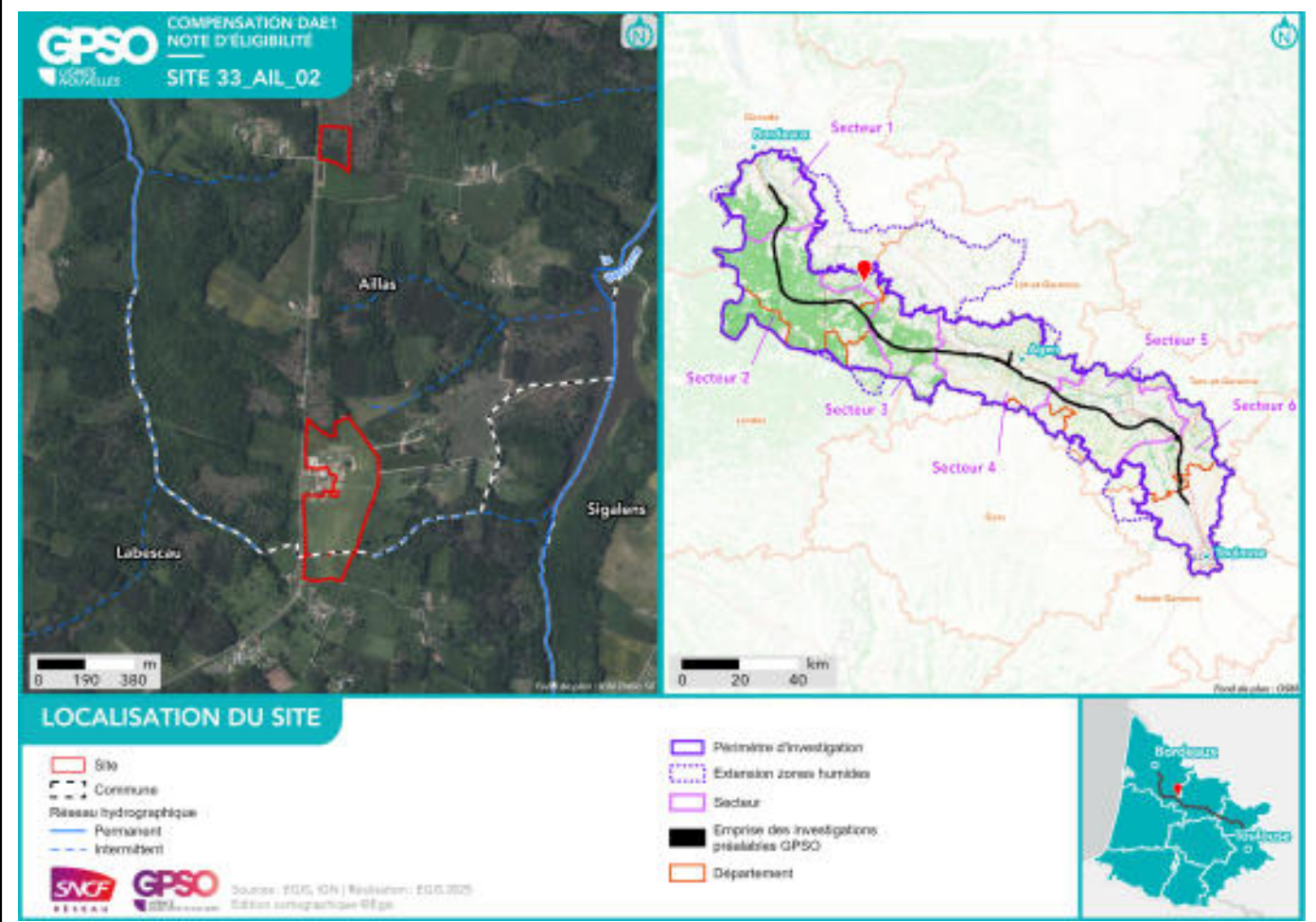
### Localisation

Région / Département / Commune(s) : Nouvelle-Aquitaine / Gironde / Aillas, Labescau  
Parcelle(s) cadastrale(s) :

Parcelles Concer- nées <sup>1</sup>	Département	Commune	Code INSEE	Référence cadastrale		
				Préfixe	Section	Numéro
332120000B0056	Gironde	Labescau	33212	000	B	56
330020000C1210	Gironde	Aillas	33002	000	C	1210
330020000C1202	Gironde	Aillas	33002	000	C	1202
330020000C1200	Gironde	Aillas	33002	000	C	1200
332120000B0366	Gironde	Labescau	33212	000	B	366
330020000C0875	Gironde	Aillas	33002	000	C	875
330020000C0501	Gironde	Aillas	33002	000	C	501
330020000C1194	Gironde	Aillas	33002	000	C	1194
330020000C0513	Gironde	Aillas	33002	000	C	513
330020000C0502	Gironde	Aillas	33002	000	C	502

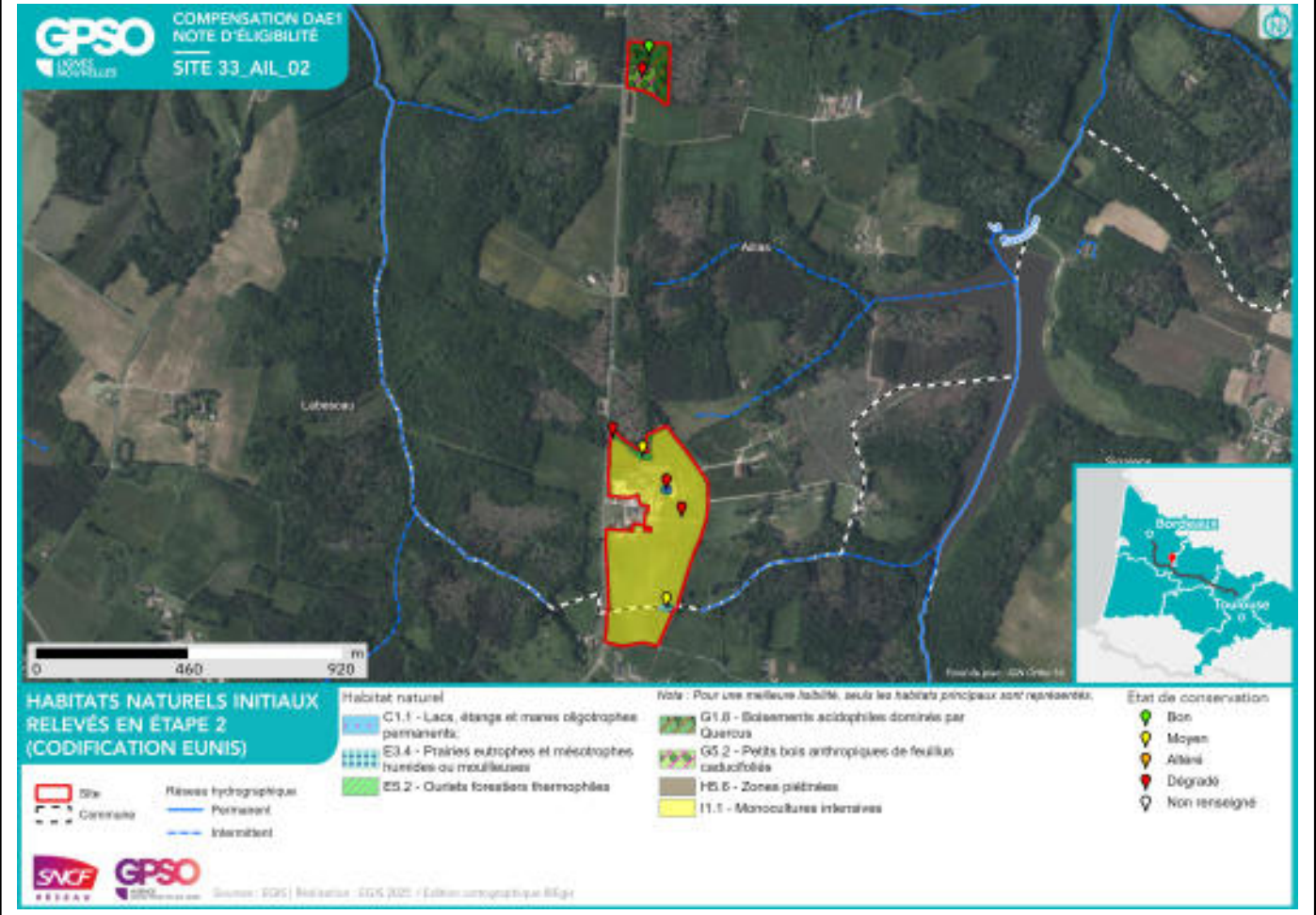
**Secteur de compensation : Secteur 3**

**Périmètre et localisation du site :**



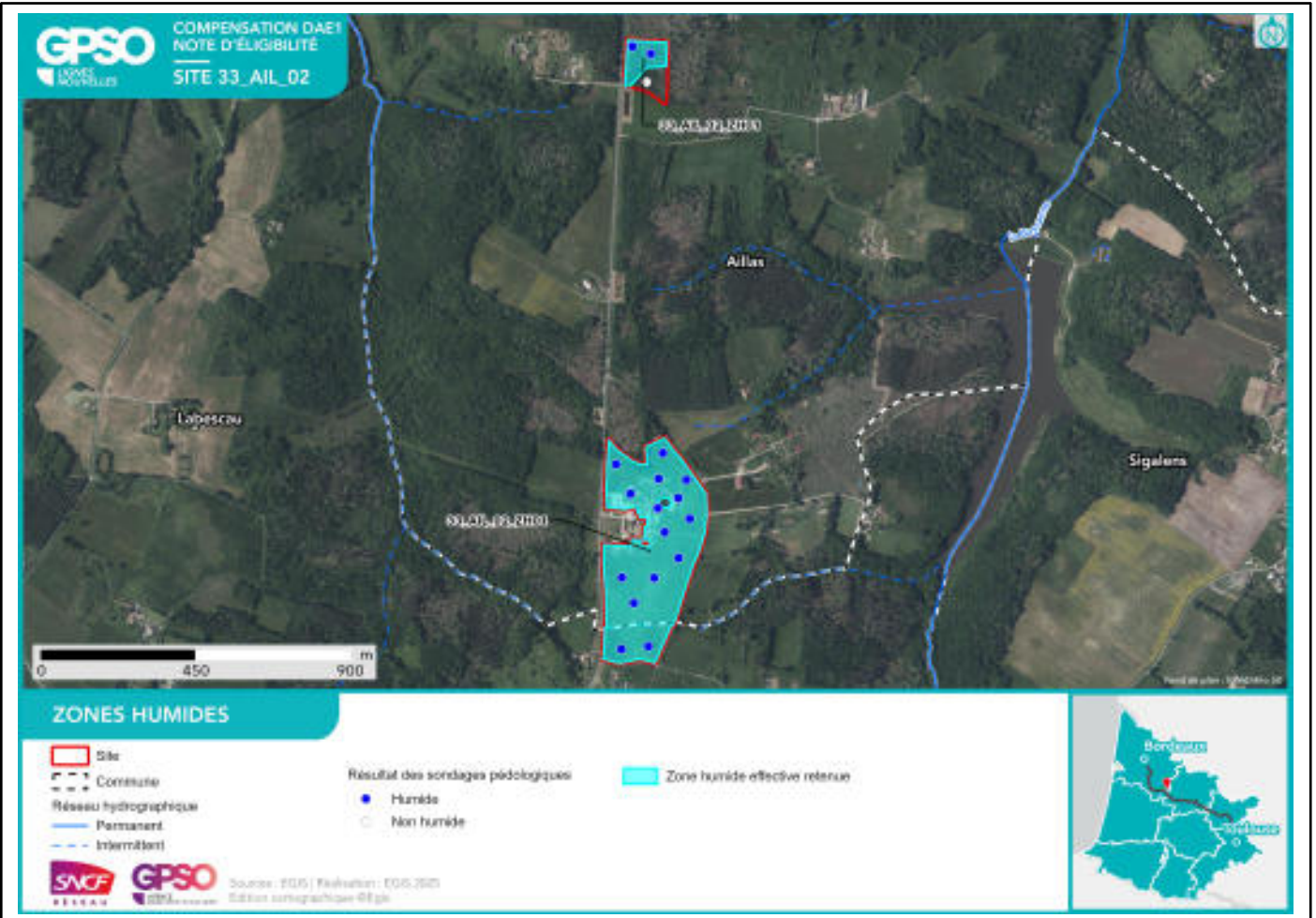
## État initial du site de compensation

### Habitats naturels et état de conservation :



**Délimitation des zones humides existantes :**

Zone humide	Superficie (ha)	Critère végétation	Critère pédologique	Système hydrogéomorphologique				
				Alluvial	Riverain des étendues d'eau	Dépression	Sources et suintement	Plateau
33_AIL_02_ZH01	14.54	Oui	Oui					Oui



**Facteurs de dégradation :** EEE animal, Drainage, Sol labouré, Dépôt de déchets, Remblai, Parcelle chassable aux alentours

<b>Superficies</b>
Superficie totale du site : 15.25 ha Superficie retenue et valorisée pour la compensation : 15.24 ha
– par habitat cible :
<i>Haies et alignements d'arbres // 0.49 ha</i> <i>Végétation des berges et aquatiques (berges à pentes douces, milieux vaseux, dominées par des Jonc et/ou Carex) // 0.05 ha</i> <i>Boisements naturels feuillus // 1.71 ha</i> <i>Milieux ouverts herbacés bas (&lt;1m) - Prairies humides mésotrophes à eutrophes // 12.68 ha</i> <i>Milieux ouverts herbacés haut (&gt;1m) // 0.22 ha</i> <i>Eaux stagnantes à fonds naturels // 0.08 ha</i>
– en zone humide (ha) : 14.54 ha

<b>Espèces cibles</b>
Le détail des espèces par cortèges est en Annexe
Habitat ciblé / Espèces / Cortèges concerné(s) :
<i>Boisements naturels feuillus : Accenteur mouchet, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bouvreuil pivoine, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Circaète Jean-le-Blanc, Grand Capricorne, Lézard à deux raies, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Pic épeichette, Reptiles - Cortège des habitats aquatiques, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Serin cini, Triton marbré</i>
<i>Eaux stagnantes à fonds naturels : Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Crapaud calamite, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Pélodytes</i>
<i>Haies et alignements d'arbres : Accenteur mouchet, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Grand Capricorne, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pic épeichette, Pipit des arbres, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Serin cini, Tarier pâtre, Vipère aspic</i>
<i>Milieux ouverts herbacés bas (&lt;1m) - Prairies humides mésotrophes à eutrophes : Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Crapaud calamite, Damier de la Succise, Dianthus superbus, Galium boreale, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Pélodytes, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts</i>
<i>Milieux ouverts herbacés haut (&gt;1m) : Coronelle girondine, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts</i>
<i>Végétation des berges et aquatiques (berges à pentes douces, milieux vaseux, dominées par des Jonc et/ou Carex) : Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Bihoreau gris, Chevalier guignette, Grèbe castagneux, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Pélodytes, Rainette méridionale</i>

**Mesures de compensation**

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C014	C3.2a	Gestion de la végétation par fauche extensive	Maintien des formations herbacées (prairies, pelouses, mégaphorbiaies) qui tendent à évoluer spontanément vers des milieux fermés (fourrés)	0.31
Calendrier de mise en œuvre		Pas de période spécifique		
Récurrence du suivi				

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Crapaud calamite, Pélophylax	Coronelle giron-dine, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	Damier de la Succise		Cisticole des joncs, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts		
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Surface des habitats favorables Typicité des habitats : abondance des plantes hôtes Nombre d'imagos observés				
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation en lisière de milieux semi-ouverts et boisés Transects de recherche de présence	Privilégier passage en mai et passage entre mi-juin et début-juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Transects de recherche de présence				

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C032	C2.1d / C2.1e	Restauration de milieux boisés naturels rivulaires et non rivulaires	<p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ;</li> <li>- L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ;</li> <li>- La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ;</li> <li>- L'alimentation et le transit des mammifères ;</li> <li>- Le développement de la flore de milieux forestiers.</li> </ul>	0.56
Calendrier de mise en œuvre		<p>Elimination des arbres : septembre à octobre            Fauche : avril à août            Plantation : novembre à mars</p>		
Récurrence du suivi		<p>Durée du suivi : 50 ans            Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.</p>		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Triton marbré	Lézard à deux raies, Reptiles - Cortège des habitats aquatiques, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Accenteur mouchet, Bouvreuil pivoine, Circaète Jean-le-Blanc, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Pic épeichette, Serin cini	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et	Passages nocturnes	Passages diurnes,	Privilégier passage	Privilégier passages	Privilégier passage	Privilégier passage	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
durée de suivi	turnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence	entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)	au printemps et en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C042	C2.2a / C2.1e	Restauration de mares, fossés et autres dépressions existantes	<p>Améliorer et pérenniser les habitats en faveur du cortège des milieux aquatiques vivant en eau stagnante tout en fortifiant la trame verte et bleue locale dans un objectif de continuité écologique.</p> <p>Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'alimentation, le repos et la reproduction des amphibiens ;</li> <li>- L'alimentation de certaines espèces de reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ;</li> <li>- L'alimentation et la reproduction des odonates ;</li> <li>- Le développement de la flore des milieux aquatiques et berges périodiquement inondées.</li> </ul>	0.13
Calendrier de mise en œuvre		Novembre à février		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 20 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Crapaud calamite, Pélodytes, Rainette méridionale				Bihoreau gris, Chevalier guignette, Grèbe castagneux, Oiseaux - Cortège des habitats humides		
Indicateurs de suivi	Nombre de points d'eau occupés Nombre d'individus contactés Nombre de pontes				Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs		
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe				Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
					diurne (matinée) Points d'observation		

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C021	C1.1a / C2.1d / C2.1f	Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres	Création et restauration de haies et alignements d'arbres diversifiés et continus propices à : - L'alimentation et le repos des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ; - L'alimentation, le transit et le repos de certaines espèces ubiquistes et de forêts alluviales ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux milieux semi-ouverts ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos des insectes saproxyliques ; - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'hibernation et le repos des amphibiens.	0.49
Calendrier de mise en œuvre		Juin à septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles		Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Vipère aspic	Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Accenteur mouchet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pic épeichette, Pipit des arbres, Serin cini, Tarier pâtre	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes	
Indicateurs de suivi		Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi		Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre	Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habi-	Privilégier passage en septembre Recherche d'in-	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces ni-	Privilégier passage de mai à septembre	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
		<p>Suivi sous plaque de thermorégulation</p> <p>Transects de recherche de présence le long des haies</p>	<p>tat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables)</p> <p>Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)</p>	<p>dices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils</p> <p>Piégeage photographique avec un dispositif attractif</p>	<p>cheuses), ou de mai à juillet (Rapaces)</p> <p>Points d'écoute diurne (matinée)</p> <p>Points d'écoute nocturne avec repasse</p> <p>Points d'observation</p>	<p>Points fixes d'enregistrement</p> <p>Points d'écoute active</p>	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C011	C1.1a / C3.1c	Création de prairies par conversion de cultures ou friches	Création de milieux ouverts diversifiés propices à : - L'alimentation, le transit, la reproduction et le repos des insectes de milieux ouverts humides ; - L'alimentation et le transit de certains mammifères de milieux humides - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des amphibiens ubiquistes (milieux humides) ; - Le développement de la flore de milieux ouverts.	12.59
Calendrier de mise en œuvre		Août et septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Crapaud calamite, Pélophylax	Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	Damier de la Succise		Cisticole des joncs, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts		Dianthus superbus, Galium boreale
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Surface des habitats favorables Typicité des habitats : abondance des plantes hôtes Nombre d'imagos observés		Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs		Surface des habitats favorables Nombre de pieds ou surface des stations
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation en lisière de	Privilégier passage en mai et passage entre mi-juin et début-juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (Car-		Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute		Passages définis selon les ciblage du plan de gestion Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et rele-

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
		milieux semi-ouverts et boisés Transects de recherche de présence	topographie et relevés floristiques) Transects de recherche de présence		diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation		relevés floristiques) Mai à septembre (selon les espèces concernées)

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C033	C3.1b	Création d'îlots de sénescence	Création de vieux boisements non gérés, favorisant les espèces inféodées au bois mort et aux arbres sénescents, ces habitats favoriseront : - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers.	1.15
Calendrier de mise en œuvre		Pas de période spécifique		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Triton marbré	Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Accenteur mouchet, Bouvreuil pivoine, Circaète Jean-le-Blanc, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Pic épeichette, Serin cini	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation	Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favo-	Privilégier passages au printemps et en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute ac-	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
		Transects de recherche de présence	rables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)	capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	tive	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C041	C1.1a	Création de mares et dépressions	Création d'habitats en faveur du cortège des milieux aquatiques vivant en eau stagnante tout en fortifiant la trame verte et bleue locale dans un objectif de continuité écologique. Ces habitats participeront à : - L'alimentation, le repos et la reproduction des amphibiens ; - L'alimentation de certaines espèces de reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ; - L'alimentation et la reproduction des odonates ; - Le développement de la flore des milieux aquatiques et berges périodiquement inondées.	0.00
Calendrier de mise en œuvre		Novembre à février		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 20 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Crapaud calamite						
Indicateurs de suivi	Nombre de points d'eau occupés Nombre d'individus contactés Nombre de pontes						
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe						



Fond de plan : IGN Ortho 50

### SYNTHÈSE DES MESURES COMPENSATOIRES

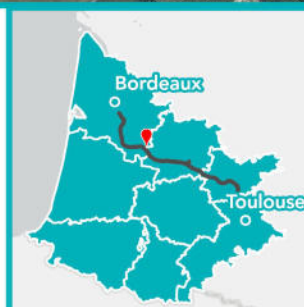
- Site
- Commune

- Réseau hydrographique
- Permanent
  - Intermittent

#### Mesure compensatoire

- Création de prairies par conversion de cultures ou friches
- Gestion de la végétation par fauche extensive
- Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres

- Restauration de milieux boisés rivulaires et non rivulaires
- Création d'îlots de sénescence
- Création de mares et dépressions
- Restauration de mares, fossés et autre dépressions existantes



**Apurement de la dette au titre des espèces protégées**

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
Boisements	1.71	Accenteur mouchet, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bouvreuil pivoine, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Circaète Jean-le-Blanc, Grand Capricorne, Lézard à deux raies, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Pic épeichette, Reptiles - Cortège des habitats aquatiques, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Serin cini, Triton marbré	183.68	0.95
Eaux stagnantes	0.08	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Crapaud calamite, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Pélodytes	0.19	0.07
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	0		0.30	0
Haies et alignements d'arbres	0.49	Accenteur mouchet, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Grand Capricorne, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pic épeichette, Pipit des arbres, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Serin cini, Tarier pâtre, Vipère aspic	0	0.36
Landes basses et coupes forestières récentes	0		0.53	0
Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	12.68	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Crapaud calamite, Damier de la Succise, Dianthus superbus, Galium boreale, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Pélodytes, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	5.12	11.41
Milieux ouverts herbacés haut (>1m)	0.22	Coronelle girondine, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	0.44	0.15
Roselières et phragmitaies	0		0	0
Végétation des berges et aquatiques (berges à pentes douces, milieux vaseux, dominées par	0.05	Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Bi-horeau gris, Chevalier guignette, Grèbe castagneux, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Pélodytes, Rainette méridionale	0	0.04

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
des Jonc et/ou Carex)				

### Apurement de la dette au titre des zones humides

#### Gains écologiques du projet de compensation :

Bassin versant	Rappel dette sur le bassin versant (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le bassin versant (UC)
<i>La Garonne et ses affluents du Dropt à la Pimpine</i>	51.90	14.54
Système hydrogéomorphologique		
de type alluvial	2,58	
de type plateau	19,47	14,54
de type dépression	3,51	
non définis	26,37	

#### Fonctionnalités et suivi de l'efficacité des mesures:

##### Niveaux de fonctionnalités :

1- Mauvais	La ZHE ne remplit pas la plupart des sous-fonctionnalités en raison de ses caractéristiques intrinsèques (fossés denses, faible part de couvert végétal permanent, cultures anthropiques, etc.)
2 - Moyen à mauvais	La ZHE ne remplit que quelques sous-fonctionnalités de manière peu efficaces.
3 - Moyen	La ZHE remplit bien certaines sous-fonctionnalités mais les autres sont insuffisantes pour obtenir une bonne fonctionnalité.
4 - Moyen à satisfaisant	La ZHE remplit la plupart des sous-fonctionnalités mais un élément perturbe son bon fonctionnement.
5 - Satisfaisant	La ZHE remplit toutes ses sous-fonctionnalités de manière relativement optimales.

33_AIL_02_ZH01	Fonctions hydrologiques	Fonctions biogéochimiques	Fonctions biologiques
Niveau de fonctionnalité	<i>Etat initial</i>	<i>Etat initial</i>	<i>Etat initial</i>
	<i>Etat ciblé</i>	<i>Etat ciblé</i>	<i>Etat ciblé</i>
Synthèse	Une intervention sur les drains souterrains potentiels, les fossés et les rigoles, avec leur enherbement, permettra une meilleure stagnation d'eau sur le site	La conversion des milieux agricoles avec une préparation du sol par décompactage / sous-solage et l'intervention sur les systèmes de drainage favoriseront une texture et une granulométrie satisfaisante	La conversion des milieux agricoles par un ensemencement prairial et une gestion extensive augmente significativement l'attrait du site pour la biodiversité. La libre évolution du boisement ou sa gestion en futaie, ainsi que la plantation d'un corridor boisé/arbus-tif amélioreront la connexion des habitats dans le paysage Un paillage pourra s'avérer nécessaire pour assurer la bonne reprise des jeunes arbres la première année de leur plantation

			L'enlèvement des déchets sur la parcelle Nord est à réaliser
Indicateurs de suivi de l'efficacité des mesures	Suivis pédologiques	Suivis pédologiques	Caractérisation de l'habitat Suivi de la composition végétale (qualitative et quantitative) Suivi de la colonisation par la faune

## Site de compensation n°33\_BAR\_54

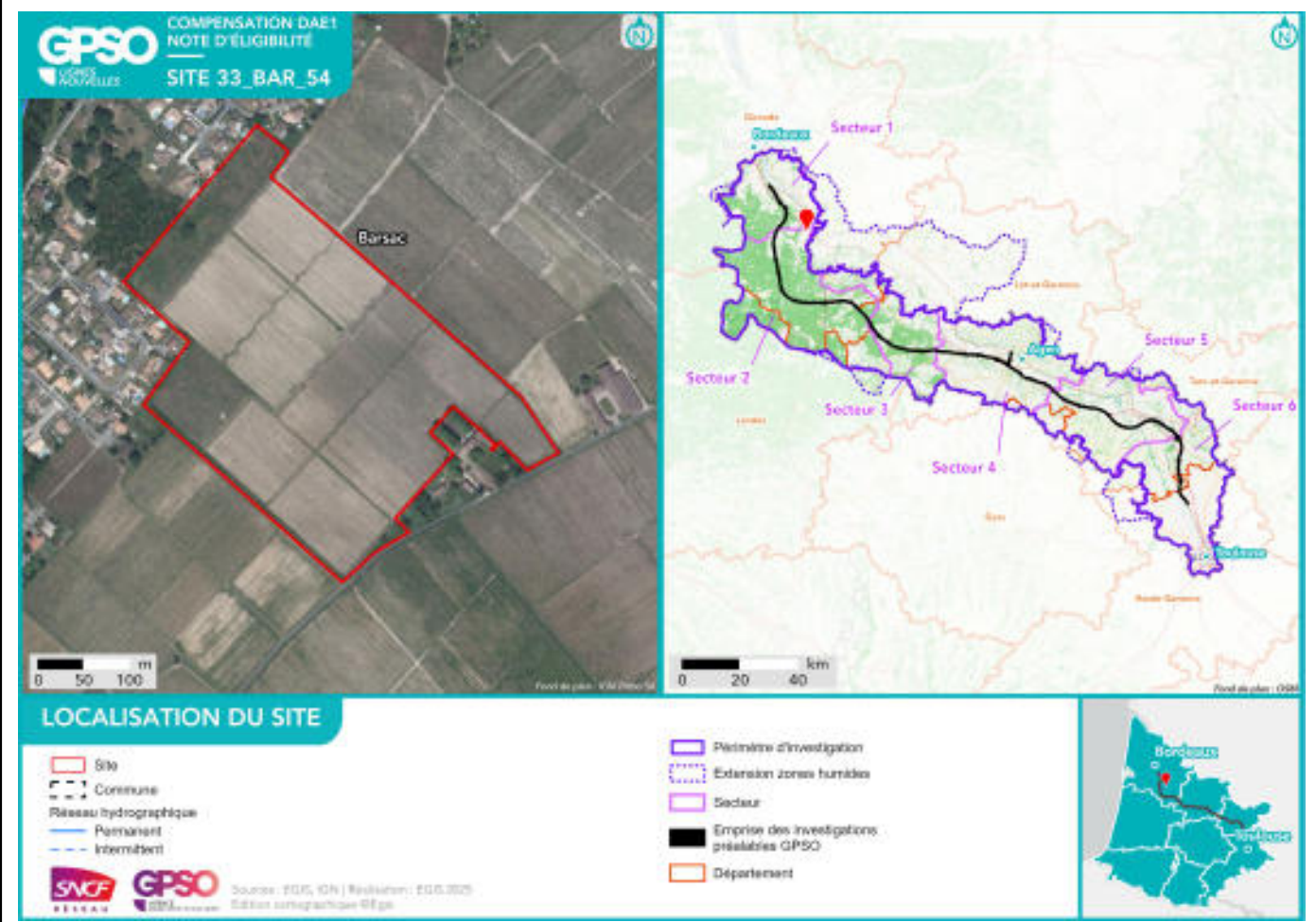
### Localisation

Région / Département / Commune(s) : Nouvelle-Aquitaine / Gironde / Barsac  
Parcelle(s) cadastrale(s) :

Parcelles Concer- nées <sup>1</sup>	Département	Commune	Code INSEE	Référence cadastrale		
				Préfixe	Section	Numéro
330300000B0787	Gironde	Barsac	33030	000	0B	0787
330300000B0779	Gironde	Barsac	33030	000	0B	0779
330300000B0971	Gironde	Barsac	33030	000	0B	0971
330300000B0785	Gironde	Barsac	33030	000	0B	0785
330300000B0786	Gironde	Barsac	33030	000	0B	0786
330300000B0783	Gironde	Barsac	33030	000	0B	0783

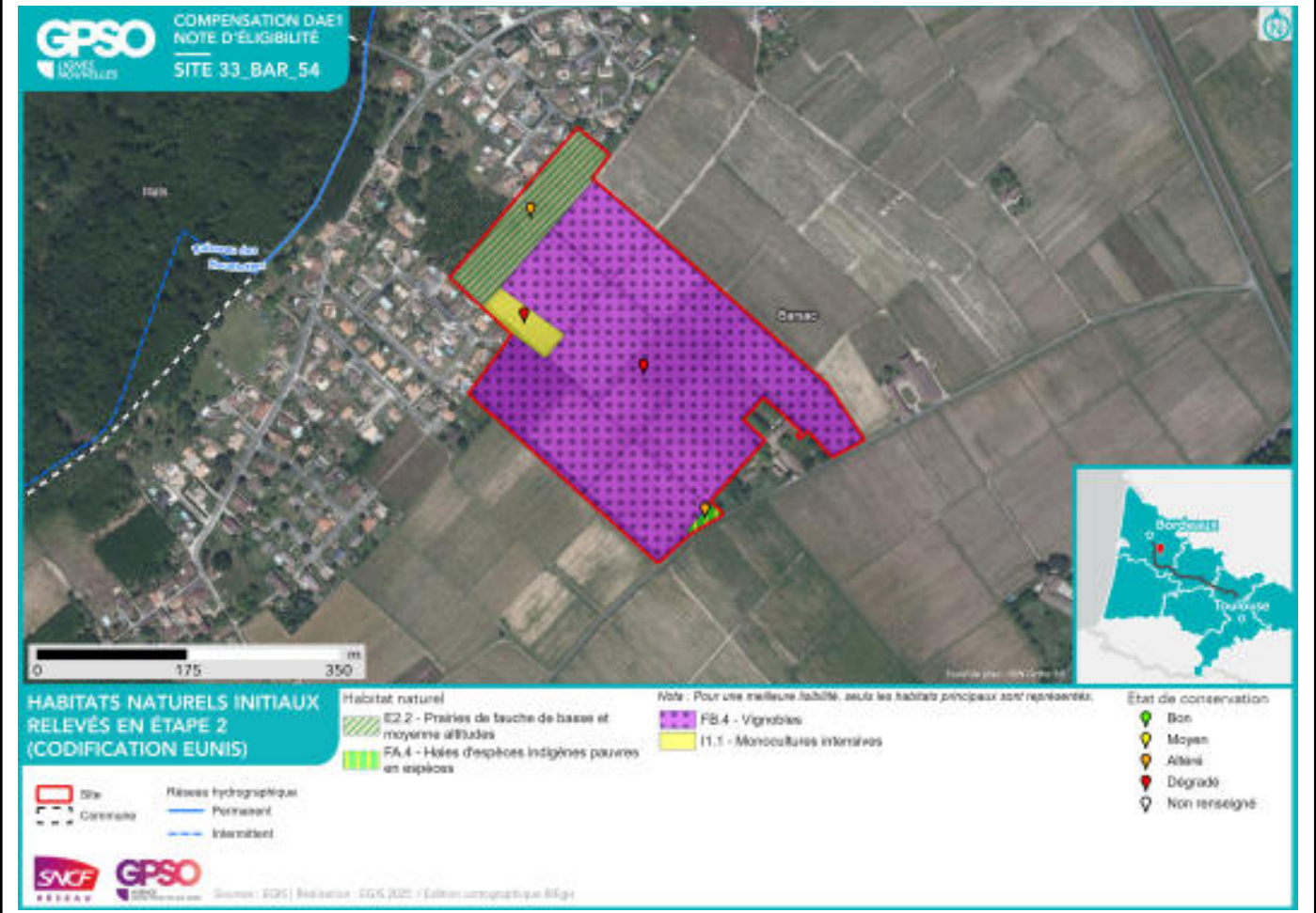
**Secteur de compensation :** Secteur 1

**Périmètre et localisation du site :**



## État initial du site de compensation

### Habitats naturels et état de conservation :



**Facteurs de dégradation :** Drainage, Sol labouré, Sol tassé, Surfréquentation,

### **Superficies**

Superficie totale du site : 10.81 ha

Superficie retenue et valorisée pour la compensation : 10.81 ha

– par habitat cible :

*Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Pâturages mésophiles // 0.22 ha*

*Haies et alignements d'arbres // 1.85 ha*

*Milieux ouverts herbacés bas (<1m) // 0.95 ha*

*Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies mésophiles de fauche // 7.49 ha*

*Haies et alignements d'arbres - Haies arborées // 0.30 ha*

– en zone humide (ha) : 0 ha

### **Espèces cibles**

Le détail des espèces par cortèges est en Annexe

Habitat ciblé / Espèces / Cortèges concerné(e) :

*Haies et alignements d'arbres : Bouvreuil pivoine, Bruant jaune, Chevêche d'Athéna, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Effraie des clochers, Mésange nonnette, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques*

*Haies et alignements d'arbres - Haies arborées : Bouvreuil pivoine, Bruant jaune, Chevêche d'Athéna, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Effraie des clochers, Mésange nonnette, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques*

*Milieux ouverts herbacés bas (<1m) : Bruant jaune, Chevêche d'Athéna, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Circaète Jean-le-Blanc, Effraie des clochers, Épervier d'Europe, Faucon crécerelle, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts*

*Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Pâturages mésophiles : Bruant jaune, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chouette hulotte, Circaète Jean-le-Blanc, Épervier d'Europe, Faucon crécerelle, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts*

*Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies mésophiles de fauche : Bruant jaune, Chevêche d'Athéna, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Circaète Jean-le-Blanc, Effraie des clochers, Épervier d'Europe, Faucon crécerelle, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts*

**Mesures de compensation**

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C021	C1.1a / C2.1d / C2.1f	Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres	Création et restauration de haies et alignements d'arbres diversifiés et continus propices à : - L'alimentation et le repos des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ; - L'alimentation, le transit et le repos de certaines espèces ubiquistes et de forêts alluviales ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux milieux semi-ouverts ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos des insectes saproxyliques ; - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'hibernation et le repos des amphibiens.	2.15
Calendrier de mise en œuvre		Juin à septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles					Bouvreuil pivoine, Bruant jaune, Chevêche d'Athéna, Effraie des clochers, Mésange nonnette, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes	
Indicateurs de suivi					Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi					Privilégier passage de mars à fin mai	Privilégier passage de mai à sep-	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
					(espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	tembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C013	C2.1e	Restauration de milieux ouverts mésophiles, thermophiles et humides (dont Landes à Molinie) à partir de milieux en fermeture	Création de milieux ouverts humides, propices à : - L'alimentation, le transit, la reproduction et le repos des insectes de milieux ouverts humides ; - L'alimentation et le transit de certains mammifères de milieux humides ; - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts humides ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts humides ; - L'alimentation et le transit des amphibiens ubiquistes ; - Le développement de la flore de milieux ouverts humides., Création de milieux ouverts mésophiles à thermophiles propices à : - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts ; - Le développement de la flore de milieux ouverts.	0.95
Calendrier de mise en œuvre		Elimination des arbres : septembre et octobre Fauches de restauration : avril à août		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

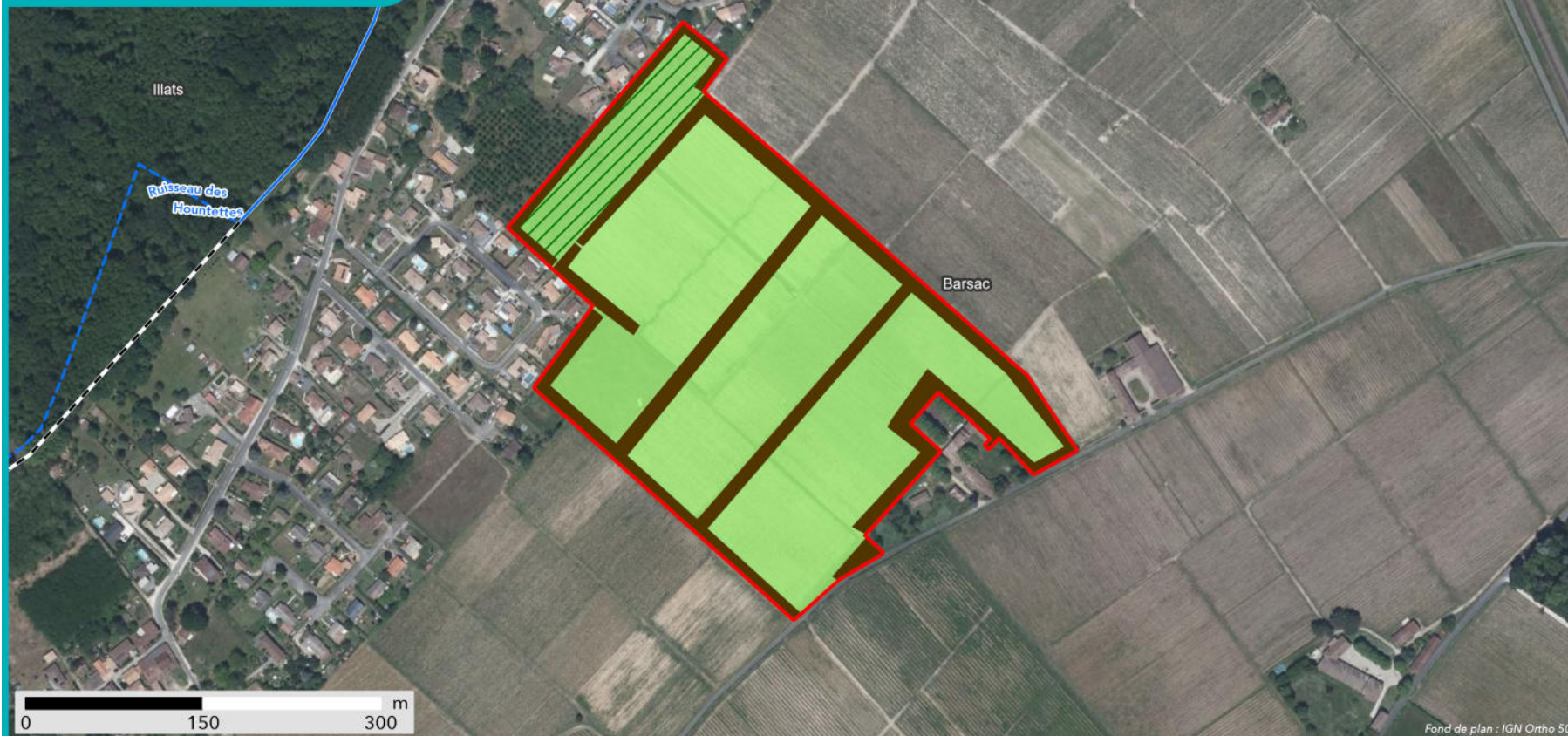
Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles					Bruant jaune, Chevêche d'Athéna, Circaète Jean-le-Blanc, Effraie des clochers, Épervier d'Europe, Faucon crécerelle, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes	
Indicateurs de suivi					Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et					Privilégier passage de	Privilégier passage	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
durée de suivi					mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C011	C1.1a / C3.1c	Création de prairies par conversion de cultures ou friches	Création de milieux ouverts diversifiés propices à : - L'alimentation, le transit, la reproduction et le repos des insectes de milieux ouverts humides ; - L'alimentation et le transit de certains mammifères de milieux humides - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des amphibiens ubiquistes (milieux humides) ; - Le développement de la flore de milieux ouverts.	7.71
Calendrier de mise en œuvre		Août et septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles				Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Bruant jaune, Chevêche d'Athéna, Chouette hulotte, Circaète Jean-le-Blanc, Effraie des clochers, Épervier d'Europe, Faucon crécerelle, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes	
Indicateurs de suivi				Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi				Privilégier passage en septembre	Privilégier passage de mars à fin mai	Privilégier passage de mai à sep-	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
				Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	(esèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	tembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	



### SYNTHÈSE DES MESURES COMPENSATOIRES



Réseau hydrographique  
 — Permanent  
 - - - Intermittent

#### Mesure compensatoire

- Création de prairies par conversion de cultures ou friches
- Restauration ou réhabilitation de prairies par réouverture des milieux - Milieux ouverts mésophiles à thermophiles

- Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres



**Apurement de la dette au titre des espèces protégées**

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
Boisements	0		122.82	0
Eaux stagnantes	0		0.12	0
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	0		9.46	0
Haies et alignements d'arbres	2.15	Bouvreuil pivoine, Bruant jaune, Chevêche d'Athéna, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Effraie des clochers, Mésange nonnette, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques	0.76	2.59
Landes basses et coupes forestières récentes	0		29.09	0
Milieus ouverts herbacés bas (<1m)	8.66	Bruant jaune, Chevêche d'Athéna, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chouette hulotte, Circaète Jean-le-Blanc, Effraie des clochers, Épervier d'Europe, Faucon crécerelle, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts	9.47	8.70
Milieus ouverts herbacés haut (>1m)	0		0.76	0
Roselières et phragmitaies	0		0.03	0
Végétation des berges et aquatiques (berges à pentes douces, milieux vaseux, dominées par des Jonc et/ou Carex)	0		0	0

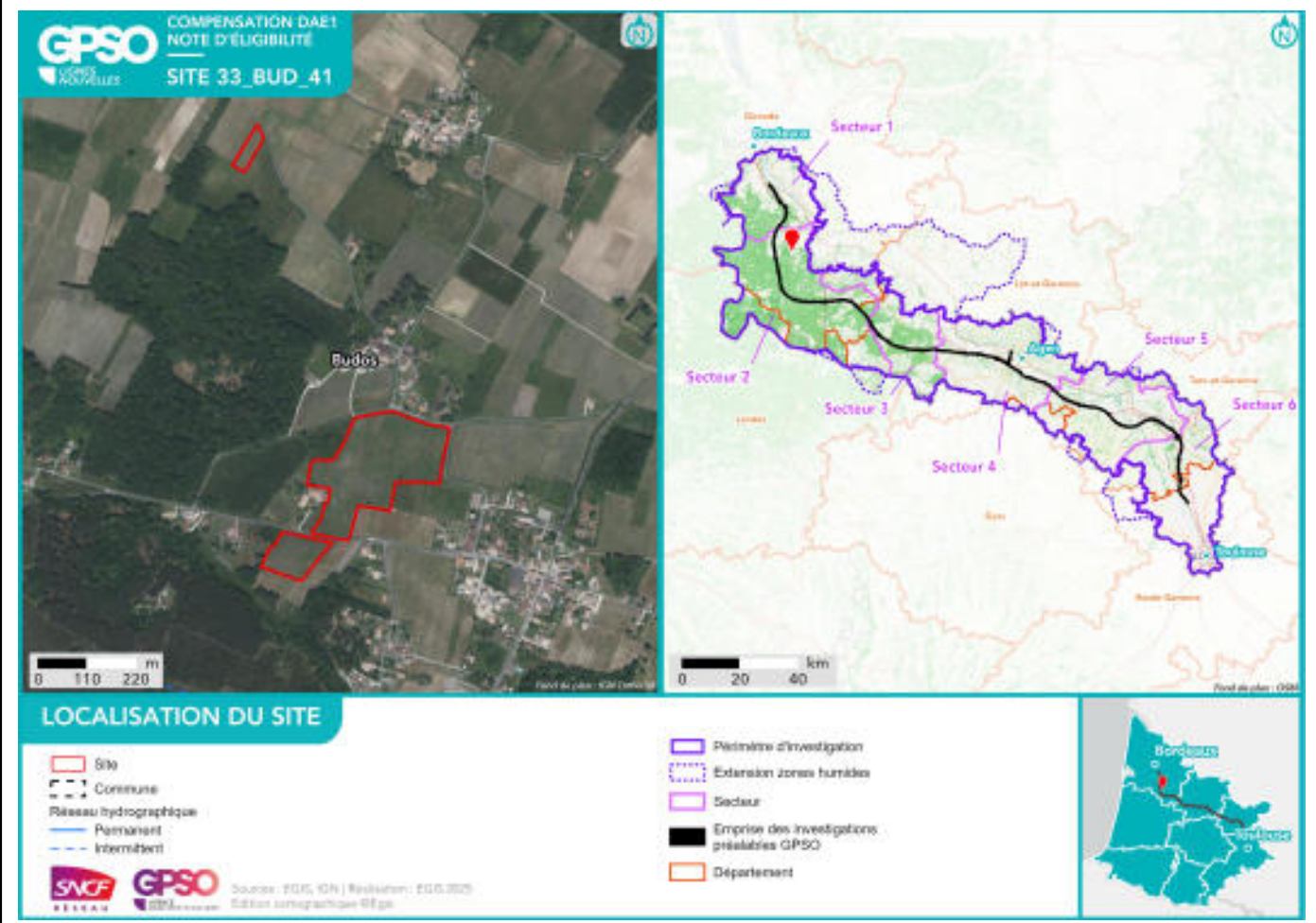
**Site de compensation n°33\_BUD\_41**

**Localisation**

Région / Département / Commune(s) : Nouvelle-Aquitaine / Gironde / Budos  
Parcelle(s) cadastrale(s) :

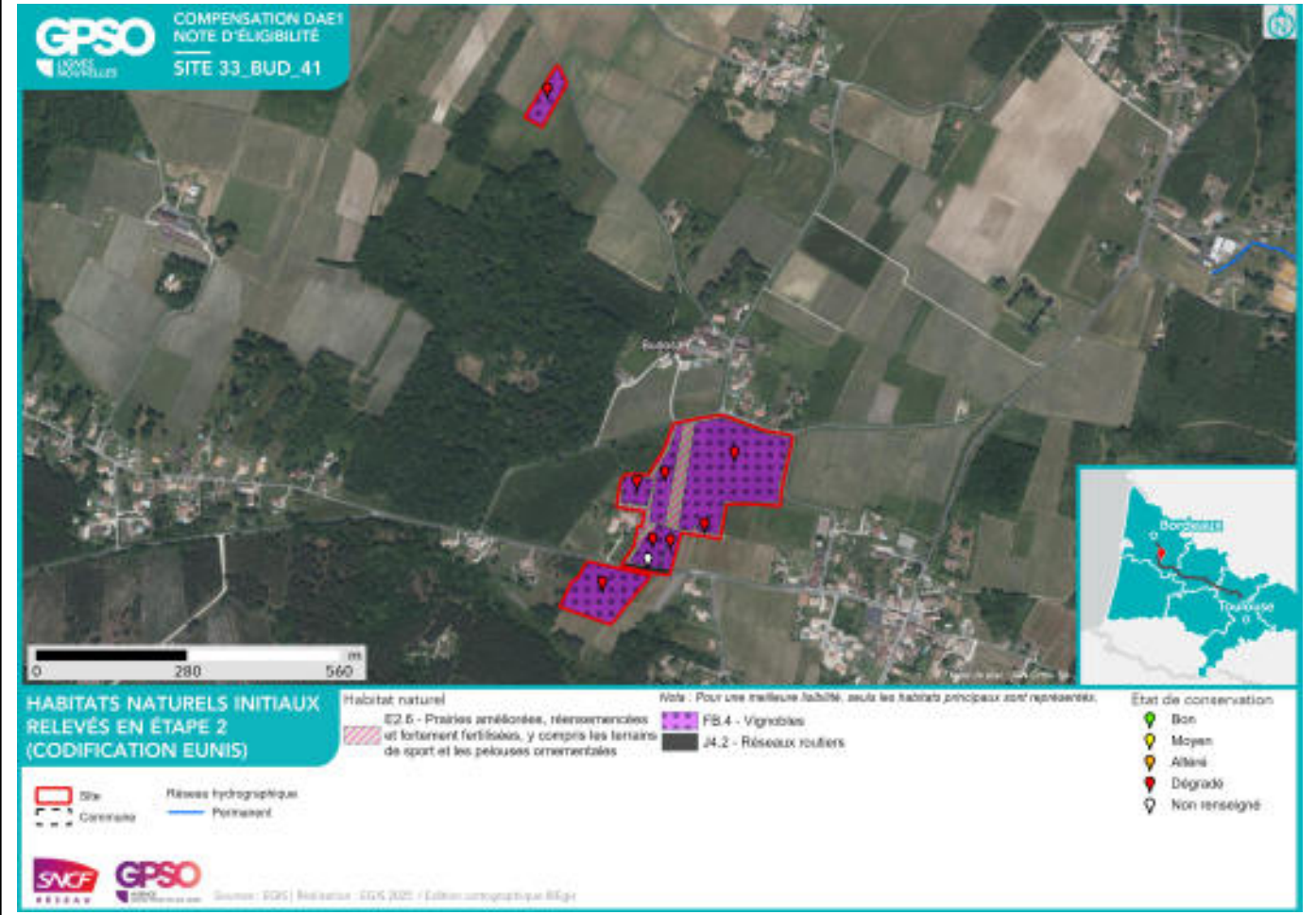
Parcelles Concer-nées <sup>1</sup>	Département	Commune	Code INSEE	Référence cadastrale		
				Préfixe	Section	Numéro
330760000D0645	Gironde	Budos	33076	000	0D	0645
330760000F0123	Gironde	Budos	33076	000	0F	0123
330760000C0058	Gironde	Budos	33076	000	0C	0058
330760000C0059	Gironde	Budos	33076	000	0C	0059
330760000C0057	Gironde	Budos	33076	000	0C	0057
330760000F0117	Gironde	Budos	33076	000	0F	0117
330760000F0118	Gironde	Budos	33076	000	0F	0118
330760000C0060	Gironde	Budos	33076	000	0C	0060
330760000F0537	Gironde	Budos	33076	000	0F	0537
330760000D0644	Gironde	Budos	33076	000	0D	0644
330760000F0083	Gironde	Budos	33076	000	0F	0083
330760000F0122	Gironde	Budos	33076	000	0F	0122
330760000D0646	Gironde	Budos	33076	000	0D	0646

**Secteur de compensation : Secteur 2**  
**Périmètre et localisation du site :**



## État initial du site de compensation

### Habitats naturels et état de conservation :



**Facteurs de dégradation :** Drainage, Sol tassé,

### Superficies

Superficie totale du site : 6.39 ha

Superficie retenue et valorisée pour la compensation : 6.34 ha

– par habitat cible :

*Landes basses (< 1m) // 0.77 ha*

*Haies et alignements d'arbres - Haies arborées // 1.06 ha*

*Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies mésophiles de fauche // 4.51 ha*

– en zone humide (ha) : 0 ha

### Espèces cibles

Le détail des espèces par cortèges est en Annexe

Habitat ciblé / Espèces / Cortèges concerné(s) :

*Haies et alignements d'arbres - Haies arborées : Bruant zizi, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Épervier d'Europe, Mésange bleue, Mésange charbonnière, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Sittelle torchepot*

*Landes basses (< 1m) : Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts*

*Milieus ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies mésophiles de fauche : Bruant zizi, Buse variable, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Épervier d'Europe, Moineau domestique, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts*

**Mesures de compensation**

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C021	C1.1a / C2.1d / C2.1f	Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres	Création et restauration de haies et alignements d'arbres diversifiés et continus propices à : - L'alimentation et le repos des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ; - L'alimentation, le transit et le repos de certaines espèces ubiquistes et de forêts alluviales ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux milieux semi-ouverts ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos des insectes saproxyliques ; - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'hibernation et le repos des amphibiens.	1.06
Calendrier de mise en œuvre		Juin à septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles					Bruant zizi, Épervier d'Europe, Mé-sange bleue, Mé-sange charbonnière, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Sittelle torchepot	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes	
Indicateurs de suivi					Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi					Privilégier passage de mars à fin mai	Privilégier passage de mai à sep-	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
					(espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	tembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C011	C1.1a / C3.1c	Création de prairies par conversion de cultures ou friches	Création de milieux ouverts diversifiés propices à : - L'alimentation, le transit, la reproduction et le repos des insectes de milieux ouverts humides ; - L'alimentation et le transit de certains mammifères de milieux humides - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des amphibiens ubiquistes (milieux humides) ; - Le développement de la flore de milieux ouverts.	4.20
Calendrier de mise en œuvre		Août et septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

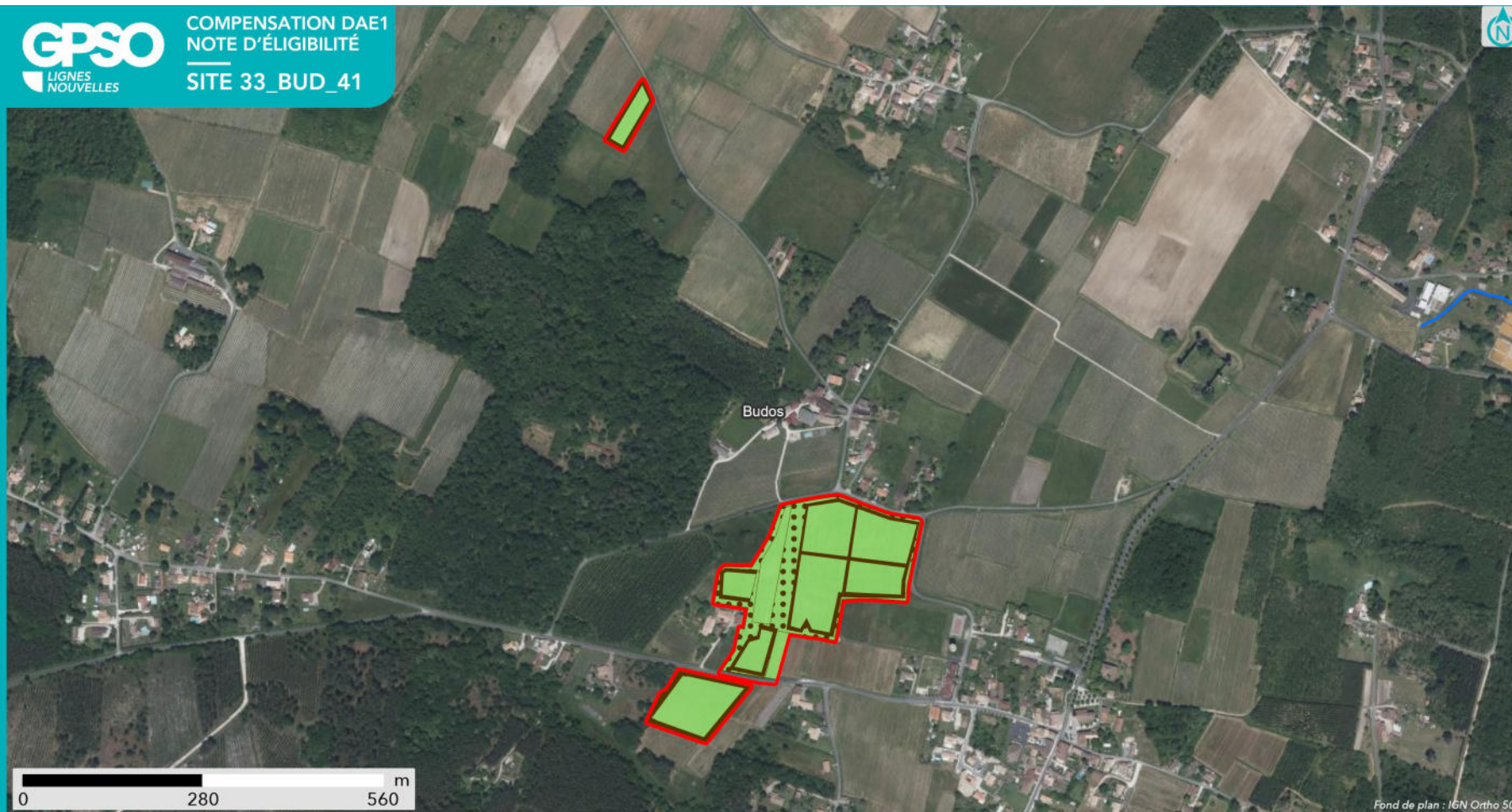
Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles					Bruant zizi, Buse variable, Épervier d'Europe, Moineau domestique, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes	
Indicateurs de suivi					Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi					Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enre-	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
					à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	gistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C012	C2.1d	Réensemencement de milieux ouverts prairiaux	Restauration de milieux ouverts diversifiés par l'apport de semences d'essences locales. Ces milieux participeront à : - L'alimentation, le transit, la reproduction et le repos des insectes de milieux ouverts humides ; - L'alimentation et le transit de certains mammifères de milieux humides - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts ; - Le développement de la flore de milieux ouverts.	1.07
Calendrier de mise en œuvre		Août et septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles					Bruant zizi, Buse variable, Épervier d'Europe, Moineau domestique, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes	
Indicateurs de suivi					Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi					Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
					Points d'observation		



Fond de plan : IGN Ortho 50

### SYNTHÈSE DES MESURES COMPENSATOIRES

- Site
- Commune

- Réseau hydrographique
- Permanent
  - Intermittent

#### Mesure compensatoire

- Création de prairies par conversion de cultures ou friches
- Ensemencement de milieux ouverts prairiaux

- Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres



**Apurement de la dette au titre des espèces protégées**

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
Boisements	0		241.54	0
Eaux stagnantes	0		0	0
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	0		4.25	0
Haies et alignements d'arbres	1.06	Bruant zizi, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Épervier d'Europe, Mésange bleue, Mésange charbonnière, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Sittelle torchepot	1.13	1.25
Landes basses et coupes forestières récentes	0.77	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts	48.47	0.78
Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	4.51	Bruant zizi, Buse variable, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Épervier d'Europe, Moineau domestique, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts	4.33	4.49
Milieux ouverts herbacés haut (>1m)	0		11.10	0
Roselières et phragmitaies	0		0	0
Végétation des berges et aquatiques (berges à pentes douces, milieux vaseux, dominées par des Jonc et/ou Carex)	0		0.01	0

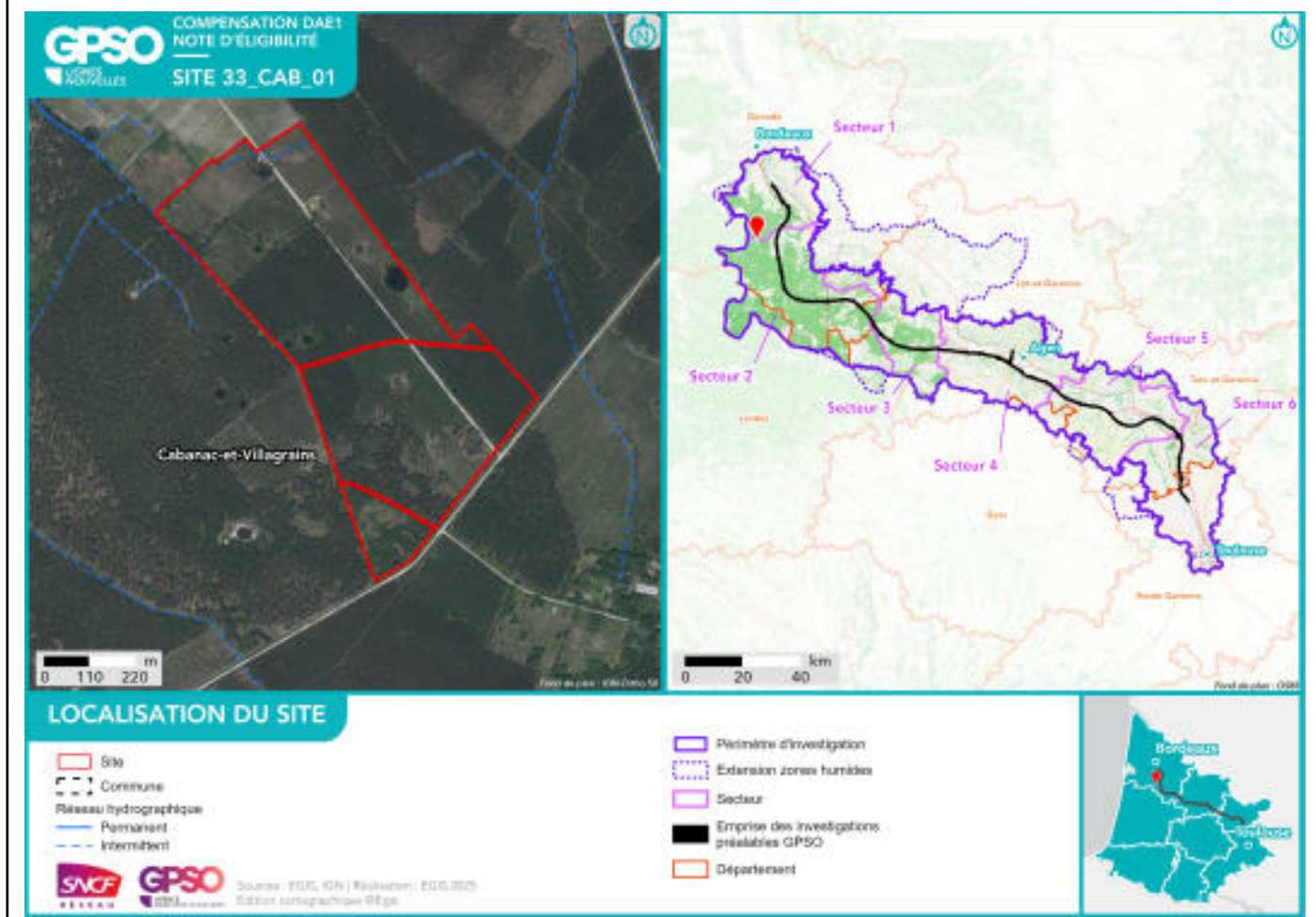
**Site de compensation n°33\_CAB\_01**

**Localisation**

Région / Département / Commune(s) : Nouvelle-Aquitaine / Gironde / Cabanac-et-Villagrains  
 Parcelle(s) cadastrale(s) :

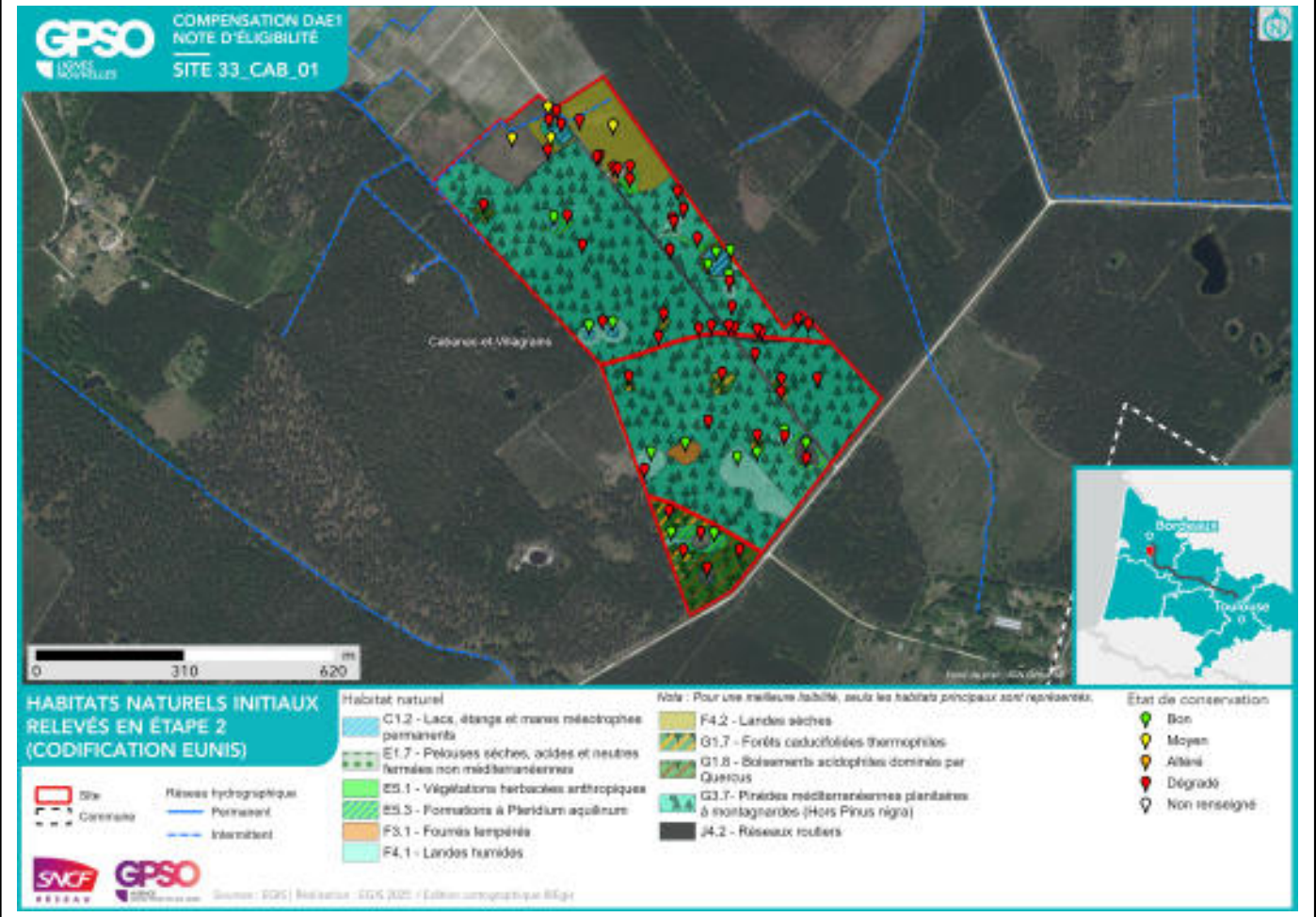
Parcelles Concer- nées <sup>1</sup>	Département	Commune	Code INSEE	Référence cadastrale		
				Préfixe	Section	Numéro
330770000D1272	Gironde	Cabanac-et-Villagrains	33077	000	0D	1272
330770000D1276		Cabanac-et-Villagrains	33077	000	0D	1276
330770000D1282		Cabanac-et-Villagrains	33077	000	0D	1282
330770000D1280		Cabanac-et-Villagrains	33077	000	0D	1280
330770000D2058		Cabanac-et-Villagrains	33077	000	0D	2058
330770000D1284		Cabanac-et-Villagrains	33077	000	0D	1284
330770000D1283		Cabanac-et-Villagrains	33077	000	0D	1283
330770000D1278		Cabanac-et-Villagrains	33077	000	0D	1278
330770000D1279		Cabanac-et-Villagrains	33077	000	0D	1279
330770000D1274		Cabanac-et-Villagrains	33077	000	0D	1274
330770000D1273		Cabanac-et-Villagrains	33077	000	0D	1273
330770000D1275		Cabanac-et-Villagrains	33077	000	0D	1275
330770000D2059		Cabanac-et-Villagrains	33077	000	0D	2059
330770000D2060		Cabanac-et-Villagrains	33077	000	0D	2060
330770000D1277		Cabanac-et-Villagrains	33077	000	0D	1277
330770000D1268		Cabanac-et-Villagrains	33077	000	0D	1268
330770000D1281		Cabanac-et-Villagrains	33077	000	0D	1281

**Secteur de compensation : Secteur 1**  
**Périmètre et localisation du site :**



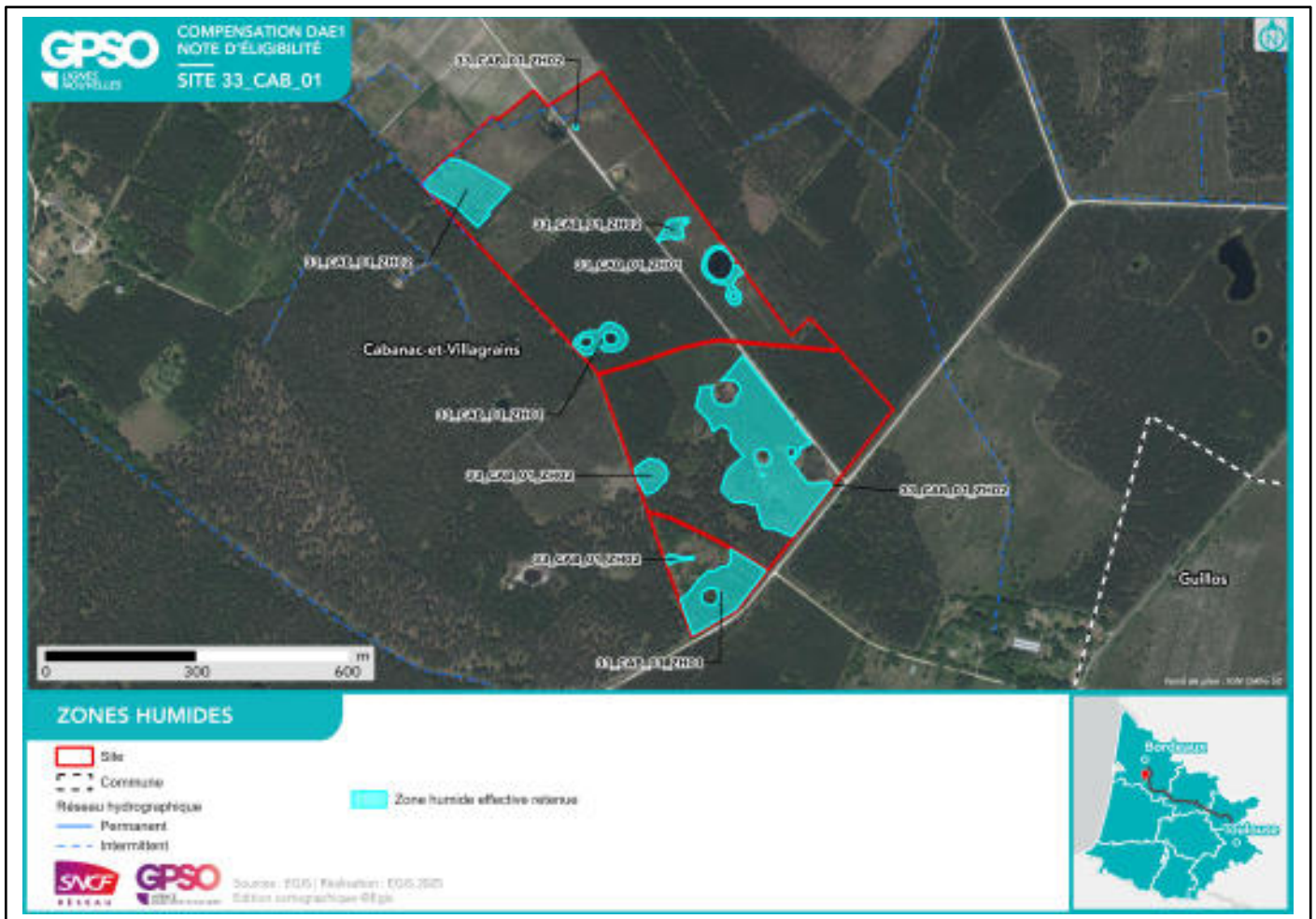
## État initial du site de compensation

### Habitats naturels et état de conservation :



### Délimitation des zones humides existantes :

Zone humide	Superficie (ha)	Critère végétation	Critère pédologique	Système hydrogéomorphologique				
				Alluvial	Riverain des étendues d'eau	Dépression	Sources et suintement	Plateau
33_CAB_01_ZH01	1.82	Oui			Oui			
33_CAB_01_ZH02	5.88	Oui						Oui



**Facteurs de dégradation** : EEE végétale, Fossés, Sol tassé, Dépôt de déchets, Remblai, Dépôt sauvage d'ordures alimentaires.

## Superficies

Superficie totale du site : 41.49 ha

Superficie retenue et valorisée pour la compensation : 40.97 ha

– par habitat cible :

*Boisements naturels mixtes (conifères et feuillus) // 3.73 ha*

*Milieux ouverts herbacés bas (<1m) // 0.54 ha*

*Landes basses (< 1m) - Landes mésohygrophiles // 2.10 ha*

*Landes basses (< 1m) - Landes humides à *Molinia caerulea* // 5.44 ha*

*Eaux stagnantes à fonds naturels // 0.52 ha*

*Boisements naturels feuillus // 11.12 ha*

*Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m) - Fourrés acidiphiles pionniers (faciés à Ajoncs) // 17.55 ha*

– en zone humide (ha) : 7.70 ha

## Espèces cibles

Le détail des espèces par cortèges est en Annexe

Habitat ciblé / Espèces / Cortèges concerné(e) :

*Boisements naturels feuillus : Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Grand Capricorne, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pélophylax, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Serin cini, Vipère aspic*

*Boisements naturels mixtes (conifères et feuillus) : Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Grand Capricorne, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pélophylax, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Serin cini*

*Eaux stagnantes à fonds naturels : Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Fadet des Laîches, Pélophylax*

*Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m) - Fourrés acidiphiles pionniers (faciés à Ajoncs) : Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Vipère aspic*

*Landes basses (< 1m) - Landes humides à *Molinia caerulea* : Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Damier de la Succise, Fadet des Laîches, Oiseaux - Cortège des habitats boisés*

*Landes basses (< 1m) - Landes mésohygrophiles : Damier de la Succise, Fadet des Laîches, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Vipère aspic*

*Milieux ouverts herbacés bas (<1m) : Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Coronelle girondine, Crapaud calamite, Cuivré des marais, Damier de la Succise, Effraie des clochers, Fadet des Laîches, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Pélophylax, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts*

**Mesures de compensation**

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C023	C2.1e	Restauration de landes hautes ou fourrés à partir de milieux boisés	Amélioration des conditions environnementales pour les espèces caractéristiques des milieux de landes et fourrés, ces habitats permettront : - L'alimentation et le repos des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux milieux semi-ouverts ; - Le développement de la flore de milieux semi-ouverts.	20.43
Calendrier de mise en œuvre		Septembre à octobre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles		Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Vipère aspic	Damier de la Succise, Fadet des Laïches		Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts		
Indicateurs de suivi		Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés		Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs		
Modalités et durée de suivi		Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence	Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes)		Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
			favorables)		Points d'observation		

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C031	C1.1a, C1.1a / C3.1c	Création de milieux boisés naturels	<p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et ainsi de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ;</li> <li>- L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ;</li> <li>- La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ;</li> <li>- L'alimentation et le transit des mammifères ;</li> <li>- Le développement de la flore de milieux forestiers.,</li> </ul> <p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ;</li> <li>- L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ;</li> <li>- La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ;</li> <li>- L'alimentation et le transit des mammifères ;</li> <li>- Le développement de la flore de milieux forestiers.</li> </ul>	8.30
Calendrier de mise en œuvre		<p>Elimination des arbres : septembre à octobre  Fauche : avril à août  Plantation : novembre à mars</p>		
Récurrence du suivi		<p>Durée du suivi : 50 ans  Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.</p>		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles		Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Vipère aspic		Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Chardonneret élégant, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Serin cini		
Indicateurs de		Nombre d'individus obser-		Densité d'indices sur site	Estimation du nombre de		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
suivi		vés		Nombre de contacts	couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs		
Modalités et durée de suivi		Passages diurne, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence		Privilégier passages au printemps et en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation		

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C014	C3.2a	Gestion de la végétation par fauche extensive	Maintien des formations herbacées (prairies, pelouses, mégaphorbiaies) qui tendent à évoluer spontanément vers des milieux fermés (fourrés)	3.15
Calendrier de mise en œuvre		Pas de période spécifique		
Récurrence du suivi				

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Crapaud calamite, Pélodytes	Coronelle giron-dine, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Vipère aspic	Cuivré des marais, Damier de la Succise, Fadet des Laïches	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Effraie des clochers, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts	Chiroptères - Cortège des habitats boisés	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Surface des habitats favorables Typicité des habitats : abondance des plantes hôtes Nombre d'imagos observés			Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation en lisière de milieux semi-ouverts et boisés Transects de recherche de pré-	Privilégier passage en mai et passage entre mi-juin et début-juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Transects de recherche de pré-			Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
		sence	sence				

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C032	C2.1d / C2.1e	Restauration de milieux boisés naturels rivulaires et non rivulaires	<p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ;</li> <li>- L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ;</li> <li>- La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ;</li> <li>- L'alimentation et le transit des mammifères ;</li> <li>- Le développement de la flore de milieux forestiers.</li> </ul>	0.07
Calendrier de mise en œuvre		<p>Elimination des arbres : septembre à octobre            Fauche : avril à août            Plantation : novembre à mars</p>		
Récurrence du suivi		<p>Durée du suivi : 50 ans            Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.</p>		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés		Grand Capricorne		Oiseaux - Cortège des habitats boisés	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés		Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés		Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre		Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (carto-		Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enre-	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
	Points d'écoute et observation directe		graphie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)		à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	gistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C021	C1.1a / C2.1d / C2.1f	Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres	Création et restauration de haies et alignements d'arbres diversifiés et continus propices à : - L'alimentation et le repos des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ; - L'alimentation, le transit et le repos de certaines espèces ubiquistes et de forêts alluviales ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux milieux semi-ouverts ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos des insectes saproxyliques ; - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'hibernation et le repos des amphibiens.	0.15
Calendrier de mise en œuvre		Juin à septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Pélodytes	Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts			Chardonneret élégant, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Serin cini		
Indicateurs de suivi	Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés			Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs		
Modalités et durée de suivi	Passages diurnes, privilégier entre mars et avril. Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de pré-			Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
		sence le long des haies			nocturne avec repasse Points d'observation		

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C013	C2.1e	Restauration de milieux ouverts mésophiles, thermophiles et humides (dont Landes à Molinie) à partir de milieux en fermeture	Création de milieux ouverts humides, propices à : - L'alimentation, le transit, la reproduction et le repos des insectes de milieux ouverts humides ; - L'alimentation et le transit de certains mammifères de milieux humides ; - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts humides ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts humides ; - L'alimentation et le transit des amphibiens ubiquistes ; - Le développement de la flore de milieux ouverts humides., Création de milieux ouverts mésophiles à thermophiles propices à : - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts ; - Le développement de la flore de milieux ouverts.	1.07
Calendrier de mise en œuvre		Elimination des arbres : septembre et octobre Fauches de restauration : avril à août		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles			Damier de la Succise, Fadet des Laïches				
Indicateurs de suivi			Surface des habitats favorables Typicité des habitats : abondance des plantes hôtes Nombre d'imagos observés				
Modalités et durée de suivi			Privilégier passage en mai et passage				

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
			entre mi-juin et début-juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Transects de recherche de présence				

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C042	C2.2a / C2.1e	Restauration de mares, fossés et autres dépressions existantes	<p>Améliorer et pérenniser les habitats en faveur du cortège des milieux aquatiques vivant en eau stagnante tout en fortifiant la trame verte et bleue locale dans un objectif de continuité écologique.</p> <p>Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'alimentation, le repos et la reproduction des amphibiens ;</li> <li>- L'alimentation de certaines espèces de reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ;</li> <li>- L'alimentation et la reproduction des odonates ;</li> <li>- Le développement de la flore des milieux aquatiques et berges périodiquement inondées.</li> </ul>	0:10
Calendrier de mise en œuvre		Novembre à février		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 20 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Pélodytes		Fadet des Laïches				
Indicateurs de suivi	Nombre de points d'eau occupés Nombre d'individus contactés Nombre de pontes		Nombre d'imagos observés				
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe		Privilégier passage entre juin et juillet Recherche de présence				

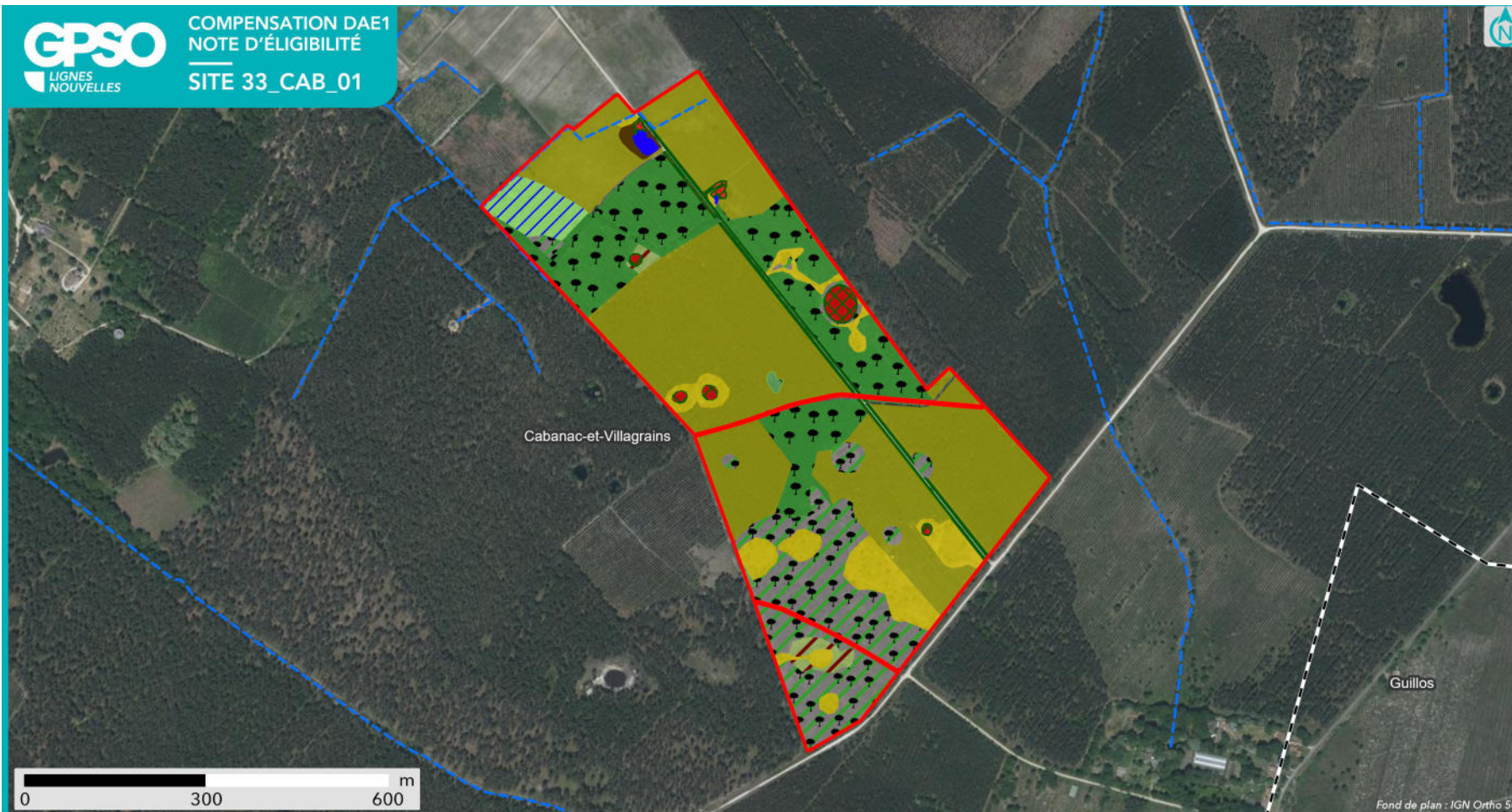
Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C063	C2.1i	Traitement de la Fougère aigle	Régénération de végétations spontanées, plantées ou semées en limitant le développement de la Fougère aigle. Cela implique, de permettre le retrait de la Fougère aigle, même temporairement, afin de laisser le temps à d'autres espèces de se développer.	0.46
Calendrier de mise en œuvre		Juin à août		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : jusqu'au contrôle de l'espèce Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+4, N+5, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes (à ajuster en fonction de la dynamique de colonisation de l'espèce et des milieux colonisés).		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles		Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Vipère aspic	Damier de la Succise, Fadet des Laïches		Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts		
Indicateurs de suivi		Nombre d'individus observés			Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs		
Modalités et durée de suivi		Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence			Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'observation		

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C033	C3.1b	Création d'îlots de sénescence	Création de vieux boisements non gérés, favorisant les espèces inféodées au bois mort et aux arbres sénescents, ces habitats favoriseront : - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers.	6.32
Calendrier de mise en œuvre		Pas de période spécifique		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Pélophylax		Grand Capricorne		Chardonneret élégant, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Serin cini	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés		Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés		Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe		Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables)		Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée)	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
			Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)		Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation		



Fond de plan : IGN Ortho 50

### SYNTHÈSE DES MESURES COMPENSATOIRES

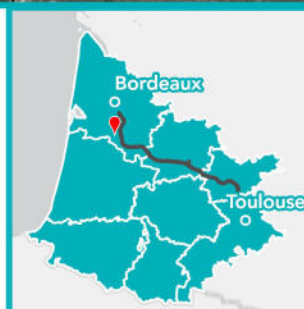
- Site
- Commune

- Réseau hydrographique
- Permanent
  - Intermittent

#### Mesure compensatoire

- Restauration ou réhabilitation de prairies par réouverture des milieux - Milieux ouverts humides (dont landes à Molinie bleue)
- Gestion de la végétation par fauche extensive
- Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres
- Restauration de landes hautes ou fourrés à partir de milieux boisés
- Création de milieux boisés naturels - Par conversion de pinède

- Restauration de milieux boisés rivulaires et non rivulaires
- Création d'îlots de sénescence
- Restauration de mares, fossés et autre dépressions existantes
- Traitement de la Fougère Aigle
- Protection d'espèces protégées ou d'habitats d'espèces protégées présentes sur le site



**Apurement de la dette au titre des espèces protégées**

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
Boisements	14.84	Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Grand Capricorne, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pélophylax, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Serin cini, Vipère aspic	122.82	19.41
Eaux stagnantes	0.52	Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Fadet des Laïches, Pélophylax	0.12	0.54
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	17.55	Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Vipère aspic	9.46	38.96
Haies et alignements d'arbres	0		0.76	0
Landes basses et coupes forestières récentes	7.54	Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Damier de la Succise, Fadet des Laïches, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Vipère aspic	29.09	13.19
Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	0.54	Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Coronelle girondine, Crapaud calamite, Cuivré des marais, Damier de la Succise, Effraie des clochers, Fadet des Laïches, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Pélophylax, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	9.47	0.51
Milieux ouverts herbacés haut (>1m)	0		0.76	0
Roselières et phragmitaies	0		0.03	0
Végétation des berges et aquatiques (berges à pentes douces, milieux vaseux, dominées par des Jonc et/ou Carex)	0		0	0

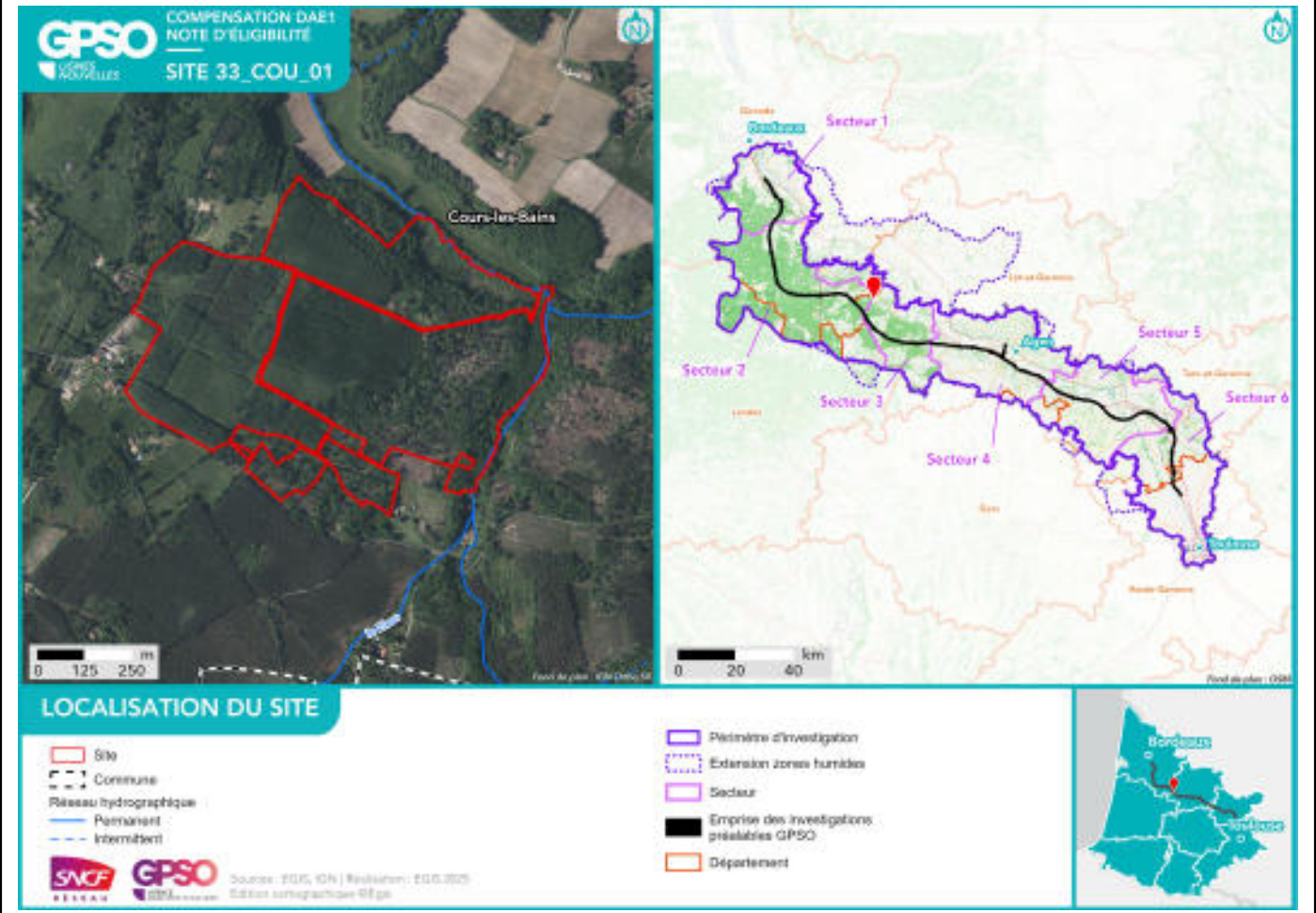
Localisation

Région / Département / Commune(s) : Nouvelle-Aquitaine / Gironde / Cours-les-Bains

Parcelle(s) cadastrale(s) :

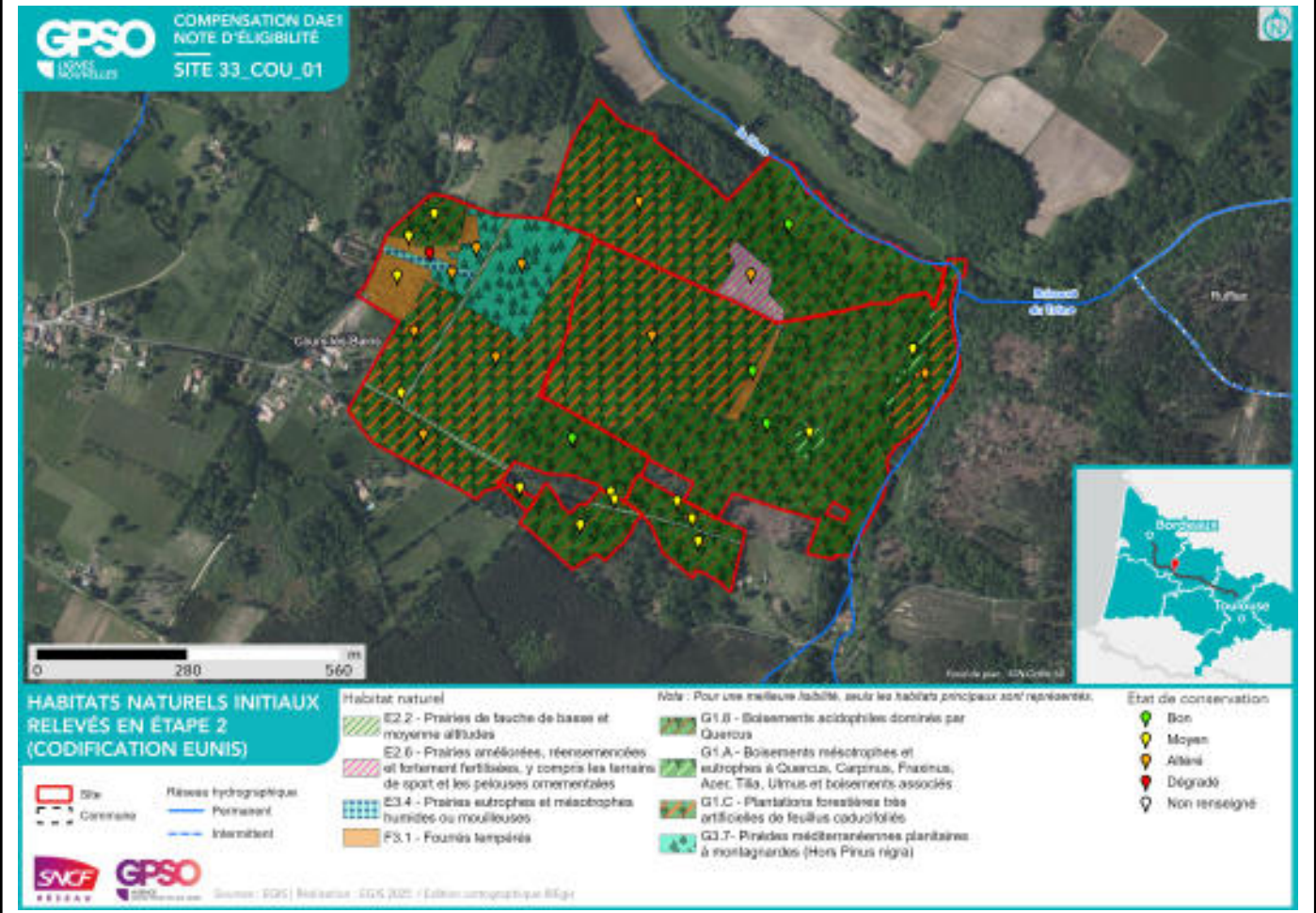
Parcelles Concer- nées <sup>1</sup>	Département	Commune	Code INSEE	Référence cadastrale		
				Préfixe	Section	Numéro
331370000C0131						
331370000C0152						
331370000C0520						
331370000C0459	Gironde	Cours-les-Bains	33137	000	C	131
331370000C0137	Gironde	Cours-les-Bains	33137	000	C	152
331370000C0140	Gironde	Cours-les-Bains	33137	000	C	520
331370000C0164	Gironde	Cours-les-Bains	33137	000	C	459
331370000C0460	Gironde	Cours-les-Bains	33137	000	C	137
331370000C0149	Gironde	Cours-les-Bains	33137	000	C	140
331370000C0147	Gironde	Cours-les-Bains	33137	000	C	164
331370000C0522	Gironde	Cours-les-Bains	33137	000	C	460
331370000C0105	Gironde	Cours-les-Bains	33137	000	C	149
331370000C0148	Gironde	Cours-les-Bains	33137	000	C	147
331370000C0154	Gironde	Cours-les-Bains	33137	000	C	522
331370000C0161	Gironde	Cours-les-Bains	33137	000	C	105
331370000C0155	Gironde	Cours-les-Bains	33137	000	C	148
331370000C0101	Gironde	Cours-les-Bains	33137	000	C	154
331370000C0098	Gironde	Cours-les-Bains	33137	000	C	161
331370000C0162	Gironde	Cours-les-Bains	33137	000	C	155
331370000C0141	Gironde	Cours-les-Bains	33137	000	C	101
331370000C0144	Gironde	Cours-les-Bains	33137	000	C	98
331370000C0519	Gironde	Cours-les-Bains	33137	000	C	162
331370000C0156	Gironde	Cours-les-Bains	33137	000	C	141
331370000C0151	Gironde	Cours-les-Bains	33137	000	C	144
331370000C0122	Gironde	Cours-les-Bains	33137	000	C	519
331370000C0150	Gironde	Cours-les-Bains	33137	000	C	156
331370000C0145	Gironde	Cours-les-Bains	33137	000	C	151
331370000C0133	Gironde	Cours-les-Bains	33137	000	C	122
331370000C0112	Gironde	Cours-les-Bains	33137	000	C	150
331370000C0461	Gironde	Cours-les-Bains	33137	000	C	145
331370000C0102	Gironde	Cours-les-Bains	33137	000	C	133
331370000C0157	Gironde	Cours-les-Bains	33137	000	C	112
331370000C0110	Gironde	Cours-les-Bains	33137	000	C	461
331370000C0129	Gironde	Cours-les-Bains	33137	000	C	102
331370000C0153	Gironde	Cours-les-Bains	33137	000	C	157
331370000C0146	Gironde	Cours-les-Bains	33137	000	C	110
331370000C0142	Gironde	Cours-les-Bains	33137	000	C	129
331370000C0166	Gironde	Cours-les-Bains	33137	000	C	153
331370000C0106	Gironde	Cours-les-Bains	33137	000	C	146
331370000C0099	Gironde	Cours-les-Bains	33137	000	C	142
331370000C0109	Gironde	Cours-les-Bains	33137	000	C	166
331370000C0143	Gironde	Cours-les-Bains	33137	000	C	106
331370000C0138	Gironde	Cours-les-Bains	33137	000	C	99
331370000C0111	Gironde	Cours-les-Bains	33137	000	C	109
331370000C0159	Gironde	Cours-les-Bains	33137	000	C	143
331370000C0103	Gironde	Cours-les-Bains	33137	000	C	138
331370000C0100	Gironde	Cours-les-Bains	33137	000	C	111
331370000C0104	Gironde	Cours-les-Bains	33137	000	C	159
331370000C0132	Gironde	Cours-les-Bains	33137	000	C	103
						100
						104
						132

**Secteur de compensation : Secteur 3**  
**Périmètre et localisation du site :**



## État initial du site de compensation

### Habitats naturels et état de conservation :



**Délimitation des zones humides existantes :**

Zone humide	Superficie (ha)	Critère végétation	Critère pédologique	Système hydrogéomorphologique				
				Alluvial	Riverain des étendues d'eau	Dépression	Sources et suintement	Plateau
33_COU_01_ZH01	0.28	Oui	Oui					Ou
33_COU_01_ZH02	1.28	Oui	Oui			Oui		i
33_COU_01_ZH03	1.20	Oui	Oui	Oui				



**Facteurs de dégradation :** Fossés, Une palombière est présente sur le site au Nord au niveau du boisement de feuillus.

## Superficies

Superficie totale du site : 60.57 ha

Superficie retenue et valorisée pour la compensation : 60.53 ha

– par habitat cible :

*Boisements naturels feuillus - Aulnaies-frênaies alluviales // 1.69 ha*

*Milieus ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies humides mésotrophes à eutrophes // 0.28 ha*

*Boisements naturels feuillus // 55.06 ha*

*Milieus ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies mésophiles de fauche // 1.30 ha*

*Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m) // 1.28 ha*

*Haies et alignements d'arbres // 0.03 ha*

– en zone humide (ha) : 2.76 ha

## Espèces cibles

Le détail des espèces par cortèges est en Annexe

Habitat ciblé / Espèces / Cortèges concerné(s) :

*Boisements naturels feuillus : Accenteur mouchet, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bouvreuil pivoine, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Circaète Jean-le-Blanc, Écureuil roux, Grand Capricorne, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pélophylax, Pic épeichette, Reptiles - Cortège des habitats aquatiques, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Serin cini, Tarier pâtre, Triton marbré, Vipère aspic*

*Boisements naturels feuillus - Aulnaies-frênaies alluviales : Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Couleuvre helvétique, Couleuvre vipérine, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Osmunda regalis, Pic épeichette, Scirpus sylvaticus\**

*Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m) : Accenteur mouchet, Bruant jaune, Chardonneret élégant, Coronelle girondine, Couleuvre verte et jaune, Fauvette grisette, Hérisson d'Europe, Hypolaïs polyglotte, Lézard à deux raies, Lézard des murailles, Linotte mélodieuse, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pipit des arbres, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre, Vipère aspic*

*Haies et alignements d'arbres : Accenteur mouchet, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Grand Capricorne, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pic épeichette, Pipit des arbres, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Serin cini, Tarier pâtre*

*Milieus ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies humides mésotrophes à eutrophes : Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Crapaud calamite, Damier de la Succise, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts*

*Milieus ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies mésophiles de fauche : Chardonneret élégant, Cisticole des joncs, Couleuvre verte et jaune, Lézard à deux raies, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre*

**Mesures de compensation**

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C021	C1.1a / C2.1d / C2.1f	Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres	Création et restauration de haies et alignements d'arbres diversifiés et continus propices à : - L'alimentation et le repos des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ; - L'alimentation, le transit et le repos de certaines espèces ubiquistes et de forêts alluviales ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux milieux semi-ouverts ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos des insectes saproxyliques ; - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'hibernation et le repos des amphibiens.	0.03
Calendrier de mise en œuvre		Juin à septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles		Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Accenteur mouchet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pic épeichette, Pipit des arbres, Serin cini, Tarier pâtre	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes	
Indicateurs de suivi		Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi		Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque	Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (carto-	Privilégier passage en septembre Recherche d'indices de présence	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces)	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enre-	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
		de thermorégulation Transects de recherche de présence le long des haies	graphie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)	par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	gistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C032	C2.1d / C2.1e	Restauration de milieux boisés naturels rivulaires et non rivulaires	<p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ;</li> <li>- L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ;</li> <li>- La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ;</li> <li>- L'alimentation et le transit des mammifères ;</li> <li>- Le développement de la flore de milieux forestiers.</li> </ul>	2.66
Calendrier de mise en œuvre		<p>Elimination des arbres : septembre à octobre            Fauche : avril à août            Plantation : novembre à mars</p>		
Récurrence du suivi		<p>Durée du suivi : 50 ans            Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.</p>		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Triton marbré		Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Accenteur mouchet, Bouvreuil pivoine, Circaète Jean-le-Blanc, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Pic épeichette, Serin cini	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés		Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril,		Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habi-	Privilégier passages au printemps et en septembre	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à	Privilégier passage de mai à septembre	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
	et en septembre Points d'écoute et observation directe		tat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)	Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C033	C3.1b	Création d'îlots de sénescence	Création de vieux boisements non gérés, favorisant les espèces inféodées au bois mort et aux arbres sénescents, ces habitats favoriseront : - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers.	28.12
Calendrier de mise en œuvre		Pas de période spécifique		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Triton marbré	Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	Grand Capricorne	Écureuil roux, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Accenteur mouchet, Bouvreuil pivoine, Circaète Jean-le-Blanc, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Pic épeichette, Serin cini	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation	Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favo-	Privilégier passages au printemps et en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute ac-	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
		Transects de recherche de présence	rables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)	capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	tive	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C031	C1.1a, C1.1a / C3.1c	Création de milieux boisés naturels	<p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et ainsi de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ;</li> <li>- L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ;</li> <li>- La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ;</li> <li>- L'alimentation et le transit des mammifères ;</li> <li>- Le développement de la flore de milieux forestiers.,</li> </ul> <p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ;</li> <li>- L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ;</li> <li>- La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ;</li> <li>- L'alimentation et le transit des mammifères ;</li> <li>- Le développement de la flore de milieux forestiers.</li> </ul>	25.97
Calendrier de mise en œuvre		<p>Elimination des arbres : septembre à octobre  Fauche : avril à août  Plantation : novembre à mars</p>		
Récurrence du suivi		<p>Durée du suivi : 50 ans  Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.</p>		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces	Couleuvre helvétique, Couleuvre vipérine, Reptiles -	Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammi-	Accenteur mouchet, Bouvreuil pivoine, Circaète Jean-le-Blanc, Oi-	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiro-	Osmunda regalis, Scirpus sylvaticus*

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
	ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Pélophylax, Triton marbré	Cortège des habitats aquatiques, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Vipère aspic		fères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales	seaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pic épeichette, Serin cini, Tarier pâtre	ptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés, Surface des habitats favorables Typicité des habitats : abondance des plantes hôtes Nombre d'imagos observés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	Surface des habitats favorables Nombre de pieds ou surface des stations
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurne, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence	Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)	Privilégier passages au printemps et en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	Passages définis selon les ciblage du plan de gestion Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Mai à septembre (selon les espèces concernées)

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C013	C2.1e	Restauration de milieux ouverts mésophiles, thermophiles et humides (dont Landes à Molinie) à partir de milieux en fermeture	Création de milieux ouverts humides, propices à : - L'alimentation, le transit, la reproduction et le repos des insectes de milieux ouverts humides ; - L'alimentation et le transit de certains mammifères de milieux humides ; - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts humides ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts humides ; - L'alimentation et le transit des amphibiens ubiquistes ; - Le développement de la flore de milieux ouverts humides., Création de milieux ouverts mésophiles à thermophiles propices à : - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts ; - Le développement de la flore de milieux ouverts.	0.48
Calendrier de mise en œuvre		Elimination des arbres : septembre et octobre Fauches de restauration : avril à août		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

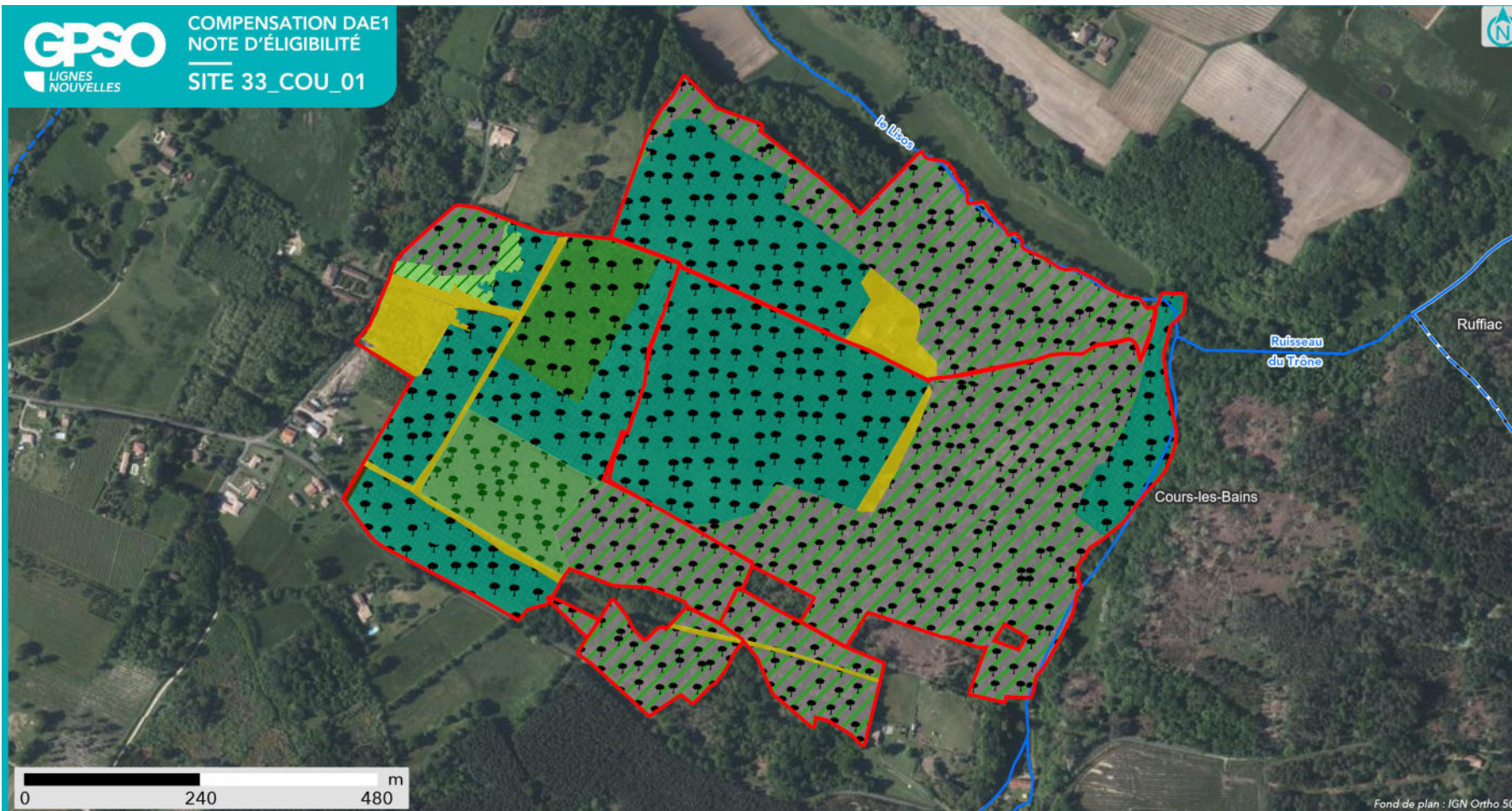
Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles		Couleuvre verte et jaune, Lézard à deux raies, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts		Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Chardonneret élégant, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre		
Indicateurs de suivi		Nombre d'individus observés		Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs		
Modalités et		Passages diurnes,		Privilégier passage	Privilégier passage		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
durée de suivi		<p>privilégier entre avril et septembre</p> <p>Suivi sous plaque de thermorégulation en lisière de milieux semi-ouverts et boisés</p> <p>Transects de recherche de présence</p>		<p>en septembre</p> <p>Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils</p> <p>Piégeage photographique avec un dispositif attractif</p>	<p>de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces)</p> <p>Points d'écoute diurne (matinée)</p> <p>Points d'écoute nocturne avec repasse</p> <p>Points d'observation</p>		

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C014	C3.2a	Gestion de la végétation par fauche extensive	Maintien des formations herbacées (prairies, pelouses, mégaphorbiaies) qui tendent à évoluer spontanément vers des milieux fermés (fourrés)	3.26
Calendrier de mise en œuvre		Pas de période spécifique		
Récurrence du suivi				

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Crapaud calamite	Coronelle giron-dine, Couleuvre verte et jaune, Lé-zard à deux raies, Lézard des mu-railles, Reptiles - Cortège des habi-tats semi-ouverts, Vipère aspic	Damier de la Suc-cise	Hérisson d'Europe, Mammifères - Cor-tège des espèces ubiquistes	Accenteur mouchet, Bruant jaune, Chardon-net élégant, Chevêche d'Athéna, Cisticole des joncs, Effraie des clochers, Fauvette grisette, Hypo-laïs polyglotte, Linotte mélodieuse, Oiseaux - Cor-tège des habitats anthro-piques, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oi-seaux - Cortège des habi-tats semi-ouverts, Pipit des arbres, Rougequeue noir, Tarier pâtre	Chiroptères - Cortège des ha-bitats boisés	
Indicateurs de suivi	Nombre de chan-teurs Nombre d'indivi-dus contactés	Nombre d'indivi-dus observés	Surface des habi-tats favorables Typicité des habi-tats : abondance des plantes hôtes Nombre d'imagos observés			Niveau d'activité nocturne Nombre d'es-pèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages noc-turnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégula-tion en lisière de	Privilégier passage en mai et passage entre mi-juin et dé-but-juillet Diagnostic d'habi-tat d'espèce (Car-			Privilégier pas-sage de mai à septembre Points fixes d'en-registrement Points d'écoute	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
		milieux semi-ouverts et boisés Transects de recherche de présence	tographie et relevés floristiques) Transects de recherche de présence			active	



Fond de plan : IGN Ortho 50

### SYNTHÈSE DES MESURES COMPENSATOIRES

- Site
- Commune

- Réseau hydrographique
- Permanent
  - Intermittent

#### Mesure compensatoire

- Restauration ou réhabilitation de prairies par réouverture des milieux - Milieux ouverts mésophiles à thermophiles
- Gestion de la végétation par fauche extensive
- Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres

- Création de milieux boisés naturels - Par conversion de pinède
- Création de milieux boisés naturels - Bois humides par conversion de peupleraies
- Restauration de milieux boisés rivulaires et non rivulaires
- Création d'îlots de sénescence



**Apurement de la dette au titre des espèces protégées**

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
Boisements	56.75	Accenteur mouchet, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bouvreuil pivoine, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Circaète Jean-le-Blanc, Couleuvre helvétique, Couleuvre vipérine, Écureuil roux, Grand Capricorne, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Osmunda regalis, Pélophylax, Pic épeichette, Reptiles - Cortège des habitats aquatiques, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Scirpus sylvaticus*, Serin cini, Tarier pâtre, Triton marbré, Vipère aspic	183.68	36.12
Eaux stagnantes	0		0.19	0
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	1.28	Accenteur mouchet, Bruant jaune, Chardonneret élégant, Coronelle girondine, Couleuvre verte et jaune, Fauvette grisette, Hérisson d'Europe, Hypolaïs polyglotte, Lézard à deux raies, Lézard des murailles, Linotte mélodieuse, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pipit des arbres, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre, Vipère aspic	0.30	1.52
Haies et alignements d'arbres	0.03	Accenteur mouchet, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Grand Capricorne, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pic épeichette, Pipit des arbres, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Serin cini, Tarier pâtre	0	0.01
Landes basses et coupes forestières récentes	0		0.53	0
Milieus ouverts herbacés bas (<1m)	1.58	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Chardonneret élégant, Cisticole des joncs, Couleuvre verte et jaune, Crapaud calamite, Damier de la Succise, Lézard à deux raies, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux -	5.12	0.91

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
		Cortège des habitats semi-ouverts, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre		
Milieus ouverts herbacés haut (>1m)	0		0.44	0
Roselières et phragmitaies	0		0	0
Végétation des berges et aquatiques (berges à pentes douces, milieux vaseux, dominées par des Jonc et/ou Carex)	0		0	0

### Apurement de la dette au titre des zones humides

#### Gains écologiques du projet de compensation :

Bassin versant	Rappel dette sur le bassin versant (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le bassin versant (UC)
<i>La Garonne et ses affluents du Dropt à la Pimpine</i>	51,90	2,76
Système hydrogéomorphologique		
de type alluvial	2,58	1,2
de type plateau	19,47	0,28
de type dépression	3,51	1,28
non définis	26,37	

#### Fonctionnalités et suivi de l'efficacité des mesures:

##### Niveaux de fonctionnalités :

1- Mauvais	La ZHE ne remplit pas la plupart des sous-fonctionnalités en raison de ses caractéristiques intrinsèques (fossés denses, faible part de couvert végétal permanent, cultures anthropiques, etc.)
2 - Moyen à mauvais	La ZHE ne remplit que quelques sous-fonctionnalités de manière peu efficaces.
3 - Moyen	La ZHE remplit bien certaines sous-fonctionnalités mais les autres sont insuffisantes pour obtenir une bonne fonctionnalité.
4 - Moyen à satisfaisant	La ZHE remplit la plupart des sous-fonctionnalités mais un élément perturbe son bon fonctionnement.
5 - Satisfaisant	La ZHE remplit toutes ses sous-fonctionnalités de manière relativement optimales.

33_COU_01_ZH0 1	Fonctions hydrologiques	Fonctions biogéochimiques	Fonctions biologiques
Niveau de fonctionnalité	<i>Etat initial</i>	<i>Etat initial</i>	<i>Etat initial</i>
	<i>Etat ciblé</i>	<i>Etat ciblé</i>	<i>Etat ciblé</i>
Synthèse	Une intervention sur les fossés et les rigoles, avec leur enherbement, permettra une meilleure stagnation d'eau sur le site	L'intervention sur les systèmes de drainage favoriseront une texture et une granulométrie satisfaisante	Un débroussaillage pour rouvrir ou maintenir un milieu herbacé est à initier, tandis qu'une gestion extensive permettra de conserver les actions d'impulsion plus favorables à la biodiversité
Indicateurs de suivi de l'efficacité des mesures	Suivis pédologiques	Suivis pédologiques	Suivis de recouvrement des strates herbacées et arbustives Caractérisation de l'habitat Suivi de la composition végétale (qualitative et quantitative) Suivi de la colonisation par la faune



33_COU_01_ZH0 2	Fonctions hydrologiques	Fonctions biogéochimiques	Fonctions biologiques
Niveau de fonctionnalité	<i>Etat initial</i>	<i>Etat initial</i>	<i>Etat initial</i>
	<i>Etat ciblé</i>	<i>Etat ciblé</i>	<i>Etat ciblé</i>
Synthèse	<i>Pas d'action envisagée</i>	La libre évolution (ou non intervention) sur le boisement favorisera la séquestration du carbone	La création d'une mare et la libre évolution du boisement améliorera le support à la biodiversité faunistique Une gestion en futaie peut être envisagée en cas de développement d'une strate arbustive trop dense
Indicateurs de suivi de l'efficacité des mesures		Suivis de recouvrement des strates herbacées et arbustives Caractérisation de l'habitat Suivi de la composition végétale (qualitative et quantitative)	Suivis de recouvrement des strates herbacées et arbustives Caractérisation de l'habitat Suivi de la composition végétale (qualitative et quantitative) Suivi de la colonisation par la faune

33_COU_01_ZH0 3	Fonctions hydrologiques	Fonctions biogéochimiques	Fonctions biologiques
Niveau de fonctionnalité	<i>Etat initial</i>	<i>Etat initial</i>	<i>Etat initial</i>
	<i>Etat ciblé</i>	<i>Etat ciblé</i>	<i>Etat ciblé</i>
Synthèse	<i>Pas d'action envisagée</i>	La conversion de boisement artificiel en boisement plus naturel permettra un gain sur certaines fonctions biogéochimiques	Le boisement naturel déjà existant sera conservé et en libre évolution. La plantation de Pin maritime sera défrichée afin de permettre la plantation d'arbres et arbustes rivaux puis gérée de manière à recréer un boisement rivulaire Un paillage pourra s'avérer nécessaire pour assurer la bonne reprise des jeunes arbres la première année de leur plantation
Indicateurs de suivi de l'efficacité des mesures		Caractérisation de l'habitat Suivi de la composition végétale (qualitative et quantitative) Suivi de la colonisation par la faune	Caractérisation de l'habitat Suivi de la composition végétale (qualitative et quantitative) Suivi de la colonisation par la faune Suivis de recouvrement des strates herbacées et arbustives Suivi du développement d'espèces exotiques enva-

			hissantes
--	--	--	-----------

## Site de compensation n°33\_CUD\_01

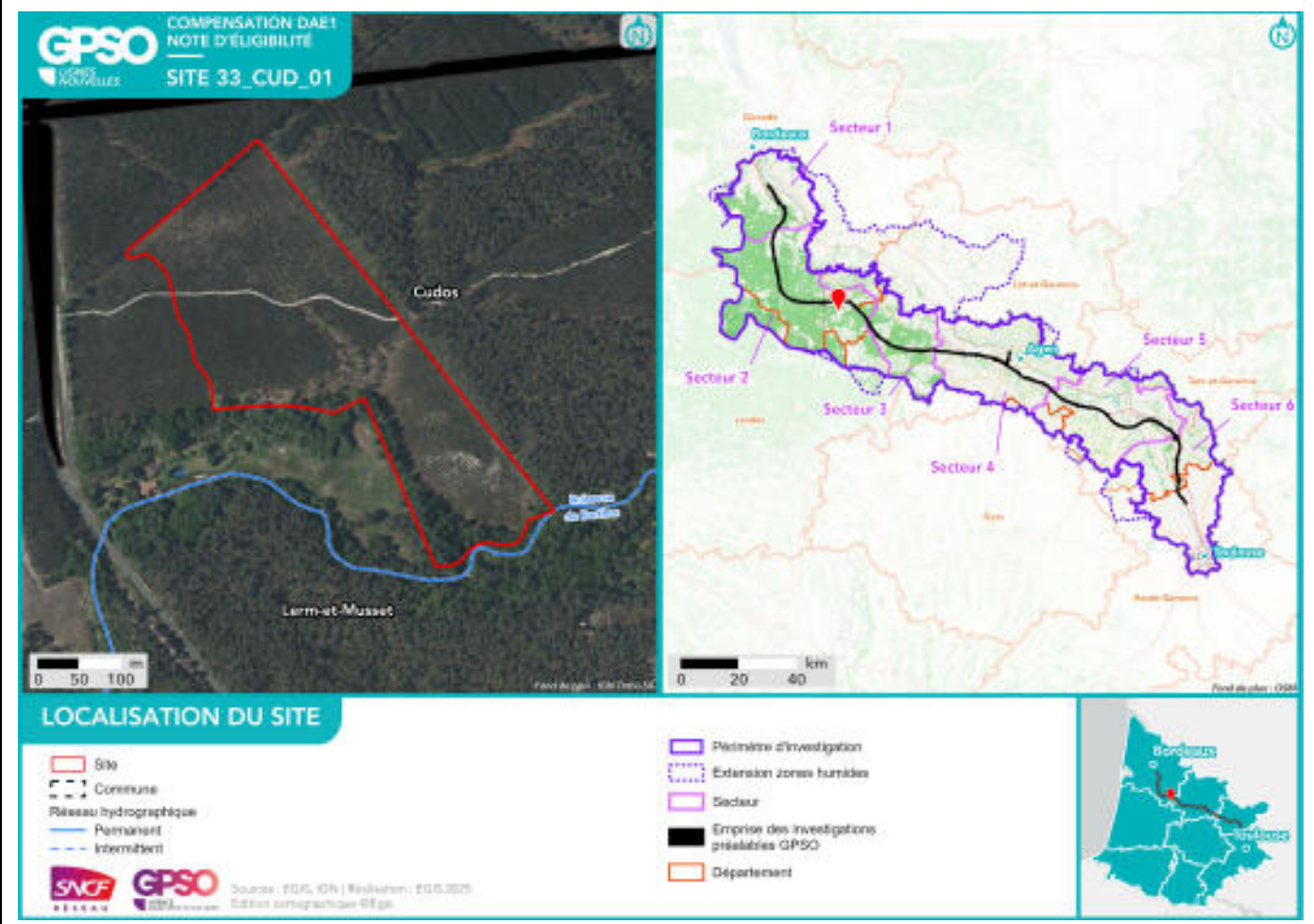
### Localisation

Région / Département / Commune(s) : Nouvelle-Aquitaine / Gironde / Cudos, Lerm-et-Musset  
 Parcelle(s) cadastrale(s) :

Parcelles Concer- nées <sup>1</sup>	Département	Commune	Code INSEE	Référence cadastrale		
				Préfixe	Section	Numéro
331440000B0481	Gironde	Cudos	33144	000	B	481

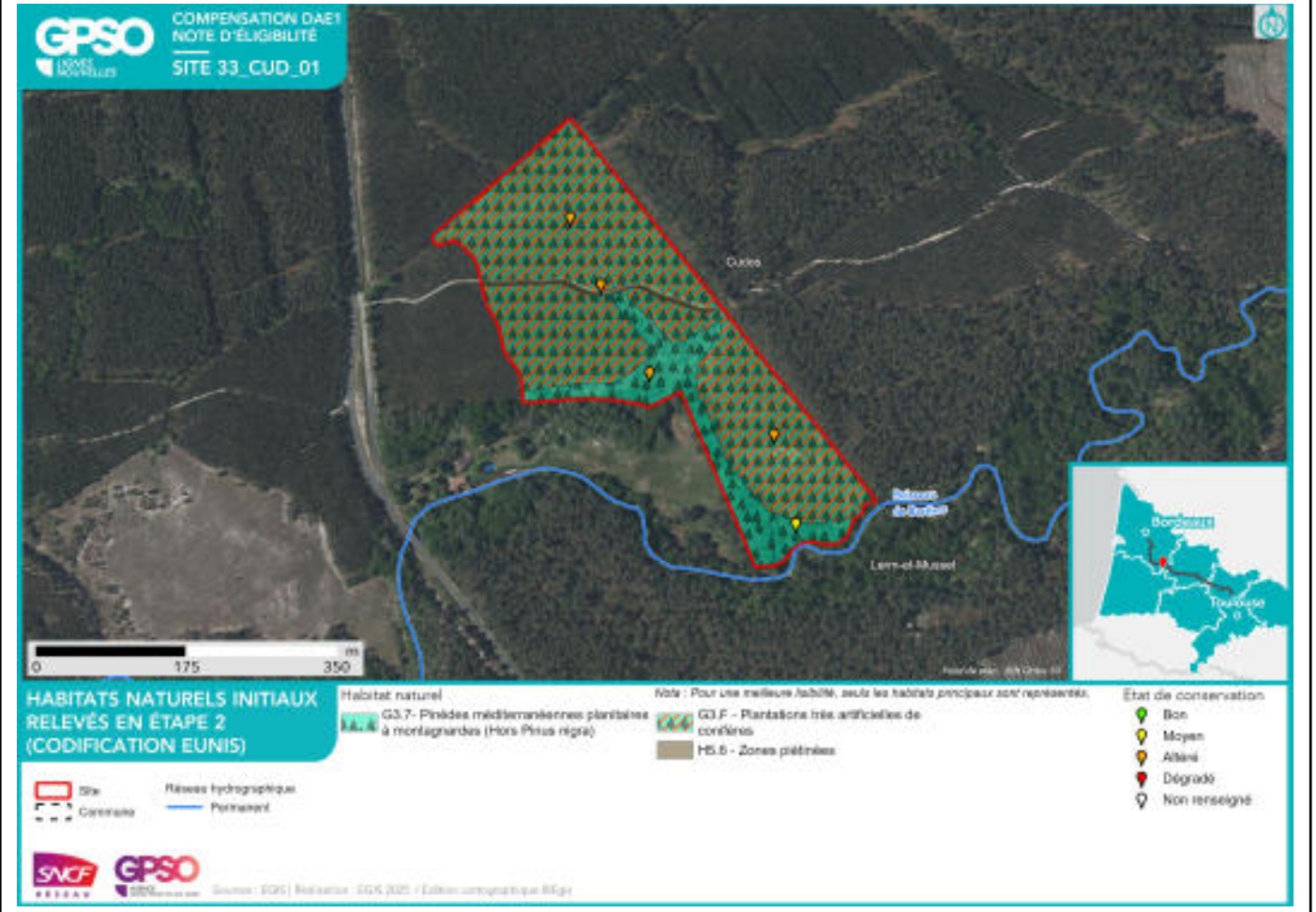
**Secteur de compensation :** Secteur 2

**Périmètre et localisation du site :**



## État initial du site de compensation

### Habitats naturels et état de conservation :



### Délimitation des zones humides existantes :

Zone humide	Superficie (ha)	Critère végétation	Critère pédologique	Système hydrogéomorphologique				
				Alluvial	Riverain des étendues d'eau	Dépression	Sources et suintement	Plateau
33_CUD_01_ZH01	2.44	Oui						Ou i



**Facteurs de dégradation** : EEE végétale, Piste DFCI,

### Superficies

Superficie totale du site : 9.45 ha

Superficie retenue et valorisée pour la compensation : 9.35 ha

– par habitat cible :

*Boisements naturels mixtes (conifères et feuillus) // 5.35 ha*

*Boisements naturels feuillus // 3.67 ha*

*Milieux ouverts herbacés bas (<1m) // 0.06 ha*

*Boisements naturels feuillus - Chênaies-frênaies alluviales // 0.27 ha*

– en zone humide (ha) : 2.44 ha

### Espèces cibles

Le détail des espèces par cortèges est en Annexe

Habitat ciblé / Espèces / Cortèges concerné(e)s :

*Boisements naturels feuillus : Accenteur mouchet, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bouvreuil pivoine, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Crapaud calamite, Gobemouche gris, Grand Capricorne, Grenouille de Pérez, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pélodyte ponctué, Pélophylax, Pic épeichette, Pipit des arbres, Reptiles - Cortège des habitats aquatiques, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre, Torcol fourmilier, Triton marbré, Verdier d'Europe, Vipère aspic*

*Boisements naturels feuillus - Chênaies-frênaies alluviales : Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Gobemouche gris, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Pélophylax, Pic épeichette, Scirpus sylvaticus\*, Verdier d'Europe*

*Boisements naturels mixtes (conifères et feuillus) : Accenteur mouchet, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Fauvette pitchou, Gobemouche gris, Grand Capricorne, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Pic épeichette, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Triton marbré, Verdier d'Europe, Vipère aspic*

*Milieux ouverts herbacés bas (<1m) : Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Coronelle girondine, Couleuvre vipérine, Crapaud calamite, Damier de la Succise, Fadet des Laïches, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Pélophylax, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre*

**Mesures de compensation**

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C031	C1.1a, C1.1a / C3.1c	Création de milieux boisés naturels	<p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et ainsi de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ;</li> <li>- L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ;</li> <li>- La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ;</li> <li>- L'alimentation et le transit des mammifères ;</li> <li>- Le développement de la flore de milieux forestiers.,</li> </ul> <p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ;</li> <li>- L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ;</li> <li>- La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ;</li> <li>- L'alimentation et le transit des mammifères ;</li> <li>- Le développement de la flore de milieux forestiers.</li> </ul>	2.29
Calendrier de mise en œuvre		<p>Elimination des arbres : septembre à octobre            Fauche : avril à août            Plantation : novembre à mars</p>		
Récurrence du suivi		<p>Durée du suivi : 50 ans            Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.</p>		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Pélophylax, Triton marbré	Reptiles - Cortège des habitats aquatiques, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Vipère aspic	Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales	Accenteur mouchet, Bouvreuil pivoine, Chardonnet élégant, Gobe-mouche gris, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pic épeichette, Tarier pâtre, Torcol fourmilier, Verdier d'Europe	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés, Surface des habitats favorables Typicité des habitats : abondance des plantes hôtes Nombre d'imagos observés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de pré-	Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des	Privilégier passages au printemps et en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
		sence	émergences (inspection des chênes favorables)	Piégeage photographique avec un dispositif attractif	nocturne avec repasse Points d'observation		

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C033	C3.1b	Création d'îlots de sénescence	Création de vieux boisements non gérés, favorisant les espèces inféodées au bois mort et aux arbres sénescents, ces habitats favoriseront : - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers.	1.65
Calendrier de mise en œuvre		Pas de période spécifique		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

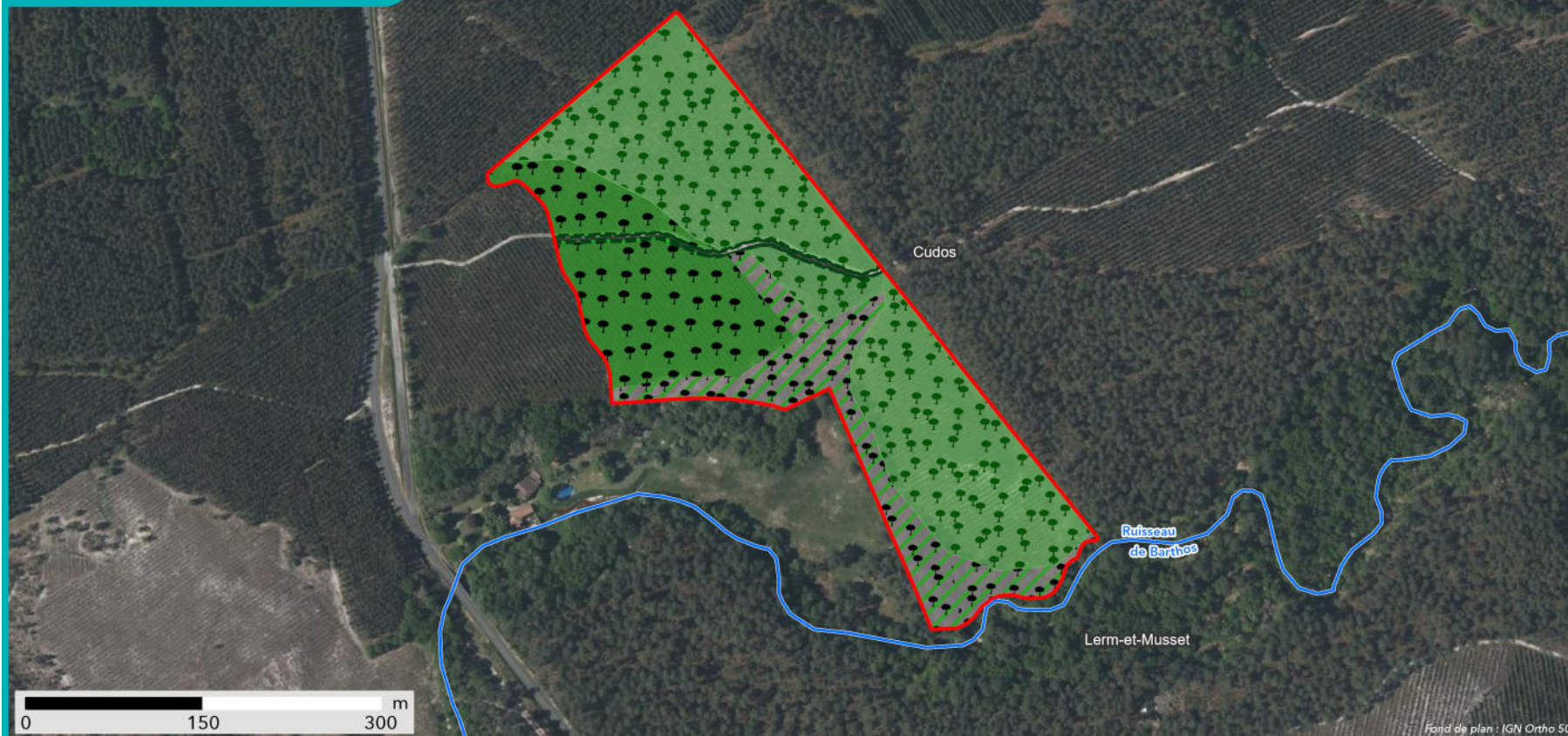
Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Crapaud calamite, Grenouille de Pérez, Pélodyte ponctué, Pélodyte, Triton marbré		Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales	Bouvreuil pivoine, Gobemouche gris, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Pic épeichette, Pipit des arbres, Verdier d'Europe	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides	Scirpus sylvaticus*
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés		Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	Surface des habitats favorables Nombre de pieds ou surface des stations
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril,		Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habi-	Privilégier passages au printemps et en septembre	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces ni-	Privilégier passage de mai à septembre	Passages définis selon les ciblage du plan de gestion

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
	et en septembre Points d'écoute et observation directe		tat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)	Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	cheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Mai à septembre (selon les espèces concernées)

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C032	C2.1d / C2.1e	Restauration de milieux boisés naturels rivulaires et non rivulaires	<p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ;</li> <li>- L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ;</li> <li>- La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ;</li> <li>- L'alimentation et le transit des mammifères ;</li> <li>- Le développement de la flore de milieux forestiers.</li> </ul>	5.35
Calendrier de mise en œuvre		<p>Elimination des arbres : septembre à octobre            Fauche : avril à août            Plantation : novembre à mars</p>		
Récurrence du suivi		<p>Durée du suivi : 50 ans            Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.</p>		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Triton marbré	Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Vipère aspic	Grand Capricorne		Accenteur mouchet, Char-donneret élégant, Fauvette pitchou, Gobe-mouche gris, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Pic épeichette, Verdier d'Europe	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés		Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier	Passages diurnes, privilégier entre	Privilégier passage entre juin et juillet		Privilégier passage de mars à fin mai (espèces ni-	Privilégier passage de mai à septembre	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
	entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence	Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)		cheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	



### SYNTHÈSE DES MESURES COMPENSATOIRES

- Site
- Commune

- Réseau hydrographique
- Permanent
  - Intermittent

#### Mesure compensatoire

- Création de milieux boisés naturels - Par conversion de pinède
- Restauration de milieux boisés rivulaires et non rivulaires

- Création d'îlots de sénescence
- Translocation et création de milieux propices aux espèces végétales cibles



**Apurement de la dette au titre des espèces protégées**

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
Boisements	9.29	Accenteur mouchet, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bouvreuil pivoine, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Crapaud calamite, Fauvette pitchou, Gobemouche gris, Grand Capricorne, Grenouille de Pérez, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pélodyte ponctué, Pélophylax, Pic épeichette, Pipit des arbres, Reptiles - Cortège des habitats aquatiques, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Scirpus sylvaticus*, Tarier pâtre, Torcol fourmilier, Triton marbré, Verdier d'Europe, Vipère aspic	241.54	8.54
Eaux stagnantes	0		0	0
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	0		4.25	0
Haies et alignements d'arbres	0		1.13	0
Landes basses et coupes forestières récentes	0		48.47	0
Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	0.06	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Coronelle girondine, Couleuvre vipérine, Crapaud calamite, Damier de la Succise, Fadet des Laïches, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Pélophylax, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre	4.33	0.10
Milieux ouverts herbacés haut (>1m)	0		11.10	0
Roselières et phragmitaies	0		0	0
Végétation des	0		0.01	0

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
berges et aquatiques (berges à pentes douces, milieux vaseux, dominées par des Jonc et/ou Carex)				

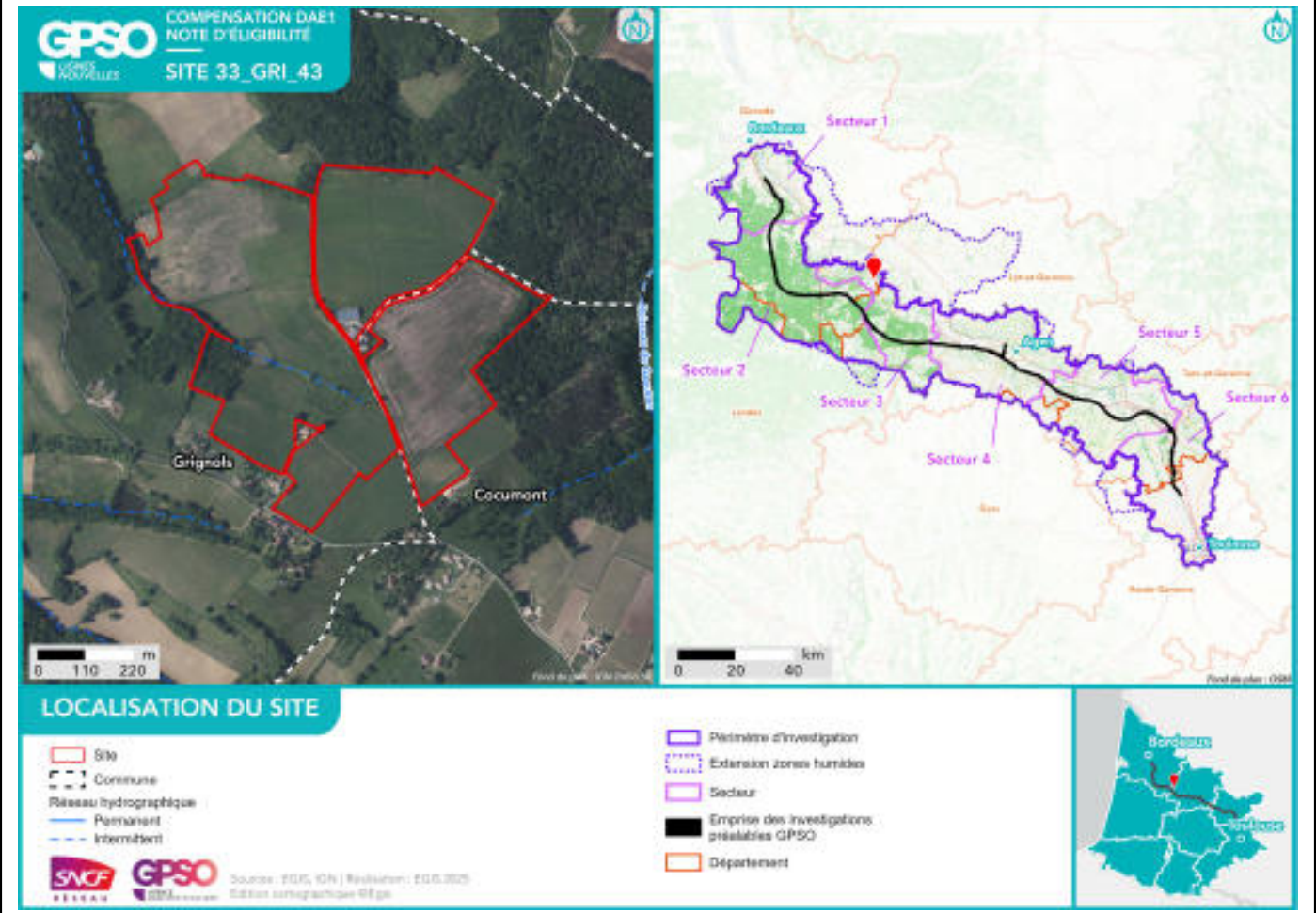
**Site de compensation n°33\_GRI\_43**

**Localisation**

Région / Département / Commune(s) : Nouvelle-Aquitaine / Gironde, Lot-et-Garonne / Cocumont, Grignols  
Parcelle(s) cadastrale(s) :

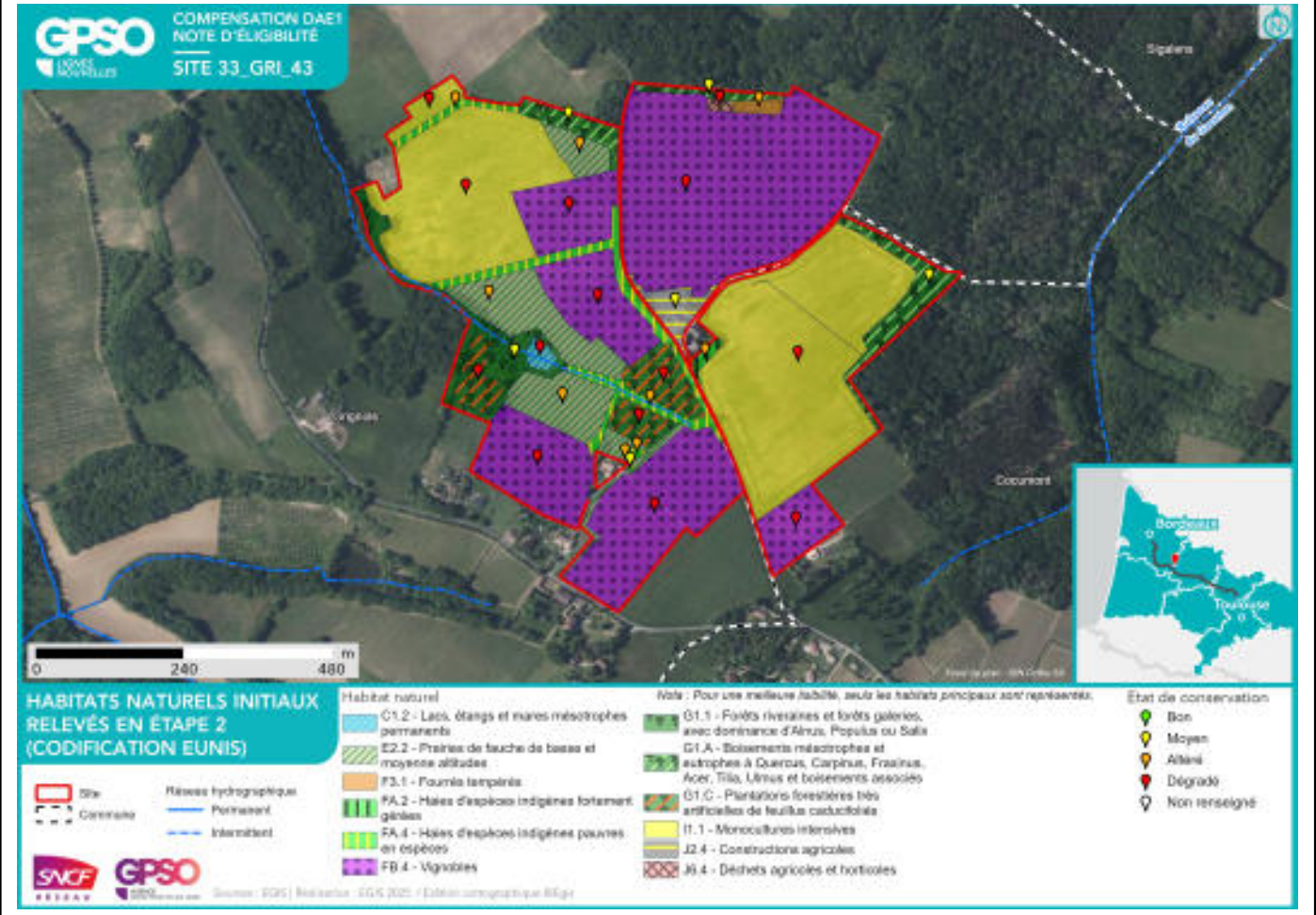
Parcelles Concer- nées <sup>1</sup>	Département	Commune	Code INSEE	Référence cadastrale		
				Préfixe	Section	Numéro
331950000A0192						
331950000A0042						
331950000A0307						
331950000A0186	Gironde	Grignols	33195	000	0A	0192
331950000A0038	Gironde	Grignols	33195	000	0A	0042
470680000F0347	Gironde	Grignols	33195	000	0A	0307
331950000A0064	Gironde	Grignols	33195	000	0A	0186
331950000A0311	Lot-et-Garonne	Cocumont	47068	000	0A	0038
331950000A0063	Gironde	Grignols	33195	000	0F	0347
331950000A0070	Gironde	Grignols	33195	000	0A	0064
331950000A0380	Gironde	Grignols	33195	000	0A	0311
470680000F0351	Gironde	Grignols	33195	000	0A	0063
470680000F0359	Gironde	Grignols	33195	000	0A	0070
331950000A0027	Lot-et-Garonne	Cocumont	47068	000	0A	0380
331950000A0193	Lot-et-Garonne	Cocumont	47068	000	0F	0351
331950000A0068	Gironde	Grignols	33195	000	0F	0359
331950000A0032	Gironde	Grignols	33195	000	0A	0027
331950000A0035	Gironde	Grignols	33195	000	0A	0193
331950000A0060	Gironde	Grignols	33195	000	0A	0193
470680000F0349	Gironde	Grignols	33195	000	0A	0068
331950000A0039	Gironde	Grignols	33195	000	0A	0068
331950000A0071	Gironde	Grignols	33195	000	0A	0032
331950000A0036	Gironde	Grignols	33195	000	0A	0032
331950000A0382	Gironde	Grignols	33195	000	0A	0035
331950000A0059	Gironde	Grignols	33195	000	0A	0060
331950000A0171	Gironde	Grignols	33195	000	0A	0060
331950000A0037	Lot-et-Garonne	Cocumont	47068	000	0F	0349
470680000F0353	Gironde	Grignols	33195	000	0A	0349
331950000A0034	Gironde	Grignols	33195	000	0A	0039
331950000A0191	Gironde	Grignols	33195	000	0A	0071
331950000A0381	Gironde	Grignols	33195	000	0A	0036
331950000A0190	Gironde	Grignols	33195	000	0A	0036
331950000A0069	Gironde	Grignols	33195	000	0A	0382
331950000A0309	Gironde	Grignols	33195	000	0A	0059
331950000A0031	Gironde	Grignols	33195	000	0A	0171
331950000A0379	Gironde	Grignols	33195	000	0A	0037
331950000A0065	Lot-et-Garonne	Cocumont	47068	000	0F	0353
331950000A0058	Gironde	Grignols	33195	000	0A	0034
470680000F0350	Gironde	Grignols	33195	000	0A	0034
331950000A0028	Gironde	Grignols	33195	000	0A	0191
331950000A0061	Lot-et-Garonne	Cocumont	47068	000	0A	0381
331950000A0189						
470680000F0348						

**Secteur de compensation : Secteur 3**  
**Périmètre et localisation du site :**



## État initial du site de compensation

### Habitats naturels et état de conservation :



**Délimitation des zones humides existantes :**

Zone humide	Superficie (ha)	Critère végétation	Critère pédologique	Système hydrogéomorphologique				
				Alluvial	Riverain des étendues d'eau	Dépression	Sources et suintement	Plateau
33_GRI_43_ZH01	1.37	Oui		Oui				



**Facteurs de dégradation** : EEE végétale, Drainage, Digue, Fossés, Bassin et plans d'eau artificiel (fond imperméabilisé), Sol labouré, Sol tassé, Irrigation, Dépôt de déchets, Erosion,

### Superficies

Superficie totale du site : 49.32 ha

Superficie retenue et valorisée pour la compensation : 48.67 ha

– par habitat cible :

*Haies et alignements d'arbres - Haies arborées // 7.51 ha*

*Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies mésophiles de fauche // 21.30 ha*

*Boisements naturels feuillus - Aulnaies-frênaies alluviales // 1.37 ha*

*Boisements naturels feuillus // 3.99 ha*

*Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Pâturages mésophiles // 14.25 ha*

– en zone humide (ha) : 1.37 ha

### Espèces cibles

Le détail des espèces par cortèges est en Annexe

Habitat ciblé / Espèces / Cortèges concerné(s) :

*Boisements naturels feuillus : Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Lorient d'Europe, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mésange à longue queue, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Pic vert, Pouillot véloce, Rougegorge familier*

*Boisements naturels feuillus - Aulnaies-frênaies alluviales : Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Lorient d'Europe, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Mésange à longue queue, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Pic vert, Pouillot véloce, Rougegorge familier*

*Haies et alignements d'arbres - Haies arborées : Bruant zizi, Chevêche d'Athéna, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Faucon crécerelle, Fauvette à tête noire, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mésange à longue queue, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pouillot véloce*

*Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Pâturages mésophiles : Alouette lulu, Bruant zizi, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Circaète Jean-le-Blanc, Cisticole des joncs, Élanion blanc, Faucon crécerelle, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts*

*Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies mésophiles de fauche : Alouette lulu, Bruant zizi, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Circaète Jean-le-Blanc, Cisticole des joncs, Élanion blanc, Faucon crécerelle, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts*

**Mesures de compensation**

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C011	C1.1a / C3.1c	Création de prairies par conversion de cultures ou friches	Création de milieux ouverts diversifiés propices à : - L'alimentation, le transit, la reproduction et le repos des insectes de milieux ouverts humides ; - L'alimentation et le transit de certains mammifères de milieux humides - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des amphibiens ubiquistes (milieux humides) ; - Le développement de la flore de milieux ouverts.	31.55
Calendrier de mise en œuvre		Août et septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles				Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Alouette lulu, Bruant zizi, Circaète Jean-le-Blanc, Cisticole des joncs, Élanion blanc, Faucon crécerelle, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes	
Indicateurs de suivi				Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi				Privilégier passage en septembre	Privilégier passage de mars à fin mai	Privilégier passage de mai à sep-	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
				Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	(esèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	tembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C061	C2.1b	Traitement des espèces exotiques envahissantes : arborées	Restauration et préservation de l'équilibre des écosystèmes en diminuant la pression induite par les espèces exotiques envahissantes et en évitant que les sites de compensation ne soient envahis durant la durée des compensations : suppression des stations existantes et limitation du développement.	1.04
Calendrier de mise en œuvre		A définir en fonction des espèces concernées et leur phénologie		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : Dépendant des milieux et espèces concernées Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+4, N+5, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes (à ajuster en fonction des espèces et de leur dynamique de colonisation).		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles				Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Loriot d'Europe, Mésange à longue queue, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Pic vert, Pouillot véloce, Rougegorge familial	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés	
Indicateurs de suivi				Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi				Privilégier passage en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'observation	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	



Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C033	C3.1b	Création d'îlots de sénescence	Création de vieux boisements non gérés, favorisant les espèces inféodées au bois mort et aux arbres sénescents, ces habitats favoriseront : - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers.	0.76
Calendrier de mise en œuvre		Pas de période spécifique		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles				Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Loriot d'Europe, Mésange à longue queue, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Pic vert, Pouillot véloce, Rougegorge familial	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés	
Indicateurs de suivi				Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi				Privilégier passages au printemps et en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute ac-	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
				capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	tive	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C031	C1.1a, C1.1a / C3.1c	Création de milieux boisés naturels	<p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et ainsi de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ;</li> <li>- L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ;</li> <li>- La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ;</li> <li>- L'alimentation et le transit des mammifères ;</li> <li>- Le développement de la flore de milieux forestiers.,</li> </ul> <p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ;</li> <li>- L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ;</li> <li>- La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ;</li> <li>- L'alimentation et le transit des mammifères ;</li> <li>- Le développement de la flore de milieux forestiers.</li> </ul>	2.19
Calendrier de mise en œuvre		<p>Elimination des arbres : septembre à octobre            Fauche : avril à août            Plantation : novembre à mars</p>		
Récurrence du suivi		<p>Durée du suivi : 50 ans            Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.</p>		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles				Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Loriot d'Europe, Mésange à longue queue, Oiseaux -	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiro-	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
					Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Pic vert, Pouillot véloce, Rougegorge familier	ptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides	
Indicateurs de suivi				Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi				Privilégier passages au printemps et en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C032	C2.1d / C2.1e	Restauration de milieux boisés naturels rivulaires et non rivulaires	<p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ;</li> <li>- L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ;</li> <li>- La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ;</li> <li>- L'alimentation et le transit des mammifères ;</li> <li>- Le développement de la flore de milieux forestiers.</li> </ul>	1.37
Calendrier de mise en œuvre		<p>Elimination des arbres : septembre à octobre            Fauche : avril à août            Plantation : novembre à mars</p>		
Récurrence du suivi		<p>Durée du suivi : 50 ans            Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.</p>		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles				Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales	Loriot d'Europe, Mésange à longue queue, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Pic vert, Pouillot véloce, Rougegorge familier	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides	
Indicateurs de suivi				Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Modalités et durée de suivi				Privilégier passages au printemps et en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C013	C2.1e	Restauration de milieux ouverts mésophiles, thermophiles et humides (dont Landes à Molinie) à partir de milieux en fermeture	<p>Création de milieux ouverts humides, propices à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'alimentation, le transit, la reproduction et le repos des insectes de milieux ouverts humides ;</li> <li>- L'alimentation et le transit de certains mammifères de milieux humides ;</li> <li>- L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts humides ;</li> <li>- L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts humides ;</li> <li>- L'alimentation et le transit des amphibiens ubiquistes ;</li> </ul> <p>Le développement de la flore de milieux ouverts humides.,</p> <p>Création de milieux ouverts mésophiles à thermophiles propices à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts ;</li> <li>- L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts ;</li> <li>- Le développement de la flore de milieux ouverts.</li> </ul>	4.08
Calendrier de mise en œuvre		Elimination des arbres : septembre et octobre Fauches de restauration : avril à août		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles				Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Alouette lulu, Bruant zizi, Circaète Jean-le-Blanc, Cisticole des joncs, Élanion blanc, Faucon crécerelle, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes	
Indicateurs de suivi				Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et				Privilégier passage	Privilégier passage de	Privilégier pas-	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
durée de suivi				<p>en septembre</p> <p>Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils</p> <p>Piégeage photographique avec un dispositif attractif</p>	<p>mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces)</p> <p>Points d'écoute diurne (matinée)</p> <p>Points d'écoute nocturne avec repasse</p> <p>Points d'observation</p>	<p>sage de mai à septembre</p> <p>Points fixes d'enregistrement</p> <p>Points d'écoute active</p>	

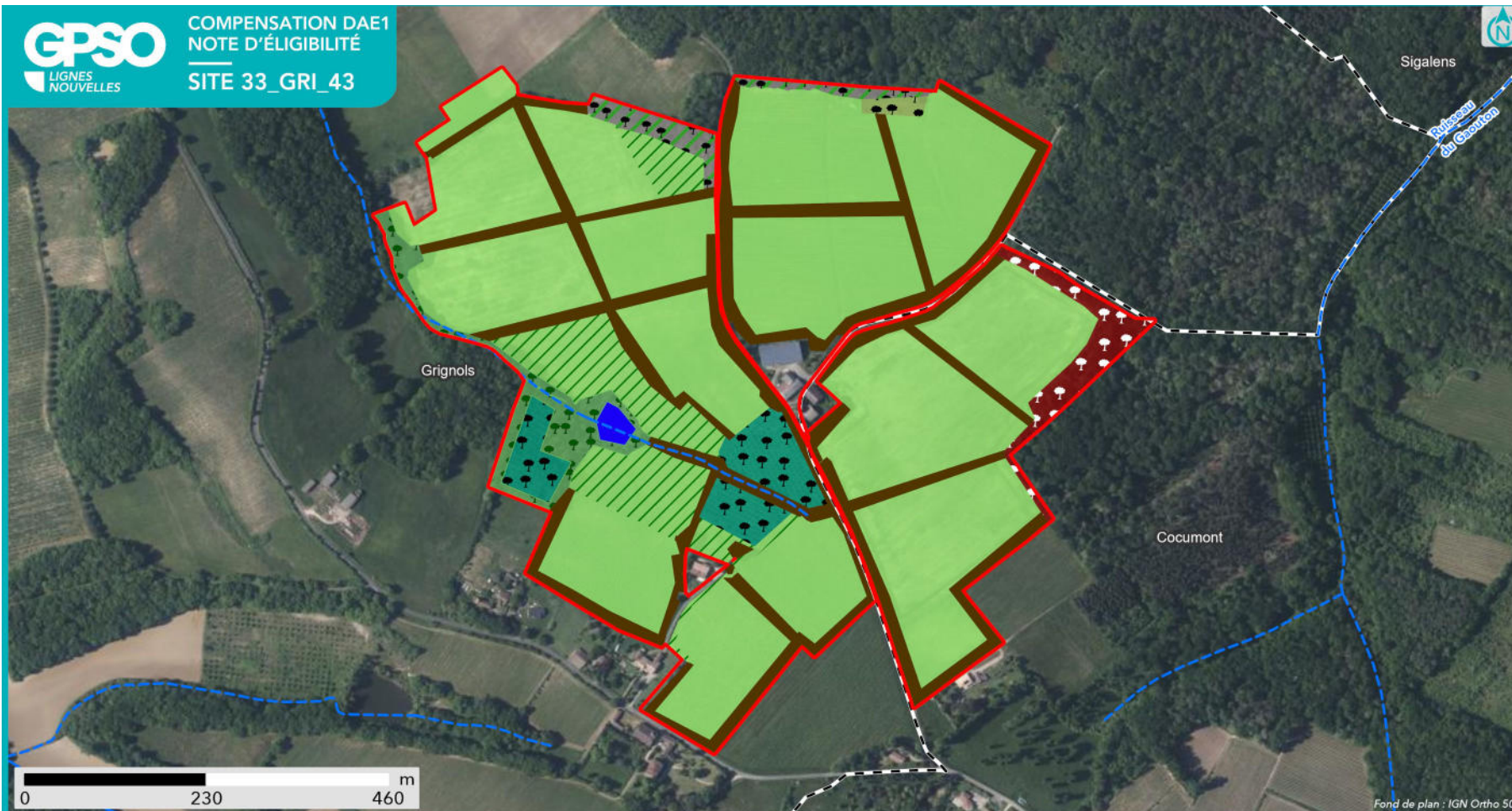
Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C021	C1.1a / C2.1d / C2.1f	Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres	Création et restauration de haies et alignements d'arbres diversifiés et continus propices à : - L'alimentation et le repos des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ; - L'alimentation, le transit et le repos de certaines espèces ubiquistes et de forêts alluviales ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux milieux semi-ouverts ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos des insectes saproxyliques ; - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'hibernation et le repos des amphibiens.	7.50
Calendrier de mise en œuvre		Juin à septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles				Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Bruant zizi, Chevêche d'Athéna, Faucon crécerelle, Fauvette à tête noire, Mésange à longue queue, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pouillot véloce	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes	
Indicateurs de suivi				Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi				Privilégier passage en septembre	Privilégier passage de mars à fin mai	Privilégier passage de mai à sep-	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
				Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	(esèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	tembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C042	C2.2a / C2.1e	Restauration de mares, fossés et autres dépressions existantes	<p>Améliorer et pérenniser les habitats en faveur du cortège des milieux aquatiques vivant en eau stagnante tout en fortifiant la trame verte et bleue locale dans un objectif de continuité écologique.</p> <p>Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'alimentation, le repos et la reproduction des amphibiens ;</li> <li>- L'alimentation de certaines espèces de reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ;</li> <li>- L'alimentation et la reproduction des odonates ;</li> <li>- Le développement de la flore des milieux aquatiques et berges périodiquement inondées.</li> </ul>	0.18
Calendrier de mise en œuvre		Novembre à février		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 20 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes	Reptiles - Cortège des habitats aquatiques			Oiseaux - Cortège des habitats humides		
Indicateurs de suivi	Nombre de points d'eau occupés Nombre d'individus contactés Nombre de pontes	Nombre d'individus observés			Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs		
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Recherche de présence			Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'observation		



### SYNTHÈSE DES MESURES COMPENSATOIRES

- Site
- Commune

- Réseau hydrographique
- Permanent
  - Intermittent

#### Mesure compensatoire

- Création de prairies par conversion de cultures ou friches
- Restauration ou réhabilitation de prairies par réouverture des milieux - Milieux ouverts mésophiles à thermophiles
- Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres
- Création de milieux boisés naturels - Bois humides par conversion de peupleraies
- Création de milieux boisés naturels - Par conversion de milieux semi-ouverts
- Restauration de milieux boisés rivulaires et non rivulaires
- Création d'îlots de sénescence
- Restauration de mares, fossés et autre dépressions existantes
- Traitement d'espèces exotiques envahissantes : arborées



**Apurement de la dette au titre des espèces protégées**

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
Boisements	5.36	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Lorient d'Europe, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Mésange à longue queue, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Pic vert, Pouillot véloce, Rougegorge familier	183.68	4.83
Eaux stagnantes	0		0.19	0
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	0		0.30	0
Haies et alignements d'arbres	7.51	Bruant zizi, Chevêche d'Athéna, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Faucon crécerelle, Fauvette à tête noire, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mésange à longue queue, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pouillot véloce	0	8.38
Landes basses et coupes forestières récentes	0		0.53	0
Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	35.55	Alouette lulu, Bruant zizi, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Circaète Jean-le-Blanc, Cisticole des joncs, Élanion blanc, Faucon crécerelle, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts	5.12	35.72
Milieux ouverts herbacés haut (>1m)	0		0.44	0
Roselières et phragmitaies	0		0	0
Végétation des berges et aquatiques (berges à pentes douces, milieux vaseux, dominées par des Jonc et/ou Carex)	0		0	0

**Site de compensation n°33\_ILL\_02**

**Localisation**

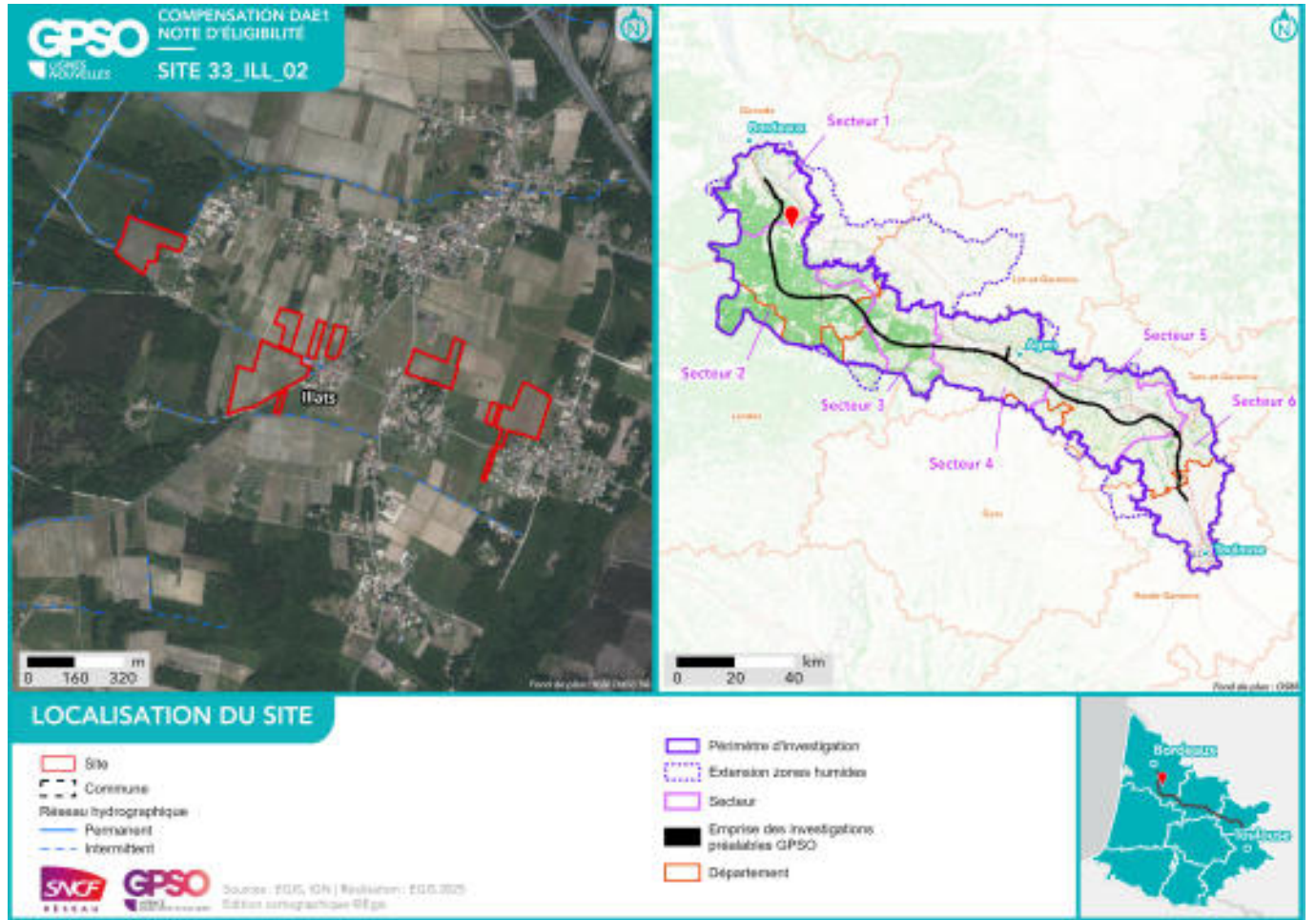
Région / Département / Commune(s) : Nouvelle-Aquitaine / Gironde / Illats

Parcelle(s) cadastrale(s) :

Parcelles Concer- nées <sup>1</sup>	Département	Commune	Code INSEE	Référence cadastrale		
				Préfixe	Section	Numéro
332050000D0462						
332050000D0409						
332050000D0648	Gironde	Illats	33205	000	D	462
332050000D1012	Gironde	Illats	33205	000	D	409
332050000C0072	Gironde	Illats	33205	000	D	648
332050000D1004	Gironde	Illats	33205	000	D	1012
332050000D0403	Gironde	Illats	33205	000	C	72
332050000D2326	Gironde	Illats	33205	000	D	1004
332050000D0649	Gironde	Illats	33205	000	D	403
332050000D2329	Gironde	Illats	33205	000	D	2326
332050000D0408	Gironde	Illats	33205	000	D	649
332050000D0404	Gironde	Illats	33205	000	D	2329
332050000D1013	Gironde	Illats	33205	000	D	408
332050000D2311	Gironde	Illats	33205	000	D	404
332050000D1007	Gironde	Illats	33205	000	D	1013
332050000D2306	Gironde	Illats	33205	000	D	2311
332050000D0647	Gironde	Illats	33205	000	D	1007
332050000C0048	Gironde	Illats	33205	000	D	2306
332050000D0657	Gironde	Illats	33205	000	D	647
332050000D0405	Gironde	Illats	33205	000	C	48
332050000D0410	Gironde	Illats	33205	000	D	657
332050000C1890	Gironde	Illats	33205	000	D	405
332050000C0251	Gironde	Illats	33205	000	D	410
332050000C1241	Gironde	Illats	33205	000	C	1890
332050000D0401	Gironde	Illats	33205	000	C	251
332050000D0654	Gironde	Illats	33205	000	C	1241
332050000D0520	Gironde	Illats	33205	000	D	401
332050000D1008	Gironde	Illats	33205	000	D	654
332050000D0656	Gironde	Illats	33205	000	D	520
332050000D0406	Gironde	Illats	33205	000	D	1008
332050000D1011	Gironde	Illats	33205	000	D	656
332050000C0255	Gironde	Illats	33205	000	D	406
332050000D0407	Gironde	Illats	33205	000	D	1011
332050000D1005	Gironde	Illats	33205	000	C	255
332050000D0402	Gironde	Illats	33205	000	D	407
332050000D1006	Gironde	Illats	33205	000	D	1005
332050000D2309	Gironde	Illats	33205	000	D	402
						1006
						2309

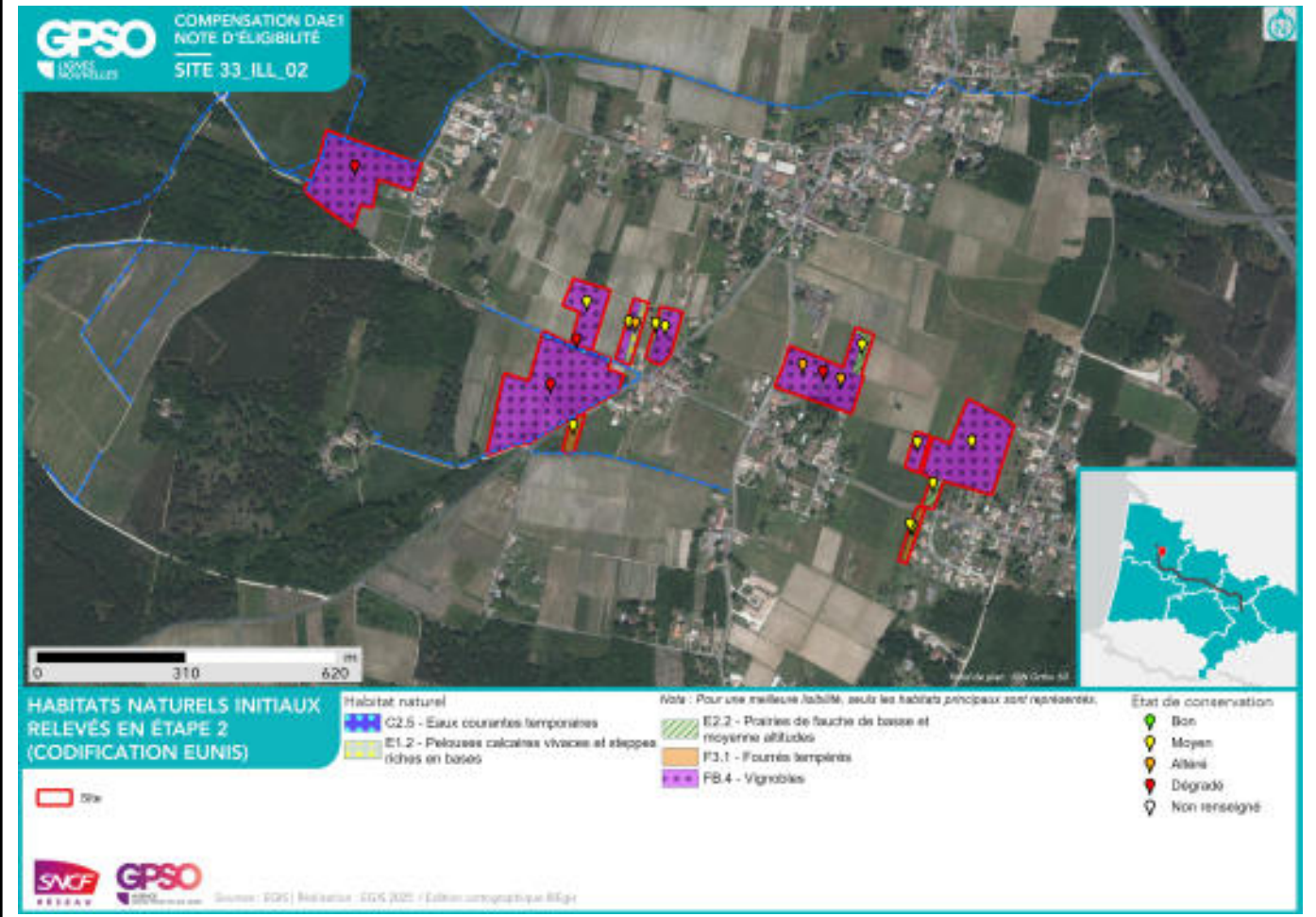
**Secteur de compensation : Secteur 1**

**Périmètre et localisation du site :**



## État initial du site de compensation

### Habitats naturels et état de conservation :



**Facteurs de dégradation** : Sol labouré, Sol tassé,

### Superficies

Superficie totale du site : 11.47 ha

Superficie retenue et valorisée pour la compensation : 11.47 ha

– par habitat cible :

*Haies et alignements d'arbres // 0.04 ha*

*Boisements naturels feuillus // 5.65 ha*

*Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Pelouses calcaires vivaces sèches // 1.31 ha*

*Milieux ouverts herbacés bas (<1m) // 4.15 ha*

*Milieux ouverts herbacés haut (>1m) // 0.25 ha*

– en zone humide (ha) : 0 ha

### Espèces cibles

Le détail des espèces par cortèges est en Annexe

Habitat ciblé / Espèces / Cortèges concerné(s) :

*Boisements naturels feuillus : Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bouvreuil pivoine, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Grand Capricorne, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Pélophylax, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Serin cini, Triton marbré, Vipère aspic*

*Haies et alignements d'arbres : Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Serin cini, Vipère aspic*

*Milieux ouverts herbacés bas (<1m) : Coronelle girondine, Damier de la Succise, Effraie des clochers, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts*

*Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Pelouses calcaires vivaces sèches : Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Damier de la Succise, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes*

*Milieux ouverts herbacés haut (>1m) : Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Coronelle girondine, Lézard à deux raies, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts*

**Mesures de compensation**

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C031	C1.1a, C1.1a / C3.1c	Création de milieux boisés naturels	<p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et ainsi de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ;</li> <li>- L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ;</li> <li>- La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ;</li> <li>- L'alimentation et le transit des mammifères ;</li> <li>- Le développement de la flore de milieux forestiers.,</li> </ul> <p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ;</li> <li>- L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ;</li> <li>- La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ;</li> <li>- L'alimentation et le transit des mammifères ;</li> <li>- Le développement de la flore de milieux forestiers.</li> </ul>	5.65
Calendrier de mise en œuvre	<p>Elimination des arbres : septembre à octobre            Fauche : avril à août            Plantation : novembre à mars</p>			
Récurrence du suivi	<p>Durée du suivi : 50 ans            Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.</p>			

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Pélophylax, Triton marbré	Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Vipère aspic	Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Bouvreuil pivoine, Chardonneret élégant, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Serin cini	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés, Surface des habitats favorables Typicité des habitats : abondance des plantes hôtes Nombre d'imagos observés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence	Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)	Privilégier passages au printemps et en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C011	C1.1a / C3.1c	Création de prairies par conversion de cultures ou friches	Création de milieux ouverts diversifiés propices à : - L'alimentation, le transit, la reproduction et le repos des insectes de milieux ouverts humides ; - L'alimentation et le transit de certains mammifères de milieux humides - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des amphibiens ubiquistes (milieux humides) ; - Le développement de la flore de milieux ouverts.	5.10
Calendrier de mise en œuvre		Août et septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes	Coronelle girondine, Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	Damier de la Succise	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Effraie des clochers, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts		
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Surface des habitats favorables Typicité des habitats : abondance des plantes hôtes Nombre d'imagos observés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs		
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation en lisière de	Privilégier passage en mai et passage entre mi-juin et début-juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (Car-	Privilégier passage en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
		milieux semi-ouverts et boisés Transects de recherche de présence	tographie et relevés floristiques) Transects de recherche de présence	et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation		

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C042	C2.2a / C2.1e	Restauration de mares, fossés et autres dépressions existantes	<p>Améliorer et pérenniser les habitats en faveur du cortège des milieux aquatiques vivant en eau stagnante tout en fortifiant la trame verte et bleue locale dans un objectif de continuité écologique.</p> <p>Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'alimentation, le repos et la reproduction des amphibiens ;</li> <li>- L'alimentation de certaines espèces de reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ;</li> <li>- L'alimentation et la reproduction des odonates ;</li> <li>- Le développement de la flore des milieux aquatiques et berges périodiquement inondées.</li> </ul>	0.08
Calendrier de mise en œuvre		Novembre à février		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 20 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Crapaud calamite, Pélodytes				Oiseaux - Cortège des habitats humides		
Indicateurs de suivi	Nombre de points d'eau occupés Nombre d'individus contactés Nombre de pontes				Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs		
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe				Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'observa-		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
					tion		

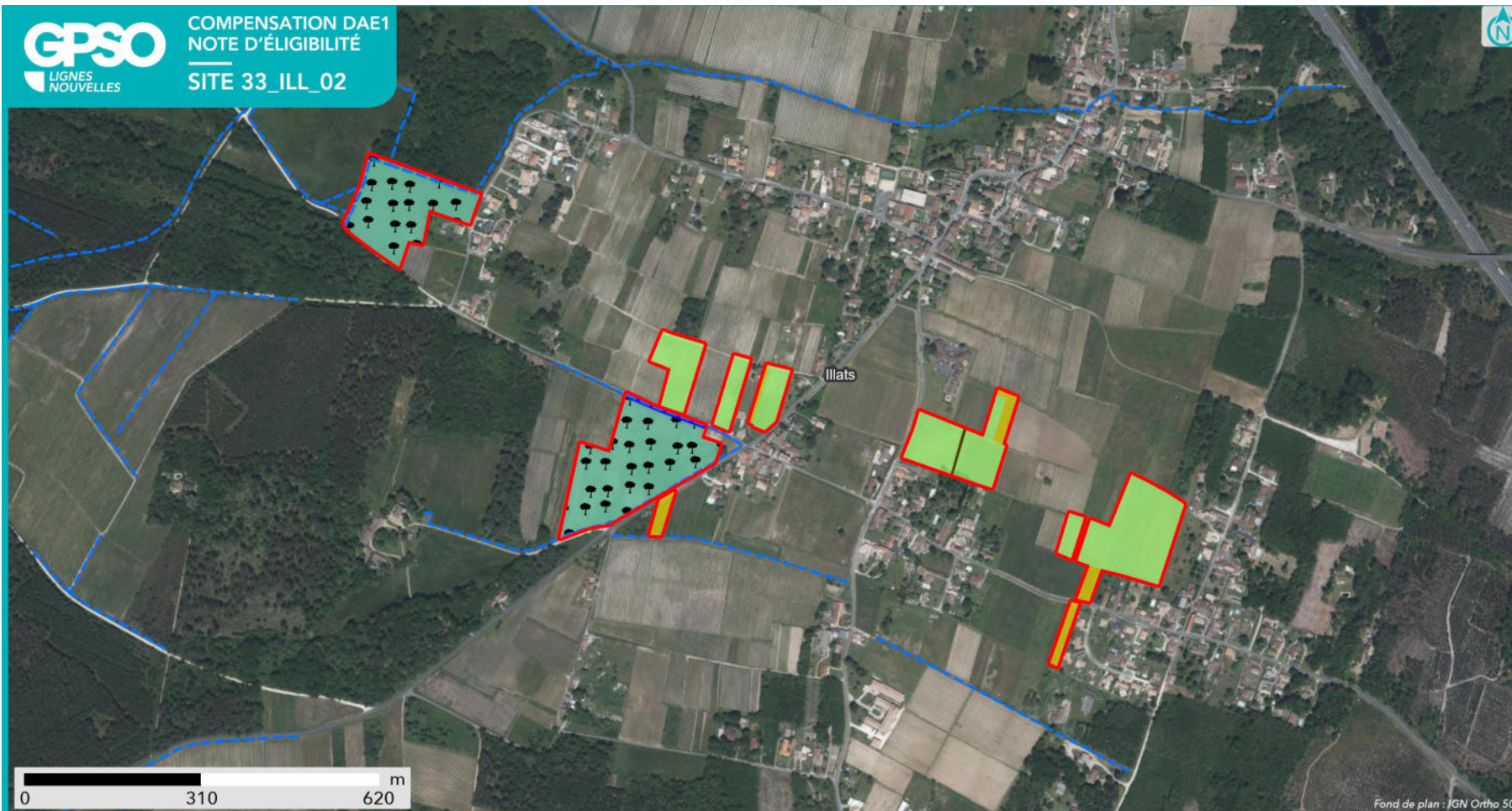
Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C021	C1.1a / C2.1d / C2.1f	Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres	Création et restauration de haies et alignements d'arbres diversifiés et continus propices à : - L'alimentation et le repos des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ; - L'alimentation, le transit et le repos de certaines espèces ubiquistes et de forêts alluviales ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux milieux semi-ouverts ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos des insectes saproxyliques ; - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'hibernation et le repos des amphibiens.	0.04
Calendrier de mise en œuvre		Juin à septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles		Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Vipère aspic		Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Chardonneret élégant, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Serin cini	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes	
Indicateurs de suivi		Nombre d'individus observés		Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi		Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation		Privilégier passage en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute ac-	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
		Transects de recherche de présence le long des haies		et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	tive	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C014	C3.2a	Gestion de la végétation par fauche extensive	Maintien des formations herbacées (prairies, pelouses, mégaphorbiaies) qui tendent à évoluer spontanément vers des milieux fermés (fourrés)	0.61
Calendrier de mise en œuvre		Pas de période spécifique		
Récurrence du suivi				

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles		Coronelle giron-dine, Lézard à deux raies, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	Damier de la Suc-cise	Mammifères - Cor-tège des espèces ubiquistes	Effraie des clo-chers, Oiseaux - Cortège des habi-tats ouverts, Oi-seaux - Cortège des habitats semi-ou-verts	Chiroptères - Cor-tège des espèces ubiquistes	
Indicateurs de suivi		Nombre d'indivi-dus observés	Surface des habi-tats favorables Typicité des habi-tats : abondance des plantes hôtes Nombre d'imagos observés			Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi		Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation en lisière de milieux semi-ouverts et boisés Transects de recherche de présence	Privilégier passage en mai et passage entre mi-juin et début-juillet Diagnostic d'habi-tat d'espèce (Car-tographie et rele-vés floristiques) Transects de recherche de présence			Privilégier passage de mai à sep-tembre Points fixes d'en-registrement Points d'écoute ac-tive	



### SYNTHÈSE DES MESURES COMPENSATOIRES

- Site
- Commune

- Réseau hydrographique
- Permanent
  - Intermittent

#### Mesure compensatoire

- Création de prairies par conversion de cultures ou friches
- Gestion de la végétation par fauche extensive
- Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres

- Création de milieux boisés naturels - Par conversion de milieux ouverts
- Restauration de mares, fossés et autre dépressions existantes



**Apurement de la dette au titre des espèces protégées**

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
Boisements	5.65	Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bouvreuil pivoine, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Grand Capricorne, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Pélophylax, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Serin cini, Triton marbré, Vipère aspic	122.82	5.08
Eaux stagnantes	0		0.12	0
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	0		9.46	0
Haies et alignements d'arbres	0.04	Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Serin cini, Vipère aspic	0.76	0.04
Landes basses et coupes forestières récentes	0		29.09	0
Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	5.46	Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Coronelle girondine, Damier de la Succise, Effraie des clochers, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	9.47	4.78
Milieux ouverts herbacés haut (>1m)	0.25	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Coronelle girondine, Lézard à deux raies, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	0.76	0.17
Roselières et phragmitaies	0		0.03	0
Végétation des berges et aquatiques (berges à pentes douces, milieux vaseux, dominées par des Jonc et/ou	0		0	0

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
Carex)				

**Site de compensation n°33\_ILL\_47**

**Localisation**

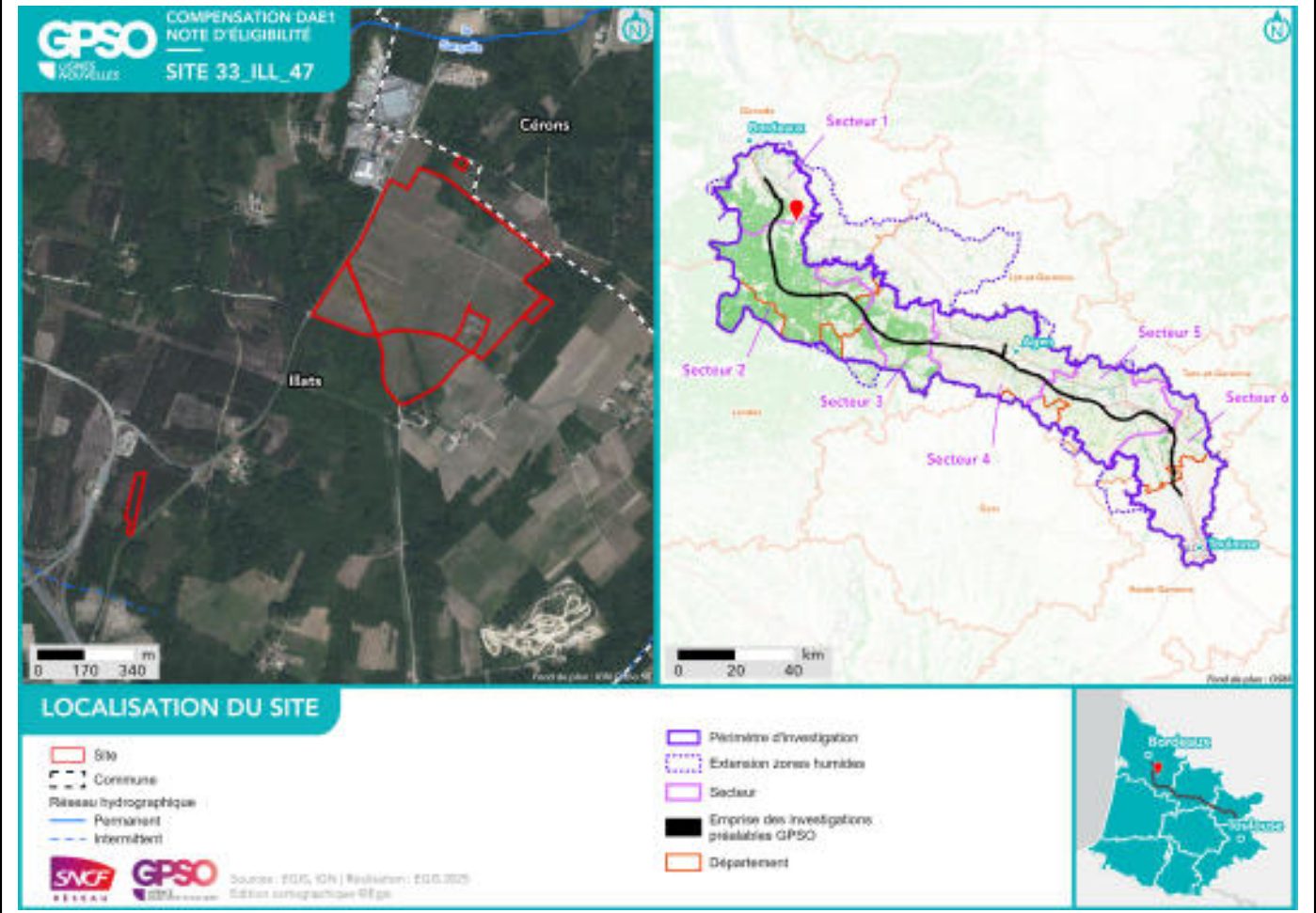
Région / Département / Commune(s) : Nouvelle-Aquitaine / Gironde / Illats

Parcelle(s) cadastrale(s) :

Parcelles Concer- nées <sup>1</sup>	Département	Commune	Code INSEE	Référence cadastrale		
				Préfixe	Section	Numéro
332050000B0201						
332050000A1089	Gironde	Illats	33205	000	0B	0201
332050000A1128	Gironde	Illats	33205	000	0A	1089
332050000A1131	Gironde	Illats	33205	000	0A	1128
332050000A1147	Gironde	Illats	33205	000	0A	1131
332050000A1146	Gironde	Illats	33205	000	0A	1147
332050000B0202	Gironde	Illats	33205	000	0A	1146
332050000B0205	Gironde	Illats	33205	000	0B	0202
332050000B0204	Gironde	Illats	33205	000	0B	0205
332050000B0426	Gironde	Illats	33205	000	0B	0204
332050000A1134	Gironde	Illats	33205	000	0B	0426
332050000A1141	Gironde	Illats	33205	000	0A	1134
332050000A1148	Gironde	Illats	33205	000	0A	1141
332050000B0203	Gironde	Illats	33205	000	0A	1148
332050000A1129	Gironde	Illats	33205	000	0B	0203
332050000A1137	Gironde	Illats	33205	000	0A	1129
332050000A1130	Gironde	Illats	33205	000	0A	1137
332050000A1126	Gironde	Illats	33205	000	0A	1130
332050000A1187	Gironde	Illats	33205	000	0A	1130
332050000A1142	Gironde	Illats	33205	000	0A	1126
332050000A1132	Gironde	Illats	33205	000	0A	1187
332050000A1127	Gironde	Illats	33205	000	0A	1142
332050000A1143	Gironde	Illats	33205	000	0A	1132
332050000A1133	Gironde	Illats	33205	000	0A	1127
332050000A1145	Gironde	Illats	33205	000	0A	1143
332050000A1136	Gironde	Illats	33205	000	0A	1133
332050000A1135	Gironde	Illats	33205	000	0A	1145
332050000A1144	Gironde	Illats	33205	000	0A	1136
						1135
						1144

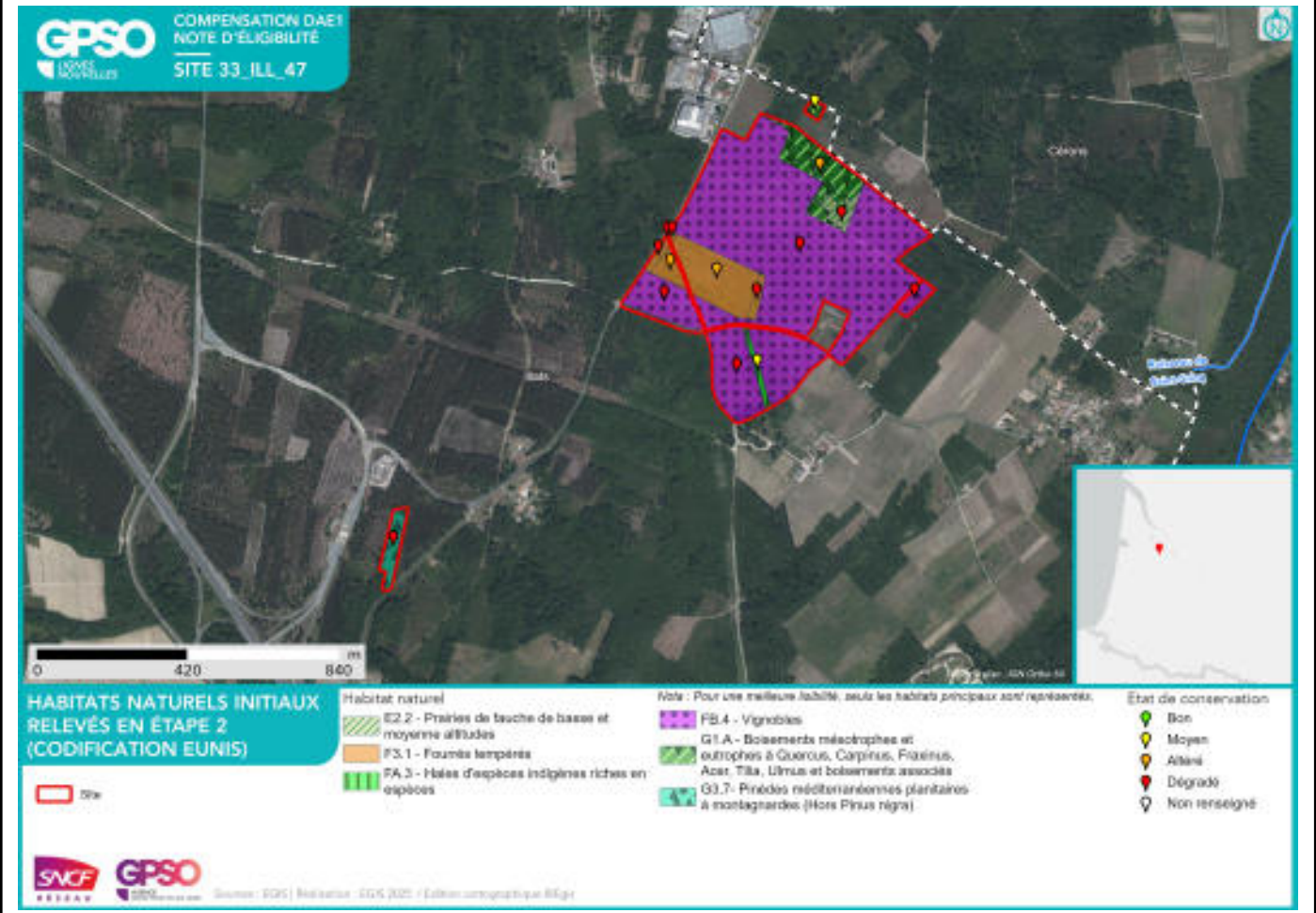
**Secteur de compensation : Secteur 1**

**Périmètre et localisation du site :**



## État initial du site de compensation

### Habitats naturels et état de conservation :



**Facteurs de dégradation :** EEE végétale, Drainage, Sol tassé,

### Superficies

Superficie totale du site : 39.17 ha

Superficie retenue et valorisée pour la compensation : 39.00 ha

– par habitat cible :

*Boisements naturels feuillus // 3.31 ha*

*Haies et alignements d'arbres - Haies arborées // 5.54 ha*

*Haies et alignements d'arbres // 0.50 ha*

*Landes basses (< 1m) // 29.10 ha*

*Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Pâturages mésophiles // 0.55 ha*

– en zone humide (ha) : 0 ha

### Espèces cibles

Le détail des espèces par cortèges est en Annexe

Habitat ciblé / Espèces / Cortèges concerné(s) :

*Boisements naturels feuillus : Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Coucou gris, Fauvette à tête noire, Lorient d'Europe, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mésange charbonnière, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pouillot véloce, Rougegorge familier*

*Haies et alignements d'arbres : Chevêche d'Athéna, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Épervier d'Europe, Faucon crécerelle, Verdier d'Europe*

*Haies et alignements d'arbres - Haies arborées : Chevêche d'Athéna, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Épervier d'Europe, Faucon crécerelle, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Verdier d'Europe*

*Landes basses (< 1m) : Alouette lulu, Hypolaïs polyglotte, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre*

*Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Pâturages mésophiles : Chevêche d'Athéna, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Épervier d'Europe, Faucon crécerelle, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts*

**Mesures de compensation**

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C014	C3.2a	Gestion de la végétation par fauche extensive	Maintien des formations herbacées (prairies, pelouses, mégaphorbiaies) qui tendent à évoluer spontanément vers des milieux fermés (fourrés)	3.62
Calendrier de mise en œuvre		Pas de période spécifique		
Récurrence du suivi				

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles		Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts			Alouette lulu, Hypolaïs polyglotte, Tarier pâtre		
Indicateurs de suivi		Nombre d'individus observés					
Modalités et durée de suivi		Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation en lisière de milieux semi-ouverts et boisés Transects de recherche de présence					

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C011	C1.1a / C3.1c	Création de prairies par conversion de cultures ou friches	Création de milieux ouverts diversifiés propices à : - L'alimentation, le transit, la reproduction et le repos des insectes de milieux ouverts humides ; - L'alimentation et le transit de certains mammifères de milieux humides - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des amphibiens ubiquistes (milieux humides) ; - Le développement de la flore de milieux ouverts.	25.48
Calendrier de mise en œuvre		Août et septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles		Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts			Alouette lulu, Hypolaïs polyglotte, Tarier pâtre		
Indicateurs de suivi		Nombre d'individus observés			Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs		
Modalités et durée de suivi		Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation en lisière de milieux semi-ouverts et boisés Transects de recherche de pré-			Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
		sence			Points d'observation		

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C033	C3.1b	Création d'îlots de sénescence	Création de vieux boisements non gérés, favorisant les espèces inféodées au bois mort et aux arbres sénescents, ces habitats favoriseront : - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers.	0.13
Calendrier de mise en œuvre		Pas de période spécifique		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles					Coucou gris, Fauvette à tête noire, Lorient d'Europe, Mésange charbonnière, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Pouillot véloce, Rougegorge familier	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés	
Indicateurs de suivi					Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi					Privilégier passage de mars à fin mai	Privilégier passage de mai à sep-	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
					(espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	tembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C013	C2.1e	Restauration de milieux ouverts mésophiles, thermophiles et humides (dont Landes à Molinie) à partir de milieux en fermeture	Création de milieux ouverts humides, propices à : - L'alimentation, le transit, la reproduction et le repos des insectes de milieux ouverts humides ; - L'alimentation et le transit de certains mammifères de milieux humides ; - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts humides ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts humides ; - L'alimentation et le transit des amphibiens ubiquistes ; - Le développement de la flore de milieux ouverts humides., Création de milieux ouverts mésophiles à thermophiles propices à : - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts ; - Le développement de la flore de milieux ouverts.	0.55
Calendrier de mise en œuvre		Elimination des arbres : septembre et octobre Fauches de restauration : avril à août		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles					Chevêche d'Athéna, Épervier d'Europe, Faucon crécelle, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes	
Indicateurs de suivi					Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Modalités et durée de suivi					Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C032	C2.1d / C2.1e	Restauration de milieux boisés naturels rivulaires et non rivulaires	<p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ;</li> <li>- L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ;</li> <li>- La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ;</li> <li>- L'alimentation et le transit des mammifères ;</li> <li>- Le développement de la flore de milieux forestiers.</li> </ul>	2.51
Calendrier de mise en œuvre		<p>Elimination des arbres : septembre à octobre            Fauche : avril à août            Plantation : novembre à mars</p>		
Récurrence du suivi		<p>Durée du suivi : 50 ans            Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.</p>		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles				Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Coucou gris, Fauvette à tête noire, Lorient d'Europe, Mésange charbonnière, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pouillot véloce, Rougegorge familier	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés	
Indicateurs de suivi				Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et				Privilégier passages au	Privilégier passage de	Privilégier passage	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
durée de suivi				printemps et en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C021	C1.1a / C2.1d / C2.1f	Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres	Création et restauration de haies et alignements d'arbres diversifiés et continus propices à : - L'alimentation et le repos des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ; - L'alimentation, le transit et le repos de certaines espèces ubiquistes et de forêts alluviales ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux milieux semi-ouverts ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos des insectes saproxyliques ; - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'hibernation et le repos des amphibiens.	6.04
Calendrier de mise en œuvre		Juin à septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

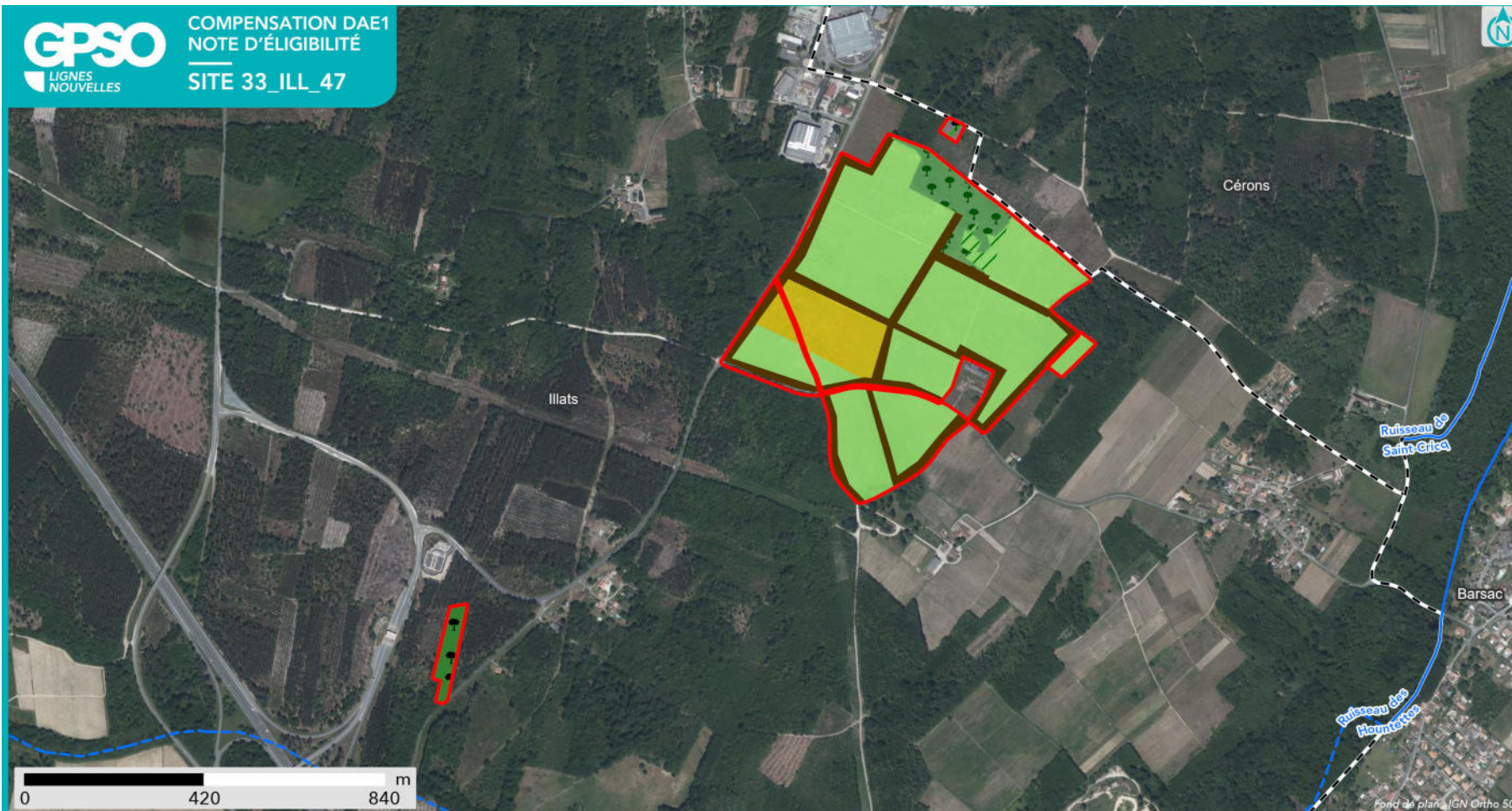
Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles					Chevêche d'Athéna, Épervier d'Europe, Faucon crécelle, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Verdier d'Europe	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes	
Indicateurs de suivi					Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi					Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute ac-	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
					diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	tive	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C031	C1.1a, C1.1a / C3.1c	Création de milieux boisés naturels	<p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et ainsi de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ;</li> <li>- L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ;</li> <li>- La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ;</li> <li>- L'alimentation et le transit des mammifères ;</li> <li>- Le développement de la flore de milieux forestiers.,</li> </ul> <p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ;</li> <li>- L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ;</li> <li>- La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ;</li> <li>- L'alimentation et le transit des mammifères ;</li> <li>- Le développement de la flore de milieux forestiers.</li> </ul>	0.67
Calendrier de mise en œuvre		<p>Elimination des arbres : septembre à octobre            Fauche : avril à août            Plantation : novembre à mars</p>		
Récurrence du suivi		<p>Durée du suivi : 50 ans            Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.</p>		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles					Coucou gris, Fauvette à tête noire, Lorient d'Europe, Mésange charbonnière, Oiseaux - Cortège des	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habi-	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
					habitats boisés, Pouillot véloce, Rougegorge familier	tats boisés	
Indicateurs de suivi					Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi					Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	



### SYNTHÈSE DES MESURES COMPENSATOIRES

- Site
- Commune

- Réseau hydrographique
- Permanent
  - Intermittent

#### Mesure compensatoire

- Création de prairies par conversion de cultures ou friches
- Restauration ou réhabilitation de prairies par réouverture des milieux - Milieux ouverts mésophiles à thermophiles
- Gestion de la végétation par fauche extensive

- Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres
- Création de milieux boisés naturels - Par conversion de pinède
- Restauration de milieux boisés rivulaires et non rivulaires
- Création d'îlots de sénescence



**Apurement de la dette au titre des espèces protégées**

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
Boisements	3.31	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Coucou gris, Fauvette à tête noire, Loriot d'Europe, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mésange charbonnière, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pouillot véloce, Rougegorge familier	122.82	3.85
Eaux stagnantes	0		0.12	0
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	0		9.46	0
Haies et alignements d'arbres	6.04	Chevêche d'Athéna, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Épervier d'Europe, Faucon crécerelle, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Verdier d'Europe	0.76	7.21
Landes basses et coupes forestières récentes	29.10	Alouette lulu, Hypolaïs polyglotte, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre	29.09	30.68
Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	0.55	Chevêche d'Athéna, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Épervier d'Europe, Faucon crécerelle, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts	9.47	0.52
Milieux ouverts herbacés haut (>1m)	0		0.76	0
Roselières et phragmitaies	0		0.03	0
Végétation des berges et aquatiques (berges à pentes douces, milieux vaseux, dominées par des Jonc et/ou Carex)	0		0	0

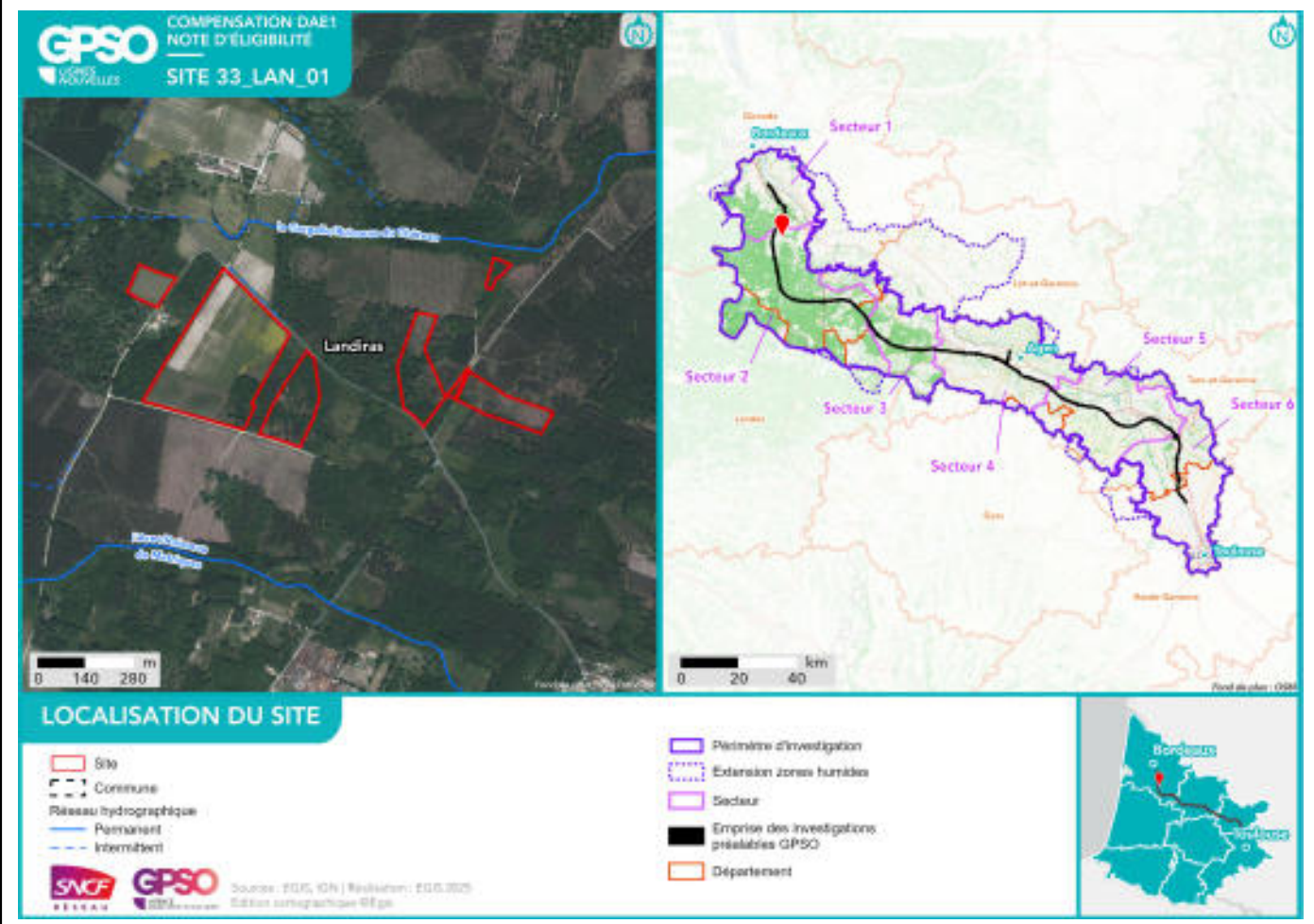
**Site de compensation n°33\_LAN\_01**

**Localisation**

Région / Département / Commune(s) : Nouvelle-Aquitaine / Gironde / Landiras  
Parcelle(s) cadastrale(s) :

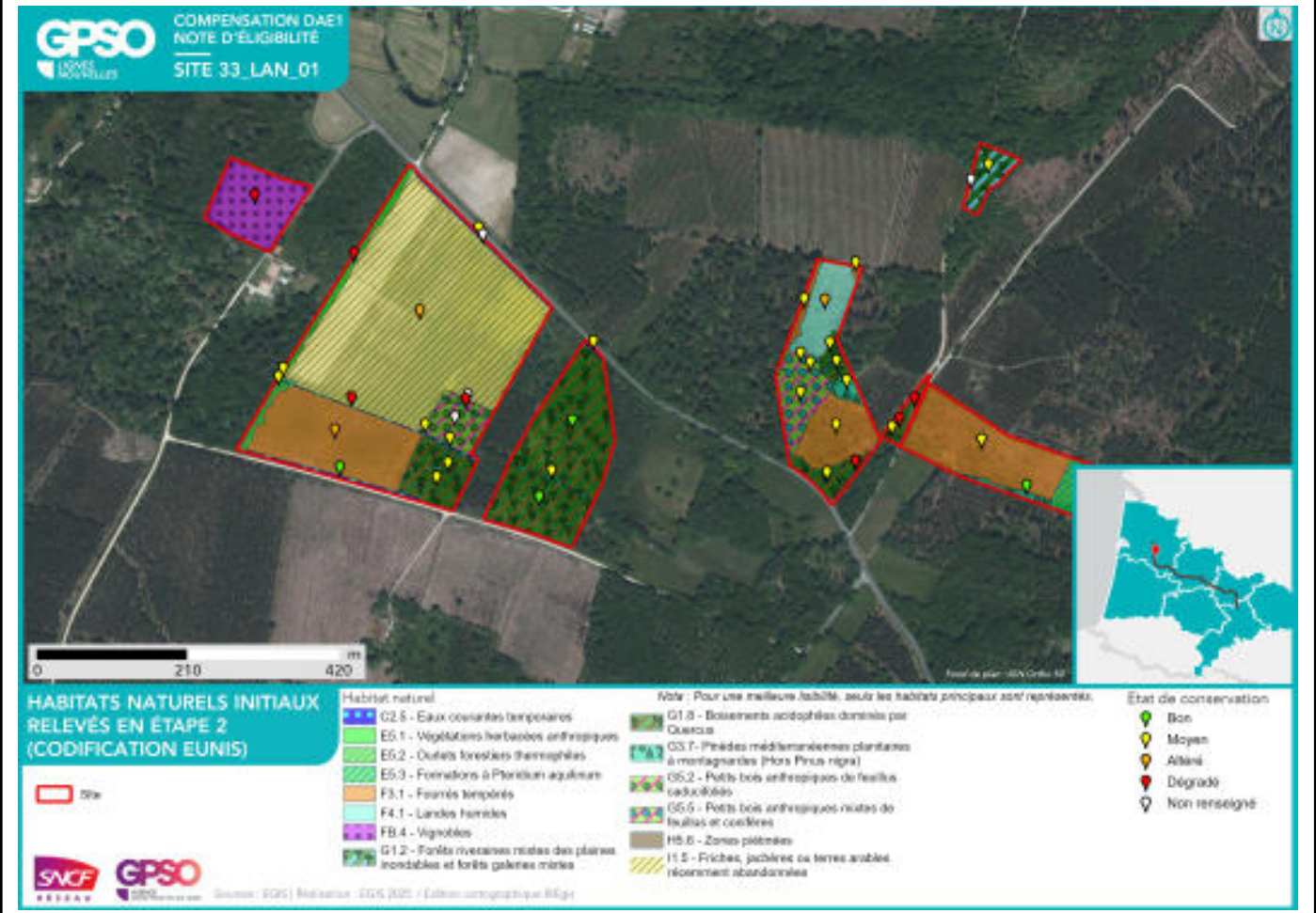
Parcelles Concer- nées <sup>1</sup>	Département	Commune	Code INSEE	Référence cadastrale		
				Préfixe	Section	Numéro
332250000010163	Gironde	Landiras	33225	000	I	163
332250000010158			33225	000	I	158
332250000C0965			33225	000	C	965
332250000C0356			33225	000	C	356
332250000C0318			33225	000	C	318
332250000C0564			33225	000	C	564
332250000C0964			33225	000	C	964
332250000010155			33225	000	I	155
332250000010157			33225	000	I	157
332250000010156			33225	000	I	156
332250000010056			33225	000	I	56
332250000010057			33225	000	I	57
332250000010154			33225	000	I	154

**Secteur de compensation : Secteur 2**  
**Périmètre et localisation du site :**



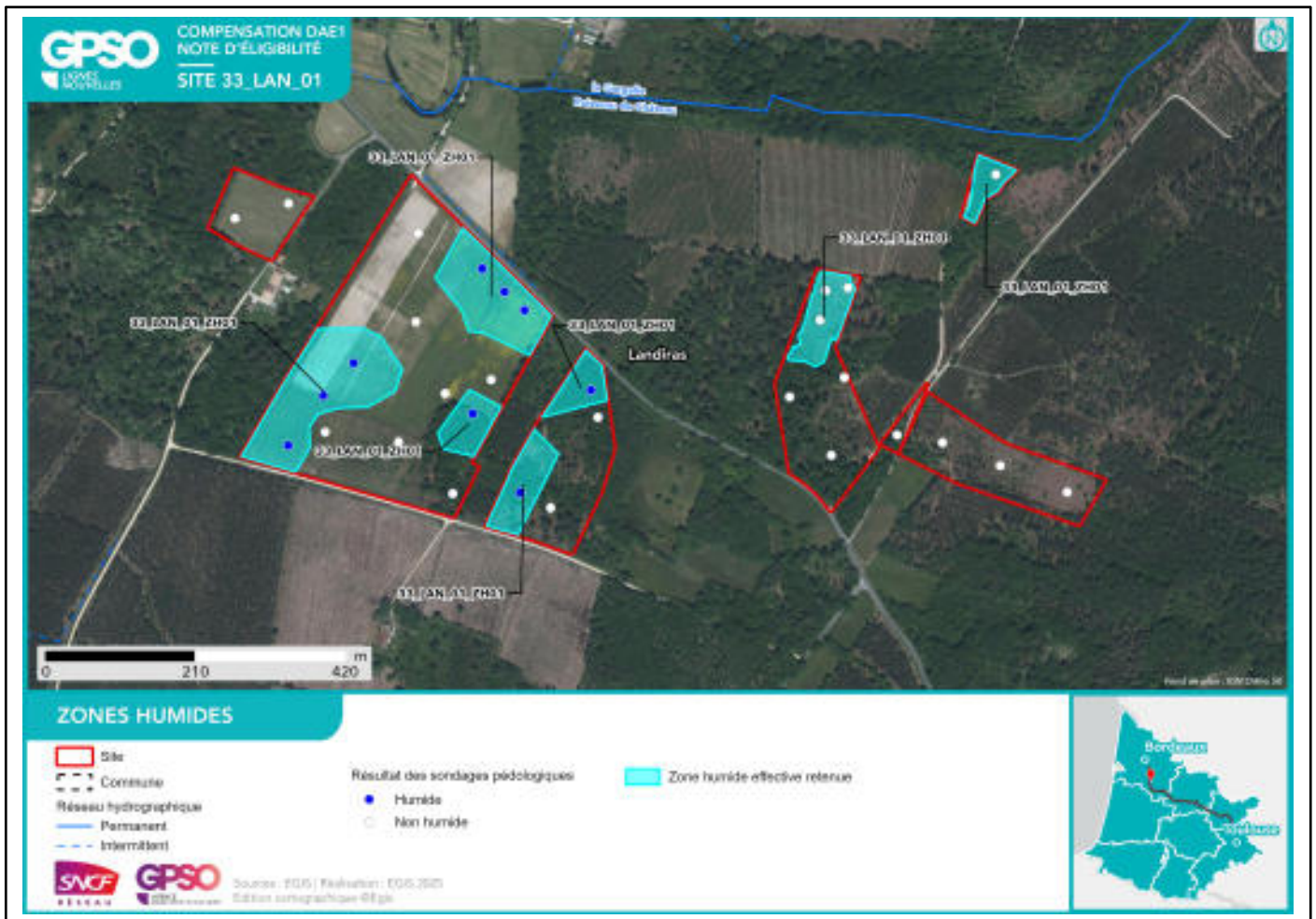
## État initial du site de compensation

### Habitats naturels et état de conservation :



### Délimitation des zones humides existantes :

Zone humide	Superficie (ha)	Critère végétation	Critère pédologique	Système hydrogéomorphologique				
				Alluvial	Riverain des étendues d'eau	Dépression	Sources et suintement	Plateau
33_LAN_01_ZH01	5.99	Oui	Oui					Ou i



**Facteurs de dégradation** : EEE végétale, Drainage, Fossés, Sol labouré, Dépôt de déchets, Piste DFCI, Zone coupe-feu, Pratiques motorisées,

## Superficies

Superficie totale du site : 19.88 ha

Superficie retenue et valorisée pour la compensation : 19.80 ha

– par habitat cible :

*Boisements naturels mixtes (conifères et feuillus) // 0.08 ha*

*Landes basses (< 1m) - Landes humides à *Molinia caerulea* // 0.68 ha*

*Boisements naturels feuillus // 6.64 ha*

*Milieus ouverts herbacés haut (>1m) // 0.12 ha*

*Boisements naturels feuillus - Aulnaies-frênaies alluviales // 0.28 ha*

*Milieus ouverts herbacés bas (<1m) // 0.21 ha*

*Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m) - Landes arbustives tempérées // 2.94 ha*

*Boisements naturels feuillus - Chênaies acidiphiles hydromorphes // 1.51 ha*

*Haies et alignements d'arbres // 0.10 ha*

*Végétation des berges et aquatiques (berges à pentes douces, milieux vaseux, dominées par des *Junc* et/ou *Carex*) // 0.02 ha*

*Milieus ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies humides mésotrophes à eutrophes // 7.04 ha*

*Eaux stagnantes à fonds naturels // 0.11 ha*

– en zone humide (ha) : 5.99 ha

## Espèces cibles

Le détail des espèces par cortèges est en Annexe

Habitat ciblé / Espèces / Cortèges concerné(s) :

*Boisements naturels feuillus : Accenteur mouchet, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Barbastelle d'Europe, Bihoreau gris, Bouvreuil pivoine, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Crapaud calamite, Gobemouche gris, Grand Capricorne, Grenouille agile, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pélodytes, Pic épeichette, Reptiles - Cortège des habitats aquatiques, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Serin cini, Tarier pâtre, Torcol fourmilier, Triton marbré, Verdier d'Europe, Vipère aspic*

*Boisements naturels feuillus - Aulnaies-frênaies alluviales : Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Gobemouche gris, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Pic épeichette, Triton marbré*

*Boisements naturels feuillus - Chênaies acidiphiles hydromorphes : Accenteur mouchet, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bouvreuil pivoine, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Crapaud calamite, Gobemouche gris, Grand Capricorne, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Pic épeichette, Torcol fourmilier, Triton marbré, Verdier d'Europe*

*Boisements naturels mixtes (conifères et feuillus) : Accenteur mouchet, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Crapaud calamite, Fauvette pitchou, Gobemouche gris, Grand Capricorne, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Pic épeichette, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Serin cini, Triton marbré, Verdier d'Europe, Vipère aspic*

*Eaux stagnantes à fonds naturels : Alyte accoucheur, Crapaud calamite, Grenouille agile, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Triton marbré*

*Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m) - Landes arbustives tempérées : Accenteur mouchet, Alouette lulu, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Bruant zizi, Chardonneret élégant, Couleuvre verte et jaune, Crapaud calamite, Engoulevent d'Europe, Fauvette grisette, Fauvette pitchou, Grenouille agile, Hypolaïs polyglotte, Lézard à deux raies, Linotte mélodieuse, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pélophylax, Rainette méridionale, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre, Triton marbré, Vipère aspic*

*Haies et alignements d'arbres : Accenteur mouchet, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Gobemouche gris, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pic épeichette, Pipit des arbres, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Serin cini, Torcol fourmilier, Verdier d'Europe, Vipère aspic*

*Landes basses (< 1m) - Landes humides à *Molinia caerulea* : Crapaud calamite, *Drosera intermedia*\*, Fadet des Laïches, Fauvette pitchou, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Pipit des arbres, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre, Vipère aspic*

*Milieux ouverts herbacés bas (<1m) : Coronelle girondine, Couleuvre vipérine, Damier de la Succise, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts*

*Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies humides mésotrophes à eutrophes : Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Crapaud calamite, Cuivré des marais, Damier de la Succise, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts*

*Milieux ouverts herbacés haut (>1m) : Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Coronelle girondine, Lézard à deux raies, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts*

*Végétation des berges et aquatiques (berges à pentes douces, milieux vaseux, dominées par des *Jonc* et/ou *Carex*) : Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Bihoreau gris, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Crapaud calamite, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Pélophylax*

**Mesures de compensation**

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C021	C1.1a / C2.1d / C2.1f	Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres	Création et restauration de haies et alignements d'arbres diversifiés et continus propices à : - L'alimentation et le repos des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ; - L'alimentation, le transit et le repos de certaines espèces ubiquistes et de forêts alluviales ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux milieux semi-ouverts ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos des insectes saproxyliques ; - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'hibernation et le repos des amphibiens.	0.10
Calendrier de mise en œuvre		Juin à septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles		Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Vipère aspic		Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Accenteur mouchet, Chardonneret élégant, Gobemouche gris, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pic épeichette, Pipit des arbres, Serin cini, Torcol fourmilier, Verdier d'Europe	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés	
Indicateurs de suivi		Nombre d'individus observés		Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi		Passages diurnes, privilégier entre		Privilégier passage en septembre	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces	Privilégier passage de mai à septembre	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
		avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence le long des haies		Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C032	C2.1d / C2.1e	Restauration de milieux boisés naturels rivulaires et non rivulaires	<p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ;</li> <li>- L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ;</li> <li>- La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ;</li> <li>- L'alimentation et le transit des mammifères ;</li> <li>- Le développement de la flore de milieux forestiers.</li> </ul>	0.49
Calendrier de mise en œuvre		<p>Elimination des arbres : septembre à octobre            Fauche : avril à août            Plantation : novembre à mars</p>		
Récurrence du suivi		<p>Durée du suivi : 50 ans            Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.</p>		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Triton marbré	Reptiles - Cortège des habitats aquatiques, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Accenteur mouchet, Bouvreuil pivoine, Chardonneret élégant, Gobemouche gris, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Pic épeichette, Serin cini, Torcol fourmilier, Verdier d'Europe	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier	Passages diurnes, privilégier entre	Privilégier passage entre juin et juillet	Privilégier passages au printemps et en	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces	Privilégier passage de mai à sep-	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
	entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence	Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)	septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	tembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C033	C3.1b	Création d'îlots de sénescence	Création de vieux boisements non gérés, favorisant les espèces inféodées au bois mort et aux arbres sénescents, ces habitats favoriseront : - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers.	4.86
Calendrier de mise en œuvre		Pas de période spécifique		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Crapaud calamite, Grenouille agile, Triton marbré	Reptiles - Cortège des habitats aquatiques, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Vipère aspic	Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Accenteur mouchet, Bouvreuil pivoine, Char-donneret élégant, Fauvette pitchou, Gobe-mouche gris, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Pic épeichette, Serin cini, Tarier pâtre, Torcol fourmilier, Verdier d'Europe	Barbastelle d'Europe, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier	Passages diurnes, privilégier entre	Privilégier passage entre juin et juillet	Privilégier passages au printemps et en	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces	Privilégier passage de mai à sep-	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
	entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence	Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)	septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	tembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C013	C2.1e	Restauration de milieux ouverts mésophiles, thermophiles et humides (dont Landes à Molinie) à partir de milieux en fermeture	Création de milieux ouverts humides, propices à : - L'alimentation, le transit, la reproduction et le repos des insectes de milieux ouverts humides ; - L'alimentation et le transit de certains mammifères de milieux humides ; - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts humides ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts humides ; - L'alimentation et le transit des amphibiens ubiquistes ; - Le développement de la flore de milieux ouverts humides., Création de milieux ouverts mésophiles à thermophiles propices à : - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts ; - Le développement de la flore de milieux ouverts.	0.68
Calendrier de mise en œuvre		Elimination des arbres : septembre et octobre Fauches de restauration : avril à août		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Crapaud calamite	Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Vipère aspic	Fadet des Laïches		Fauvette pitchou, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Pipit des arbres, Tarier pâtre		Drosera intermedia*
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Surface des habitats favorables Typicité des habitats : abondance des plantes hôtes Nombre d'imagos observés		Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs		Surface des habitats favorables Nombre de pieds ou surface des stations
Modalités et	Passages nocturnes	Passages diurnes,	Privilégier passage		Privilégier passage de		Passages définis se-

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
durée de suivi	turnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation en lisière de milieux semi-ouverts et boisés Transects de recherche de présence	en mai et passage entre mi-juin et début-juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Transects de recherche de présence		mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation		lon les ciblage du plan de gestion Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Mai à septembre (selon les espèces concernées)

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C031	C1.1a, C1.1a / C3.1c	Création de milieux boisés naturels	<p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et ainsi de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ;</li> <li>- L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ;</li> <li>- La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ;</li> <li>- L'alimentation et le transit des mammifères ;</li> <li>- Le développement de la flore de milieux forestiers.,</li> </ul> <p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ;</li> <li>- L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ;</li> <li>- La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ;</li> <li>- L'alimentation et le transit des mammifères ;</li> <li>- Le développement de la flore de milieux forestiers.</li> </ul>	3.16
Calendrier de mise en œuvre		<p>Elimination des arbres : septembre à octobre  Fauche : avril à août  Plantation : novembre à mars</p>		
Récurrence du suivi		<p>Durée du suivi : 50 ans  Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.</p>		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cor-	Reptiles - Cortège des habitats aqua-	Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces	Accenteur mou- chet, Bouvreuil pi-	Chiroptères - Cortège des espèces	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
	tège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Crapaud calamite, Pélophylax, Triton marbré	tiques, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Vipère aspic		ubiquistes	voine, Chardonnet élégant, Gobe-mouche gris, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pic épeichette, Serin cini, Tarier pâtre, Torcol fourmilier, Verdier d'Europe	ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés, Surface des habitats favorables Typicité des habitats : abondance des plantes hôtes Nombre d'imagos observés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence	Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes	Privilégier passages au printemps et en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dis-	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
			favorables)	positif attractif	Points d'observation		

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C011	C1.1a / C3.1c	Création de prairies par conversion de cultures ou friches	Création de milieux ouverts diversifiés propices à : - L'alimentation, le transit, la reproduction et le repos des insectes de milieux ouverts humides ; - L'alimentation et le transit de certains mammifères de milieux humides - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des amphibiens ubiquistes (milieux humides) ; - Le développement de la flore de milieux ouverts.	7.04
Calendrier de mise en œuvre		Août et septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Crapaud calamite	Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	Cuivré des marais, Damier de la Succise		Cisticole des joncs, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts		
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Surface des habitats favorables Typicité des habitats : abondance des plantes hôtes Nombre d'imagos observés		Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs		
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation en lisière de milieux semi-ou-	Privilégier passage en mai et passage entre mi-juin et début-juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et rele-		Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée)		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
		verts et boisés Transects de recherche de présence	vés floristiques) Transects de recherche de présence		Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation		

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C042	C2.2a / C2.1e	Restauration de mares, fossés et autres dépressions existantes	<p>Améliorer et pérenniser les habitats en faveur du cortège des milieux aquatiques vivant en eau stagnante tout en fortifiant la trame verte et bleue locale dans un objectif de continuité écologique.</p> <p>Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'alimentation, le repos et la reproduction des amphibiens ;</li> <li>- L'alimentation de certaines espèces de reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ;</li> <li>- L'alimentation et la reproduction des odonates ;</li> <li>- Le développement de la flore des milieux aquatiques et berges périodiquement inondées.</li> </ul>	0.14
Calendrier de mise en œuvre		Novembre à février		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 20 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Crapaud calamite, Grenouille agile, Pélophilax, Triton marbré	Couleuvre vipérine, Reptiles - Cortège des habitats aquatiques			Bihoreau gris, Oiseaux - Cortège des habitats humides	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes	
Indicateurs de suivi	Nombre de points d'eau occupés Nombre d'individus contactés Nombre de pontes	Nombre d'individus observés			Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril,	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre			Privilégier passage de mars à fin mai (espèces ni-	Privilégier passage de mai à septembre	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
	et en septembre Points d'écoute et observation directe	Recherche de présence			cheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'observation	Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C052	C2.1d	Restauration de bandes enherbées, d'îlots naturels et de lisières étagées	Diversification et densification des espaces interstitiels ou isolés enherbés au sein de milieux agricoles afin de favoriser le développement de la biodiversité (refuges, source de nourriture) et la connectivité entre les milieux naturels. Ces habitats pourront participer à : - L'alimentation et le repos de certaines espèces d'oiseaux des milieux semi-ouverts ; - L'alimentation, le repos et le transit de certaines espèces de mammifères ubiquistes et de milieux humides ; - L'alimentation, repos, la reproduction et le transit des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ; - L'alimentation et la reproduction de certains insectes de milieux humides ; - Au développement de la flore des milieux ouverts et milieux semi-ouverts.	0.10
Calendrier de mise en œuvre		Juillet à septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

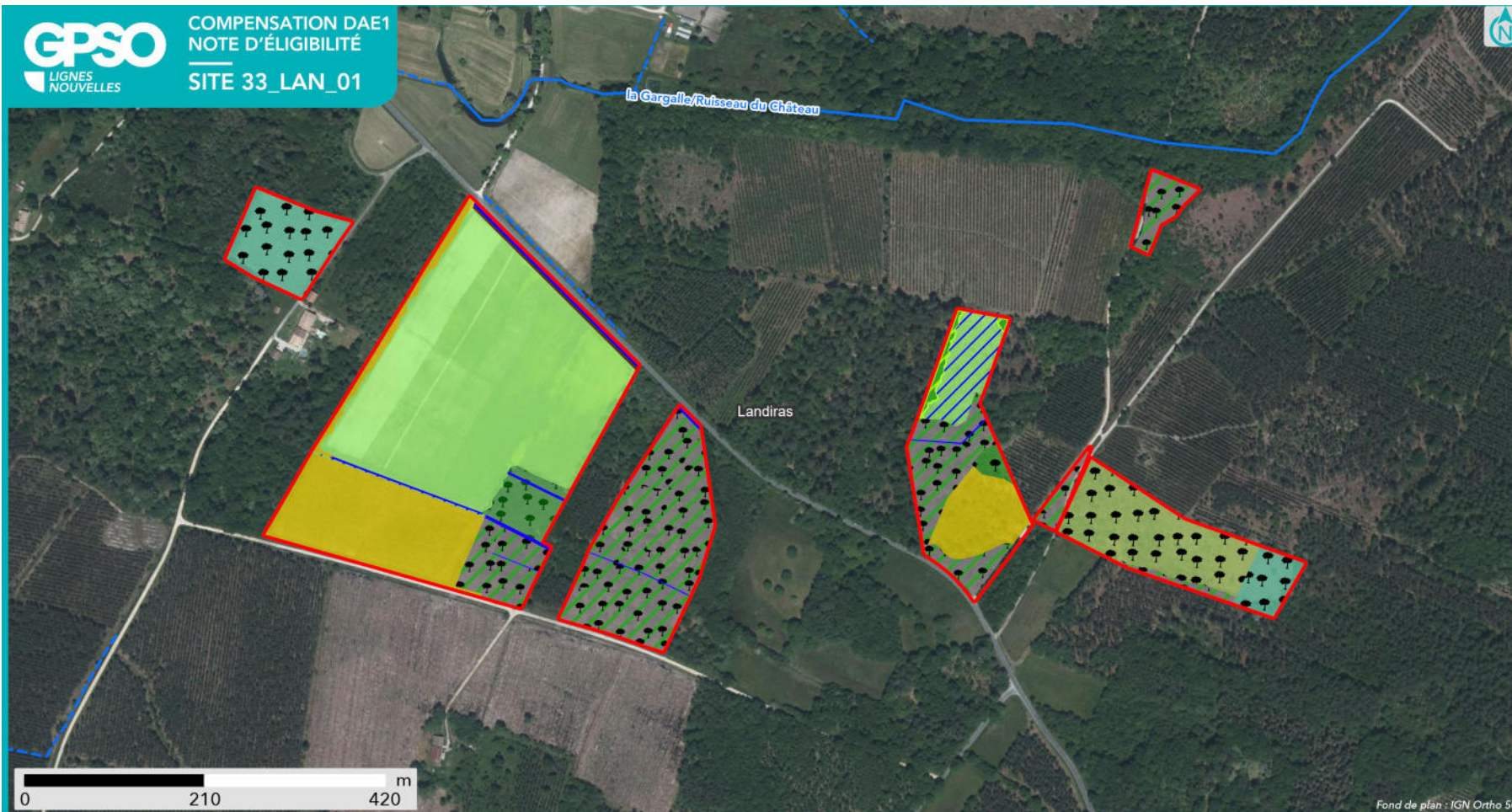
Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Crapaud calamite, Grenouille agile, Pélodyxide, Rainette méridionale, Triton marbré	Couleuvre verte et jaune, Lézard à deux raies, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Vipère aspic		Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Accenteur mouchet, Alouette lulu, Bruant zizi, Chardonneret élégant, Engoulevent d'Europe, Fauvette grisette, Fauvette pitchou, Hypolaïs polyglotte, Linotte mélodieuse, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre		
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés		Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs		
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril,	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre		Privilégier passages au printemps et en septembre	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
	et en septembre Points d'écoute et observation directe	Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence		Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'observation		

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C014	C3.2a	Gestion de la végétation par fauche extensive	Maintien des formations herbacées (prairies, pelouses, mégaphorbiaies) qui tendent à évoluer spontanément vers des milieux fermés (fourrés)	3.22
Calendrier de mise en œuvre		Pas de période spécifique		
Récurrence du suivi				

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Crapaud calamite, Grenouille agile, Pélodytes, Rainette méridionale, Triton marbré	Coronelle giron-dine, Couleuvre verte et jaune, Couleuvre vipérine, Lézard à deux raies, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Vipère aspic	Damier de la Succise	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Accenteur mou-chet, Alouette lulu, Bruant zizi, Char-donneret élégant, Engoulevent d'Eu-rope, Fauvette gri-sette, Fauvette pit-chou, Hypolaïs polyglotte, Linotte mélodieuse, Oi-seaux - Cortège des habitats semi-ou-verts, Tarier pâtre	Chiroptères - Cor-tège des espèces ubiquistes	
Indicateurs de suivi	Nombre de chan-teurs Nombre d'indivi-dus contactés	Nombre d'indivi-dus observés	Surface des habi-tats favorables Typicité des habi-tats : abondance des plantes hôtes Nombre d'imagos observés			Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages noc-turnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation en lisière de milieux semi-ou-verts et boisés	Privilégier passage en mai et passage entre mi-juin et dé-but-juillet Diagnostic d'habi-tat d'espèce (Car-tographie et rele-vés floristiques)			Privilégier passage de mai à sep-tembre Points fixes d'en-registrement Points d'écoute ac-tive	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
		Transects de recherche de présence	Transects de recherche de présence				



### SYNTHÈSE DES MESURES COMPENSATOIRES

- Site
- Commune

- Réseau hydrographique
- Permanent
  - Intermittent

#### Mesure compensatoire

- Création de prairies par conversion de cultures ou friches
- Restauration ou réhabilitation de prairies par réouverture des milieux - Milieux ouverts humides (dont landes à Molinie bleue)
- Gestion de la végétation par fauche extensive
- Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres
- Création de milieux boisés naturels - Par conversion de pinède

- Création de milieux boisés naturels - Par conversion de milieux semi-ouverts
- Création de milieux boisés naturels - Par conversion de milieux ouverts
- Restauration de milieux boisés rivulaires et non rivulaires
- Création d'îlots de sénescence
- Restauration de mares, fossés et autre dépressions existantes
- Restauration de bandes enherbées, d'îlots naturels et de lisières étagées



**Apurement de la dette au titre des espèces protégées**

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
Boisements	8.51	Accenteur mouchet, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Barbastelle d'Europe, Bihoreau gris, Bouvreuil pivoine, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Crapaud calamite, Fauvette pitchou, Gobe-mouche gris, Grand Capricorne, Grenouille agile, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pélophylax, Pic épeichette, Reptiles - Cortège des habitats aquatiques, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Serin cini, Tarier pâtre, Torcol fourmilier, Triton marbré, Verdier d'Europe, Vipère aspic	241.54	9.43
Eaux stagnantes	0.11	Alyte accoucheur, Crapaud calamite, Grenouille agile, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Triton marbré	0	0.06
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	2.94	Accenteur mouchet, Alouette lulu, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Bruant zizi, Chardonneret élégant, Couleuvre verte et jaune, Crapaud calamite, Engoulevent d'Europe, Fauvette grisette, Fauvette pitchou, Grenouille agile, Hypolaïs polyglotte, Lézard à deux raies, Linotte mélodieuse, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pélophylax, Rainette méridionale, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre, Triton marbré, Vipère aspic	4.25	2.62
Haies et alignements d'arbres	0.10	Accenteur mouchet, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Gobe-mouche gris, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pic épeichette, Pipit des arbres, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Serin cini, Torcol fourmilier, Verdier d'Europe, Vipère aspic	1.13	0.11
Landes basses et coupes forestières récentes	0.68	Crapaud calamite, Drosera intermedia*, Fadet des Laïches, Fauvette pitchou, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Pipit des arbres, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre, Vipère aspic	48.47	0.86

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
Milieus ouverts herbacés bas (<1m)	7.25	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Coronelle girondine, Couleuvre vipérine, Crapaud calamite, Cuivré des marais, Damier de la Succise, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	4.33	6.48
Milieus ouverts herbacés haut (>1m)	0.12	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Coronelle girondine, Lézard à deux raies, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	11.10	0.10
Roselières et phragmitaies	0		0	0
Végétation des berges et aquatiques (berges à pentes douces, milieux vaseux, dominées par des Jonc et/ou Carex)	0.02	Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Bihoreau gris, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Crapaud calamite, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Pélodytes	0.01	0.04

## Apurement de la dette au titre des zones humides

### Gains écologiques du projet de compensation :

Bassin versant	Rappel dette sur le bassin versant (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le bassin versant (UC)
Ciron	144.00	5.99
Système hydrogéomorphologique		
de type alluvial	3	
de type plateau	80,46	5,99
non définis	60,62	

### Fonctionnalités et suivi de l'efficacité des mesures:

#### Niveaux de fonctionnalités :

1- Mauvais	La ZHE ne remplit pas la plupart des sous-fonctionnalités en raison de ses caractéristiques intrinsèques (fossés denses, faible part de couvert végétal permanent, cultures anthropiques, etc.)
2 - Moyen à mauvais	La ZHE ne remplit que quelques sous-fonctionnalités de manière peu efficaces.
3 - Moyen	La ZHE remplit bien certaines sous-fonctionnalités mais les autres sont insuffisantes pour obtenir une bonne fonctionnalité.
4 - Moyen à satisfaisant	La ZHE remplit la plupart des sous-fonctionnalités mais un élément perturbe son bon fonctionnement.
5 - Satisfaisant	La ZHE remplit toutes ses sous-fonctionnalités de manière relativement optimales.

33_LAN_01_ZH0 1	Fonctions hydrologiques	Fonctions biogéochimiques	Fonctions biologiques
Niveau de fonctionnalité	<i>Etat initial</i>	<i>Etat initial</i>	<i>Etat initial</i>
	<i>Etat ciblé</i>	<i>Etat ciblé</i>	<i>Etat ciblé</i>
Synthèse	Une intervention sur les drains souterrains potentiels, les fossés et les rigoles, avec leur enherbement, permettra une meilleure stagnation d'eau sur le site	La libre évolution (ou non intervention) sur le boisement favorisera la séquestration du carbone La conversion des pratiques agricoles vers des milieux prairiaux favorisera un gain biogéochimique. Par ailleurs, la décompaction du sol améliorera la texture de celui-ci	Les boisements naturels déjà existants seront conservés et en libre évolution. La plantation d'un corridor boisé/arbustif améliorera la connexion des habitats dans le paysage Un paillage pourra s'avérer nécessaire pour assurer la bonne reprise des jeunes arbres la première année de leur plantation Un ensemencement d'espèces de milieu prairial humide permettra la conversion des milieux agricoles vers un espace plus favorable à la faune. Un mode de gestion extensif conservera les actions d'impulsion plus favorables à la biodiversité. La lande à Molinie sera laissée

33_LAN_01_ZH0 1	Fonctions hydrologiques	Fonctions biogéochimiques	Fonctions biologiques
			en libre évolution, avec éventuellement un débroussaillage pour éviter sa fermeture
Indicateurs de suivi de l'efficacité des mesures	Suivis pédologiques Suivis piézométriques	Suivis de recouvrement des strates herbacées et arbustives Caractérisation de l'habitat Suivi de la composition végétale (qualitative et quantitative) Suivis pédologiques	Caractérisation de l'habitat Suivi de la composition végétale (qualitative et quantitative) Suivi de la colonisation par la faune Suivis de recouvrement des strates herbacées et arbustives Suivi du développement d'espèces exotiques envahissantes

Localisation

Région / Département / Commune(s) : Nouvelle-Aquitaine / Gironde / Illats, Landiras  
Parcelle(s) cadastrale(s) :

Parcelles Concer- nées <sup>1</sup>	Département	Commune	Code INSEE	Référence cadastrale		
				Préfixe	Section	Numéro
332050000D0084	Gironde	Illats	33205	000	D	84
332050000D0088	Gironde	Illats	33205	000	D	88
332050000D2061	Gironde	Illats	33205	000	D	2061
332250000E0206	Gironde	Landiras	33225	000	E	206
332250000D2314	Gironde	Landiras	33225	000	D	2314
332250000E0208	Gironde	Landiras	33225	000	E	208
332250000E0203	Gironde	Landiras	33225	000	E	203
332050000D2281	Gironde	Illats	33205	000	D	2281
332250000E0220	Gironde	Landiras	33225	000	E	220
332050000D1110	Gironde	Illats	33205	000	D	1110
332250000D1784	Gironde	Landiras	33225	000	D	1784
332250000E0224	Gironde	Landiras	33225	000	E	224
332250000E1207	Gironde	Landiras	33225	000	E	1207
332250000D0224	Gironde	Landiras	33225	000	D	224
332050000D1123	Gironde	Illats	33205	000	D	1123
332250000E1515	Gironde	Landiras	33225	000	E	1515
332050000D0100	Gironde	Illats	33205	000	D	100
332050000D0109	Gironde	Landiras	33225	000	D	109
332250000E0201	Gironde	Landiras	33225	000	E	201
332250000D2303	Gironde	Landiras	33225	000	D	2303
332050000D2197	Gironde	Illats	33205	000	D	2197
332250000D1116	Gironde	Illats	33205	000	D	1116
332050000D2366	Gironde	Illats	33205	000	D	2366
332050000D0087	Gironde	Illats	33205	000	D	87
332050000D1124	Gironde	Landiras	33225	000	D	1124
332250000E1202	Gironde	Landiras	33225	000	E	1202
332250000E0209	Gironde	Landiras	33225	000	E	209
332050000D1135	Gironde	Illats	33205	000	D	1135
332250000D2309	Gironde	Landiras	33225	000	D	2309
332250000E1202	Gironde	Landiras	33225	000	E	112
332050000D1108	Gironde	Landiras	33225	000	D	1120
332250000D2309	Gironde	Landiras	33225	000	D	219
332250000D0112	Gironde	Illats	33205	000	D	1108
332250000E1220	Gironde	Landiras	33225	000	E	1149
332250000D0219	Gironde	Landiras	33225	000	D	1219
332050000D1108	Gironde	Landiras	33225	000	D	223
332050000D1149	Gironde	Illats	33205	000	D	2190
332250000E1219	Gironde	Landiras	33225	000	E	2365
332250000D0223	Gironde	Landiras	33225	000	D	1520
332050000D2190	Gironde	Illats	33205	000	D	2193
332050000D2365	Gironde	Landiras	33225	000	D	1205
332250000E1520	Gironde	Landiras	33225	000	E	80
332050000D2193	Gironde	Landiras	33225	000	D	203
332250000E1205	Gironde	Landiras	33225	000	D	202
332050000D0080	Gironde	Landiras	33225	000	D	2313
332250000D0203	Gironde	Illats	33205	000	D	91
332250000D0202	Gironde	Illats	33205	000	D	1114
332250000D2313	Gironde	Landiras	33225	000	D	2280
332050000D0091	Gironde	Landiras	33225	000	D	204
332050000D1114	Gironde	Illats	33205	000	D	1111
332050000D2280	Gironde	Landiras	33225	000	D	2311
332250000E0204	Gironde	Landiras	33225	000	E	1509
332050000D1111	Gironde	Illats	33205	000	D	1119
332250000D2311	Gironde	Landiras	33225	000	D	1511
332250000E1509	Gironde	Landiras	33225	000	E	232
332050000D1119	Gironde	Landiras	33225	000	D	1203
332250000E1511	Gironde	Illats	33205	000	D	1109
332250000D0232	Gironde	Landiras	33225	000	D	1144
332250000E1203	Gironde	Landiras	33225	000	E	1122
332050000D1109	Gironde	Landiras	33225	000	D	1118
332250000D1144	Gironde	Landiras	33225	000	D	2191
332050000D1122	Gironde	Landiras	33225	000	D	2307
332050000D1118	Gironde	Landiras	33225	000	E	1204
332050000D2191	Gironde	Landiras	33225	000	D	1125
332250000D2307	Gironde	Landiras	33225	000	D	98
332250000E1204	Gironde	Landiras	33225	000	E	219
332050000D1125	Gironde	Landiras	33225	000	D	1139
332050000D1125	Gironde	Landiras	33225	000	E	222
332050000D1125	Gironde	Landiras	33225	000	D	2195
332050000D1125	Gironde	Landiras	33225	000	E	216
332050000D1125	Gironde	Landiras	33225	000	D	2624
332050000D1125	Gironde	Landiras	33225	000	D	2619
332050000D1125	Gironde	Landiras	33225	000	E	207

				Référence cadastrale		
332050000D0098						
332250000E0219						
332050000D1139						
332250000E0222						
332050000D2195						
332250000E0216						
332050000D2624						
332050000D2619						
332250000E0207	Gironde	Landiras	33225	000	E	210
332250000E0210	Gironde	Landiras	33225	000	E	226
332250000E0226	Gironde	Illats	33205	000	D	85
332050000D0085	Gironde	Landiras	33225	000	D	204
332250000D0204	Gironde	Landiras	33225	000	E	202
332250000E0202	Gironde	Illats	33205	000	D	1143
332050000D1143	Gironde	Illats	33205	000	D	1117
332050000D1117	Gironde	Landiras	33225	000	E	228
332250000E0228	Gironde	Illats	33205	000	D	102
332050000D0102	Gironde	Illats	33205	000	D	2628
332050000D2628	Gironde	Landiras	33225	000	D	113
332250000D0113	Gironde	Illats	33205	000	D	2360
332050000D2360	Gironde	Illats	33205	000	D	2622
332250000D0113	Gironde	Illats	33205	000	D	1113
332050000D2622	Gironde	Illats	33205	000	D	2194
332050000D1113	Gironde	Illats	33205	000	D	79
332050000D2194	Gironde	Landiras	33225	000	E	1201
332050000D0079	Gironde	Landiras	33225	000	D	1791
332250000E1201	Gironde	Illats	33205	000	D	1
332250000D1791	Gironde	Landiras	33225	000	D	1789
332050000D0001	Gironde	Illats	33205	000	D	1148
332250000D1789	Gironde	Landiras	33225	000	D	1795
332050000D1148	Gironde	Landiras	33225	000	E	1517
332250000D1795	Gironde	Landiras	33225	000	D	1794
332250000E1517	Gironde	Landiras	33225	000	E	1200
332050000D1200	Gironde	Illats	33205	000	D	1200
332050000D1147	Gironde	Illats	33205	000	D	1115
332250000E1200	Gironde	Illats	33205	000	D	73
332050000D1147	Gironde	Illats	33205	000	D	2060
332050000D0072	Gironde	Illats	33205	000	D	1147
332050000D2060	Gironde	Illats	33205	000	D	72
332050000D1147	Gironde	Illats	33205	000	D	82
332050000D0072	Gironde	Illats	33205	000	D	97
332050000D1147	Gironde	Illats	33205	000	D	1137
332050000D0072	Gironde	Illats	33205	000	D	1140
332050000D0082	Gironde	Illats	33205	000	D	2358
332050000D0097	Gironde	Landiras	33225	000	D	2306
332050000D1137	Gironde	Landiras	33225	000	E	1206
332050000D1140	Gironde	Landiras	33225	000	D	1792
332050000D2358	Gironde	Illats	33205	000	D	83
332250000D2306	Gironde	Landiras	33225	000	D	122
332250000E1206	Gironde	Illats	33205	000	D	2626
332250000D1792	Gironde	Illats	33205	000	D	1156
332050000D0083	Gironde	Landiras	33225	000	D	1790
332250000D0122	Gironde	Illats	33205	000	D	1145
332050000D2626	Gironde	Illats	33205	000	D	1134
332050000D1156	Gironde	Illats	33205	000	D	103
332250000D1790	Gironde	Landiras	33225	000	E	205
332050000D1145	Gironde	Illats	33205	000	D	2359
332050000D1134	Gironde	Illats	33205	000	D	1146
332050000D0103	Gironde	Landiras	33225	000	D	2196
332250000E0205	Gironde	Landiras	33225	000	D	1787
332050000D2359	Gironde	Landiras	33225	000	D	1793
332050000D1146	Gironde	Illats	33205	000	D	1133
332050000D2196	Gironde	Illats	33205	000	D	1121
332250000D1787	Gironde	Illats	33205	000	D	2283
332250000D1793	Gironde	Illats	33205	000	D	90
332050000D1133	Gironde	Landiras	33225	000	E	1514
332050000D1121	Gironde	Landiras	33225	000	D	205
332050000D2283	Gironde	Illats	33205	000	D	2192
332050000D0090						
332250000E1514						
332250000D0205						
332050000D2192						

Parcelles  
Concernées

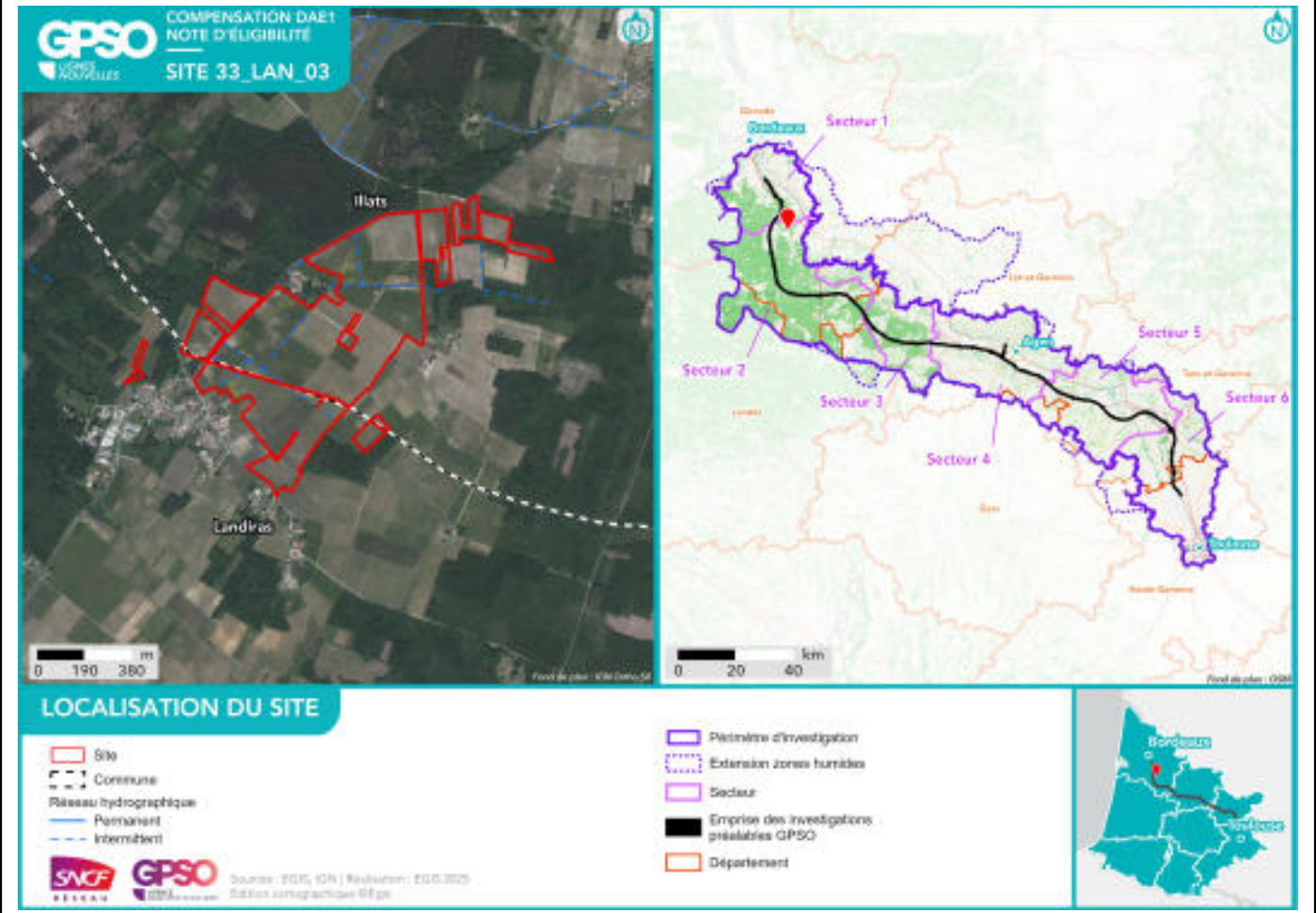
Département

Commune

Code  
PPSE

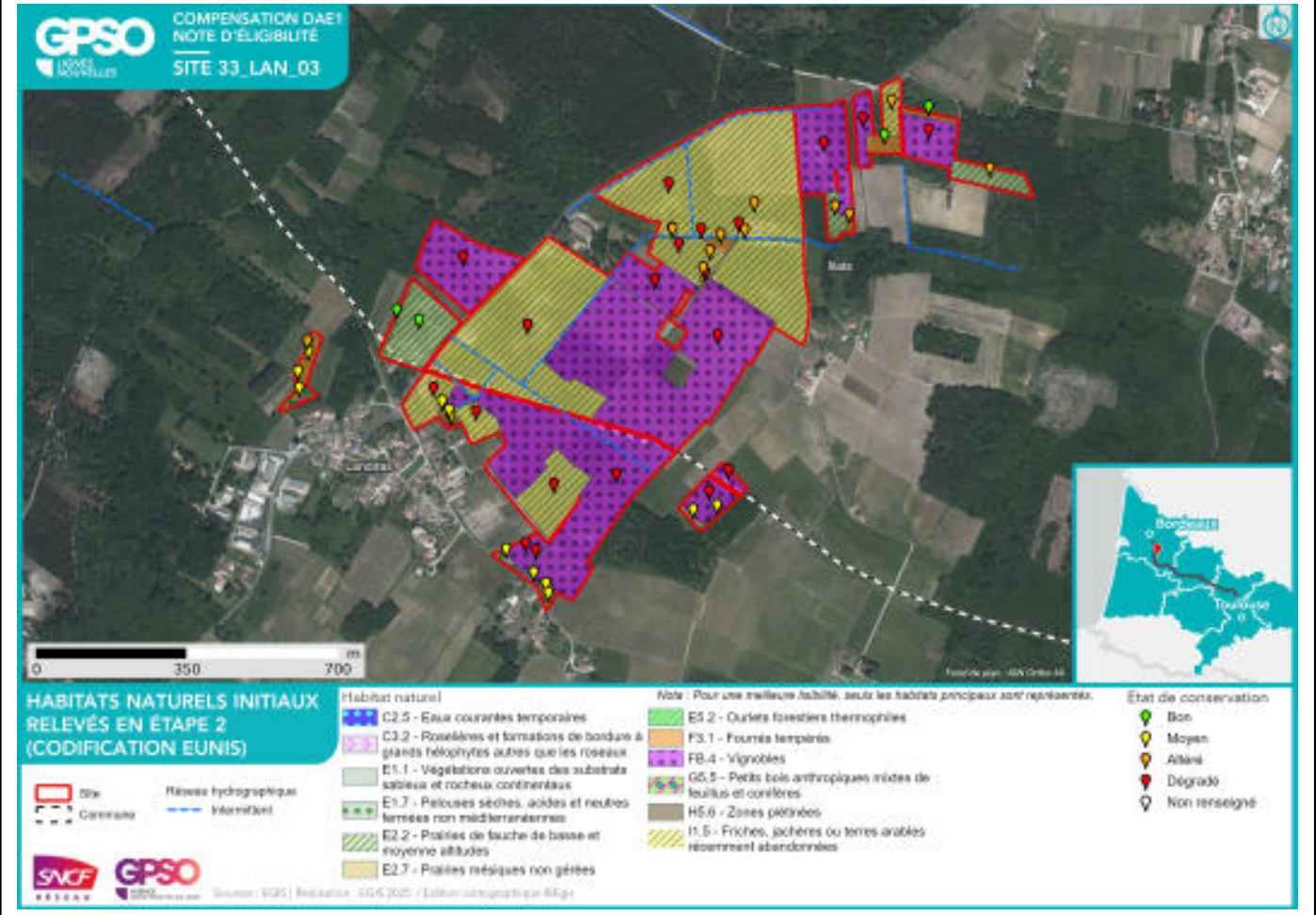
**Secteur de compensation : Secteur 1**

**Périmètre et localisation du site :**



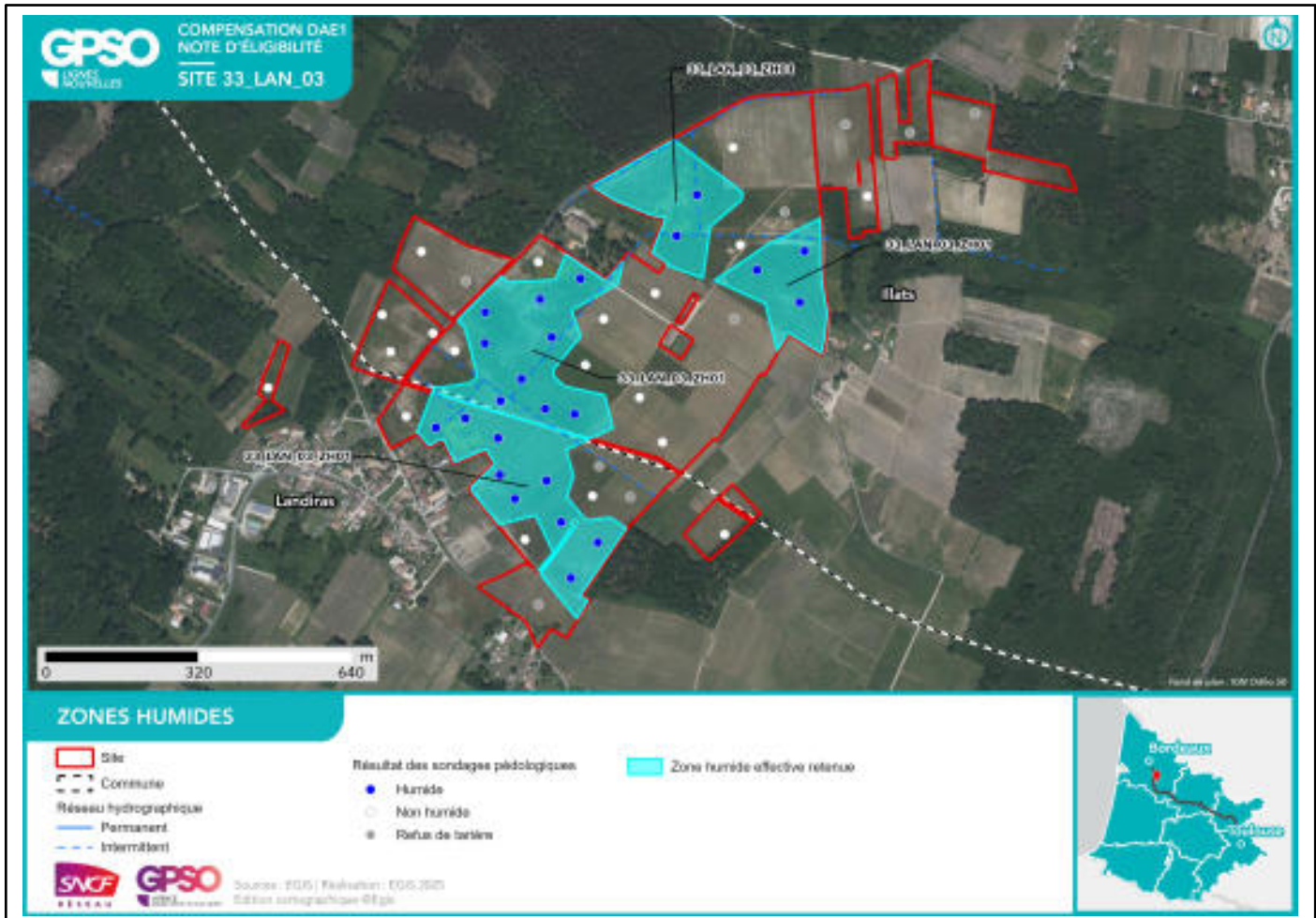
## État initial du site de compensation

### Habitats naturels et état de conservation :



**Délimitation des zones humides existantes :**

Zone humide	Superficie (ha)	Critère végétation	Critère pédologique	Système hydrogéomorphologique				
				Alluvial	Riverain des étendues d'eau	Dépression	Sources et suintement	Plateau
33_LAN_03_ZH01	22.25		Oui					Oui



**Facteurs de dégradation :** EEE végétale, Drainage, Fossés, Sol tassé, Dépôt de déchets,

### Superficies

Superficie totale du site : 61.27 ha

Superficie retenue et valorisée pour la compensation : 61.08 ha

– par habitat cible :

*Milieus ouverts herbacés haut (>1m) // 0.29 ha*

*Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m) // 0.22 ha*

*Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m) - Fourrés tempérés // 0.11 ha*

*Haies et alignements d'arbres - Haies arborées // 0.29 ha*

*Landes basses (< 1m) // 0.46 ha*

*Haies et alignements d'arbres // 1.04 ha*

*Milieus ouverts herbacés bas (<1m) // 9.30 ha*

*Milieus ouverts herbacés bas (<1m) - Pelouses acidiphiles vivaces // 0.01 ha*

*Milieus ouverts herbacés bas (<1m) - Pelouses acidiphiles annuelles // 0.10 ha*

*Milieus ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies humides mésotrophes à eutrophes // 19.10 ha*

*Milieus ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies mésophiles de fauche // 20.98 ha*

*Boisements naturels feuillus // 8.78 ha*

*Roselières et phragmitaies // 0.10 ha*

– en zone humide (ha) : 22.25 ha

## Espèces cibles

Le détail des espèces par cortèges est en Annexe

Habitat ciblé / Espèces / Cortèges concerné(s) :

*Boisements naturels feuillus : Accenteur mouchet, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bouvreuil pivoine, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Crapaud calamite, Gobemouche gris, Grand Capricorne, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pélophylax, Pic épeichette, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Serin cini, Torcol fourmilier, Triton marbré, Verdier d'Europe, Vipère aspic*

*Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m) : Chardonneret élégant, Coronelle girondine, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Vipère aspic*

*Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m) - Fourrés tempérés : Chardonneret élégant, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Vipère aspic*

*Haies et alignements d'arbres : Accenteur mouchet, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Gobemouche gris, Grand Capricorne, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pic épeichette, Pipit des arbres, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Serin cini, Tarier pâtre, Torcol fourmilier, Verdier d'Europe, Vipère aspic*

*Haies et alignements d'arbres - Haies arborées : Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts*

*Landes basses (< 1m) : Chardonneret élégant, Coronelle girondine, Damier de la Succise, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pipit des arbres, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre*

*Milieux ouverts herbacés bas (<1m) : Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Coronelle girondine, Couleuvre vipérine, Crapaud calamite, Cuivré des marais, Damier de la Succise, Effraie des clochers, Fadet des Laïches, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pélophylax, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre*

*Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Pelouses acidiphiles annuelles : Coronelle girondine*

*Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Pelouses acidiphiles vivaces : Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts*

*Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies humides mésotrophes à eutrophes : Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Couleuvre vipérine, Crapaud calamite, Cuivré des marais, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Pélophylax, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts*

*Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies mésophiles de fauche : Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Crapaud calamite, Cuivré des marais, Damier de la Succise, Effraie des clochers, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pélophylax, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre*

*Milieux ouverts herbacés haut (>1m) : Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Coronelle girondine,*

*Damier de la Succise, Lézard à deux raies, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts*

*Roselières et phragmitaies : Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Couleuvre helvétique, Crapaud calamite, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Pélophylax, Rainette méridionale*

**Mesures de compensation**

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C042	C2.2a / C2.1e	Restauration de mares, fossés et autres dépressions existantes	<p>Améliorer et pérenniser les habitats en faveur du cortège des milieux aquatiques vivant en eau stagnante tout en fortifiant la trame verte et bleue locale dans un objectif de continuité écologique.</p> <p>Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'alimentation, le repos et la reproduction des amphibiens ;</li> <li>- L'alimentation de certaines espèces de reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ;</li> <li>- L'alimentation et la reproduction des odonates ;</li> <li>- Le développement de la flore des milieux aquatiques et berges périodiquement inondées.</li> </ul>	0.04
Calendrier de mise en œuvre		Novembre à février		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 20 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Crapaud calamite, Pélophylax	Couleuvre vipérine					
Indicateurs de suivi	Nombre de points d'eau occupés Nombre d'individus contactés Nombre de pontes	Nombre d'individus observés					
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Recherche de présence					



Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C011	C1.1a / C3.1c	Création de prairies par conversion de cultures ou friches	Création de milieux ouverts diversifiés propices à : - L'alimentation, le transit, la reproduction et le repos des insectes de milieux ouverts humides ; - L'alimentation et le transit de certains mammifères de milieux humides - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des amphibiens ubiquistes (milieux humides) ; - Le développement de la flore de milieux ouverts.	22.26
Calendrier de mise en œuvre		Août et septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Crapaud calamite, Pélophylax	Coronelle girondine, Couleuvre vipérine, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	Cuivré des marais, Damier de la Succise	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Effraie des clochers, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Tarier pâtre		
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Surface des habitats favorables Typicité des habitats : abondance des plantes hôtes Nombre d'imagos observés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs		
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation en lisière de milieux semi-ou-	Privilégier passage en mai et passage entre mi-juin et début-juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et rele-	Privilégier passage en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée)		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
		verts et boisés Transects de recherche de présence	vés floristiques) Transects de recherche de présence	Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation		

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C053	C3.2a	Restauration de prairies par aménagement de la fauche	<p>Restauration de milieux ouverts diversifiés propices à l'accueil des espèces animales et végétales caractéristiques de la région en permettant la germination du maximum d'essences présentes dans la banque de graine. Ces habitats pourront participer à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'alimentation, le transit, la reproduction et le repos des insectes de milieux ouverts humides ;</li> <li>- L'alimentation et le transit du Crossope aquatique et du Campagnol amphibie (milieux humides) ;</li> <li>- L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts ;</li> <li>- Le développement de la flore de milieux ouverts.</li> </ul>	0.39
Calendrier de mise en œuvre		Février à octobre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Crapaud calamite, Pélodytes	Coronelle girondine, Couleuvre vipérine, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	Cuivré des marais, Damier de la Succise, Fadet des Laïches	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Effraie des clochers, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Tarier pâtre		
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Surface des habitats favorables Typicité des habitats : abondance des plantes hôtes Nombre d'imagos observés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs		
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégula-	Privilégier passage en mai et passage entre mi-juin et début-juillet Diagnostic d'habi-	Privilégier passage en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces)		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
	observation directe	tion Transects de recherche de présence	tat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Transects de recherche de présence	capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation, transects		

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C012	C2.1d	Réensemencement de milieux ouverts prairiaux	Restauration de milieux ouverts diversifiés par l'apport de semences d'essences locales. Ces milieux participeront à : - L'alimentation, le transit, la reproduction et le repos des insectes de milieux ouverts humides ; - L'alimentation et le transit de certains mammifères de milieux humides - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts ; - Le développement de la flore de milieux ouverts.	25.13
Calendrier de mise en œuvre		Août et septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Crapaud calamite, Pélophylax	Coronelle giron-dine, Couleuvre vipérine, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	Cuivré des marais, Damier de la Succise	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Effraie des clochers, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre		
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Surface des habitats favorables Typicité des habitats : abondance des plantes hôtes Nombre d'imagos observés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs		
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation en lisière de milieux semi-ouverts et boisés	Privilégier passage en mai et passage entre mi-juin et début-juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques)	Privilégier passage en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photogra-	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
		Transects de recherche de présence	Transects de recherche de présence	phique avec un dispositif attractif	nocturne avec repasse Points d'observation		

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C014	C3.2a	Gestion de la végétation par fauche extensive	Maintien des formations herbacées (prairies, pelouses, mégaphorbiaies) qui tendent à évoluer spontanément vers des milieux fermés (fourrés)	2.87
Calendrier de mise en œuvre		Pas de période spécifique		
Récurrence du suivi				

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles		Coronelle giron-dine, Lézard à deux raies, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Vipère aspic	Damier de la Succise	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Chardonneret élégant, Cisticole des joncs, Effraie des clochers, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pipit des arbres, Tarier pâtre	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes	
Indicateurs de suivi		Nombre d'individus observés	Surface des habitats favorables Typicité des habitats : abondance des plantes hôtes Nombre d'imagos observés			Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi		Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation en lisière de milieux semi-ouverts et boisés Transects de recherche de présence	Privilégier passage en mai et passage entre mi-juin et début-juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Transects de recherche de présence			Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	



Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C041	C1.1a	Création de mares et dépressions	Création d'habitats en faveur du cortège des milieux aquatiques vivant en eau stagnante tout en fortifiant la trame verte et bleue locale dans un objectif de continuité écologique. Ces habitats participeront à : - L'alimentation, le repos et la reproduction des amphibiens ; - L'alimentation de certaines espèces de reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ; - L'alimentation et la reproduction des odonates ; - Le développement de la flore des milieux aquatiques et berges périodiquement inondées.	0.10
Calendrier de mise en œuvre		Novembre à février		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 20 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Crapaud calamite, Pélodytes, Rainette méridionale	Couleuvre helvétique			Oiseaux - Cortège des habitats humides	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats humides	
Indicateurs de suivi	Nombre de points d'eau occupés Nombre d'individus contactés Nombre de pontes	Nombre d'individus observés			Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Recherche de présence			Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée)	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
					Points d'observation		

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C033	C3.1b	Création d'îlots de sénescence	Création de vieux boisements non gérés, favorisant les espèces inféodées au bois mort et aux arbres sénescents, ces habitats favoriseront : - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers.	0.15
Calendrier de mise en œuvre		Pas de période spécifique		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Triton marbré	Vipère aspic	Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Accenteur mouchet, Chardonnet élégant, Gobe-mouche gris, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Pic épeichette, Serin cini, Torcol fourmilier, Verdier d'Europe	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et	Passages nocturnes	Passages diurnes,	Privilégier passage	Privilégier passages	Privilégier passage	Privilégier passage	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
durée de suivi	turnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence	entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)	au printemps et en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C031	C1.1a, C1.1a / C3.1c	Création de milieux boisés naturels	<p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et ainsi de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ;</li> <li>- L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ;</li> <li>- La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ;</li> <li>- L'alimentation et le transit des mammifères ;</li> <li>- Le développement de la flore de milieux forestiers.,</li> </ul> <p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ;</li> <li>- L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ;</li> <li>- La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ;</li> <li>- L'alimentation et le transit des mammifères ;</li> <li>- Le développement de la flore de milieux forestiers.</li> </ul>	8.64
Calendrier de mise en œuvre		<p>Elimination des arbres : septembre à octobre  Fauche : avril à août  Plantation : novembre à mars</p>		
Récurrence du suivi		<p>Durée du suivi : 50 ans  Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.</p>		

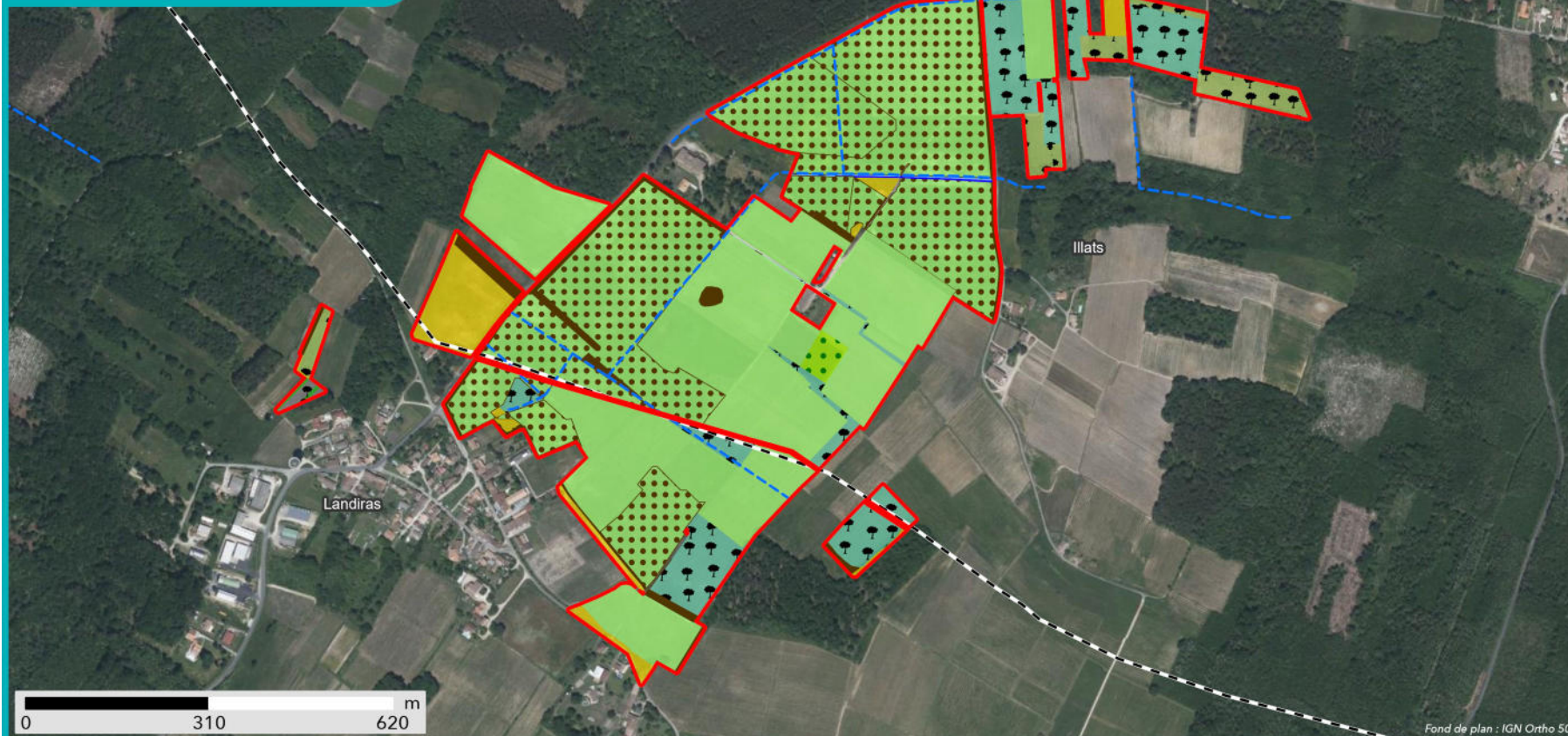
Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cor-	Amphibiens - Cor-	Reptiles - Cortège	Grand Capricorne	Mammifères - Cor-	Bouvreuil pivoine,	Chiroptères - Cor-	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
tèges cibles	tège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Crapaud calamite, Pélophylax, Triton marbré	des habitats semi-ouverts, Vipère aspic		tège des espèces ubiquistes	Chardonneret élégant, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Serin cini	tège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés, Surface des habitats favorables Typicité des habitats : abondance des plantes hôtes Nombre d'imagos observés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence	Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)	Privilégier passages au printemps et en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C021	C1.1a / C2.1d / C2.1f	Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres	Création et restauration de haies et alignements d'arbres diversifiés et continus propices à : - L'alimentation et le repos des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ; - L'alimentation, le transit et le repos de certaines espèces ubiquistes et de forêts alluviales ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux milieux semi-ouverts ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos des insectes saproxyliques ; - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'hibernation et le repos des amphibiens.	1.51
Calendrier de mise en œuvre		Juin à septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles		Coronelle girondine, Lézard à deux raies, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Vipère aspic	Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Accenteur mouchet, Chardonneret élégant, Gobemouche gris, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pic épeichette, Pipit des arbres, Serin cini, Tarier pâtre, Torcol fourmilier, Verdier d'Europe	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés	
Indicateurs de suivi		Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi		Passages diurnes, privilégier entre avril et	Privilégier passage entre juin et juillet	Privilégier passage en septembre	Privilégier passage de mars à fin mai (es-	Privilégier passage de mai à septembre	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
		septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence le long des haies	Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)	Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	pèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	



### SYNTHÈSE DES MESURES COMPENSATOIRES

- Site
- Commune

- Réseau hydrographique
- Permanent
  - Intermittent

#### Mesure compensatoire

- Création de prairies par conversion de cultures ou friches
- Ensemencement de milieux ouverts prairiaux
- Gestion de la végétation par fauche extensive
- Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres
- Création de milieux boisés naturels - Par conversion de milieux semi-ouverts

- Création de milieux boisés naturels - Par conversion de milieux ouverts
- Création d'îlots de sénescence
- Création de mares et dépressions
- Restauration de mares, fossés et autre dépressions existantes
- Restauration de prairies par aménagement de la fauche



**Apurement de la dette au titre des espèces protégées**

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
Boisements	8.78	Accenteur mouchet, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bouvreuil pivoine, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Crapaud calamite, Gobemouche gris, Grand Capricorne, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pélophylax, Pic épeichette, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Serin cini, Torcol fourmilier, Triton marbré, Verdier d'Europe, Vipère aspic	122.82	7.96
Eaux stagnantes	0		0.12	0
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	0.33	Chardonneret élégant, Coronelle girondine, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Vipère aspic	9.46	0.30
Haies et alignements d'arbres	1.33	Accenteur mouchet, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Gobemouche gris, Grand Capricorne, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pic épeichette, Pipit des arbres, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Serin cini, Tarier pâtre, Torcol fourmilier, Verdier d'Europe, Vipère aspic	0.76	1.44
Landes basses et coupes forestières récentes	0.46	Chardonneret élégant, Coronelle girondine, Damier de la Succise, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pipit des arbres, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre	29.09	0.42
Milieus ouverts herbacés bas (<1m)	49.49	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Coronelle girondine, Couleuvre vipérine, Crapaud calamite, Cuivré des marais, Damier de la Succise, Effraie des clochers, Fadet des Laïches, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pélophylax, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre	9.47	48.06
Milieus ouverts herbacés haut	0.29	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Coronelle girondine, Damier de la Succise, Lézard à	0.76	0.20

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
(>1m)		deux raies, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts		
Roselières et phragmitaies	0.10	Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Couleuvre helvétique, Crapaud calamite, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Pélodytes, Rainette méridionale	0.03	0.07
Végétation des berges et aquatiques (berges à pentes douces, milieux vaseux, dominées par des Jonc et/ou Carex)	0		0	0

### Apurement de la dette au titre des zones humides

#### Gains écologiques du projet de compensation :

Bassin versant	Rappel dette sur le bassin versant (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le bassin versant (UC)
<i>La Garonne et ses affluents du Dropt à la Pimpine</i>	51.90	22.25
<b>Système hydrogéomorphologique</b>		
de type alluvial	2,58	
de type plateau	19,47	22,25
de type dépression	3,51	
non définis	26,37	

#### Fonctionnalités et suivi de l'efficacité des mesures:

##### Niveaux de fonctionnalités :

1- Mauvais	La ZHE ne remplit pas la plupart des sous-fonctionnalités en raison de ses caractéristiques intrinsèques (fossés denses, faible part de couvert végétal permanent, cultures anthropiques, etc.)
2 - Moyen à mauvais	La ZHE ne remplit que quelques sous-fonctionnalités de manière peu efficaces.
3 - Moyen	La ZHE remplit bien certaines sous-fonctionnalités mais les autres sont insuffisantes pour obtenir une bonne fonctionnalité.
4 - Moyen à satisfaisant	La ZHE remplit la plupart des sous-fonctionnalités mais un élément perturbe son bon fonctionnement.
5 - Satisfaisant	La ZHE remplit toutes ses sous-fonctionnalités de manière relativement optimales.

33_LAN_03_ZH0 1	Fonctions hydrologiques	Fonctions biogéochimiques	Fonctions biologiques
Niveau de fonctionnalité	<i>Etat initial</i>	<i>Etat initial</i>	<i>Etat initial</i>
	<i>Etat ciblé</i>	<i>Etat ciblé</i>	<i>Etat ciblé</i>
Synthèse	Une intervention sur les fossés et les rigoles permettra une meilleure stagnation d'eau sur le site	La conversion des pratiques agricoles et viticoles vers des milieux prairiaux favorisera un gain biogéochimique. Par ailleurs, la décompaction du sol améliorera la texture de celui-ci.	Le dessouchage des vignes suivi d'un ensemencement d'espèces de milieu prairial humide permettra la conversion des milieux agricoles vers un espace plus favorable à la faune. Un mode de gestion extensif conservera les actions d'impulsion plus favorables à la biodiversité. La plantation d'un corridor boisé/arbustif améliorera la connexion des habitats dans le paysage. Un paillage pourra s'avérer nécessaire pour assurer la bonne reprise des jeunes arbres la première année de leur plantation

33_LAN_03_ZH0 1	Fonctions hydrologiques	Fonctions biogéochimiques	Fonctions biologiques
			L'enlèvement des déchets sera à réaliser
Indicateurs de suivi de l'efficacité des mesures	Suivis pédologiques Suivis piézométriques	Caractérisation de l'habitat Suivis pédologiques	Caractérisation de l'habitat Suivi de la composition végétale (qualitative et quantitative) Suivi de la colonisation par la faune Suivis de recouvrement des strates herbacées et arbustives Suivi du développement d'espèces exotiques envahissantes

**Site de compensation n°33\_LAN\_04**

**Localisation**

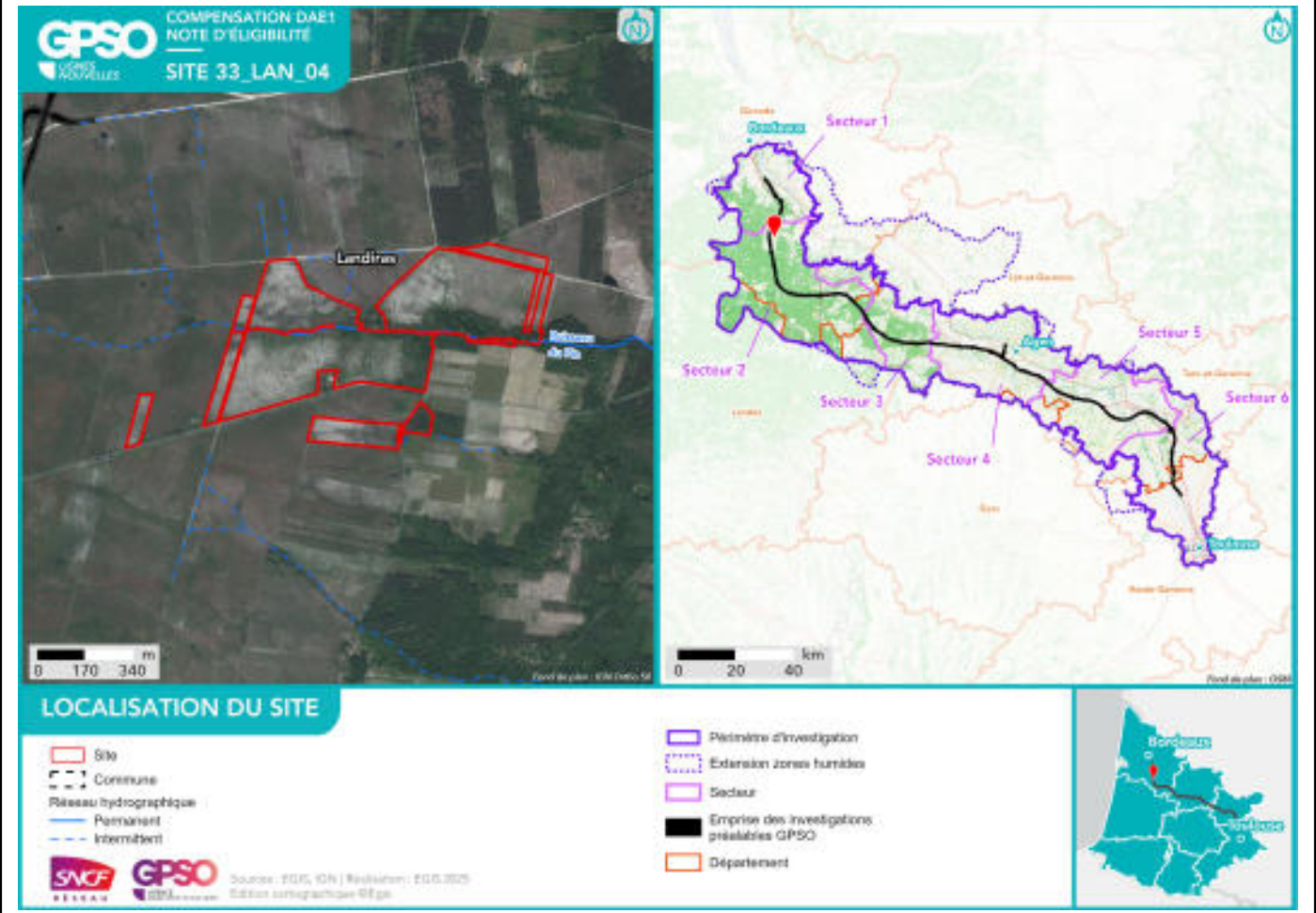
Région / Département / Commune(s) : Nouvelle-Aquitaine / Gironde / Landiras

Parcelle(s) cadastrale(s) :

Parcelles Concer- nées <sup>1</sup>	Département	Commune	Code INSEE	Référence cadastrale		
				Préfixe	Section	Numéro
332250000H1289						
332250000H1299	Gironde	Landiras	33225	000	H	1289
332250000H1305	Gironde	Landiras	33225	000	H	1299
332250000G0004	Gironde	Landiras	33225	000	H	1305
332250000H1287	Gironde	Landiras	33225	000	G	4
332250000H1290	Gironde	Landiras	33225	000	H	1287
332250000H1276	Gironde	Landiras	33225	000	H	1290
332250000H1189	Gironde	Landiras	33225	000	H	1276
332250000H1395	Gironde	Landiras	33225	000	H	1189
332250000G0003	Gironde	Landiras	33225	000	H	1395
332250000H1187	Gironde	Landiras	33225	000	G	3
332250000G0005	Gironde	Landiras	33225	000	H	1187
332250000H1296	Gironde	Landiras	33225	000	G	5
332250000H1394	Gironde	Landiras	33225	000	H	1296
332250000H1288	Gironde	Landiras	33225	000	H	1394
332250000H1295	Gironde	Landiras	33225	000	H	1288
332250000H1212	Gironde	Landiras	33225	000	H	1295
332250000H1297	Gironde	Landiras	33225	000	H	1212
332250000H1301	Gironde	Landiras	33225	000	H	1297
332250000H1298	Gironde	Landiras	33225	000	H	1301
332250000H1302	Gironde	Landiras	33225	000	H	1298
332250000G0002	Gironde	Landiras	33225	000	H	1302
332250000H1291	Gironde	Landiras	33225	000	G	2
332250000H2553	Gironde	Landiras	33225	000	H	1291
332250000H1405	Gironde	Landiras	33225	000	H	2553
332250000H1286	Gironde	Landiras	33225	000	H	1405
						1286

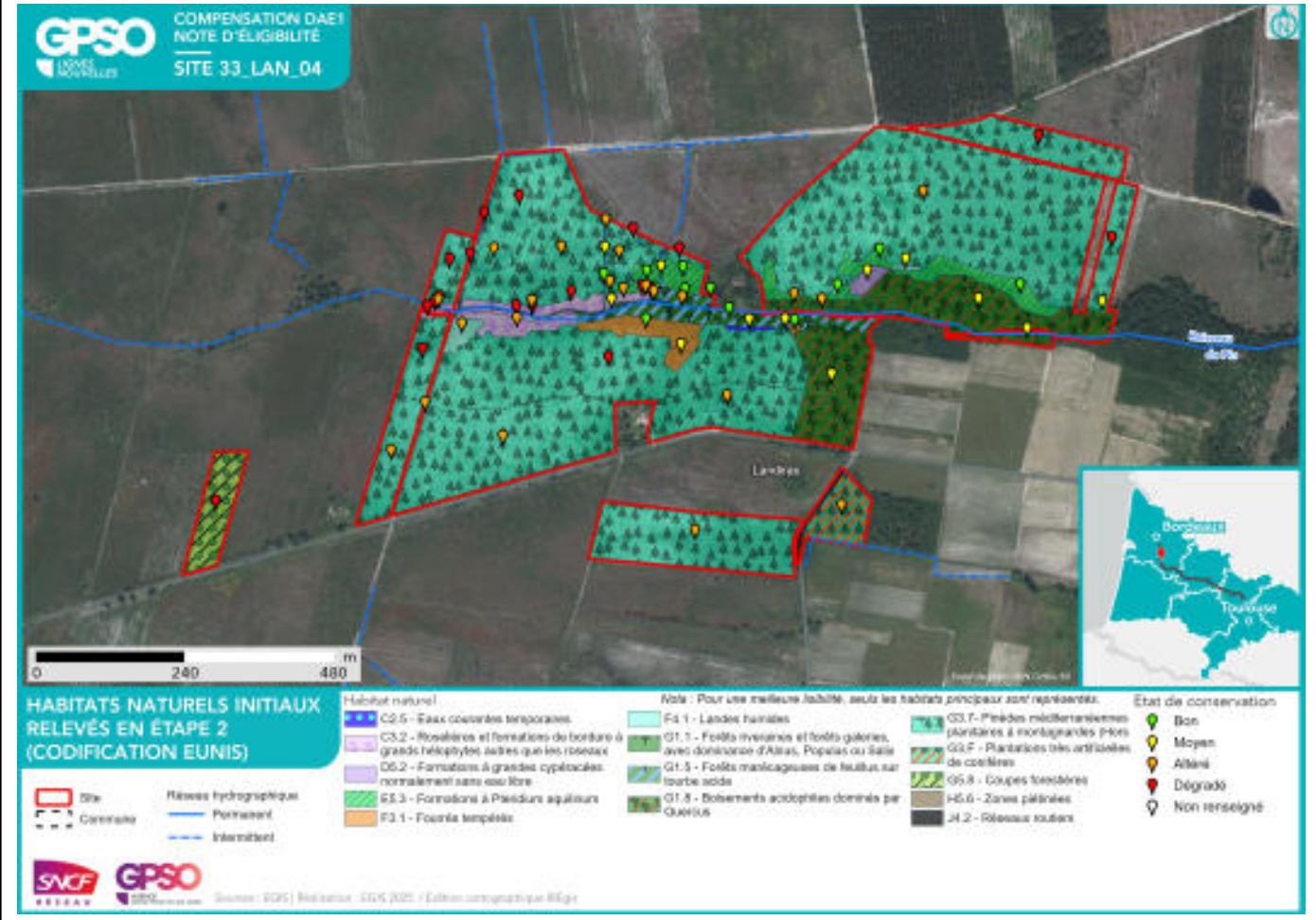
**Secteur de compensation : Secteur 2**

**Périmètre et localisation du site :**



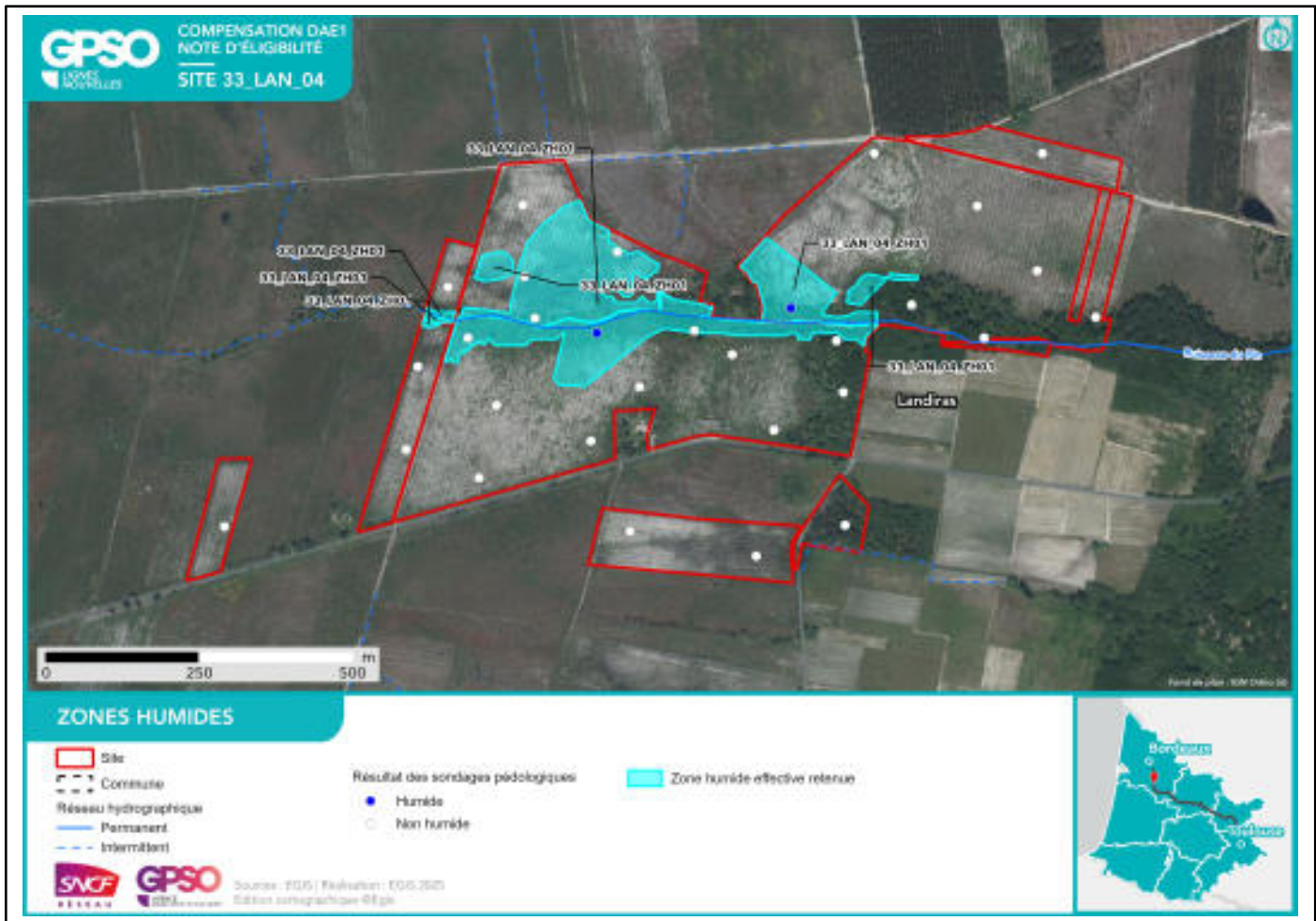
## État initial du site de compensation

### Habitats naturels et état de conservation :



**Délimitation des zones humides existantes :**

Zone humide	Superficie (ha)	Critère végétation	Critère pédologique	Système hydrogéomorphologique				
				Alluvial	Riverain des étendues d'eau	Dépression	Sources et suintement	Plateau
33_LAN_04_ZH01	7.96	Oui	Oui	Oui				



**Facteurs de dégradation :** EEE végétale, Drainage, Fossés, Sol labouré, Dépôt de déchets, Remblai, Piste DFCI, Pratiques motorisées,

## Superficies

Superficie totale du site : 45.45 ha

Superficie retenue et valorisée pour la compensation : 45.45 ha

– par habitat cible :

*Roselières et phragmitaies // 0.17 ha*

*Boisements naturels feuillus - Aulnaies-frênaies alluviales // 1.50 ha*

*Milieus ouverts herbacés bas (<1m) // 0.17 ha*

*Boisements naturels feuillus // 25.21 ha*

*Milieus ouverts herbacés haut (>1m) // 2.85 ha*

*Landes basses (< 1m) - Landes humides à *Molinia caerulea* // 0.79 ha*

*Boisements naturels mixtes (conifères et feuillus) // 14.27 ha*

– en zone humide (ha) : 7.96 ha

## Espèces cibles

Le détail des espèces par cortèges est en Annexe

Habitat ciblé / Espèces / Cortèges concerné(e) :

*Boisements naturels feuillus : Accenteur mouchet, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bouvreuil pivoine, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Gobemouche gris, Grand Capricorne, Hypericum montanum, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Narthecium ossifragum\*, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pélophylax, Pic épeichette, Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes, Reptiles - Cortège des habitats aquatiques, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre, Torcol fourmilier, Triton marbré, Verdier d'Europe, Viola palustris\*, Vipère aspic*

*Boisements naturels feuillus - Aulnaies-frênaies alluviales : Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Couleuvre helvétique, Couleuvre vipérine, Gobemouche gris, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Narthecium ossifragum\*, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Pélophylax, Pic épeichette, Verdier d'Europe, Viola palustris\**

*Boisements naturels mixtes (conifères et feuillus) : Accenteur mouchet, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Fauvette pitchou, Gobemouche gris, Grand Capricorne, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Pic épeichette, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Triton marbré, Verdier d'Europe, Vipère aspic*

*Landes basses (< 1m) - Landes humides à *Molinia caerulea* : Fadet des Laïches, Fauvette pitchou, Lysimachia minima, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Pipit des arbres, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre*

*Milieus ouverts herbacés bas (<1m) : Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Coronelle girondine, Couleuvre helvétique, Couleuvre vipérine, Crapaud calamite, Damier de la Succise, Fadet des Laïches, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Pélophylax, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre*

*Milieus ouverts herbacés haut (>1m) : Alyte accoucheur, Coronelle girondine, Couleuvre helvétique, Couleuvre verte et jaune, Couleuvre vipérine, Crapaud calamite, Damier de la Succise, Fauvette pitchou, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pélophylax, Rainette ibérique,*

*Rainette méridionale, Reptiles - Cortège des habitats aquatiques, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Vipère aspic*

*Roselières et phragmitaies : Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Gentiana pneumonanthe\*, Grenouille de Pérez, Lysimachia minima, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Pélodytes punctatus*

**Mesures de compensation**

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C032	C2.1d / C2.1e	Restauration de milieux boisés naturels rivulaires et non rivulaires	<p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ;</li> <li>- L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ;</li> <li>- La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ;</li> <li>- L'alimentation et le transit des mammifères ;</li> <li>- Le développement de la flore de milieux forestiers.</li> </ul>	15.12
Calendrier de mise en œuvre		<p>Elimination des arbres : septembre à octobre            Fauche : avril à août            Plantation : novembre à mars</p>		
Récurrence du suivi		<p>Durée du suivi : 50 ans            Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.</p>		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Pélodytes, Triton marbré	Reptiles - Cortège des habitats aquatiques, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Vipère aspic	Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales	Accenteur mouchet, Bouvreuil pivoine, Chardonnet élégant, Fauvette pitchou, Gobe-mouche gris, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oi-	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
					seaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pic épeichette, Tarier pâtre, Torcol fourmilier, Verdier d'Europe		
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurne, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence	Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)	Privilégier passages au printemps et en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C014	C3.2a	Gestion de la végétation par fauche extensive	Maintien des formations herbacées (prairies, pelouses, mégaphorbiaies) qui tendent à évoluer spontanément vers des milieux fermés (fourrés)	0.58
Calendrier de mise en œuvre		Pas de période spécifique		
Récurrence du suivi				

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Crapaud calamite, Pélodytes	Coronelle giron-dine, Couleuvre helvétique, Couleuvre verte et jaune, Couleuvre vipérine, Reptiles - Cortège des habitats aquatiques, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Vipère aspic	Damier de la Succise, Fadet des Laïches		Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts		
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Surface des habitats favorables Typicité des habitats : abondance des plantes hôtes Nombre d'imagos observés				
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation en lisière de milieux semi-ouverts et boisés Transects de re-	Privilégier passage en mai et passage entre mi-juin et début-juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Transects de re-				

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
		cherche de présence	cherche de présence				

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C013	C2.1e	Restauration de milieux ouverts mésophiles, thermophiles et humides (dont Landes à Molinie) à partir de milieux en fermeture	Création de milieux ouverts humides, propices à : - L'alimentation, le transit, la reproduction et le repos des insectes de milieux ouverts humides ; - L'alimentation et le transit de certains mammifères de milieux humides ; - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts humides ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts humides ; - L'alimentation et le transit des amphibiens ubiquistes ; - Le développement de la flore de milieux ouverts humides., Création de milieux ouverts mésophiles à thermophiles propices à : - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts ; - Le développement de la flore de milieux ouverts.	8.27
Calendrier de mise en œuvre		Elimination des arbres : septembre et octobre Fauches de restauration : avril à août		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Crapaud calamite, Pélodytes punctatus, Rainette ibérique, Rainette méridionale, Triton marbré	Coronelle girondine, Couleuvre helvétique, Couleuvre vipérine, Reptiles - Cortège des habitats aquatiques, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Vipère aspic	Damier de la Succise, Fadet des Laïches, Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Accenteur mouchet, Bouvreuil pivoine, Chardonneret élégant, Fauvette pitchou, Gobe-mouche gris, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oi-	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides	Lysimachia minima

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
					seaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pic épeichette, Pipit des arbres, Tarier pâtre, Torcol fourmilier, Verdier d'Europe		
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Surface des habitats favorables Typicité des habitats : abondance des plantes hôtes Nombre d'imagos observés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	Surface des habitats favorables Nombre de pieds ou surface des stations
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation en lisière de milieux semi-ouverts et boisés Transects de recherche de présence	Privilégier passage en mai et passage entre mi-juin et début-juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Transects de recherche de présence	Privilégier passage en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	Passages définis selon les ciblages du plan de gestion Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Mai à septembre (selon les espèces concernées)

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C023	C2.1e	Restauration de landes hautes ou fourrés à partir de milieux boisés	Amélioration des conditions environnementales pour les espèces caractéristiques des milieux de landes et fourrés, ces habitats permettront : - L'alimentation et le repos des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux milieux semi-ouverts ; - Le développement de la flore de milieux semi-ouverts.	0.91
Calendrier de mise en œuvre		Septembre à octobre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles		Coronelle giron-dine, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	Damier de la Succise		Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts		
Indicateurs de suivi		Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés		Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs		
Modalités et durée de suivi		Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence	Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)		Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation		



Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C031	C1.1a, C1.1a / C3.1c	Création de milieux boisés naturels	<p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et ainsi de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ;</li> <li>- L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ;</li> <li>- La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ;</li> <li>- L'alimentation et le transit des mammifères ;</li> <li>- Le développement de la flore de milieux forestiers.,</li> </ul> <p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ;</li> <li>- L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ;</li> <li>- La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ;</li> <li>- L'alimentation et le transit des mammifères ;</li> <li>- Le développement de la flore de milieux forestiers.</li> </ul>	14.22
Calendrier de mise en œuvre		<p>Elimination des arbres : septembre à octobre  Fauche : avril à août  Plantation : novembre à mars</p>		
Récurrence du suivi		<p>Durée du suivi : 50 ans  Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.</p>		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces	Reptiles - Cortège des habitats aquatiques, Reptiles -	Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Accenteur mouche, Bouvreuil pivoine, Chardonne-	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiro-	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
	ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Pélophylax, Triton marbré	Cortège des habitats semi-ouverts, Vipère aspic			ret élégant, Gobe-mouche gris, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pic épeichette, Tarier pâtre, Torcol fourmilier, Verdier d'Europe	ptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés, Surface des habitats favorables Typicité des habitats : abondance des plantes hôtes Nombre d'imagos observés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence	Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)	Privilégier passages au printemps et en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observa-	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
					tion		

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C033	C3.1b	Création d'îlots de sénescence	Création de vieux boisements non gérés, favorisant les espèces inféodées au bois mort et aux arbres sénescents, ces habitats favoriseront : - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers.	5.95
Calendrier de mise en œuvre		Pas de période spécifique		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

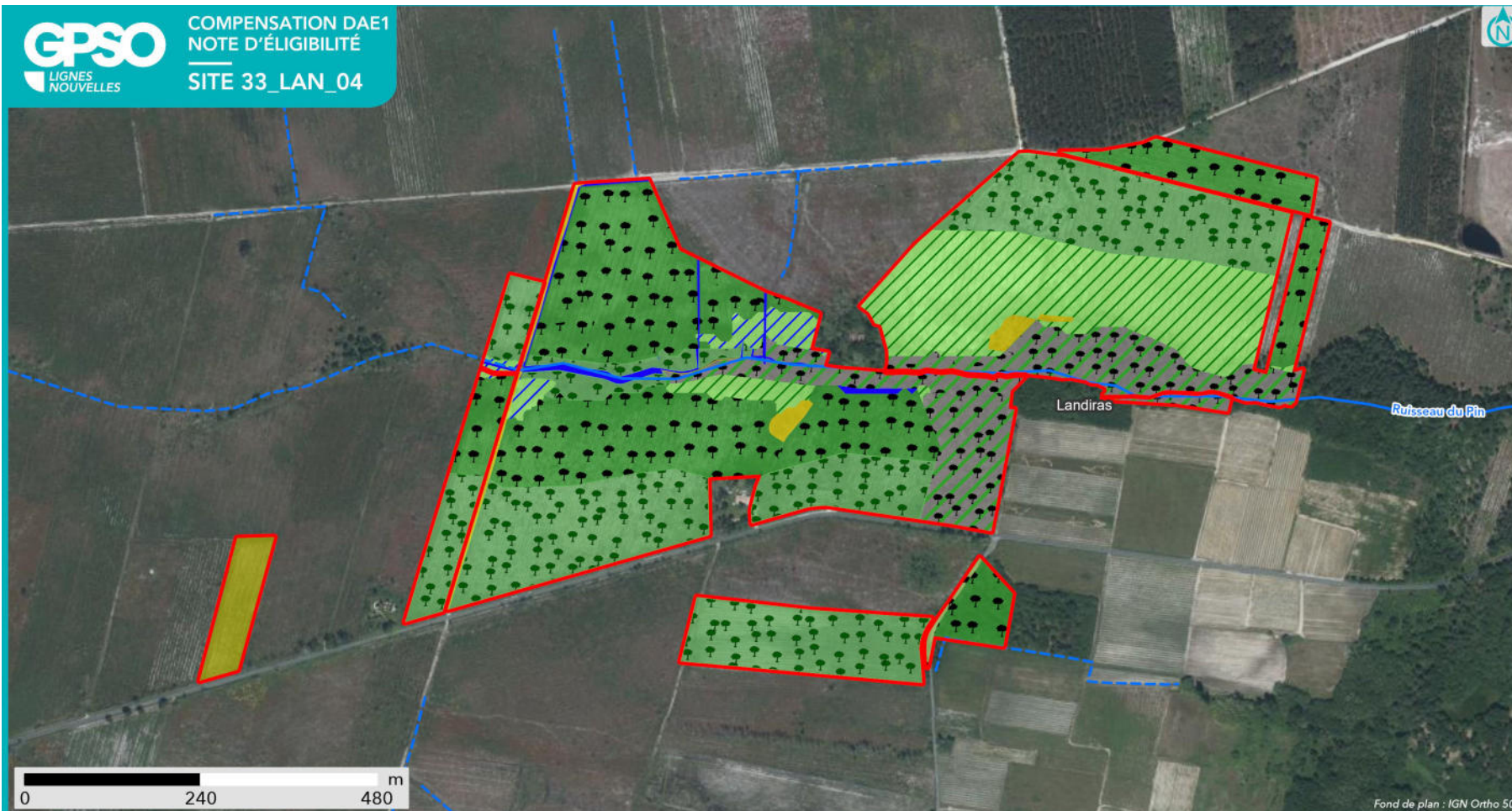
Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Pélophylax, Triton marbré	Couleuvre helvétique, Couleuvre vipérine, Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes, Reptiles - Cortège des habitats aquatiques, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales	Accenteur mouchet, Bouvreuil pivoine, Chardonneret élégant, Gobemouche gris, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Pic épeichette, Tarier pâtre, Torcol fourmilier, Verdier d'Europe	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides	Hypericum montanum, Narthecium ossifragum*, Viola palustris*
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	Surface des habitats favorables Nombre de pieds ou surface des stations
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre	Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat	Privilégier passages au printemps et en septembre	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à	Privilégier passage de mai à septembre	Passages définis selon les ciblage du plan de ges-

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
	avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence	d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)	Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	tion Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Mai à septembre (selon les espèces concernées)

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C042	C2.2a / C2.1e	Restauration de mares, fossés et autres dépressions existantes	<p>Améliorer et pérenniser les habitats en faveur du cortège des milieux aquatiques vivant en eau stagnante tout en fortifiant la trame verte et bleue locale dans un objectif de continuité écologique.</p> <p>Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'alimentation, le repos et la reproduction des amphibiens ;</li> <li>- L'alimentation de certaines espèces de reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ;</li> <li>- L'alimentation et la reproduction des odonates ;</li> <li>- Le développement de la flore des milieux aquatiques et berges périodiquement inondées.</li> </ul>	0.37
Calendrier de mise en œuvre		Novembre à février		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 20 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Grenouille de Pérez, Pélophylax, Triton marbré	Couleuvre vipérine, Reptiles - Cortège des habitats aquatiques, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales	Accenteur mouchet, Bouvreuil pivoine, Chardonneret élégant, Gobemouche gris, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pic épeichette, Tarier pâtre, Torcol fourmilier, Verdier d'Europe	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides	Drosera intermedia*, Gentiana pneumonanthe*, Lysimachia minima
Indicateurs de suivi	Nombre de points d'eau occupés Nombre d'individus contactés Nombre de pontes	Nombre d'individus observés	Nombre d'images observés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	Surface des habitats favorables Nombre de pieds ou surface des stations

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Recherche de présence	Privilégier passage entre juin et juillet Recherche de présence	Privilégier passages au printemps et en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'observation	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	Passages définis selon les cibrages du plan de gestion Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Mai à septembre (selon les espèces concernées)



### SYNTHÈSE DES MESURES COMPENSATOIRES

- Site
- Commune

- Réseau hydrographique
- Permanent
  - Intermittent

#### Mesure compensatoire

- Restauration ou réhabilitation de prairies par réouverture des milieux - Milieux ouverts humides (dont landes à Molinie bleue)
- Restauration ou réhabilitation de prairies par réouverture des milieux - Milieux ouverts mésophiles à thermophiles
- Gestion de la végétation par fauche extensive
- Restauration de landes hautes ou fourrés à partir de milieux boisés

- Création de milieux boisés naturels - Par conversion de pinède
- Création de milieux boisés naturels - Par conversion de milieux semi-ouverts
- Restauration de milieux boisés rivulaires et non rivulaires
- Création d'îlots de sénescence
- Restauration de mares, fossés et autre dépressions existantes



**Apurement de la dette au titre des espèces protégées**

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
Boisements	40.98	Accenteur mouchet, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bouvreuil pivoine, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Couleuvre helvétique, Couleuvre vipérine, Fauvette pitchou, Gobemouche gris, Grand Capricorne, Hypericum montanum, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Narthecium ossifragum*, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pélophylax, Pic épeichette, Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes, Reptiles - Cortège des habitats aquatiques, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre, Torcol fourmilier, Triton marbré, Verdier d'Europe, Viola palustris*, Vipère aspic	241.54	34.84
Eaux stagnantes	0		0	0
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	0		4.25	0
Haies et alignements d'arbres	0		1.13	0
Landes basses et coupes forestières récentes	0.79	Fadet des Laïches, Fauvette pitchou, Lysimachia minima, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Pipit des arbres, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre	48.47	0.98
Milieus ouverts herbacés bas (<1m)	0.17	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Coronelle girondine, Couleuvre helvétique, Couleuvre vipérine, Crapaud calamite, Damier de la Succise, Fadet des Laïches, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Pélophylax, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre	4.33	0.15
Milieus ouverts herbacés haut (>1m)	2.85	Alyte accoucheur, Coronelle girondine, Couleuvre helvétique, Couleuvre verte et jaune, Couleuvre vipérine, Crapaud calamite, Damier de la Succise, Fauvette pitchou, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ou-	11.10	3.74

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
		verts, Pélodytes, Rainette ibérique, Rainette méridionale, Reptiles - Cortège des habitats aquatiques, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Vipère aspic		
Roselières et phragmitaies	0.17	Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Gentiana pneumonanthe*, Grenouille de Pérez, Lysimachia minima, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Pélodytes	0	0.28
Végétation des berges et aquatiques (berges à pentes douces, milieux vaseux, dominées par des Jonc et/ou Carex)	0		0.01	0

## Apurement de la dette au titre des zones humides

### Gains écologiques du projet de compensation :

Bassin versant	Rappel dette sur le bassin versant (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le bassin versant (UC)
Ciron	144.00	7.96
Système hydrogéomorphologique		
de type alluvial	3	7,96
de type plateau	80,46	
non définis	60,62	

### Fonctionnalités et suivi de l'efficacité des mesures:

#### Niveaux de fonctionnalités :

1- Mauvais	La ZHE ne remplit pas la plupart des sous-fonctionnalités en raison de ses caractéristiques intrinsèques (fossés denses, faible part de couvert végétal permanent, cultures anthropiques, etc.)
2 - Moyen à mauvais	La ZHE ne remplit que quelques sous-fonctionnalités de manière peu efficaces.
3 - Moyen	La ZHE remplit bien certaines sous-fonctionnalités mais les autres sont insuffisantes pour obtenir une bonne fonctionnalité.
4 - Moyen à satisfaisant	La ZHE remplit la plupart des sous-fonctionnalités mais un élément perturbe son bon fonctionnement.
5 - Satisfaisant	La ZHE remplit toutes ses sous-fonctionnalités de manière relativement optimales.

33_LAN_04_ZHO 1	Fonctions hydrologiques	Fonctions biogéochimiques	Fonctions biologiques
Niveau de fonctionnalité	<i>Etat initial</i>	<i>Etat initial</i>	<i>Etat initial</i>
	<i>Etat ciblé</i>	<i>Etat ciblé</i>	<i>Etat ciblé</i>
Synthèse	Une intervention sur les fossés et les rigoles, avec leur enherbement, permettra de limiter le drainage local.	L'intervention sur les systèmes de drainage favoriseront une texture de sol favorable à l'établissement des fonctions biogéochimiques. La libre évolution du boisement alluvial et la conversion progressive des plantations de pins participeront à la sous-fonction de séquestration de carbone.	Les boisements naturels déjà existants seront conservés et en libre évolution, éventuellement avec une gestion en futaie en cas de trop fort développement de la strate arbustive. Les plantations de Pin maritime seront conservées jusqu'à leur exploitation, puis converties en landes humides après coupe et dessouchage des pins. Les landes à Fougères subiront un roulage afin de favoriser le développement de la Molinie. Elle sera laissée en libre évolution, avec éventuellement un débroussaillage pour éviter sa fermeture

Indicateurs de suivi de l'efficacité des mesures	Suivis pédologiques Suivis piézométriques	Suivis pédologiques Caractérisation de l'habitat	Caractérisation de l'habitat Suivi de la composition végétale (qualitative et quantitative) Suivi de la colonisation par la faune Suivis de recouvrement des strates herbacées et arbus-tives Suivi du recouvrement des fougères Suivi du développement d'es-pèces exotiques envahis-santes
--------------------------------------------------	----------------------------------------------	-----------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**Site de compensation n°33\_LAN\_07**

**Localisation**

Région / Département / Commune(s) : Nouvelle-Aquitaine / Gironde / Landiras  
Parcelle(s) cadastrale(s) :

Parcelles Concer- nées <sup>1</sup>	Département	Commune	Code INSEE	Référence cadastrale		
				Préfixe	Section	Numéro
332250000H0144						
332250000H0119	Gironde	Landiras	33225	000	H	144
332250000H0125	Gironde	Landiras	33225	000	H	119
332250000H0127	Gironde	Landiras	33225	000	H	125
332250000H1435	Gironde	Landiras	33225	000	H	127
332250000H0124	Gironde	Landiras	33225	000	H	1435
332250000H0139	Gironde	Landiras	33225	000	H	124
332250000H0122	Gironde	Landiras	33225	000	H	139
332250000H1460	Gironde	Landiras	33225	000	H	122
332250000H0121	Gironde	Landiras	33225	000	H	1460
332250000H0120	Gironde	Landiras	33225	000	H	121
332250000H0105	Gironde	Landiras	33225	000	H	120
332250000H0126	Gironde	Landiras	33225	000	H	105
332250000H0123	Gironde	Landiras	33225	000	H	126
332250000H0129	Gironde	Landiras	33225	000	H	123
332250000H1423	Gironde	Landiras	33225	000	H	129
332250000H0104	Gironde	Landiras	33225	000	H	1423
332250000H0117	Gironde	Landiras	33225	000	H	104
332250000H0118	Gironde	Landiras	33225	000	H	117
332250000H0094	Gironde	Landiras	33225	000	H	118
332250000H0140	Gironde	Landiras	33225	000	H	94
						140

**Secteur de compensation** : Secteur 2

**Périmètre et localisation du site** :



**LOCALISATION DU SITE**

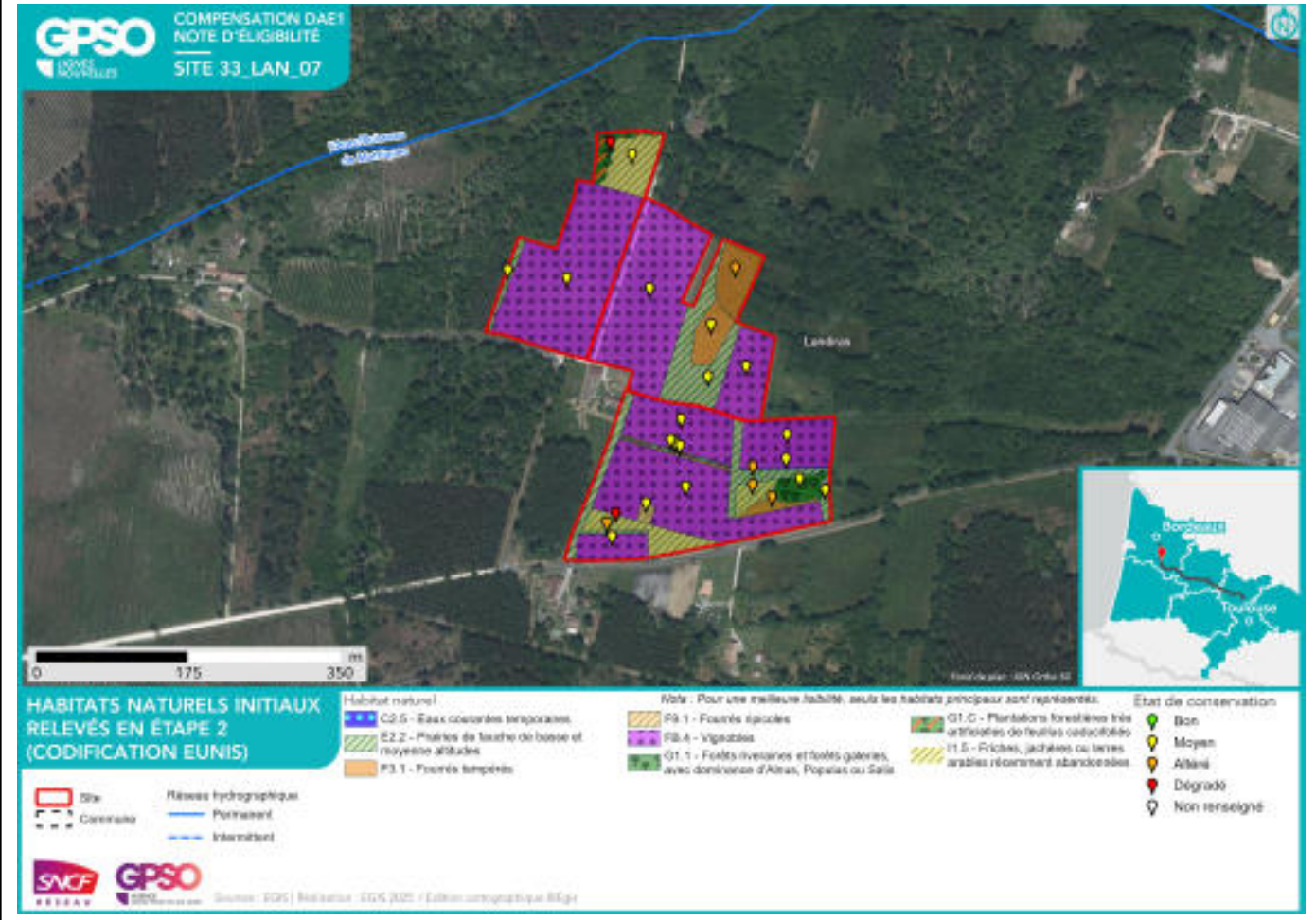
- Site
- Commune
- Réseau hydrographique
  - Permanent
  - Intermittent

- Périmètre d'investigation
- Extension zones humides
- Secteur
- Emprise des investigations préférentielles GPSO
- Département



## État initial du site de compensation

### Habitats naturels et état de conservation :



**Délimitation des zones humides existantes :**

Zone humide	Superficie (ha)	Critère végétation	Critère pédologique	Système hydrogéomorphologique				
				Alluvial	Riverain des étendues d'eau	Dépression	Sources et suintement	Plateau
33_LAN_07_ZH01	0.20	Oui						Ou i



**Facteurs de dégradation :** EEE végétale, Drainage, Fossés, Sol labouré,

## Superficies

Superficie totale du site : 9.74 ha

Superficie retenue et valorisée pour la compensation : 9.74 ha

– par habitat cible :

*Milieux ouverts herbacés bas (<1m) // 1.18 ha*

*Boisements naturels feuillus // 0.91 ha*

*Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies mésophiles de fauche // 7.14 ha*

*Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m) // 0.06 ha*

*Milieux ouverts herbacés haut (>1m) // 0.06 ha*

*Boisements naturels feuillus - Forêts de feuillus caducifoliés // 0.36 ha*

– en zone humide (ha) : 0.20 ha

## Espèces cibles

Le détail des espèces par cortèges est en Annexe

Habitat ciblé / Espèces / Cortèges concerné(e) :

*Boisements naturels feuillus : Accenteur mouchet, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bouvreuil pivoine, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Gobemouche gris, Grand Capricorne, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pélophylax, Pic épeichette, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Torcol fourmilier, Triton marbré, Verdier d'Europe, Vipère aspic*

*Boisements naturels feuillus - Forêts de feuillus caducifoliés : Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Gobemouche gris, Grand Capricorne, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Pélophylax, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Verdier d'Europe*

*Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m) : Accenteur mouchet, Chardonneret élégant, Coronelle girondine, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pipit des arbres, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre, Vipère aspic*

*Milieux ouverts herbacés bas (<1m) : Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Coronelle girondine, Couleuvre vipérine, Crapaud calamite, Damier de la Succise, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pélophylax, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre*

*Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies mésophiles de fauche : Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Damier de la Succise, Hypericum linariifolium, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pélophylax, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre*

*Milieux ouverts herbacés haut (>1m) : Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Coronelle girondine, Couleuvre helvétique, Couleuvre vipérine, Crapaud calamite, Pélodyte ponctué, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts*

**Mesures de compensation**

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C042	C2.2a / C2.1e	Restauration de mares, fossés et autres dépressions existantes	<p>Améliorer et pérenniser les habitats en faveur du cortège des milieux aquatiques vivant en eau stagnante tout en fortifiant la trame verte et bleue locale dans un objectif de continuité écologique.</p> <p>Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'alimentation, le repos et la reproduction des amphibiens ;</li> <li>- L'alimentation de certaines espèces de reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ;</li> <li>- L'alimentation et la reproduction des odonates ;</li> <li>- Le développement de la flore des milieux aquatiques et berges périodiquement inondées.</li> </ul>	0.03
Calendrier de mise en œuvre		Novembre à février		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 20 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Pélodytes	Couleuvre vipérine, Reptiles - Cortège des habitats aquatiques			Oiseaux - Cortège des habitats humides		
Indicateurs de suivi	Nombre de points d'eau occupés Nombre d'individus contactés Nombre de pontes	Nombre d'individus observés			Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs		
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Recherche de présence			Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces)		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
	observation directe				Points d'écoute diurne (matinée) Points d'observation		

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C033	C3.1b	Création d'îlots de sénescence	Création de vieux boisements non gérés, favorisant les espèces inféodées au bois mort et aux arbres sénescents, ces habitats favoriseront : - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers.	0.16
Calendrier de mise en œuvre		Pas de période spécifique		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Pélodytes		Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Gobemouche gris, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Verdier d'Europe	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés		Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe		Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (ins-	Privilégier passages au printemps et en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photogra-	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec re-	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
			peption des chênes favorables)	phique avec un dispositif attractif	passé Points d'observation		

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C031	C1.1a, C1.1a / C3.1c	Création de milieux boisés naturels	<p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et ainsi de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ;</li> <li>- L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ;</li> <li>- La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ;</li> <li>- L'alimentation et le transit des mammifères ;</li> <li>- Le développement de la flore de milieux forestiers.,</li> </ul> <p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ;</li> <li>- L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ;</li> <li>- La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ;</li> <li>- L'alimentation et le transit des mammifères ;</li> <li>- Le développement de la flore de milieux forestiers.</li> </ul>	0.80
Calendrier de mise en œuvre		<p>Elimination des arbres : septembre à octobre  Fauçage : avril à août  Plantation : novembre à mars</p>		
Récurrence du suivi		<p>Durée du suivi : 50 ans  Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.</p>		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces	Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Vipère as-	Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Accenteur mou- chet, Bouvreuil pi-voine, Chardonne-	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiro-	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
	ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Pélodytes, Triton marbré	pic			ret élégant, Gobe-mouche gris, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pic épeichette, Torcol fourmilier, Verdier d'Europe	ptères - Cortège des habitats boisés	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés, Surface des habitats favorables Typicité des habitats : abondance des plantes hôtes Nombre d'imagos observés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence	Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)	Privilégier passages au printemps et en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C014	C3.2a	Gestion de la végétation par fauche extensive	Maintien des formations herbacées (prairies, pelouses, mégaphorbiaies) qui tendent à évoluer spontanément vers des milieux fermés (fourrés)	1.55
Calendrier de mise en œuvre		Pas de période spécifique		
Récurrence du suivi				

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Crapaud calamite, Pélophylax	Coronelle girondine, Couleuvre vipérine, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	Damier de la Succise	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre		
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Surface des habitats favorables Typicité des habitats : abondance des plantes hôtes Nombre d'imagos observés				
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation en lisière de milieux semi-ouverts et boisés Transects de recherche de présence	Privilégier passage en mai et passage entre mi-juin et début-juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Transects de recherche de présence				

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C011	C1.1a / C3.1c	Création de prairies par conversion de cultures ou friches	Création de milieux ouverts diversifiés propices à : - L'alimentation, le transit, la reproduction et le repos des insectes de milieux ouverts humides ; - L'alimentation et le transit de certains mammifères de milieux humides - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des amphibiens ubiquistes (milieux humides) ; - Le développement de la flore de milieux ouverts.	6.45
Calendrier de mise en œuvre		Août et septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Pélodytes	Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	Damier de la Succise	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre		Hypericum linariifolium
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Surface des habitats favorables Typicité des habitats : abondance des plantes hôtes Nombre d'imagos observés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs		Surface des habitats favorables Nombre de pieds ou surface des stations
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation en lisière de	Privilégier passage en mai et passage entre mi-juin et début-juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (Car-	Privilégier passage en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute		Passages définis selon les ciblage du plan de gestion Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et rele-

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
		milieux semi-ouverts et boisés Transects de recherche de présence	tographie et relevés floristiques) Transects de recherche de présence	et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation		vés floristiques) Mai à septembre (selon les espèces concernées)

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C041	C1.1a	Création de mares et dépressions	Création d'habitats en faveur du cortège des milieux aquatiques vivant en eau stagnante tout en fortifiant la trame verte et bleue locale dans un objectif de continuité écologique. Ces habitats participeront à : - L'alimentation, le repos et la reproduction des amphibiens ; - L'alimentation de certaines espèces de reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ; - L'alimentation et la reproduction des odonates ; - Le développement de la flore des milieux aquatiques et berges périodiquement inondées.	0.04
Calendrier de mise en œuvre		Novembre à février		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 20 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Crapaud calamite, Pélophylax	Couleuvre vipérine, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts					
Indicateurs de suivi	Nombre de points d'eau occupés Nombre d'individus contactés Nombre de pontes	Nombre d'individus observés					
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Recherche de présence					

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C013	C2.1e	Restauration de milieux ouverts mésophiles, thermophiles et humides (dont Landes à Molinie) à partir de milieux en fermeture	Création de milieux ouverts humides, propices à : - L'alimentation, le transit, la reproduction et le repos des insectes de milieux ouverts humides ; - L'alimentation et le transit de certains mammifères de milieux humides ; - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts humides ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts humides ; - L'alimentation et le transit des amphibiens ubiquistes ; - Le développement de la flore de milieux ouverts humides., Création de milieux ouverts mésophiles à thermophiles propices à : - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts ; - Le développement de la flore de milieux ouverts.	0.06
Calendrier de mise en œuvre		Elimination des arbres : septembre et octobre Fauches de restauration : avril à août		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Crapaud calamite, Pé-lodyte ponctué	Coronelle giron-dine, Couleuvre helvétique, Couleuvre vipérine, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts					
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés					
Modalités et	Passages noc-	Passages diurnes,					

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
durée de suivi	turnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation en lisière de milieux semi-ouverts et boisés Transects de recherche de présence					

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C012	C2.1d	Réensemencement de milieux ouverts prairiaux	Restauration de milieux ouverts diversifiés par l'apport de semences d'essences locales. Ces milieux participeront à : - L'alimentation, le transit, la reproduction et le repos des insectes de milieux ouverts humides ; - L'alimentation et le transit de certains mammifères de milieux humides - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts ; - Le développement de la flore de milieux ouverts.	0.28
Calendrier de mise en œuvre		Août et septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles		Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts		Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre		
Indicateurs de suivi		Nombre d'individus observés		Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs		
Modalités et durée de suivi		Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation en lisière de milieux semi-ouverts et boisés Transects de recherche de pré-		Privilégier passage en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
		sence			Points d'observation		

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C032	C2.1d / C2.1e	Restauration de milieux boisés naturels rivulaires et non rivulaires	<p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ;</li> <li>- L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ;</li> <li>- La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ;</li> <li>- L'alimentation et le transit des mammifères ;</li> <li>- Le développement de la flore de milieux forestiers.</li> </ul>	0.31
Calendrier de mise en œuvre		<p>Elimination des arbres : septembre à octobre            Fauche : avril à août            Plantation : novembre à mars</p>		
Récurrence du suivi		<p>Durée du suivi : 50 ans            Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.</p>		

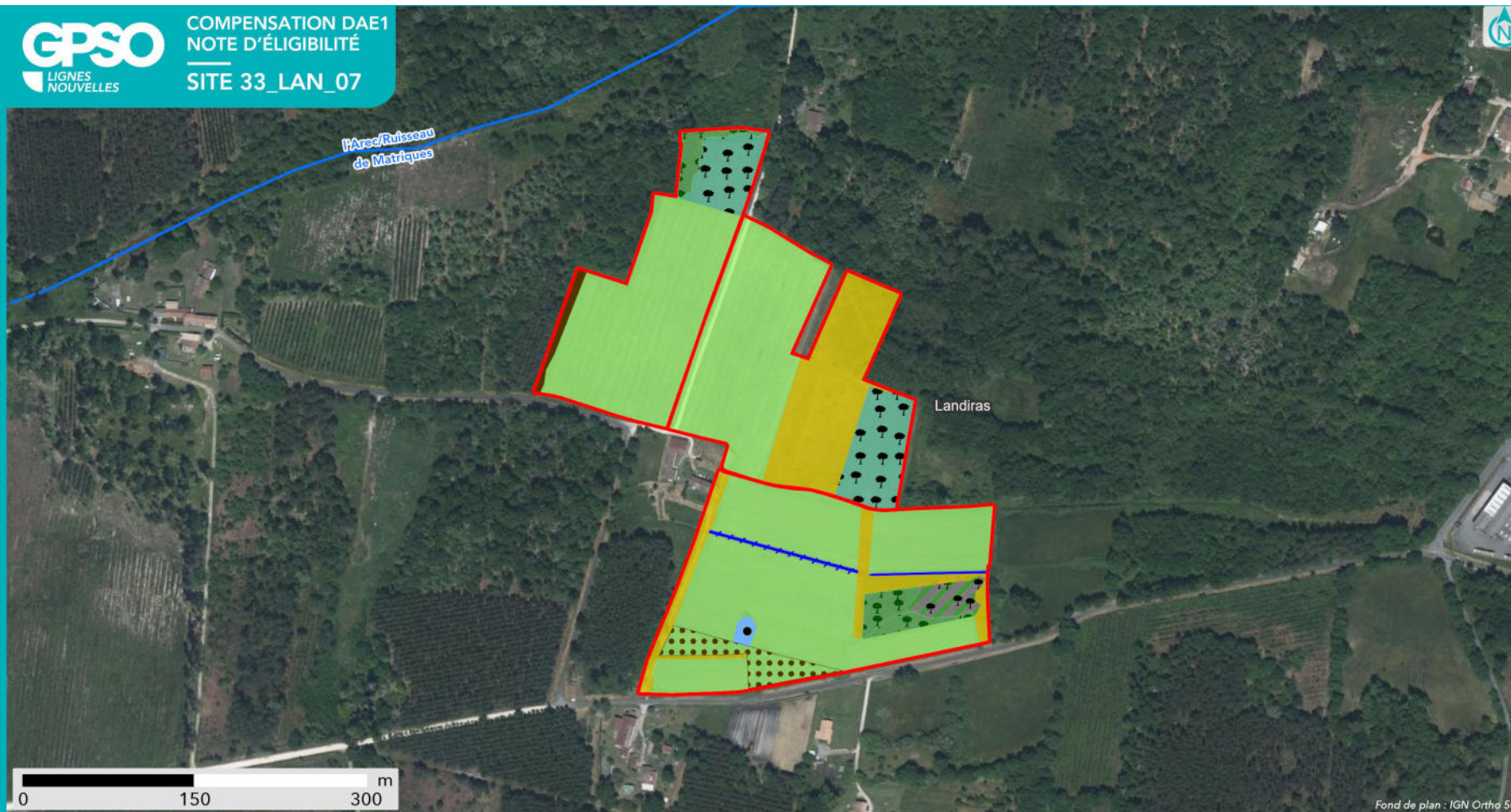
Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Pélophylax, Triton marbré	Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Vipère aspic	Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Accenteur mouchet, Bouvreuil pivoine, Charbonneret élégant, Gobe-mouche gris, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pic épeichette, Torcol fourmilier, Verdier d'Europe	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence	Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)	Privilégier passages au printemps et en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C021	C1.1a / C2.1d / C2.1f	Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres	Création et restauration de haies et alignements d'arbres diversifiés et continus propices à : - L'alimentation et le repos des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ; - L'alimentation, le transit et le repos de certaines espèces ubiquistes et de forêts alluviales ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux milieux semi-ouverts ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos des insectes saproxyliques ; - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'hibernation et le repos des amphibiens.	0.06
Calendrier de mise en œuvre		Juin à septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles		Coronelle girondine, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Vipère aspic		Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Accenteur mouchet, Chardonnet élégant, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pipit des arbres, Tarier pâtre		
Indicateurs de suivi		Nombre d'individus observés		Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs		
Modalités et durée de suivi		Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation		Privilégier passage en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
		Transects de recherche de présence le long des haies		et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation		



Fond de plan : IGN Ortho 50

### SYNTHÈSE DES MESURES COMPENSATOIRES

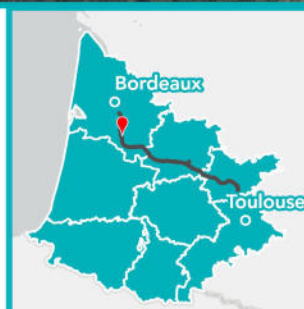
- Site
- Commune

- Réseau hydrographique
- Permanent
  - Intermittent

#### Mesure compensatoire

- Création de prairies par conversion de cultures ou friches
- Ensemencement de milieux ouverts prairiaux
- Restauration ou réhabilitation de prairies par réouverture des milieux - Milieux ouverts humides (dont landes à Molinie bleue)
- Gestion de la végétation par fauche extensive

- Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres
- Création de milieux boisés naturels - Par conversion de milieux ouverts
- Restauration de milieux boisés rivulaires et non rivulaires
- Création d'îlots de sénescence
- Création de mares et dépressions
- Restauration de mares, fossés et autre dépressions existantes



**Apurement de la dette au titre des espèces protégées**

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
Boisements	1.27	Accenteur mouchet, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bouvreuil pivoine, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Gobemouche gris, Grand Capricorne, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pélophylax, Pic épeichette, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Torcol fourmilier, Triton marbré, Verdier d'Europe, Vipère aspic	241.54	1.00
Eaux stagnantes	0		0	0
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	0.06	Accenteur mouchet, Chardonneret élégant, Coronelle girondine, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pipit des arbres, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre, Vipère aspic	4.25	0.06
Haies et alignements d'arbres	0		1.13	0
Landes basses et coupes forestières récentes	0		48.47	0
Milieus ouverts herbacés bas (<1m)	8.32	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Coronelle girondine, Couleuvre vipérine, Crapaud calamite, Damier de la Succise, Hypericum linariifolium, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pélophylax, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre	4.33	6.09
Milieus ouverts herbacés haut (>1m)	0.06	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Coronelle girondine, Couleuvre helvétique, Couleuvre vipérine, Crapaud calamite, Pélodyte ponctué, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	11.10	0.02
Roselières et phragmitaies	0		0	0
Végétation des berges et aquatiques (berges à pentes douces,	0		0.01	0

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
milieux vaseux, dominées par des Jonc et/ou Carex)				

**Site de compensation n°33\_LAN\_50**

**Localisation**

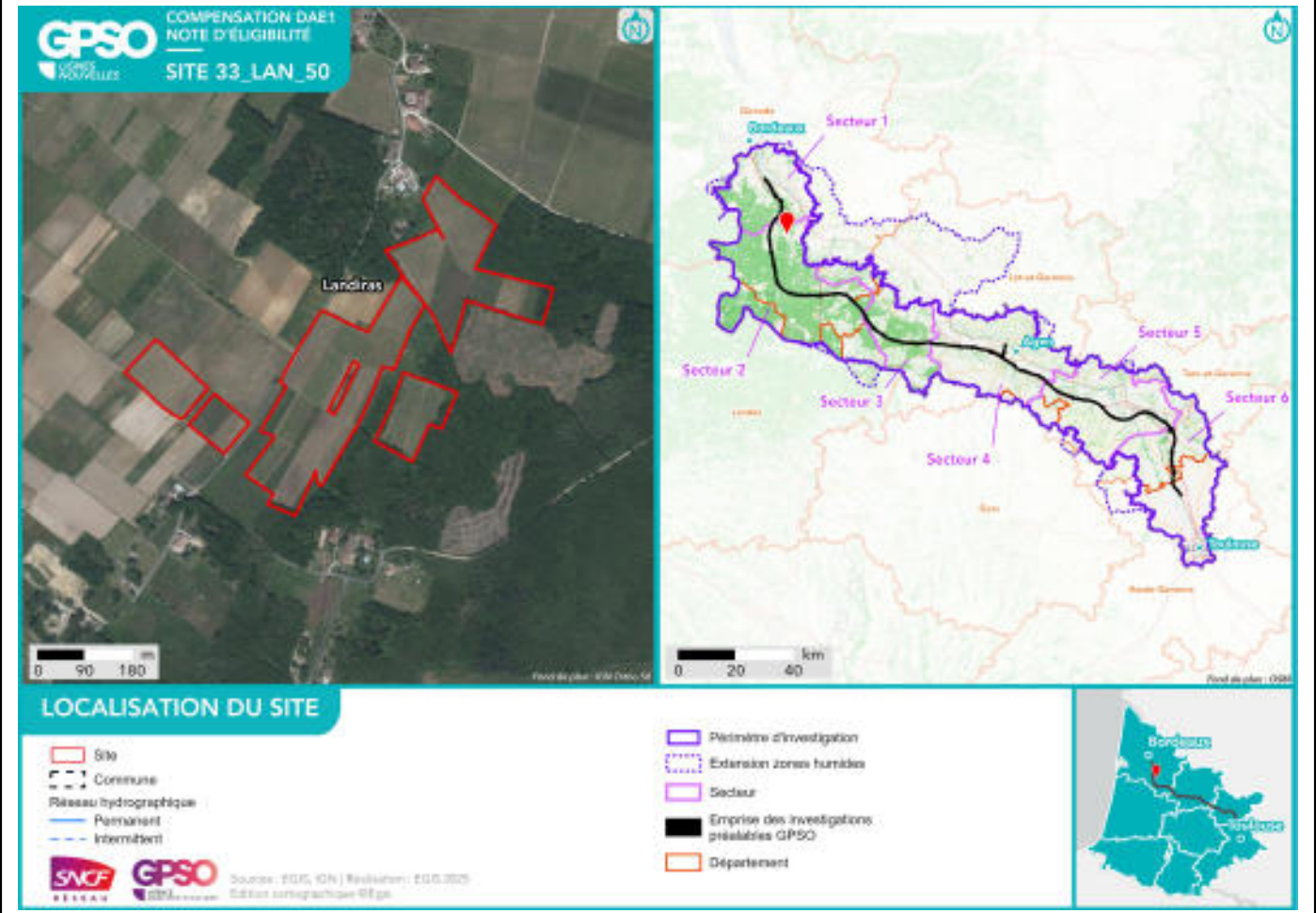
Région / Département / Commune(s) : Nouvelle-Aquitaine / Gironde / Landiras  
Parcelle(s) cadastrale(s) :

Parcelles Concer- nées <sup>1</sup>	Département	Commune	Code INSEE	Référence cadastrale		
				Préfixe	Section	Numéro
332250000D0506	Gironde	Landiras	33225	000	0D	0506
332250000D0754	Gironde	Landiras	33225	000	0D	0754
332250000D1394	Gironde	Landiras	33225	000	0D	1394
332250000D0748	Gironde	Landiras	33225	000	0D	0748
332250000D0510	Gironde	Landiras	33225	000	0D	0510
332250000E0173	Gironde	Landiras	33225	000	0E	0173
332250000D1330	Gironde	Landiras	33225	000	0D	1330
332250000E0169	Gironde	Landiras	33225	000	0E	0169
332250000D0464	Gironde	Landiras	33225	000	0D	0464
332250000D0746	Gironde	Landiras	33225	000	0D	0746
332250000D0500	Gironde	Landiras	33225	000	0D	0500
332250000D0498	Gironde	Landiras	33225	000	0D	0498
332250000D1291	Gironde	Landiras	33225	000	0D	1291
332250000D1281	Gironde	Landiras	33225	000	0D	1281
332250000D0463	Gironde	Landiras	33225	000	0D	0463
332250000D0753	Gironde	Landiras	33225	000	0D	0753
332250000D1290	Gironde	Landiras	33225	000	0D	1290
332250000D1285	Gironde	Landiras	33225	000	0D	1285
332250000E0172	Gironde	Landiras	33225	000	0E	0172
332250000D0497	Gironde	Landiras	33225	000	0D	0497
332250000D1304	Gironde	Landiras	33225	000	0D	1304
332250000D0743	Gironde	Landiras	33225	000	0D	0743
332250000E1299	Gironde	Landiras	33225	000	0E	1299
332250000D0507	Gironde	Landiras	33225	000	0D	0507
332250000D1287	Gironde	Landiras	33225	000	0D	1287
332250000D0467	Gironde	Landiras	33225	000	0D	0467
332250000E0187	Gironde	Landiras	33225	000	0E	0187
332250000D1309	Gironde	Landiras	33225	000	0D	1309
332250000D0468	Gironde	Landiras	33225	000	0D	0468
332250000D0749	Gironde	Landiras	33225	000	0D	0749
332250000D1310	Gironde	Landiras	33225	000	0D	1310
332250000E0186	Gironde	Landiras	33225	000	0E	0186
332250000D1305	Gironde	Landiras	33225	000	0D	1305
332250000D1283	Gironde	Landiras	33225	000	0D	1283
332250000D0744	Gironde	Landiras	33225	000	0D	0744
332250000D0501	Gironde	Landiras	33225	000	0D	0501
332250000D1877	Gironde	Landiras	33225	000	0D	1877
332250000E0168	Gironde	Landiras	33225	000	0E	0168
332250000D0741	Gironde	Landiras	33225	000	0D	0741
332250000D0482	Gironde	Landiras	33225	000	0D	0482
332250000D1308	Gironde	Landiras	33225	000	0D	1308
332250000D0483	Gironde	Landiras	33225	000	0D	0483
332250000D0462	Gironde	Landiras	33225	000	0D	0462
332250000E0185	Gironde	Landiras	33225	000	0E	0185
332250000D1306	Gironde	Landiras	33225	000	0D	1306
332250000D1311	Gironde	Landiras	33225	000	0D	1311
332250000D0752	Gironde	Landiras	33225	000	0D	0752
332250000D0751	Gironde	Landiras	33225	000	0D	0751
332250000D0745	Gironde	Landiras	33225	000	0D	0745
332250000D1294	Gironde	Landiras	33225	000	0D	1294
332250000D1295	Gironde	Landiras	33225	000	0D	1295
332250000D0755	Gironde	Landiras	33225	000	0D	0755
332250000D1289	Gironde	Landiras	33225	000	0D	1289
332250000D0742	Gironde	Landiras	33225	000	0D	0742
332250000D0975	Gironde	Landiras	33225	000	0D	0975
332250000D1284	Gironde	Landiras	33225	000	0D	1284
332250000D1293	Gironde	Landiras	33225	000	0D	1293
332250000D1288	Gironde	Landiras	33225	000	0D	1288
332250000E0171	Gironde	Landiras	33225	000	0E	0171
332250000E0184						0184
332250000E1015						1015
332250000D1282						1282
332250000D0747						0747
332250000D0750						0750
332250000D1376						1376
332250000D0499						0499
332250000E0170						0170

Parcelles Concernées	Département	Commune	Code INSEE	Référence cadastrale		
332250000D1376 332250000E0170						

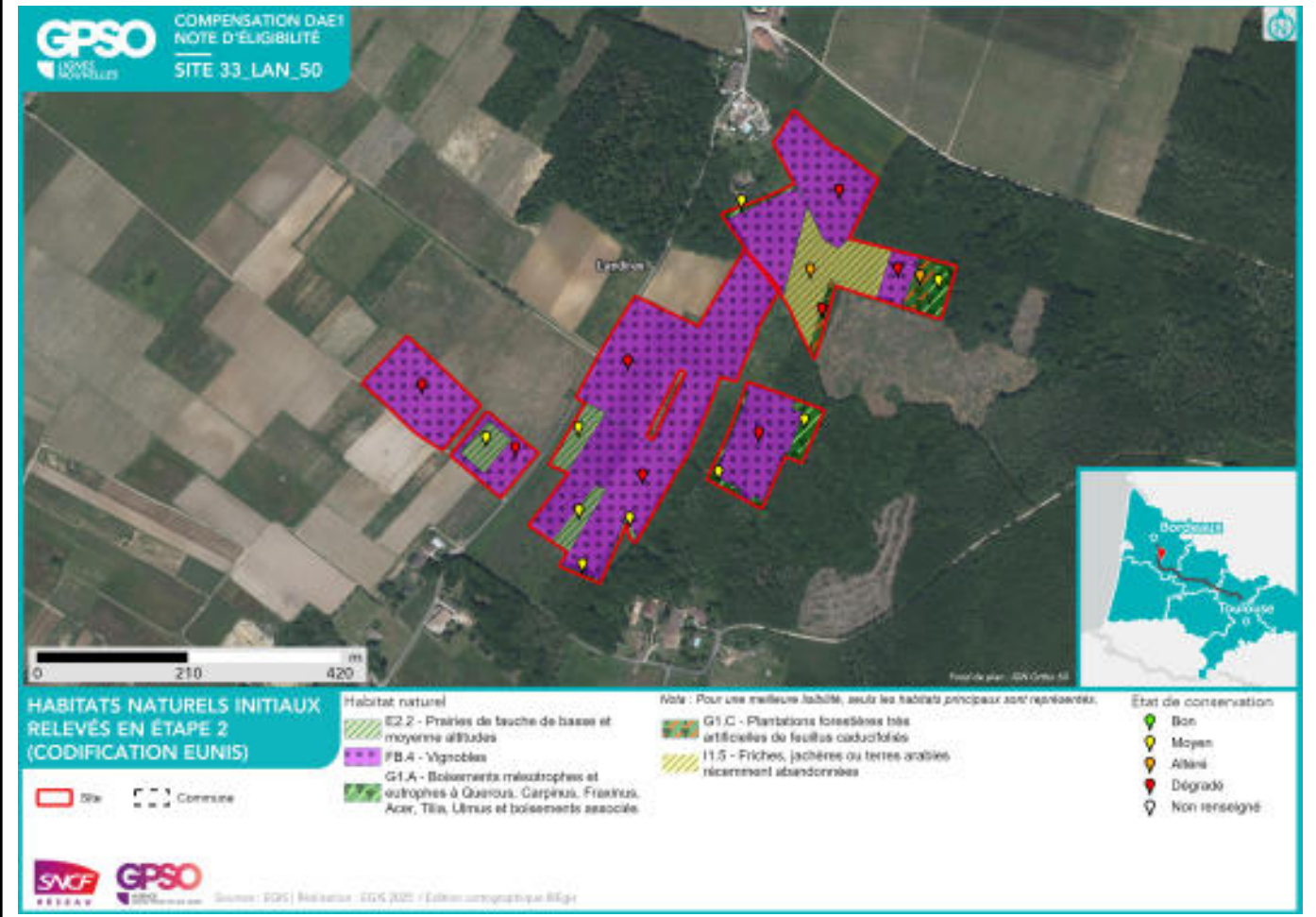
**Secteur de compensation : Secteur 2**

**Périmètre et localisation du site :**



## État initial du site de compensation

### Habitats naturels et état de conservation :



**Facteurs de dégradation :** EEE végétale, Drainage, Sol tassé,

## Superficies

Superficie totale du site : 13.45 ha

Superficie retenue et valorisée pour la compensation : 13.43 ha

– par habitat cible :

*Haies et alignements d'arbres // 0.03 ha*

*Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies mésophiles de fauche // 1.15 ha*

*Milieux ouverts herbacés bas (<1m) // 8.88 ha*

*Boisements naturels feuillus // 0.74 ha*

*Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Pâturages mésophiles // 0.59 ha*

*Haies et alignements d'arbres - Haies arborées // 2.06 ha*

– en zone humide (ha) : 0 ha

## Espèces cibles

Le détail des espèces par cortèges est en Annexe

Habitat ciblé / Espèces / Cortèges concerné(s) :

*Boisements naturels feuillus : Accenteur mouchet, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bouvreuil pivoine, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Coucou gris, Gobemouche gris, Grand Capricorne, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mésange bleue, Mésange charbonnière, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pélophylax, Pic épeiche, Pic épeichette, Pic vert, Pinson des arbres, Pouillot véloce, Reptiles - Cortège des habitats aquatiques, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Rougegorge familier, Tarier pâtre, Torcol fourmilier, Triton marbré, Troglodyte mignon, Verdier d'Europe, Vipère aspic*

*Haies et alignements d'arbres : Chardonneret élégant, Chevêche d'Athéna, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Effraie des clochers, Fauvette à tête noire, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mésange bleue, Mésange charbonnière, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts*

*Haies et alignements d'arbres - Haies arborées : Chardonneret élégant, Chevêche d'Athéna, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Effraie des clochers, Fauvette à tête noire, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mésange bleue, Mésange charbonnière, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts*

*Milieux ouverts herbacés bas (<1m) : Chardonneret élégant, Chevêche d'Athéna, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Effraie des clochers, Élanion blanc, Hirondelle rustique, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Moineau domestique, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Tarier pâtre*

*Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Pâturages mésophiles : Chardonneret élégant, Chevêche d'Athéna, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Effraie des clochers, Élanion blanc, Hirondelle rustique, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Moineau domestique, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Tarier pâtre*

*Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies mésophiles de fauche : Chardonneret élégant, Chevêche d'Athéna, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Effraie des clochers, Élanion blanc, Hirondelle rustique, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Moineau domestique, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Tarier pâtre*

**Mesures de compensation**

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C013	C2.1e	Restauration de milieux ouverts mésophiles, thermophiles et humides (dont Landes à Molinie) à partir de milieux en fermeture	Création de milieux ouverts humides, propices à : - L'alimentation, le transit, la reproduction et le repos des insectes de milieux ouverts humides ; - L'alimentation et le transit de certains mammifères de milieux humides ; - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts humides ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts humides ; - L'alimentation et le transit des amphibiens ubiquistes ; - Le développement de la flore de milieux ouverts humides., Création de milieux ouverts mésophiles à thermophiles propices à : - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts ; - Le développement de la flore de milieux ouverts.	0.09
Calendrier de mise en œuvre		Elimination des arbres : septembre et octobre Fauches de restauration : avril à août		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles				Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Chardonneret élégant, Chevêche d'Athéna, Cisticole des joncs, Effraie des clochers, Élanion blanc, Hirondelle rustique, Moineau domestique, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Tarier pâtre	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes	
Indicateurs de suivi				Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
					Nombre de chanteurs	présentes	
Modalités et durée de suivi				Privilégier passage en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C011	C1.1a / C3.1c	Création de prairies par conversion de cultures ou friches	Création de milieux ouverts diversifiés propices à : - L'alimentation, le transit, la reproduction et le repos des insectes de milieux ouverts humides ; - L'alimentation et le transit de certains mammifères de milieux humides - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des amphibiens ubiquistes (milieux humides) ; - Le développement de la flore de milieux ouverts.	9.94
Calendrier de mise en œuvre		Août et septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles				Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Chardonneret élégant, Chevêche d'Athéna, Cisticole des joncs, Effraie des clochers, Élanion blanc, Hironnelle rustique, Moineau domestique, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Tarier pâtre	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes	
Indicateurs de suivi				Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi				Privilégier passage en septembre	Privilégier passage de mars à fin mai	Privilégier passage de mai à sep-	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
				Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	(esèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	tembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C014	C3.2a	Gestion de la végétation par fauche extensive	Maintien des formations herbacées (prairies, pelouses, mégaphorbiaies) qui tendent à évoluer spontanément vers des milieux fermés (fourrés)	0.59
Calendrier de mise en œuvre		Pas de période spécifique		
Récurrence du suivi				

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles				Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Chardonneret élégant, Chevêche d'Athéna, Cisticole des joncs, Effraie des clochers, Élanion blanc, Hironnelle rustique, Moineau domestique, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Tarier pâtre	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes	
Indicateurs de suivi						Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi						Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C021	C1.1a / C2.1d / C2.1f	Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres	Création et restauration de haies et alignements d'arbres diversifiés et continus propices à : - L'alimentation et le repos des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ; - L'alimentation, le transit et le repos de certaines espèces ubiquistes et de forêts alluviales ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux milieux semi-ouverts ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos des insectes saproxyliques ; - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'hibernation et le repos des amphibiens.	2.09
Calendrier de mise en œuvre		Juin à septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles				Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Chardonneret élégant, Chevêche d'Athéna, Effraie des clochers, Fauvette à tête noire, Mésange bleue, Mésange charbonnière, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes	
Indicateurs de suivi				Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi				Privilégier passage en septembre Recherche d'in-	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces ni-	Privilégier passage de mai à septembre	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
				<p>dices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils</p> <p>Piégeage photographique avec un dispositif attractif</p>	<p>cheuses), ou de mai à juillet (Rapaces)</p> <p>Points d'écoute diurne (matinée)</p> <p>Points d'écoute nocturne avec repasse</p> <p>Points d'observation</p>	<p>Points fixes d'enregistrement</p> <p>Points d'écoute active</p>	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C033	C3.1b	Création d'îlots de sénescence	Création de vieux boisements non gérés, favorisant les espèces inféodées au bois mort et aux arbres sénescents, ces habitats favoriseront : - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers.	0.34
Calendrier de mise en œuvre		Pas de période spécifique		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles				Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Chardonneret élégant, Coucou gris, Mésange bleue, Mésange charbonnière, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Pic épeiche, Pic vert, Pinson des arbres, Pouillot véloce, Rougegorge familier, Troglodyte mignon	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés	
Indicateurs de suivi				Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et				Privilégier passages	Privilégier passage	Privilégier passage	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
durée de suivi				au printemps et en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C032	C2.1d / C2.1e	Restauration de milieux boisés naturels rivulaires et non rivulaires	<p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ;</li> <li>- L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ;</li> <li>- La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ;</li> <li>- L'alimentation et le transit des mammifères ;</li> <li>- Le développement de la flore de milieux forestiers.</li> </ul>	0.19
Calendrier de mise en œuvre		<p>Elimination des arbres : septembre à octobre            Fauche : avril à août            Plantation : novembre à mars</p>		
Récurrence du suivi		<p>Durée du suivi : 50 ans            Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.</p>		

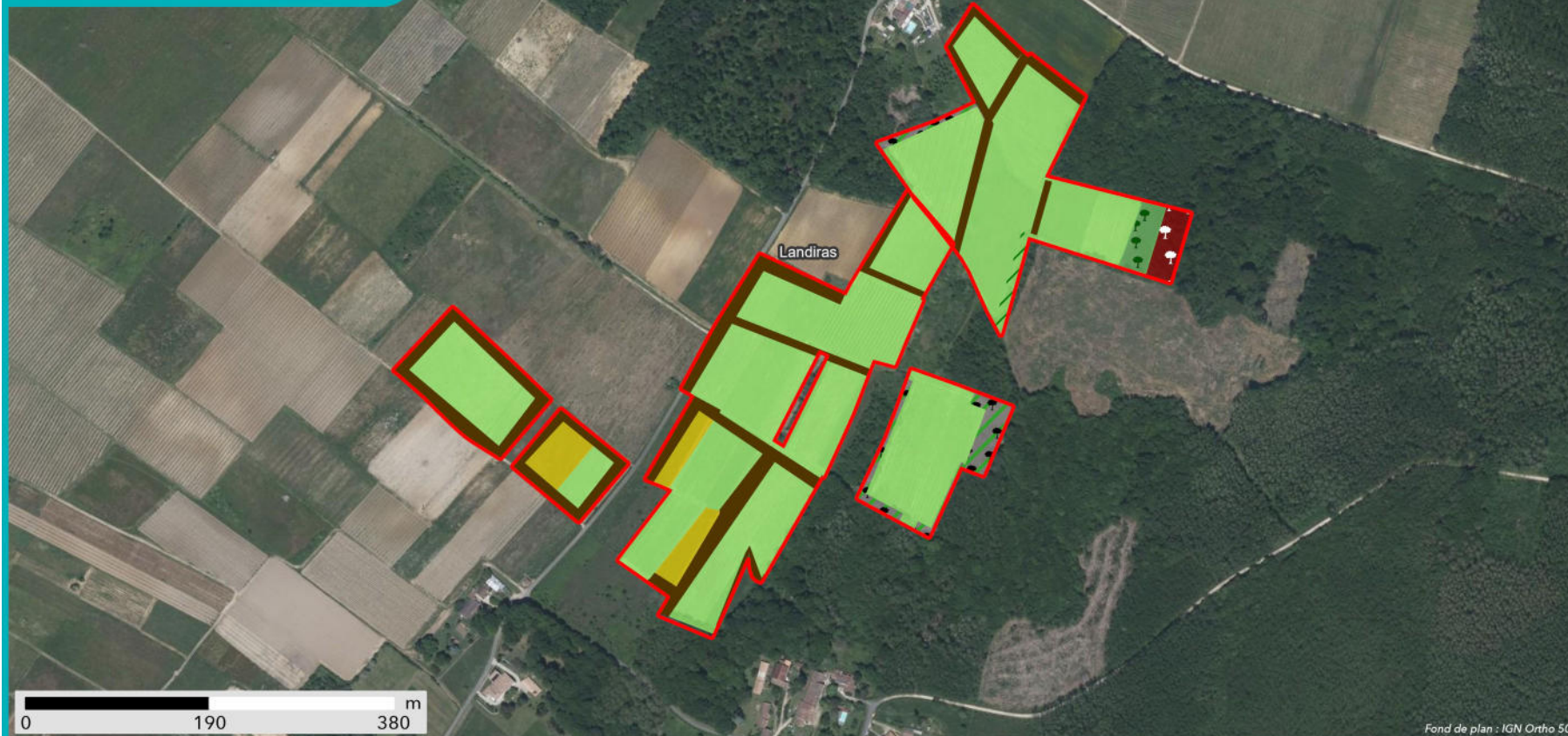
Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles				Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Chardonneret élégant, Coucou gris, Mésange bleue, Mésange charbonnière, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Pic épeiche, Pic vert, Pinson des arbres, Pouillot véloce, Rougegorge familier, Troglodyte mignon	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés	
Indicateurs de suivi				Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi				Privilégier passages au printemps et en sep-	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces	Privilégier passage de mai à sep-	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
				tembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	tembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C061	C2.1b	Traitement des espèces exotiques envahissantes : arborées	Restauration et préservation de l'équilibre des écosystèmes en diminuant la pression induite par les espèces exotiques envahissantes et en évitant que les sites de compensation ne soient envahis durant la durée des compensations : suppression des stations existantes et limitation du développement.	0.19
Calendrier de mise en œuvre		A définir en fonction des espèces concernées et leur phénologie		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : Dépendant des milieux et espèces concernées Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+4, N+5, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes (à ajuster en fonction des espèces et de leur dynamique de colonisation).		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles				Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Chardonneret élégant, Coucou gris, Mésange bleue, Mésange charbonnière, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Pic épeiche, Pic vert, Pinson des arbres, Pouillot véloce, Rougegorge familier, Troglodyte mignon	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés	
Indicateurs de suivi				Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi				Privilégier passage en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute ac-	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
				Piégeage photographique avec un dispositif attractif	diurne (matinée) Points d'observation	tive	



Fond de plan : IGN Ortho 50

### SYNTHÈSE DES MESURES COMPENSATOIRES

- Site
- Commune

- Réseau hydrographique
- Permanent
  - Intermittent

#### Mesure compensatoire

- Création de prairies par conversion de cultures ou friches
- Restauration ou réhabilitation de prairies par réouverture des milieux - Milieux ouverts mésophiles à thermophiles
- Gestion de la végétation par fauche extensive

- Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres
- Restauration de milieux boisés rivulaires et non rivulaires
- Création d'îlots de sénescence
- Traitement d'espèces exotiques envahissantes : arborées



**Apurement de la dette au titre des espèces protégées**

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
Boisements	0.74	Accenteur mouchet, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bouvreuil pivoine, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Coucou gris, Gobemouche gris, Grand Capricorne, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mésange bleue, Mésange charbonnière, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pélophylax, Pic épeiche, Pic épeichette, Pic vert, Pinson des arbres, Pouillot véloce, Reptiles - Cortège des habitats aquatiques, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Rougegorge familier, Tarier pâtre, Torcol fourmilier, Triton marbré, Troglodyte mignon, Verdier d'Europe, Vipère aspic	241.54	0.47
Eaux stagnantes	0		0	0
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	0		4.25	0
Haies et alignements d'arbres	2.09	Chardonneret élégant, Chevêche d'Athéna, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Effraie des clochers, Fauvette à tête noire, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mésange bleue, Mésange charbonnière, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts	1.13	2.54
Landes basses et coupes forestières récentes	0		48.47	0
Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	10.62	Chardonneret élégant, Chevêche d'Athéna, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Effraie des clochers, Élanion blanc, Hirondelle rustique, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Moineau domestique, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Tarier pâtre	4.33	10.20
Milieux ouverts herbacés haut (>1m)	0		11.10	0
Roselières et phragmitaies	0		0	0

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
Végétation des berges et aquatiques (berges à pentes douces, milieux vaseux, dominées par des Jonc et/ou Carex)	0		0.01	0

**Site de compensation n°33\_LER\_02**

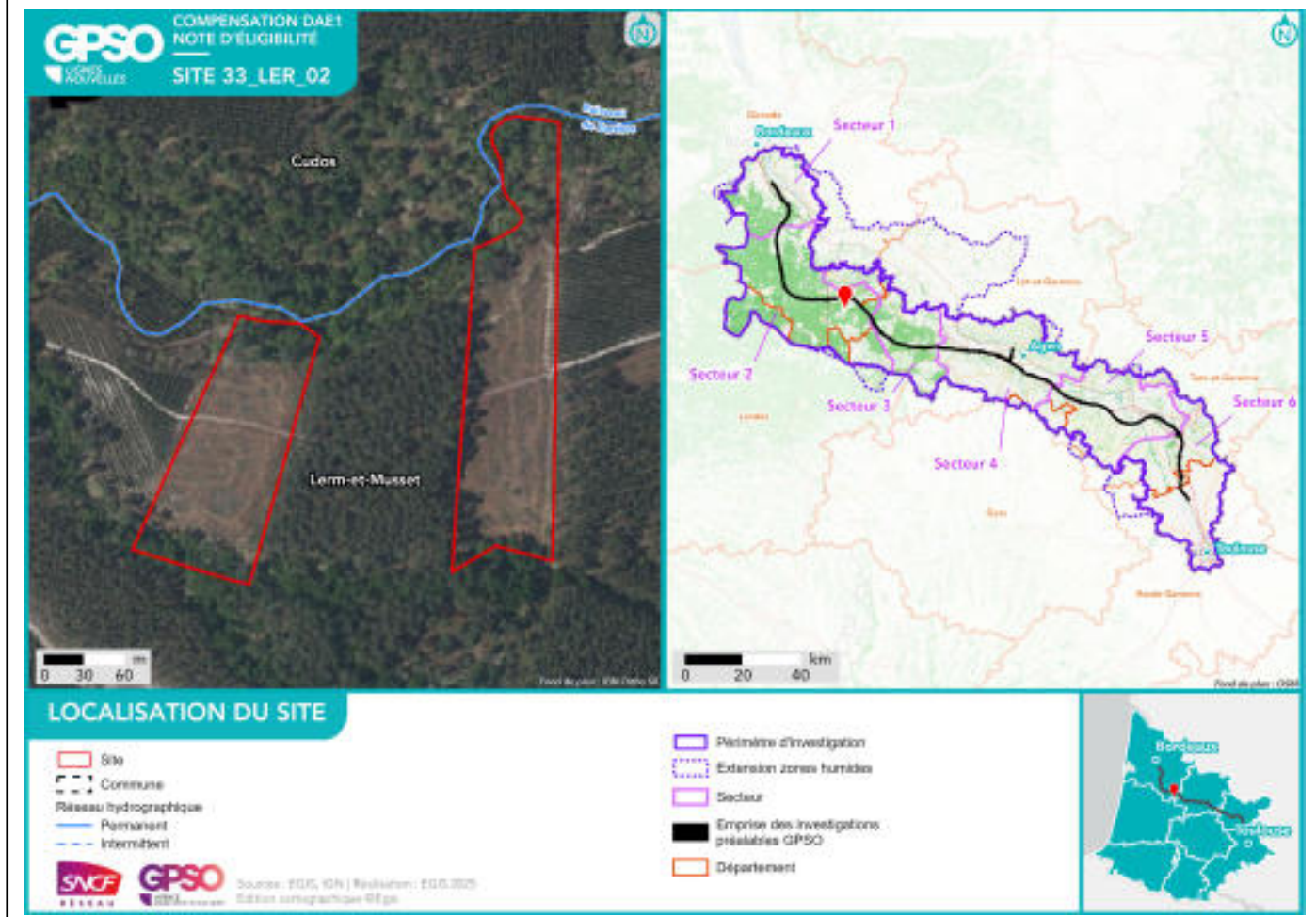
**Localisation**

Région / Département / Commune(s) : Nouvelle-Aquitaine / Gironde / Lerm-et-Musset  
 Parcelle(s) cadastrale(s) :

Parcelles Concer- nées <sup>1</sup>	Département	Commune	Code INSEE	Référence cadastrale		
				Préfixe	Section	Numéro
332390000F0010	Gironde	Lerm-et-Musset	33239	000	F	10
332390000F0013	Gironde	Lerm-et-Musset	33239	000	F	13

**Secteur de compensation :** Secteur 2

**Périmètre et localisation du site :**





**Espèces cibles**

Le détail des espèces par cortèges est en Annexe

Habitat ciblé / Espèces / Cortèges concerné(e)s :

*Boisements naturels feuillus - Chênaies-frênaies alluviales : Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bouvreuil pivoine, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Crapaud calamite, Grand Capricorne, Grenouille de Pérez, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Pélodyte ponctué, Pélophylax, Pic épeichette, Pipit des arbres, Scirpus sylvaticus\*, Triton marbré*

*Boisements naturels mixtes (conifères et feuillus) : Accenteur mouchet, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Fauvette pitchou, Gobemouche gris, Grand Capricorne, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Pic épeichette, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Triton marbré, Verdier d'Europe, Vipère aspic*

**Mesures de compensation**

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C032	C2.1d / C2.1e	Restauration de milieux boisés naturels rivulaires et non rivulaires	<p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ;</li> <li>- L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ;</li> <li>- La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ;</li> <li>- L'alimentation et le transit des mammifères ;</li> <li>- Le développement de la flore de milieux forestiers.</li> </ul>	3.03
Calendrier de mise en œuvre		<p>Elimination des arbres : septembre à octobre                      Fauche : avril à août                      Plantation : novembre à mars</p>		
Récurrence du suivi		<p>Durée du suivi : 50 ans                      Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.</p>		

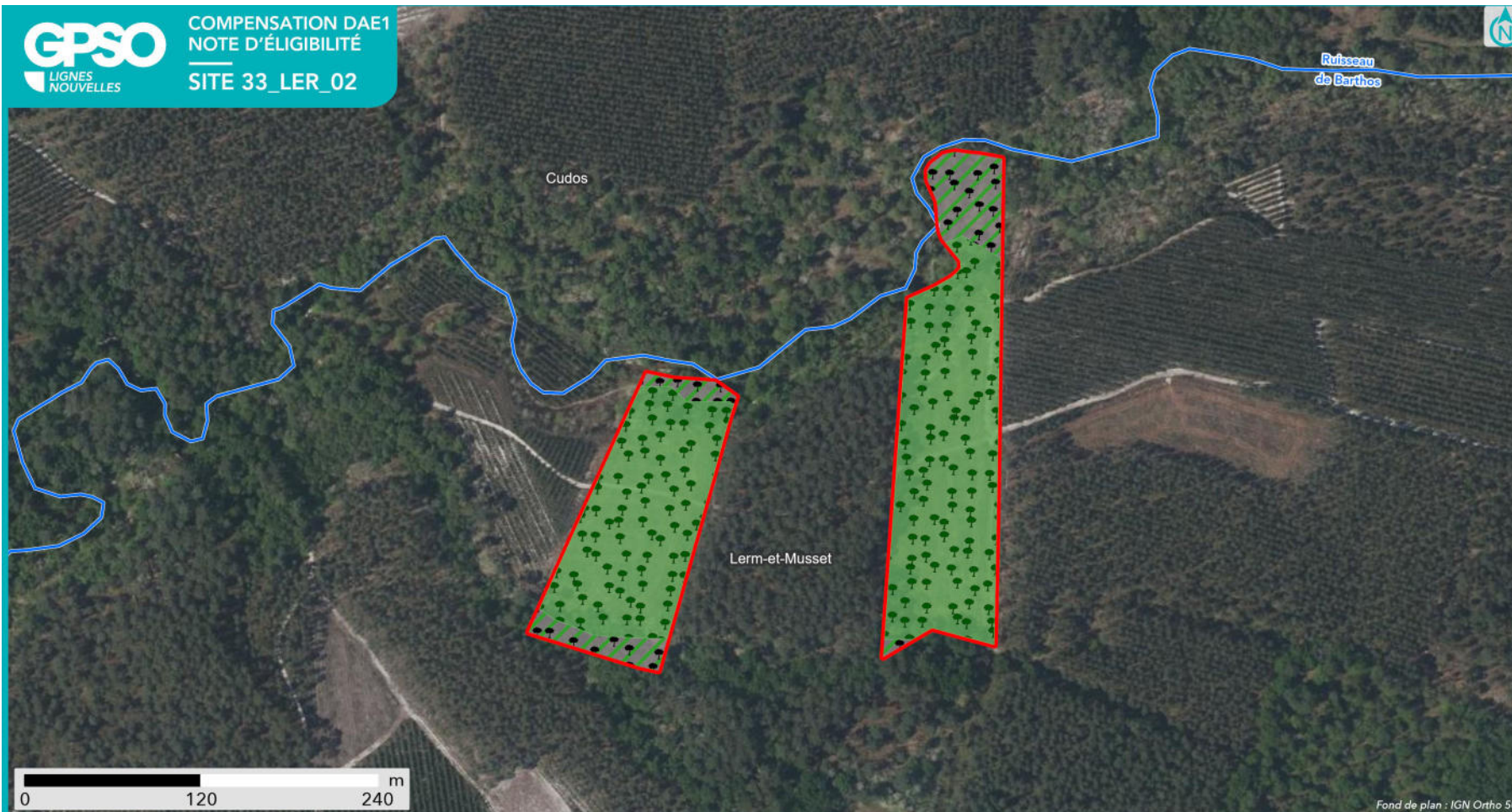
Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Triton marbré	Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Vipère aspic	Grand Capricorne		Accenteur mouchet, Char-donneret élégant, Fauvette pitchou, Gobemouche gris, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Pic épeichette, Verdier d'Europe	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés		Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence	Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)		Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C033	C3.1b	Création d'îlots de sénescence	Création de vieux boisements non gérés, favorisant les espèces inféodées au bois mort et aux arbres sénescents, ces habitats favoriseront : - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers.	0.49
Calendrier de mise en œuvre		Pas de période spécifique		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Crapaud calamite, Grenouille de Pérez, Pélodyte ponctué, Pélodyte, Triton marbré		Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales	Bouvreuil pivoine, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Pic épeichette, Pipit des arbres	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés	Scirpus sylvaticus*
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés		Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	Surface des habitats favorables Nombre de pieds ou surface des stations
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril,		Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habi-	Privilégier passages au printemps et en septembre	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces ni-	Privilégier passage de mai à septembre	Passages définis selon les ciblage du plan de gestion

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
	et en septembre Points d'écoute et observation directe		tat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)	Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	cheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Mai à septembre (selon les espèces concernées)



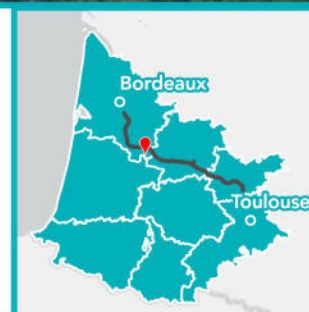
Fond de plan : IGN Ortho 50

### SYNTHÈSE DES MESURES COMPENSATOIRES

- Site
- Commune
- Réseau hydrographique Permanent
- - - Intermittent

#### Mesure compensatoire

- Restauration de milieux boisés rivulaires et non rivulaires
- Création d'îlots de sénescence



**Apurement de la dette au titre des espèces protégées**

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
Boisements	3.52	Accenteur mouchet, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bouvreuil pivoine, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Crapaud calamite, Fauvette pitchou, Gobemouche gris, Grand Capricorne, Grenouille de Pérez, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Pélodyte ponctué, Pélophylax, Pic épeichette, Pipit des arbres, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Scirpus sylvaticus*, Triton marbré, Verdier d'Europe, Vipère aspic	241.54	3.58
Eaux stagnantes	0		0	0
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	0		4.25	0
Haies et alignements d'arbres	0		1.13	0
Landes basses et coupes forestières récentes	0		48.47	0
Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	0		4.33	0
Milieux ouverts herbacés haut (>1m)	0		11.10	0
Roselières et phragmitaies	0		0	0
Végétation des berges et aquatiques (berges à pentes douces, milieux vaseux, dominées par des Jonc et/ou Carex)	0		0.01	0

**Localisation**

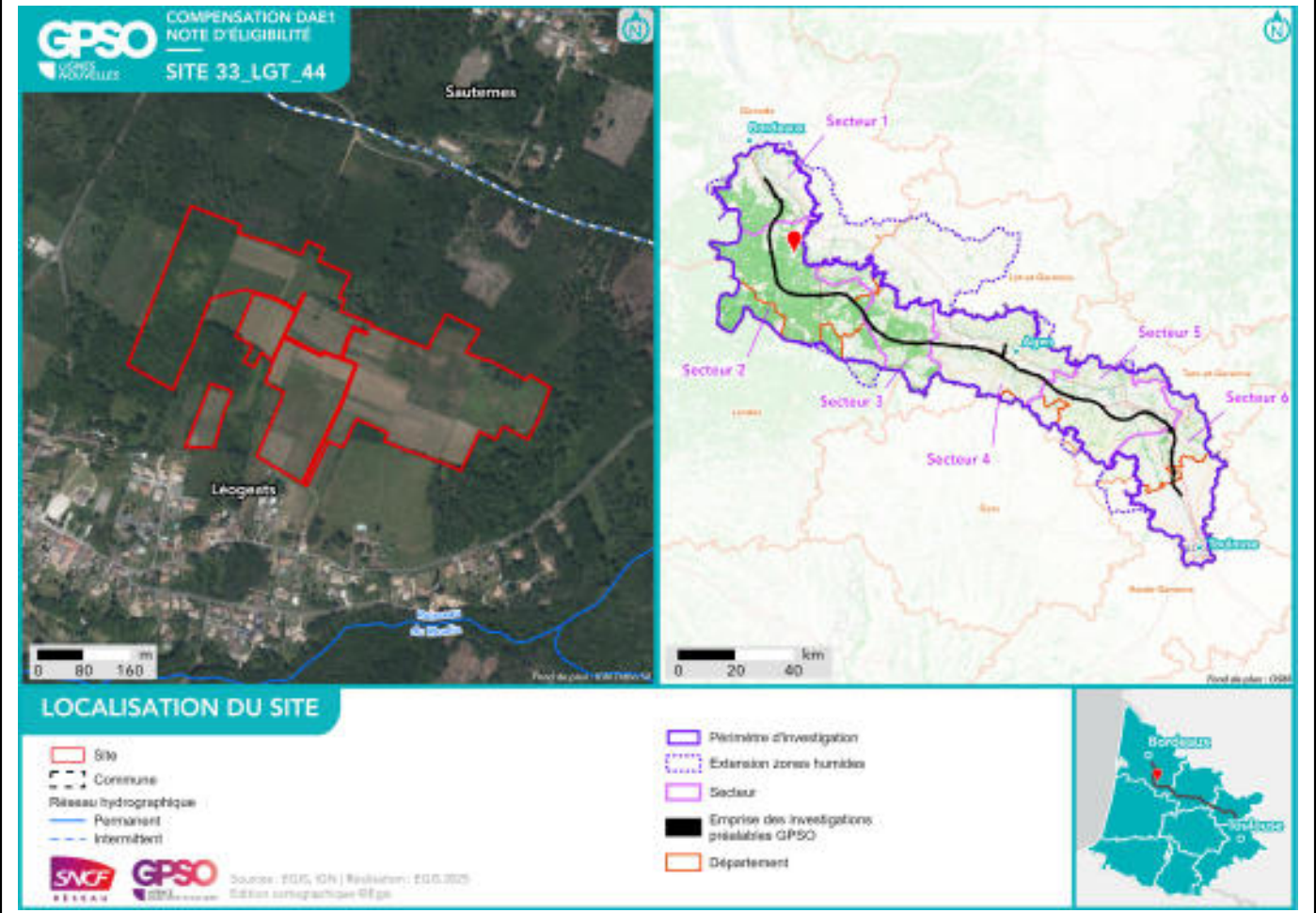
Région / Département / Commune(s) : Nouvelle-Aquitaine / Gironde / Léogeats

Parcelle(s) cadastrale(s) :

Parcelles Concer- nées <sup>1</sup>	Département	Commune	Code INSEE	Référence cadastrale		
				Préfixe	Section	Numéro
332370000B0459						
332370000B0574						
332370000B0506						
332370000B1147	Gironde	Léogeats	33237	000	0B	0459
332370000B0623	Gironde	Léogeats	33237	000	0B	0574
332370000B0587	Gironde	Léogeats	33237	000	0B	0506
332370000B0585	Gironde	Léogeats	33237	000	0B	1147
332370000B0568	Gironde	Léogeats	33237	000	0B	0623
332370000B0620	Gironde	Léogeats	33237	000	0B	0587
332370000B0461	Gironde	Léogeats	33237	000	0B	0585
332370000B0580	Gironde	Léogeats	33237	000	0B	0568
332370000B0622	Gironde	Léogeats	33237	000	0B	0620
332370000B0573	Gironde	Léogeats	33237	000	0B	0461
332370000B0588	Gironde	Léogeats	33237	000	0B	0580
332370000B0505	Gironde	Léogeats	33237	000	0B	0622
332370000B0494	Gironde	Léogeats	33237	000	0B	0573
332370000B1149	Gironde	Léogeats	33237	000	0B	0588
332370000B1148	Gironde	Léogeats	33237	000	0B	0505
332370000B0591	Gironde	Léogeats	33237	000	0B	0494
332370000B0619	Gironde	Léogeats	33237	000	0B	1149
332370000B0605	Gironde	Léogeats	33237	000	0B	1148
332370000B0604	Gironde	Léogeats	33237	000	0B	0591
332370000B0460	Gironde	Léogeats	33237	000	0B	0619
332370000B0618	Gironde	Léogeats	33237	000	0B	0605
332370000B0462	Gironde	Léogeats	33237	000	0B	0604
332370000B0624	Gironde	Léogeats	33237	000	0B	0460
332370000B0594	Gironde	Léogeats	33237	000	0B	0618
332370000B0592	Gironde	Léogeats	33237	000	0B	0462
332370000B0590	Gironde	Léogeats	33237	000	0B	0624
332370000B0571	Gironde	Léogeats	33237	000	0B	0594
332370000B0570	Gironde	Léogeats	33237	000	0B	0592
332370000B0625	Gironde	Léogeats	33237	000	0B	0590
332370000B0586	Gironde	Léogeats	33237	000	0B	0571
332370000B0626	Gironde	Léogeats	33237	000	0B	0570
332370000B0572	Gironde	Léogeats	33237	000	0B	0625
332370000B0576	Gironde	Léogeats	33237	000	0B	0586
332370000B0621	Gironde	Léogeats	33237	000	0B	0626
332370000B0589	Gironde	Léogeats	33237	000	0B	0572
332370000B0593	Gironde	Léogeats	33237	000	0B	0576
332370000B0581	Gironde	Léogeats	33237	000	0B	0621
332370000B1381	Gironde	Léogeats	33237	000	0B	0589
332370000B1146	Gironde	Léogeats	33237	000	0B	0593
332370000B0582	Gironde	Léogeats	33237	000	0B	0581
332370000B1132	Gironde	Léogeats	33237	000	0B	1381
332370000B0465	Gironde	Léogeats	33237	000	0B	1146
332370000B0575	Gironde	Léogeats	33237	000	0B	0582
						1132
						0465
						0575

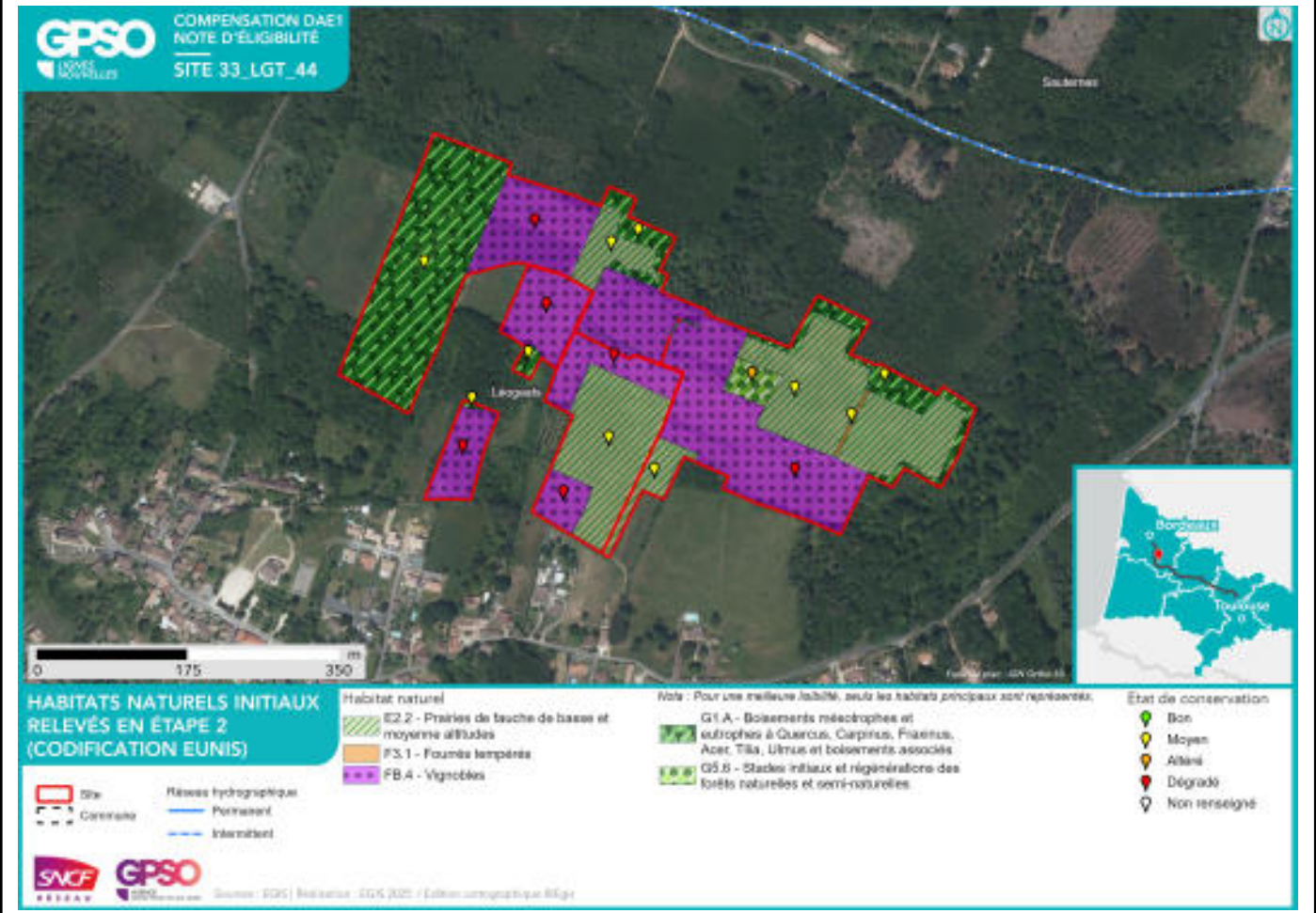
**Secteur de compensation : Secteur 2**

**Périmètre et localisation du site :**



## État initial du site de compensation

### Habitats naturels et état de conservation :



**Facteurs de dégradation :** Drainage, Sol tassé, Surfréquentation,

## Superficies

Superficie totale du site : 15.12 ha

Superficie retenue et valorisée pour la compensation : 15.12 ha

– par habitat cible :

*Haies et alignements d'arbres // 0.48 ha*

*Haies et alignements d'arbres - Haies arborées // 1.41 ha*

*Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Pâturages mésophiles // 5.03 ha*

*Boisements naturels feuillus // 3.99 ha*

*Milieux ouverts herbacés haut (>1m) // 0.04 ha*

*Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies mésophiles de fauche // 4.18 ha*

– en zone humide (ha) : 0 ha

## Espèces cibles

Le détail des espèces par cortèges est en Annexe

Habitat ciblé / Espèces / Cortèges concerné(s) :

*Boisements naturels feuillus : Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bouvreuil pivoine, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Grimpereau des jardins, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mésange à longue queue, Mésange bleue, Mésange charbonnière, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Pic épeiche, Pic vert, Pinson des arbres, Pouillot véloce, Rougegorge familier, Sittelle torchepot, Troglodyte mignon, Verdier d'Europe, Vipère aspic*

*Haies et alignements d'arbres : Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Fauvette à tête noire, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mésange à longue queue, Mésange bleue, Mésange charbonnière, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pouillot véloce, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Sittelle torchepot, Verdier d'Europe*

*Haies et alignements d'arbres - Haies arborées : Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Fauvette à tête noire, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mésange à longue queue, Mésange bleue, Mésange charbonnière, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pouillot véloce, Sittelle torchepot, Verdier d'Europe*

*Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Pâturages mésophiles : Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Hirondelle rustique, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Moineau domestique, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts*

*Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies mésophiles de fauche : Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Hirondelle rustique, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Moineau domestique, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts*

*Milieux ouverts herbacés haut (>1m) : Accenteur mouchet, Rossignol philomèle*

**Mesures de compensation**

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C014	C3.2a	Gestion de la végétation par fauche extensive	Maintien des formations herbacées (prairies, pelouses, mégaphorbiaies) qui tendent à évoluer spontanément vers des milieux fermés (fourrés)	0.04
Calendrier de mise en œuvre		Pas de période spécifique		
Récurrence du suivi				

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles					Accenteur mouchet, Rossignol philomèle		
Indicateurs de suivi							
Modalités et durée de suivi							

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C013	C2.1e	Restauration de milieux ouverts mésophiles, thermophiles et humides (dont Landes à Molinie) à partir de milieux en fermeture	Création de milieux ouverts humides, propices à : - L'alimentation, le transit, la reproduction et le repos des insectes de milieux ouverts humides ; - L'alimentation et le transit de certains mammifères de milieux humides ; - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts humides ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts humides ; - L'alimentation et le transit des amphibiens ubiquistes ; - Le développement de la flore de milieux ouverts humides., Création de milieux ouverts mésophiles à thermophiles propices à : - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts ; - Le développement de la flore de milieux ouverts.	4.18
Calendrier de mise en œuvre		Elimination des arbres : septembre et octobre Fauches de restauration : avril à août		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles				Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Chardonneret élégant, Cisticole des joncs, Hirondelle rustique, Moineau domestique, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes	
Indicateurs de suivi				Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
					Nombre de chanteurs		
Modalités et durée de suivi				Privilégier passage en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C011	C1.1a / C3.1c	Création de prairies par conversion de cultures ou friches	Création de milieux ouverts diversifiés propices à : - L'alimentation, le transit, la reproduction et le repos des insectes de milieux ouverts humides ; - L'alimentation et le transit de certains mammifères de milieux humides - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des amphibiens ubiquistes (milieux humides) ; - Le développement de la flore de milieux ouverts.	5.03
Calendrier de mise en œuvre		Août et septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles				Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Chardonneret élégant, Cisticole des joncs, Hirondelle rustique, Moineau domestique, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes	
Indicateurs de suivi				Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi				Privilégier passage en septembre Recherche d'in-	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces ni-	Privilégier passage de mai à septembre	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
				<p>dices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils</p> <p>Piégeage photographique avec un dispositif attractif</p>	<p>cheuses), ou de mai à juillet (Rapaces)</p> <p>Points d'écoute diurne (matinée)</p> <p>Points d'écoute nocturne avec repasse</p> <p>Points d'observation</p>	<p>Points fixes d'enregistrement</p> <p>Points d'écoute active</p>	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C031	C1.1a, C1.1a / C3.1c	Création de milieux boisés naturels	<p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et ainsi de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ;</li> <li>- L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ;</li> <li>- La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ;</li> <li>- L'alimentation et le transit des mammifères ;</li> <li>- Le développement de la flore de milieux forestiers.,</li> </ul> <p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ;</li> <li>- L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ;</li> <li>- La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ;</li> <li>- L'alimentation et le transit des mammifères ;</li> <li>- Le développement de la flore de milieux forestiers.</li> </ul>	0.22
Calendrier de mise en œuvre		<p>Elimination des arbres : septembre à octobre  Fauche : avril à août  Plantation : novembre à mars</p>		
Récurrence du suivi		<p>Durée du suivi : 50 ans  Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.</p>		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles		Vipère aspic		Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Bouvreuil pivoine, Chardonneret élégant, Grimpereau des	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes,	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
					jardins, Mésange à longue queue, Mésange bleue, Mésange charbonnière, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Pic épeiche, Pic vert, Pinson des arbres, Pouillot véloce, Sittelle torchepot, Troglyte mignon, Verdier d'Europe	Chiroptères - Cortège des habitats boisés	
Indicateurs de suivi		Nombre d'individus observés		Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi		Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence		Privilégier passages au printemps et en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C033	C3.1b	Création d'îlots de sénescence	Création de vieux boisements non gérés, favorisant les espèces inféodées au bois mort et aux arbres sénescents, ces habitats favoriseront : - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers.	3.77
Calendrier de mise en œuvre		Pas de période spécifique		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

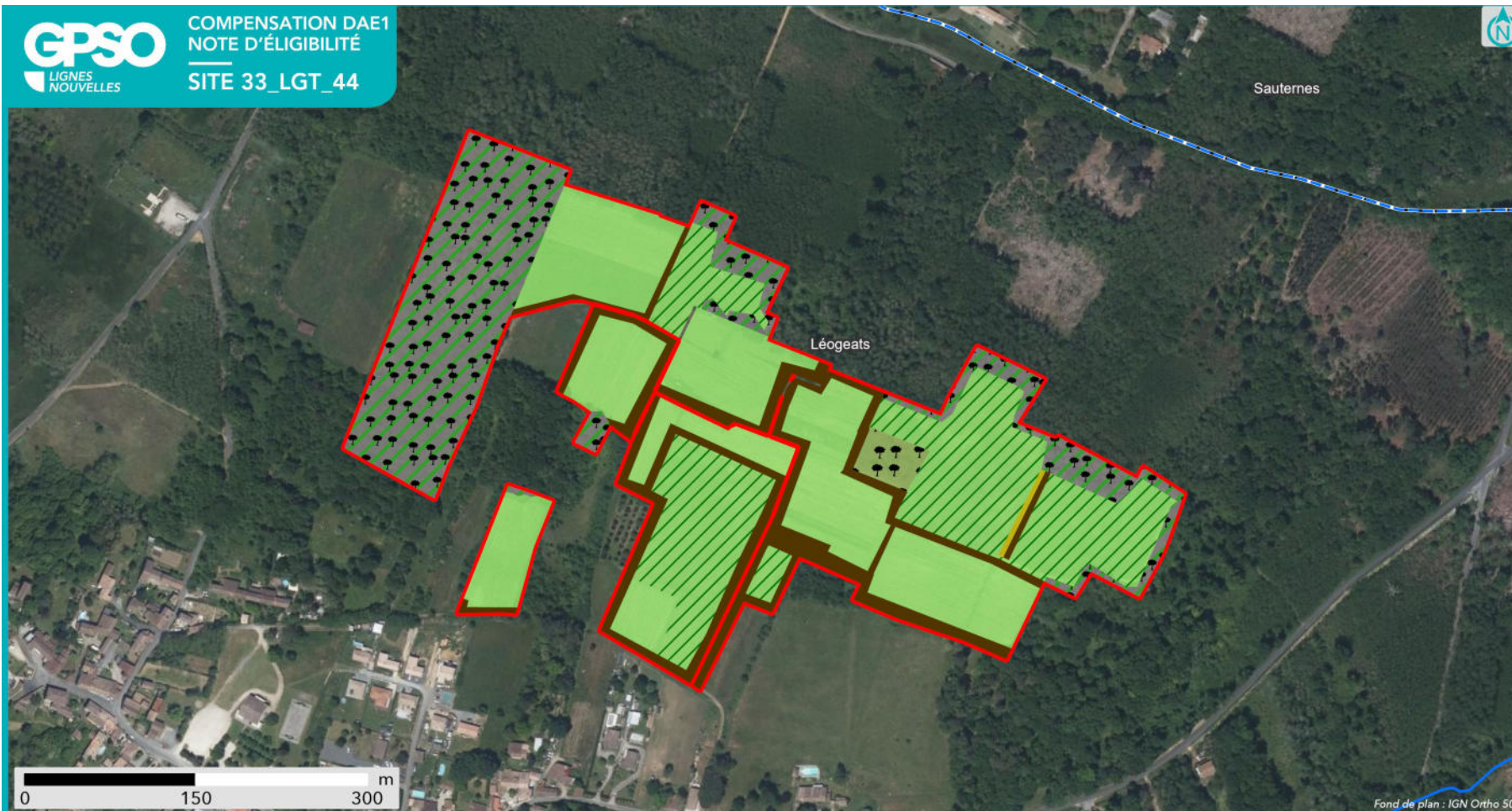
Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés	Vipère aspic		Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Bouvreuil pivoine, Chardonneret élégant, Grimpereau des jardins, Mésange à longue queue, Mésange bleue, Mésange charbonnière, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Pic épeiche, Pic vert, Pinson des arbres, Pouillot véloce, Rougegorge familier, Sittelle torchepot, Troglodyte mignon, Verdier d'Europe	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés		Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier	Passages diurne, privilégier entre		Privilégier passages au printemps et en	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces	Privilégier passage de mai à septembre	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
	entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence		septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C021	C1.1a / C2.1d / C2.1f	Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres	Création et restauration de haies et alignements d'arbres diversifiés et continus propices à : - L'alimentation et le repos des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ; - L'alimentation, le transit et le repos de certaines espèces ubiquistes et de forêts alluviales ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux milieux semi-ouverts ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos des insectes saproxyliques ; - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'hibernation et le repos des amphibiens.	1.88
Calendrier de mise en œuvre		Juin à septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles		Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts		Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Chardonneret élégant, Fauvette à tête noire, Mésange à longue queue, Mésange bleue, Mésange charbonnière, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pouillot véloce, Sittelle torchepot, Verdier d'Europe	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes	
Indicateurs de suivi		Nombre d'individus observés		Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et		Passages diurne,		Privilégier passage	Privilégier passage	Privilégier passage	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
durée de suivi		<p>privilégier entre avril et septembre</p> <p>Suivi sous plaque de thermorégulation</p> <p>Transects de recherche de présence le long des haies</p>		<p>en septembre</p> <p>Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils</p> <p>Piégeage photographique avec un dispositif attractif</p>	<p>de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces)</p> <p>Points d'écoute diurne (matinée)</p> <p>Points d'écoute nocturne avec repasse</p> <p>Points d'observation</p>	<p>de mai à septembre</p> <p>Points fixes d'enregistrement</p> <p>Points d'écoute active</p>	



### SYNTHÈSE DES MESURES COMPENSATOIRES

- Site
- Commune

- Réseau hydrographique
- Permanent
  - Intermittent

#### Mesure compensatoire

- Création de prairies par conversion de cultures ou friches
- Restauration ou réhabilitation de prairies par réouverture des milieux - Milieux ouverts mésophiles à thermophiles
- Gestion de la végétation par fauche extensive

- Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres
- Création de milieux boisés naturels - Par conversion de milieux semi-ouverts
- Création d'îlots de sénescence



**Apurement de la dette au titre des espèces protégées**

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
Boisements	3.99	Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bouvreuil pivoine, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Grimpereau des jardins, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mésange à longue queue, Mésange bleue, Mésange charbonnière, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Pic épeiche, Pic vert, Pinson des arbres, Pouillot véloce, Rougegorge familier, Sittelle torchepot, Troglodyte mignon, Verdier d'Europe, Vipère aspic	241.54	5.04
Eaux stagnantes	0		0	0
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	0		4.25	0
Haies et alignements d'arbres	1.88	Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Fauvette à tête noire, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mésange à longue queue, Mésange bleue, Mésange charbonnière, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pouillot véloce, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Sittelle torchepot, Verdier d'Europe	1.13	2.29
Landes basses et coupes forestières récentes	0		48.47	0
Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	9.21	Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Hirondelle rustique, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Moineau domestique, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts	4.33	9.04
Milieux ouverts herbacés haut (>1m)	0.04	Accenteur mouchet, Rossignol philomèle	11.10	0.05
Roselières et phragmitaies	0		0	0
Végétation des berges et aquatiques (berges à pentes douces, milieux vaseux, dominées par	0		0.01	0

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
des Jonc et/ou Carex)				

**Site de compensation n°33\_MAZ\_48**

**Localisation**

Région / Département / Commune(s) : Nouvelle-Aquitaine / Gironde / Mazères, Roaillan  
Parcelle(s) cadastrale(s) :

Parcelles Concer- nées <sup>1</sup>	Département	Commune	Code INSEE	Référence cadastrale		
				Préfixe	Section	Numéro
332790000A0919	Gironde	Mazères	33279	000	0A	0919
332790000A0937	Gironde	Mazères	33279	000	0A	0937
332790000A0855	Gironde	Mazères	33279	000	0A	0855
332790000A0934	Gironde	Mazères	33279	000	0A	0934
332790000A0990	Gironde	Mazères	33279	000	0A	0990
332790000A0984	Gironde	Mazères	33279	000	0A	0984
332790000A0933	Gironde	Mazères	33279	000	0A	0933
332790000A0857	Gironde	Mazères	33279	000	0A	0857
332790000A0653	Gironde	Mazères	33279	000	0A	0653
332790000A0945	Gironde	Mazères	33279	000	0A	0945
332790000A0917	Gironde	Mazères	33279	000	0A	0917
332790000A0540	Gironde	Mazères	33279	000	0A	0540
332790000A0922	Gironde	Mazères	33279	000	0A	0922
332790000A0932	Gironde	Mazères	33279	000	0A	0932
332790000A0967	Gironde	Mazères	33279	000	0A	0967
332790000A0991	Gironde	Mazères	33279	000	0A	0991
332790000A0995	Gironde	Mazères	33279	000	0A	0995
332790000A1003	Gironde	Mazères	33279	000	0A	1003
332790000A0991	Gironde	Mazères	33279	000	0A	0991
332790000A1003	Gironde	Mazères	33279	000	0A	1003
332790000A0931	Gironde	Mazères	33279	000	0A	0931
332790000A0913	Gironde	Mazères	33279	000	0A	0913
332790000A1002	Gironde	Mazères	33279	000	0A	1002
332790000A0987	Gironde	Mazères	33279	000	0A	0987
332790000A0969	Gironde	Mazères	33279	000	0A	0969
332790000A0908	Gironde	Mazères	33279	000	0A	0908
332790000A0929	Gironde	Mazères	33279	000	0A	0929
332790000A0386	Gironde	Mazères	33279	000	0A	0386
332790000A0387	Gironde	Mazères	33279	000	0A	0387
332790000A0949	Gironde	Mazères	33279	000	0A	0949
332790000A0383	Gironde	Mazères	33279	000	0A	0383
332790000A0920	Gironde	Mazères	33279	000	0A	0920
332790000A0939	Gironde	Mazères	33279	000	0A	0939
332790000A0364	Gironde	Mazères	33279	000	0A	0364
332790000A0976	Gironde	Mazères	33279	000	0A	0976
332790000A0988	Gironde	Mazères	33279	000	0A	0988
332790000A0948	Gironde	Mazères	33279	000	0A	0948
332790000A0973	Gironde	Mazères	33279	000	0A	0973
332790000A0528	Gironde	Mazères	33279	000	0A	0528
332790000A0527	Gironde	Mazères	33279	000	0A	0527
332790000A0947	Gironde	Mazères	33279	000	0A	0947
332790000A0989	Gironde	Mazères	33279	000	0A	0989
332790000A0938	Gironde	Mazères	33279	000	0A	0938
332790000A0956	Gironde	Mazères	33279	000	0A	0956
332790000A0942	Gironde	Mazères	33279	000	0A	0942
332790000A0331	Gironde	Mazères	33279	000	0A	0331
332790000A0994	Gironde	Mazères	33279	000	0A	0994
332790000A0340	Gironde	Mazères	33279	000	0A	0340
332790000A0928	Gironde	Mazères	33279	000	0A	0928
332790000A0968	Gironde	Mazères	33279	000	0A	0968
332790000A0957	Gironde	Mazères	33279	000	0A	0957
332790000A0915	Gironde	Mazères	33279	000	0A	0915
332790000A0916	Gironde	Mazères	33279	000	0A	0916
332790000A0977	Gironde	Mazères	33279	000	0A	0977
332790000A0912	Gironde	Mazères	33279	000	0A	0912
332790000A0368	Gironde	Mazères	33279	000	0A	0368
332790000A0909	Gironde	Mazères	33279	000	0A	0909
332790000A1001	Gironde	Mazères	33279	000	0A	1001
332790000A0972	Gironde	Mazères	33279	000	0A	0972
332790000A0851	Gironde	Mazères	33279	000	0A	0851
332790000A0307	Gironde	Mazères	33279	000	0A	0307
332790000A0950	Gironde	Mazères	33279	000	0A	0950
332790000A0974	Gironde	Mazères	33279	000	0A	0974
332790000A0910	Gironde	Mazères	33279	000	0A	0910
332790000A0357	Gironde	Mazères	33279	000	0A	0357
332790000A0918	Gironde	Mazères	33279	000	0A	0918

				Référence cadastrale		
332790000A0521						
332790000A0390						
332790000A0524						
332790000A0943						
332790000A0954						
332790000A0911						
332790000A0854	Gironde	Mazères	33279	000	0A	1000
332790000A0930	Gironde	Mazères	33279	000	0A	0388
332790000A0384	Gironde	Mazères	33279	000	0A	0983
332790000A1000	Gironde	Mazères	33279	000	0A	0982
332790000A0388	Gironde	Mazères	33279	000	0A	0921
332790000A0983	Gironde	Mazères	33279	000	0A	0381
332790000A0982	Gironde	Mazères	33279	000	0A	0306
332790000A0921	Gironde	Mazères	33279	000	0A	0385
332790000A0381	Gironde	Mazères	33279	000	0A	0953
332790000A0306	Gironde	Mazères	33279	000	0A	1004
332790000A0385	Gironde	Mazères	33279	000	0A	0355
332790000A0953	Gironde	Mazères	33279	000	0A	0923
332790000A1004	Gironde	Mazères	33279	000	0A	0986
332790000A0355	Gironde	Mazères	33279	000	0A	0952
332790000A0986	Gironde	Mazères	33279	000	0A	0975
332790000A0952	Gironde	Mazères	33279	000	0A	0975
332790000A0975	Gironde	Mazères	33279	000	0A	0849
332790000A0849	Gironde	Mazères	33279	000	0A	0914
332790000A0914	Gironde	Mazères	33279	000	0A	0981
332790000A0981	Gironde	Mazères	33279	000	0A	0964
332790000A0964	Gironde	Mazères	33279	000	0A	0380
332790000A0380	Gironde	Mazères	33279	000	0A	0382
332790000A0382	Gironde	Mazères	33279	000	0A	0936
332790000A0936	Gironde	Mazères	33279	000	0A	0978
332790000A0978	Gironde	Mazères	33279	000	0A	0958
332790000A0958	Gironde	Mazères	33279	000	0A	0935
332790000A0935	Gironde	Mazères	33279	000	0A	0955
332790000A0955	Gironde	Mazères	33279	000	0A	0365
332790000A0365						
332790000A0985						
332790000A0970						
332790000A0980						
332790000A0941						
332790000A0951						

Parcelles  
Concernées

Departement

Commune

Code  
INSEE

**Secteur de compensation** : Secteur 2  
**Périmètre et localisation du site** :



**LOCALISATION DU SITE**

- Site
- Commune
- Réseau hydrographique
- Permanent
- Intermittent

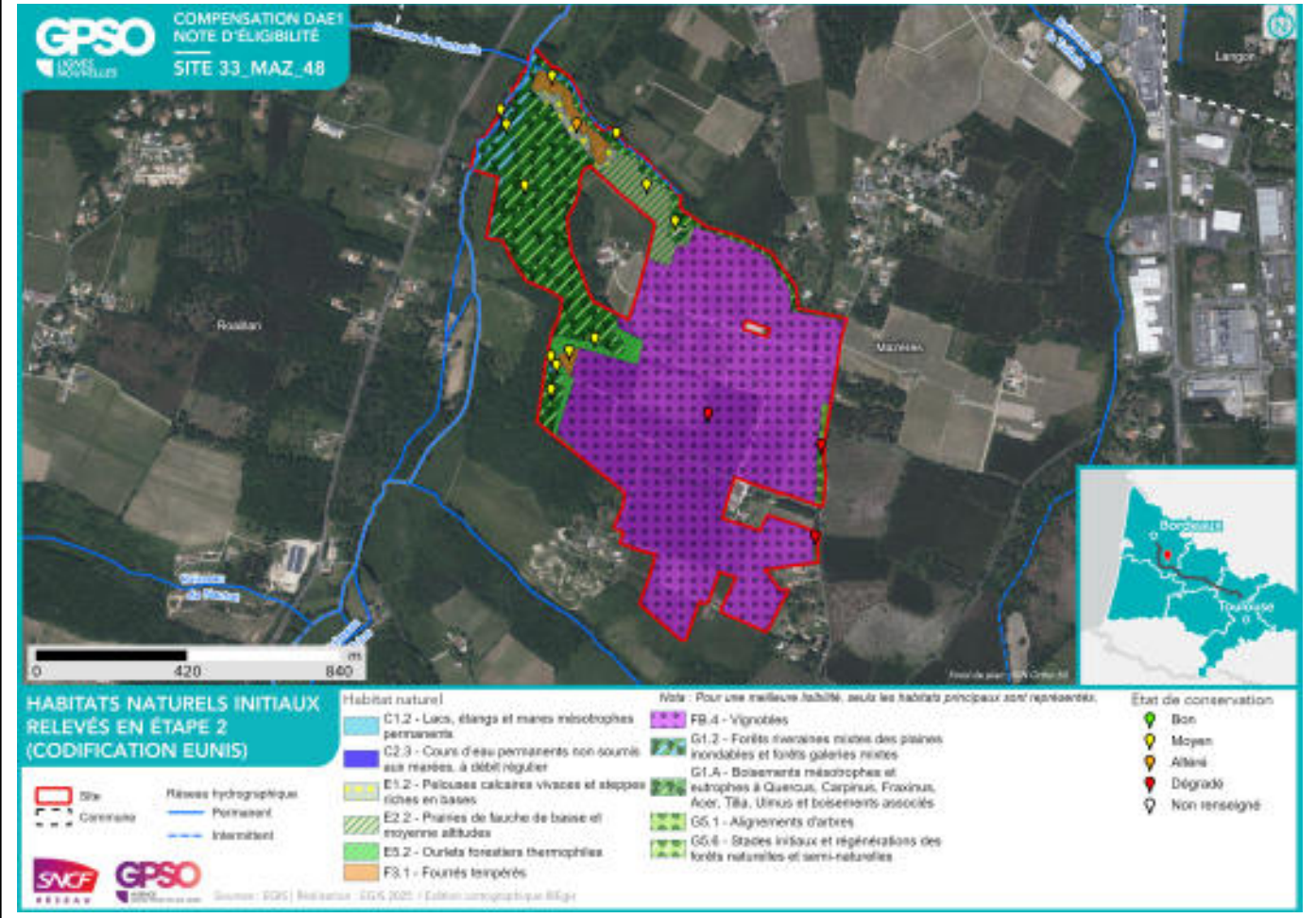
- Périmètre d'investigation
- Extension zones humides
- Secteur
- Emprise des investigations préalables GPSO
- Département



Source : FOG, IGN | Représentation : EGG/2023  
Édition cartographique 08/2023

## État initial du site de compensation

### Habitats naturels et état de conservation :



**Délimitation des zones humides existantes :**

Zone humide	Superficie (ha)	Critère végétation	Critère pédologique	Système hydrogéomorphologique				
				Alluvial	Riverain des étendues d'eau	Dépression	Sources et suintement	Plateau
33_MAZ_48_ZH01	2.32	Oui		Oui				



**Facteurs de dégradation :** Drainage, Sol tassé, Dépôt de déchets, Pratiques motorisées,

## Superficies

Superficie totale du site : 75.21 ha

Superficie retenue et valorisée pour la compensation : 75.21 ha

– par habitat cible :

*Boisements naturels feuillus // 13.94 ha*

*Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies mésophiles de fauche // 14.10 ha*

*Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m) - Fourrés acidiphiles pionniers (faciès à Ajoncs) // 0.25 ha*

*Milieux ouverts herbacés bas (<1m) // 0.85 ha*

*Boisements naturels feuillus - Aulnaies-frênaies alluviales // 2.32 ha*

*Landes basses (< 1m) // 26.36 ha*

*Milieux ouverts herbacés haut (>1m) // 2.64 ha*

*Haies et alignements d'arbres - Haies arborées // 14.67 ha*

*Eaux stagnantes à fonds naturels - Lacs, étangs et mares temporaires // 0.05 ha*

– en zone humide (ha) : 2.32 ha

## Espèces cibles

Le détail des espèces par cortèges est en Annexe

Habitat ciblé / Espèces / Cortèges concerné(e)s :

*Boisements naturels feuillus : Bouvreuil pivoine, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Coucou gris, Lorient d'Europe, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mésange à longue queue, Mésange bleue, Mésange charbonnière, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Pic vert, Pinson des arbres, Pouillot véloce, Rougegorge familier, Sittelle torchepot, Troglodyte mignon, Verdier d'Europe*

*Boisements naturels feuillus - Aulnaies-frênaies alluviales : Bouvreuil pivoine, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Coucou gris, Lorient d'Europe, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Pic vert, Pinson des arbres, Pouillot véloce, Rougegorge familier, Sittelle torchepot, Troglodyte mignon, Verdier d'Europe*

*Eaux stagnantes à fonds naturels - Lacs, étangs et mares temporaires : Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Grenouille de Pérez, Insectes - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Reptiles - Cortège des habitats aquatiques*

*Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m) - Fourrés acidiphiles pionniers (faciès à Ajoncs) : Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Fauvette pitchou, Hypolaïs polyglotte, Linotte mélodieuse, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts*

*Haies et alignements d'arbres - Haies arborées : Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Effraie des clochers, Fauvette à tête noire, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mésange à longue queue, Mésange bleue, Mésange charbonnière, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pouillot véloce, Sittelle torchepot, Verdier d'Europe*

*Landes basses (< 1m) : Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Fauvette pitchou, Hypolaïs polyglotte, Linotte mélodieuse, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts*

*Milieux ouverts herbacés bas (<1m) : Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Damier de la Succise, Effraie des clochers, Élanion blanc, Hirondelle rustique, Huppe fasciée, Lézard des murailles, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Reptiles - Cortège des habitats semi-*

ouverts

*Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies mésophiles de fauche : Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Damier de la Succise, Effraie des clochers, Élanion blanc, Hirondelle rustique, Huppe fasciée, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Moineau domestique, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts*

*Milieux ouverts herbacés haut (>1m) : Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Damier de la Succise, Hypolaïs polyglotte, Linotte mélodieuse, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts*

**Mesures de compensation**

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C042	C2.2a / C2.1e	Restauration de mares, fossés et autres dépressions existantes	<p>Améliorer et pérenniser les habitats en faveur du cortège des milieux aquatiques vivant en eau stagnante tout en fortifiant la trame verte et bleue locale dans un objectif de continuité écologique.</p> <p>Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'alimentation, le repos et la reproduction des amphibiens ;</li> <li>- L'alimentation de certaines espèces de reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ;</li> <li>- L'alimentation et la reproduction des odonates ;</li> <li>- Le développement de la flore des milieux aquatiques et berges périodiquement inondées.</li> </ul>	0.09
Calendrier de mise en œuvre		Novembre à février		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 20 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Grenouille agile, Grenouille de Pérez, Pélodytes	Reptiles - Cortège des habitats aquatiques	Insectes - Cortège des habitats humides	Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales	Martin-pêcheur d'Europe, Oiseaux - Cortège des habitats humides	Chiroptères - Cortège des habitats humides	
Indicateurs de suivi	Nombre de points d'eau occupés Nombre d'individus contactés Nombre de pontes	Nombre d'individus observés	Nombre d'imagos observés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et	Passages nocturnes	Passages diurnes,	Privilégier passage	Privilégier passages	Privilégier passage	Privilégier passage	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
durée de suivi	turnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	privilégier entre avril et septembre Recherche de présence	entre juin et juillet Recherche de présence	au printemps et en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'observation	de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C011	C1.1a / C3.1c	Création de prairies par conversion de cultures ou friches	Création de milieux ouverts diversifiés propices à : - L'alimentation, le transit, la reproduction et le repos des insectes de milieux ouverts humides ; - L'alimentation et le transit de certains mammifères de milieux humides - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des amphibiens ubiquistes (milieux humides) ; - Le développement de la flore de milieux ouverts.	37.90
Calendrier de mise en œuvre		Août et septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles			Damier de la Succise	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Cisticole des joncs, Efraïe des clochers, Élanion blanc, Fauvette pitchou, Hirondelle rustique, Huppe fasciée, Hypolaïs polyglotte, Linotte mélodieuse, Moineau domestique, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes	
Indicateurs de suivi			Surface des habitats favorables Typicité des habitats : abondance des plantes hôtes Nombre d'imagos observés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Modalités et durée de suivi			Privilégier passage en mai et passage entre mi-juin et début-juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Transects de recherche de présence	Privilégier passage en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C031	C1.1a, C1.1a / C3.1c	Création de milieux boisés naturels	<p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et ainsi de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ;</li> <li>- L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ;</li> <li>- La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ;</li> <li>- L'alimentation et le transit des mammifères ;</li> <li>- Le développement de la flore de milieux forestiers.,</li> </ul> <p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ;</li> <li>- L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ;</li> <li>- La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ;</li> <li>- L'alimentation et le transit des mammifères ;</li> <li>- Le développement de la flore de milieux forestiers.</li> </ul>	0.14
Calendrier de mise en œuvre		<p>Elimination des arbres : septembre à octobre            Fauche : avril à août            Plantation : novembre à mars</p>		
Récurrence du suivi		<p>Durée du suivi : 50 ans            Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.</p>		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles				Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Bouvreuil pivoine, Charbonnet élégant, Coucou gris, Lorient d'Europe,	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiro-	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
					Mésange à longue queue, Mésange bleue, Mésange charbonnière, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Pic vert, Pinson des arbres, Pouillot véloce, Rouge-gorge familier, Sittelle torchepot, Troglodyte mignon, Verdier d'Europe	ptères - Cortège des habitats boisés	
Indicateurs de suivi				Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi				Privilégier passages au printemps et en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C013	C2.1e	Restauration de milieux ouverts mésophiles, thermophiles et humides (dont Landes à Molinie) à partir de milieux en fermeture	<p>Création de milieux ouverts humides, propices à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'alimentation, le transit, la reproduction et le repos des insectes de milieux ouverts humides ;</li> <li>- L'alimentation et le transit de certains mammifères de milieux humides ;</li> <li>- L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts humides ;</li> <li>- L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts humides ;</li> <li>- L'alimentation et le transit des amphibiens ubiquistes ;</li> </ul> <p>Le développement de la flore de milieux ouverts humides.,</p> <p>Création de milieux ouverts mésophiles à thermophiles propices à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts ;</li> <li>- L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts ;</li> <li>- Le développement de la flore de milieux ouverts.</li> </ul>	3.41
Calendrier de mise en œuvre		<p>Elimination des arbres : septembre et octobre</p> <p>Fauches de restauration : avril à août</p>		
Récurrence du suivi		<p>Durée du suivi : 50 ans</p> <p>Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.</p>		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles		Lézard des murailles, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	Damier de la Succise	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Cisticole des joncs, Efficace des clochers, Élanion blanc, Hirondelle rustique, Huppe fasciée, Moineau domestique, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes	
Indicateurs de suivi		Nombre d'individus observés	Surface des habitats favorables Typicité des habitats : abondance des plantes hôtes Nombre d'imagos ob-	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
			servés				
Modalités et durée de suivi		Passages diurnes, privilégié entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation en lisière de milieux semi-ouverts et boisés Transects de recherche de présence	Privilégier passage en mai et passage entre mi-juin et début-juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Transects de recherche de présence	Privilégier passage en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C014	C3.2a	Gestion de la végétation par fauche extensive	Maintien des formations herbacées (prairies, pelouses, mégaphorbiaies) qui tendent à évoluer spontanément vers des milieux fermés (fourrés)	2.89
Calendrier de mise en œuvre		Pas de période spécifique		
Récurrence du suivi				

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles			Damier de la Succise	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Cisticole des joncs, Fauvette pitchou, Hypolais polyglotte, Linotte mélodieuse, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes	
Indicateurs de suivi			Surface des habitats favorables Typicité des habitats : abondance des plantes hôtes Nombre d'imagos observés			Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi			Privilégier passage en mai et passage entre mi-juin et début-juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Transects de recherche de présence			Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C033	C3.1b	Création d'îlots de sénescence	Création de vieux boisements non gérés, favorisant les espèces inféodées au bois mort et aux arbres sénescents, ces habitats favoriseront : - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers.	16.11
Calendrier de mise en œuvre		Pas de période spécifique		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

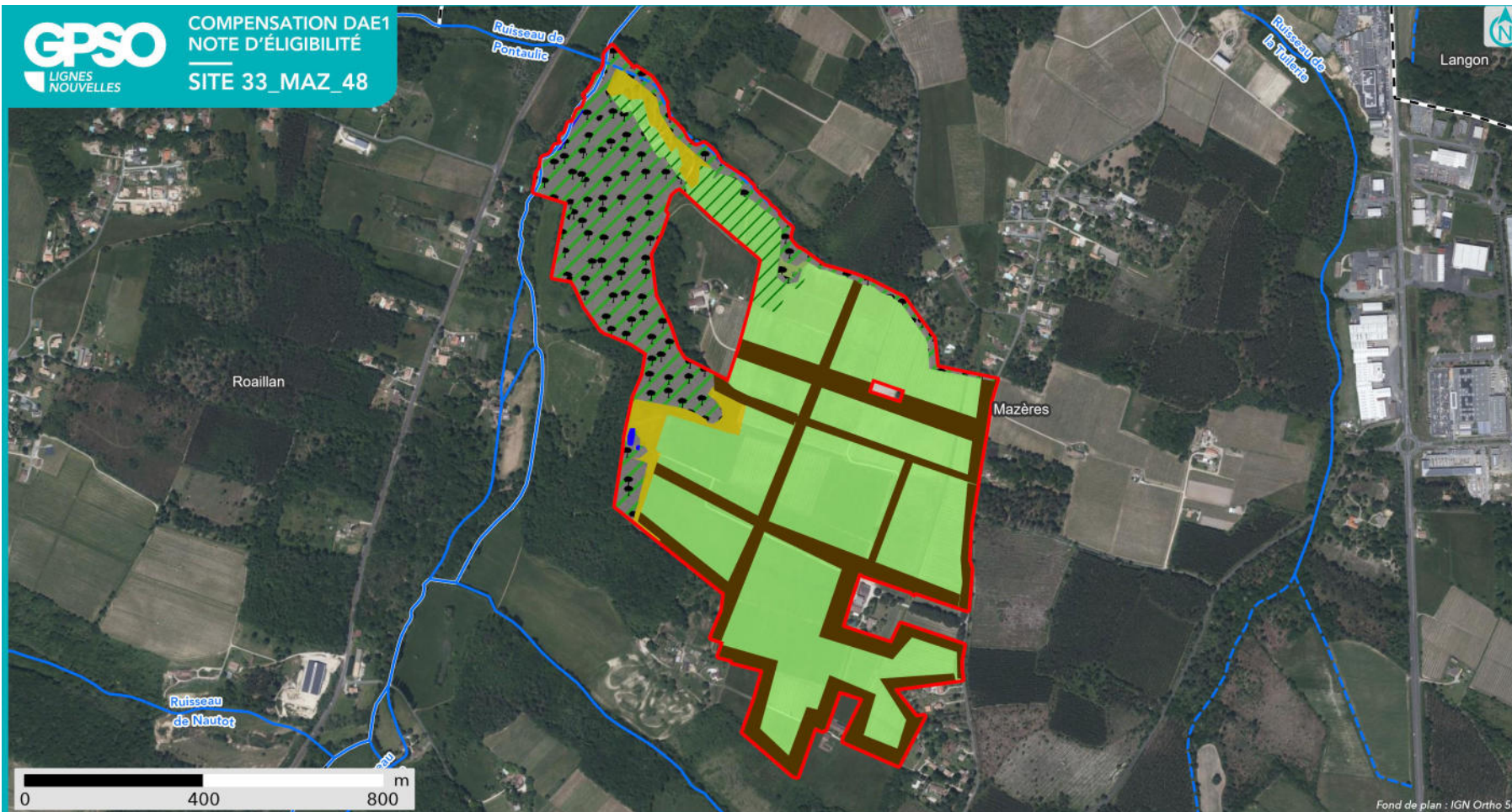
Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles				Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales	Bouvreuil pivoine, Char-donneret élégant, Coucou gris, Lorient d'Europe, Mésange à longue queue, Mésange bleue, Mésange charbonnière, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Pic vert, Pinson des arbres, Pouillot véloce, Rougegorge familier, Sittelle torchepot, Troglodyte mignon, Verdier d'Europe	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides	
Indicateurs de suivi				Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi				Privilégier passages au printemps et en sep-	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces	Privilégier passage de mai à sep-	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
				tembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	tembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C021	C1.1a / C2.1d / C2.1f	Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres	Création et restauration de haies et alignements d'arbres diversifiés et continus propices à : - L'alimentation et le repos des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ; - L'alimentation, le transit et le repos de certaines espèces ubiquistes et de forêts alluviales ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux milieux semi-ouverts ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos des insectes saproxyliques ; - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'hibernation et le repos des amphibiens.	14.67
Calendrier de mise en œuvre		Juin à septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles				Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Effraie des clochers, Fauvette à tête noire, Mésange à longue queue, Mésange bleue, Mésange charbonnière, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pouillot véloce, Sittelle torchepot, Verdier d'Europe	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes	
Indicateurs de suivi				Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi				Privilégier passage en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photogra-	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
				phique avec un dispositif attractif	avec repasse Points d'observation		



### SYNTHÈSE DES MESURES COMPENSATOIRES

- Site
- Commune

- Réseau hydrographique
- Permanent
  - Intermittent

#### Mesure compensatoire

- Création de prairies par conversion de cultures ou friches
- Restauration ou réhabilitation de prairies par réouverture des milieux - Milieux ouverts mésophiles à thermophiles
- Gestion de la végétation par fauche extensive
- Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres
- Création de milieux boisés naturels - Par conversion de milieux semi-ouverts
- Création d'îlots de sénescence
- Restauration de mares, fossés et autre dépressions existantes



**Apurement de la dette au titre des espèces protégées**

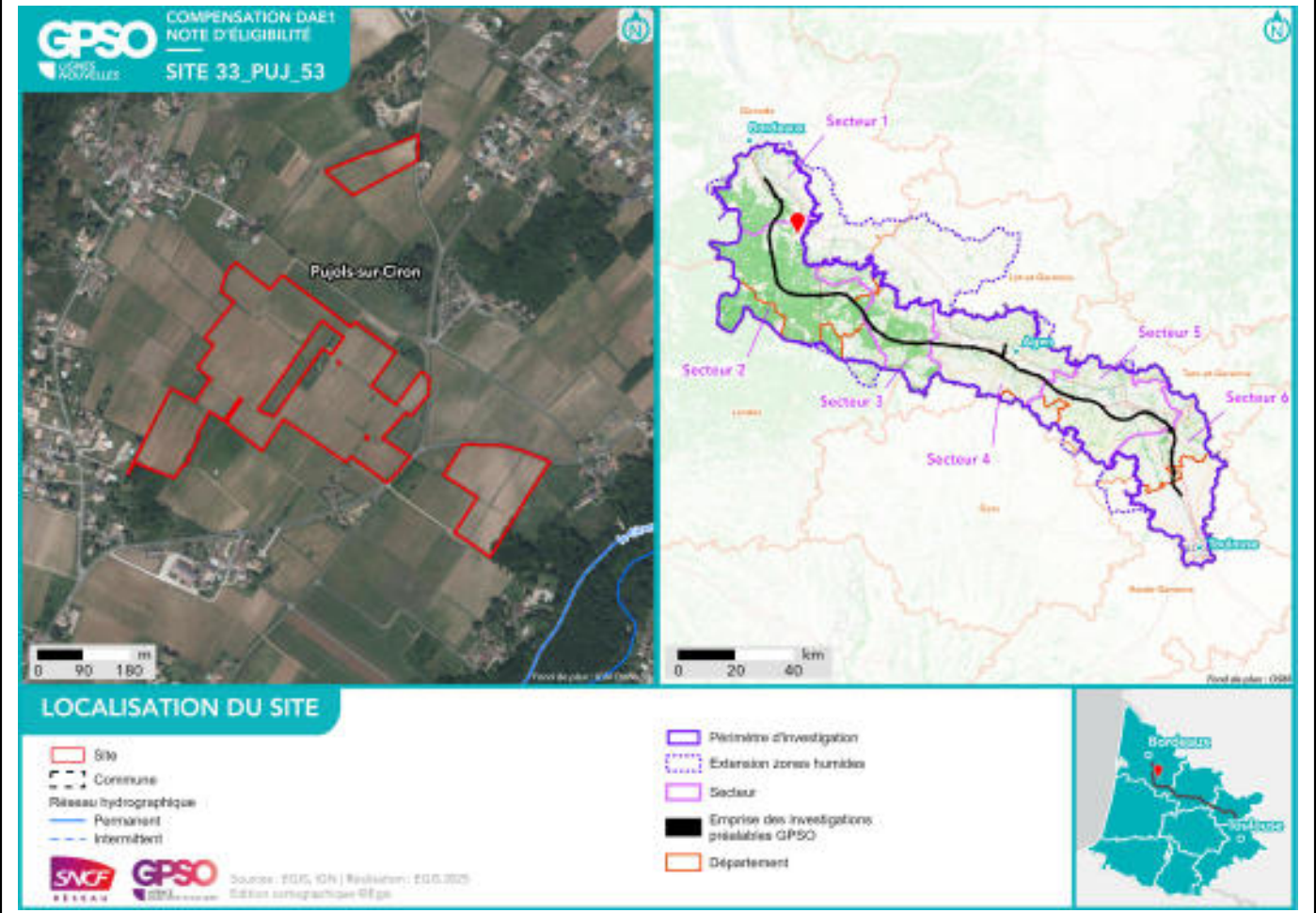
Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
Boisements	16.25	Bouvreuil pivoine, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Coucou gris, Lorient d'Europe, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Mésange à longue queue, Mésange bleue, Mésange charbonnière, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Pic vert, Pinson des arbres, Pouillot véloce, Rougegorge familier, Sittelle torchepot, Troglodyte mignon, Verdier d'Europe	241.54	7.71
Eaux stagnantes	0.05	Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Grenouille de Pérez, Insectes - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Reptiles - Cortège des habitats aquatiques	0	0.04
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	0.25	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Fauvette pitchou, Hypolaïs polyglotte, Linotte mélodieuse, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts	4.25	0.17
Haies et alignements d'arbres	14.67	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Effraie des clochers, Fauvette à tête noire, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mésange à longue queue, Mésange bleue, Mésange charbonnière, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pouillot véloce, Sittelle torchepot, Verdier d'Europe	1.13	17.59
Landes basses et coupes forestières récentes	26.36	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Fauvette pitchou, Hypolaïs polyglotte, Linotte mélodieuse, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts	48.47	26.69
Milieus ouverts herbacés bas (<1m)	14.95	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Damier de la Succise, Effraie des clochers, Élanion blanc, Hironnelle rustique, Huppe fasciée, Lézard des murailles, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Moineau domestique, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	4.33	14.51
Milieus ouverts herbacés haut (>1m)	2.64	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Damier de la Succise, Hypolaïs polyglotte, Linotte mélodieuse, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts	11.10	1.78
Roselières et phragmitaies	0		0	0
Végétation des	0		0.01	0

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
berges et aquatiques (berges à pentes douces, milieux vaseux, dominées par des Jonc et/ou Carex)				



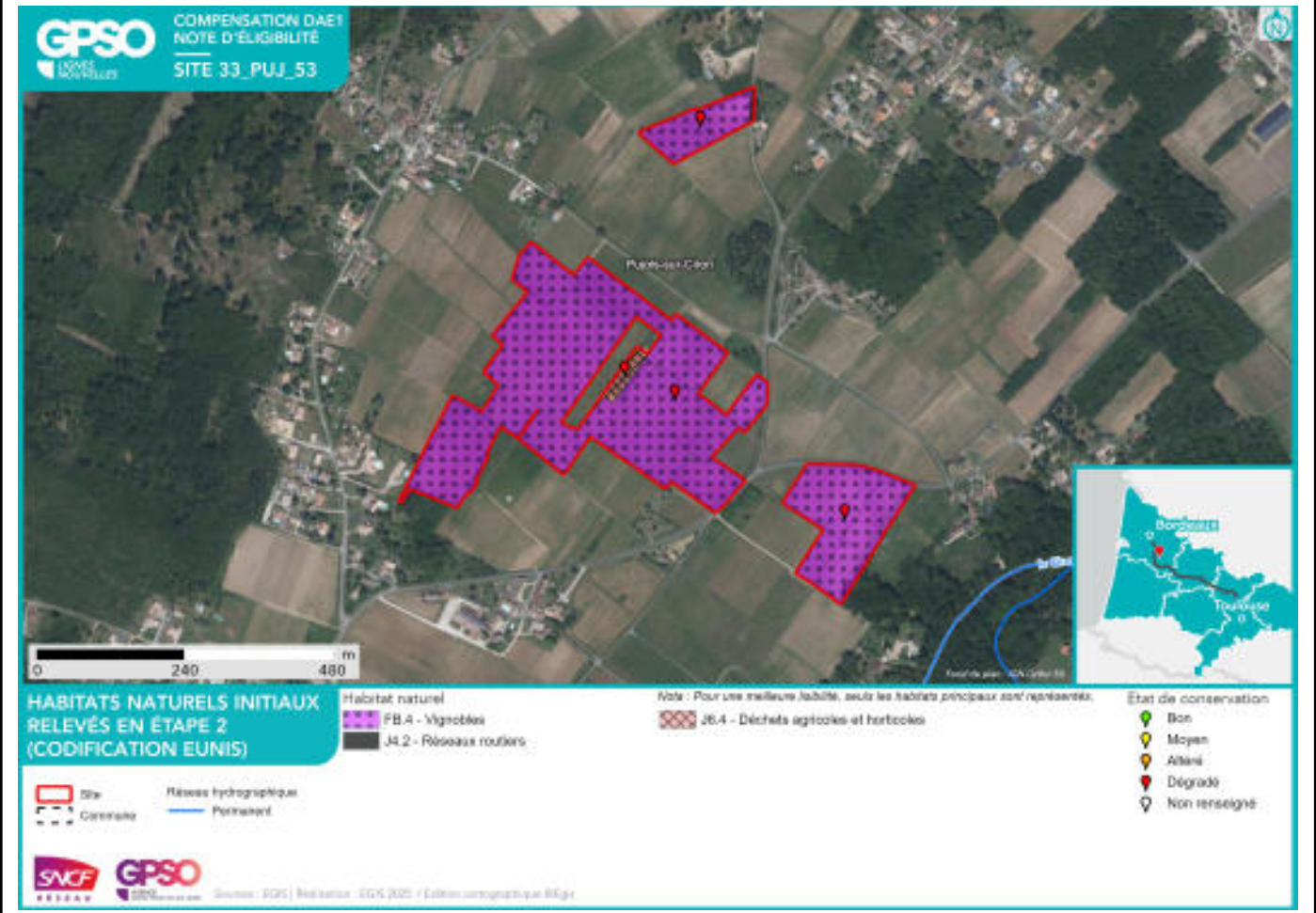
**Secteur de compensation : Secteur 2**

**Périmètre et localisation du site :**



## État initial du site de compensation

### Habitats naturels et état de conservation :



**Facteurs de dégradation** : Drainage, Sol tassé, Dépôt de déchets,

### **Superficies**

Superficie totale du site : 14.61 ha

Superficie retenue et valorisée pour la compensation : 14.59 ha

– par habitat cible :

*Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Pâturages mésophiles // 10.83 ha*

*Haies et alignements d'arbres - Haies arborées // 3.56 ha*

*Haies et alignements d'arbres // 0.20 ha*

– en zone humide (ha) : 0 ha

### **Espèces cibles**

*Le détail des espèces par cortèges est en Annexe*

Habitat ciblé / Espèces / Cortèges concerné(e)s :

*Haies et alignements d'arbres : Bouvreuil pivoine, Bruant jaune, Bruant zizi, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Épervier d'Europe, Mésange bleue, Mésange charbonnière, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pic vert, Pinson des arbres, Serin cini, Sittelle torchepot, Verdier d'Europe*

*Haies et alignements d'arbres - Haies arborées : Bouvreuil pivoine, Bruant jaune, Bruant zizi, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Épervier d'Europe, Mésange bleue, Mésange charbonnière, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pic vert, Pinson des arbres, Serin cini, Sittelle torchepot, Verdier d'Europe*

*Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Pâturages mésophiles : Alouette lulu, Bruant jaune, Bruant zizi, Buse variable, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Cisticole des joncs, Épervier d'Europe, Léopard des murailles, Moineau domestique, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts*

**Mesures de compensation**

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C021	C1.1a / C2.1d / C2.1f	Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres	Création et restauration de haies et alignements d'arbres diversifiés et continus propices à : - L'alimentation et le repos des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ; - L'alimentation, le transit et le repos de certaines espèces ubiquistes et de forêts alluviales ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux milieux semi-ouverts ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos des insectes saproxyliques ; - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'hibernation et le repos des amphibiens.	3.76
Calendrier de mise en œuvre		Juin à septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

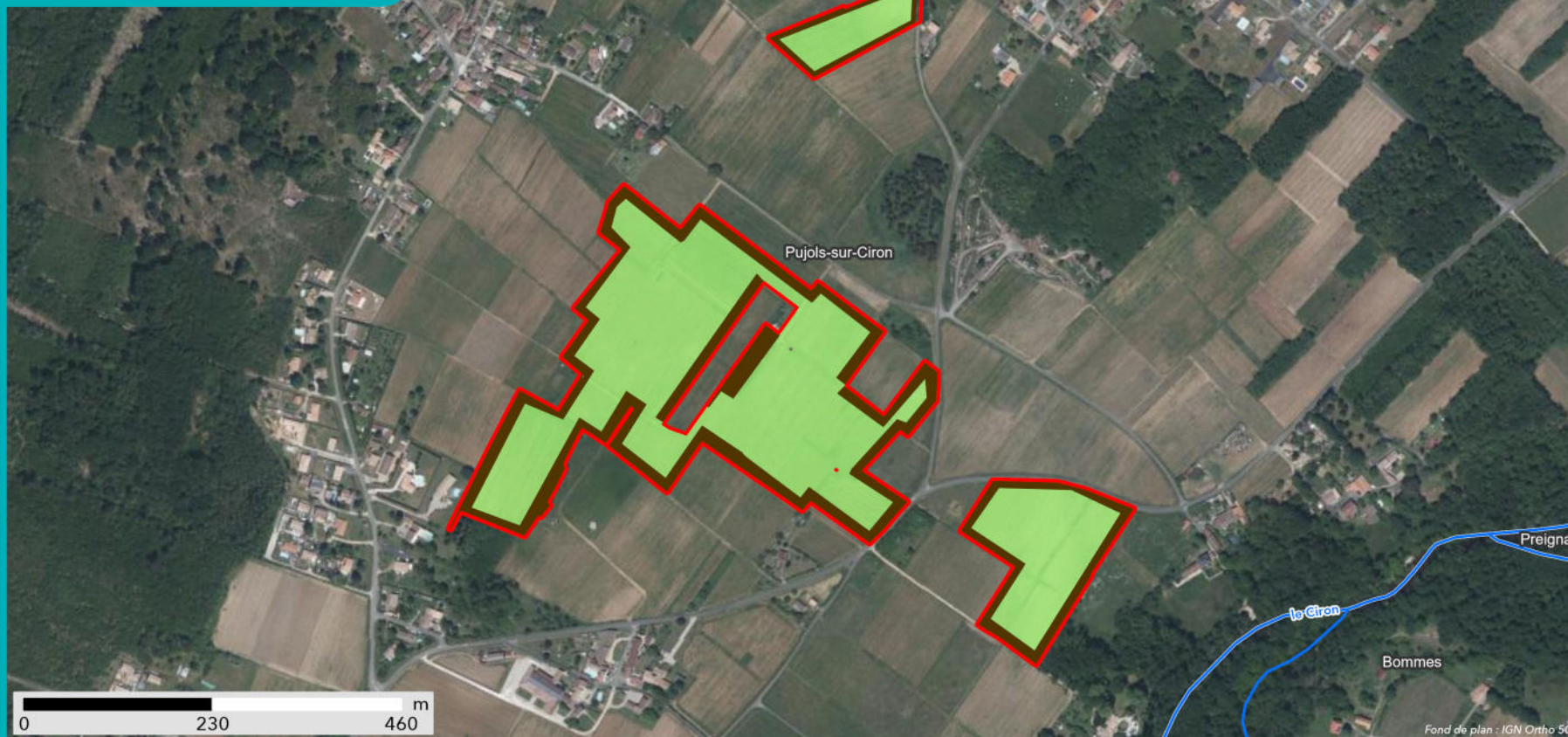
Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles					Bouvreuil pivoine, Bruant jaune, Bruant zizi, Épervier d'Europe, Mésange bleue, Mésange charbonnière, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pic vert, Pinson des arbres, Serin cini, Sittelle torchepot, Verdier d'Europe	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes	
Indicateurs de suivi					Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi					Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enre-	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
					juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	gistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C011	C1.1a / C3.1c	Création de prairies par conversion de cultures ou friches	Création de milieux ouverts diversifiés propices à : - L'alimentation, le transit, la reproduction et le repos des insectes de milieux ouverts humides ; - L'alimentation et le transit de certains mammifères de milieux humides - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des amphibiens ubiquistes (milieux humides) ; - Le développement de la flore de milieux ouverts.	10.83
Calendrier de mise en œuvre		Août et septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles		Lézard des murailles			Alouette lulu, Bruant jaune, Bruant zizi, Buse variable, Cisticole des joncs, Épervier d'Europe, Moineau domestique, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts	Chiroptères - Cortège des habitats boisés	
Indicateurs de suivi		Nombre d'individus observés			Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi		Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque			Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enre-	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
		de thermorégulation en lisière de milieux semi-ouverts et boisés Transects de recherche de présence			à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	gistrement Points d'écoute active	



### SYNTHÈSE DES MESURES COMPENSATOIRES

- Site
- Commune

- Réseau hydrographique
- Permanent
  - Intermittent

#### Mesure compensatoire

Création de prairies par conversion de cultures ou friches

Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres



**Apurement de la dette au titre des espèces protégées**

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
Boisements	0		241.54	0
Eaux stagnantes	0		0	0
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	0		4.25	0
Haies et alignements d'arbres	3.76	Bouvreuil pivoine, Bruant jaune, Bruant zizi, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Épervier d'Europe, Mésange bleue, Mésange charbonnière, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pic vert, Pinson des arbres, Serin cini, Sittelle torchepot, Verdier d'Europe	1.13	4.57
Landes basses et coupes forestières récentes	0		48.47	0
Milieus ouverts herbacés bas (<1m)	10.83	Alouette lulu, Bruant jaune, Bruant zizi, Buse variable, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Cisticole des joncs, Épervier d'Europe, Léopard des murailles, Moineau domestique, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts	4.33	10.97
Milieus ouverts herbacés haut (>1m)	0		11.10	0
Roselières et phragmitaies	0		0	0
Végétation des berges et aquatiques (berges à pentes douces, milieux vaseux, dominées par des Jonc et/ou Carex)	0		0.01	0

**Site de compensation n°33\_SCM\_01**

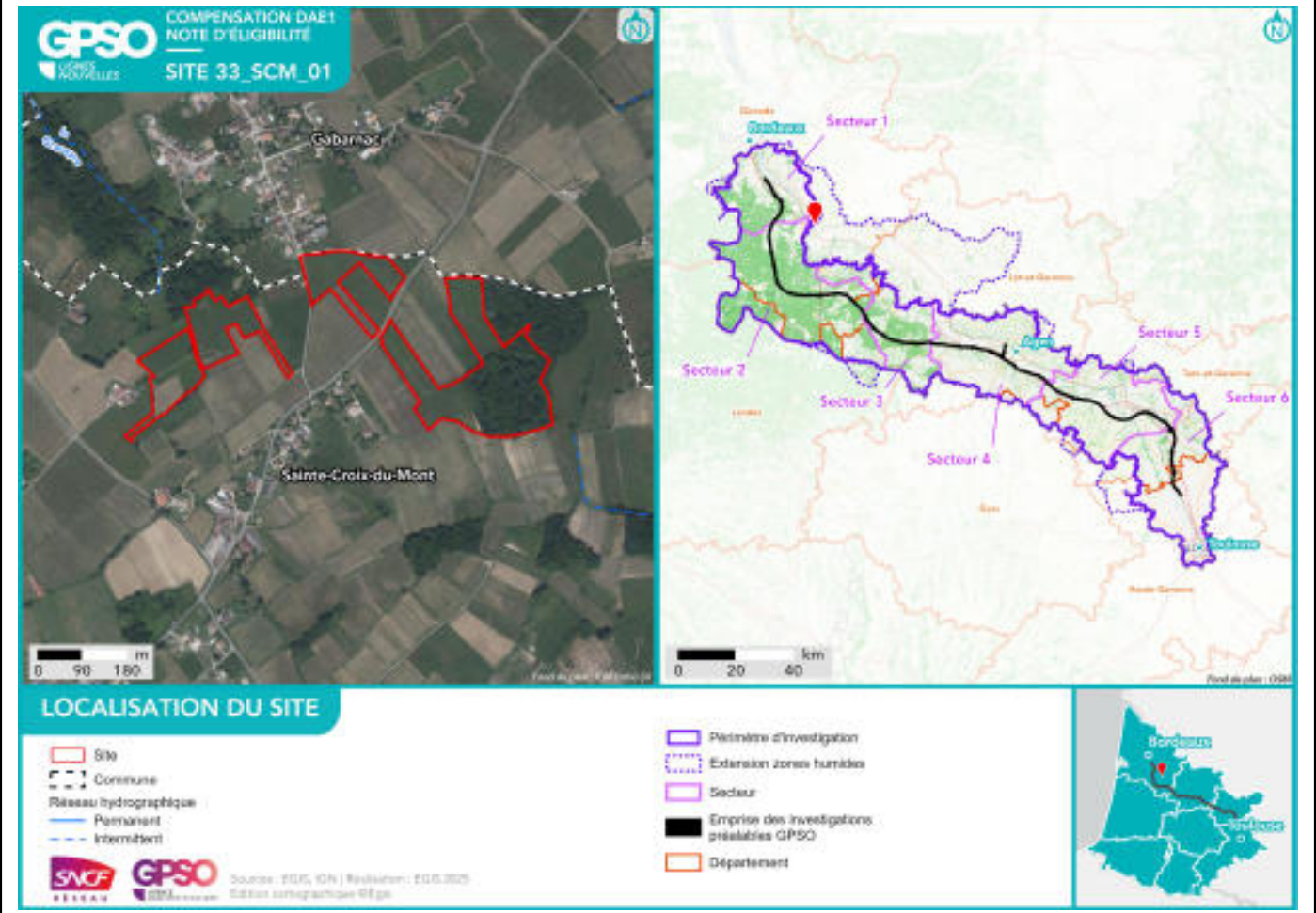
**Localisation**

Région / Département / Commune(s) : Nouvelle-Aquitaine / Gironde / Gabarnac, Sainte-Croix-du-Mont  
Parcelle(s) cadastrale(s) :

Parcelles Concer- nées <sup>1</sup>	Département	Commune	Code INSEE	Référence cadastrale		
				Préfixe	Section	Numéro
333920000B0561						
333920000B1314						
333920000B0558	Gironde	Sainte-Croix-du-Mont	33392	000	B	561
333920000B0532	Gironde	Sainte-Croix-du-Mont	33392	000	B	1314
333920000B0559	Gironde	Sainte-Croix-du-Mont	33392	000	B	558
333920000B0531	Gironde	Sainte-Croix-du-Mont	33392	000	B	532
333920000B0327	Gironde	Sainte-Croix-du-Mont	33392	000	B	559
333920000B0536	Gironde	Sainte-Croix-du-Mont	33392	000	B	531
333920000B0003	Gironde	Sainte-Croix-du-Mont	33392	000	B	327
333920000B0496	Gironde	Sainte-Croix-du-Mont	33392	000	B	327
333920000B0517	Gironde	Sainte-Croix-du-Mont	33392	000	B	536
333920000B0500	Gironde	Sainte-Croix-du-Mont	33392	000	B	3
333920000B0514	Gironde	Sainte-Croix-du-Mont	33392	000	B	496
333920000B0502	Gironde	Sainte-Croix-du-Mont	33392	000	B	496
333920000B0326	Gironde	Sainte-Croix-du-Mont	33392	000	B	517
333920000B0946	Gironde	Sainte-Croix-du-Mont	33392	000	B	500
333920000B0534	Gironde	Sainte-Croix-du-Mont	33392	000	B	514
333920000B1315	Gironde	Sainte-Croix-du-Mont	33392	000	B	514
333920000B0530	Gironde	Sainte-Croix-du-Mont	33392	000	B	502
333920000B0563	Gironde	Sainte-Croix-du-Mont	33392	000	B	326
333920000B0002	Gironde	Sainte-Croix-du-Mont	33392	000	B	946
333920000B0499	Gironde	Sainte-Croix-du-Mont	33392	000	B	534
333920000B0516	Gironde	Sainte-Croix-du-Mont	33392	000	B	534
333920000B0497	Gironde	Sainte-Croix-du-Mont	33392	000	B	1315
333920000B0560	Gironde	Sainte-Croix-du-Mont	33392	000	B	530
333920000B0001	Gironde	Sainte-Croix-du-Mont	33392	000	B	563
333920000B0947	Gironde	Sainte-Croix-du-Mont	33392	000	B	2
333920000B0961	Gironde	Sainte-Croix-du-Mont	33392	000	B	499
333920000B0513	Gironde	Sainte-Croix-du-Mont	33392	000	B	516
333920000B0501	Gironde	Sainte-Croix-du-Mont	33392	000	B	497
333920000B0562	Gironde	Sainte-Croix-du-Mont	33392	000	B	497

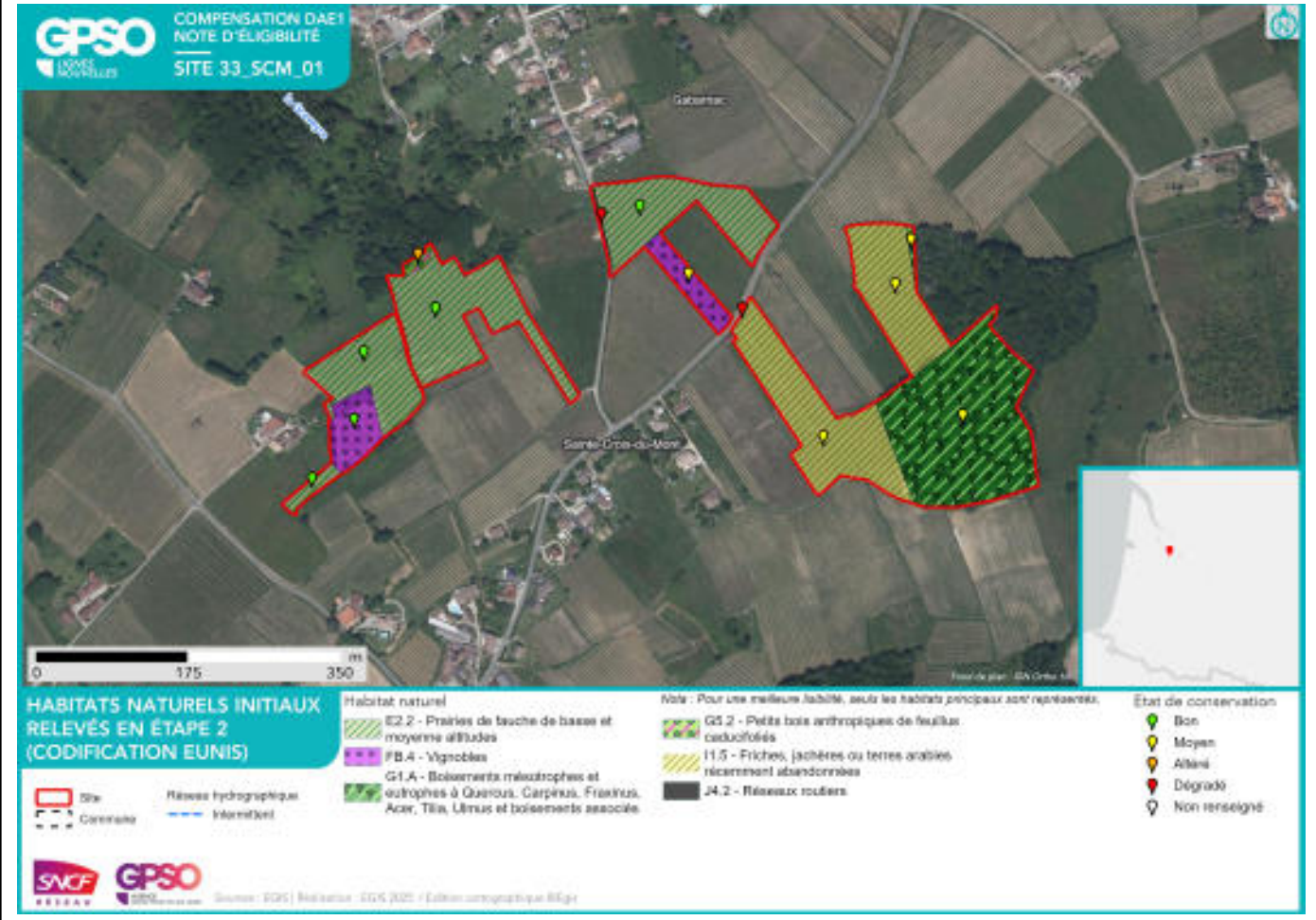
**Secteur de compensation : Secteur 1**

**Périmètre et localisation du site :**



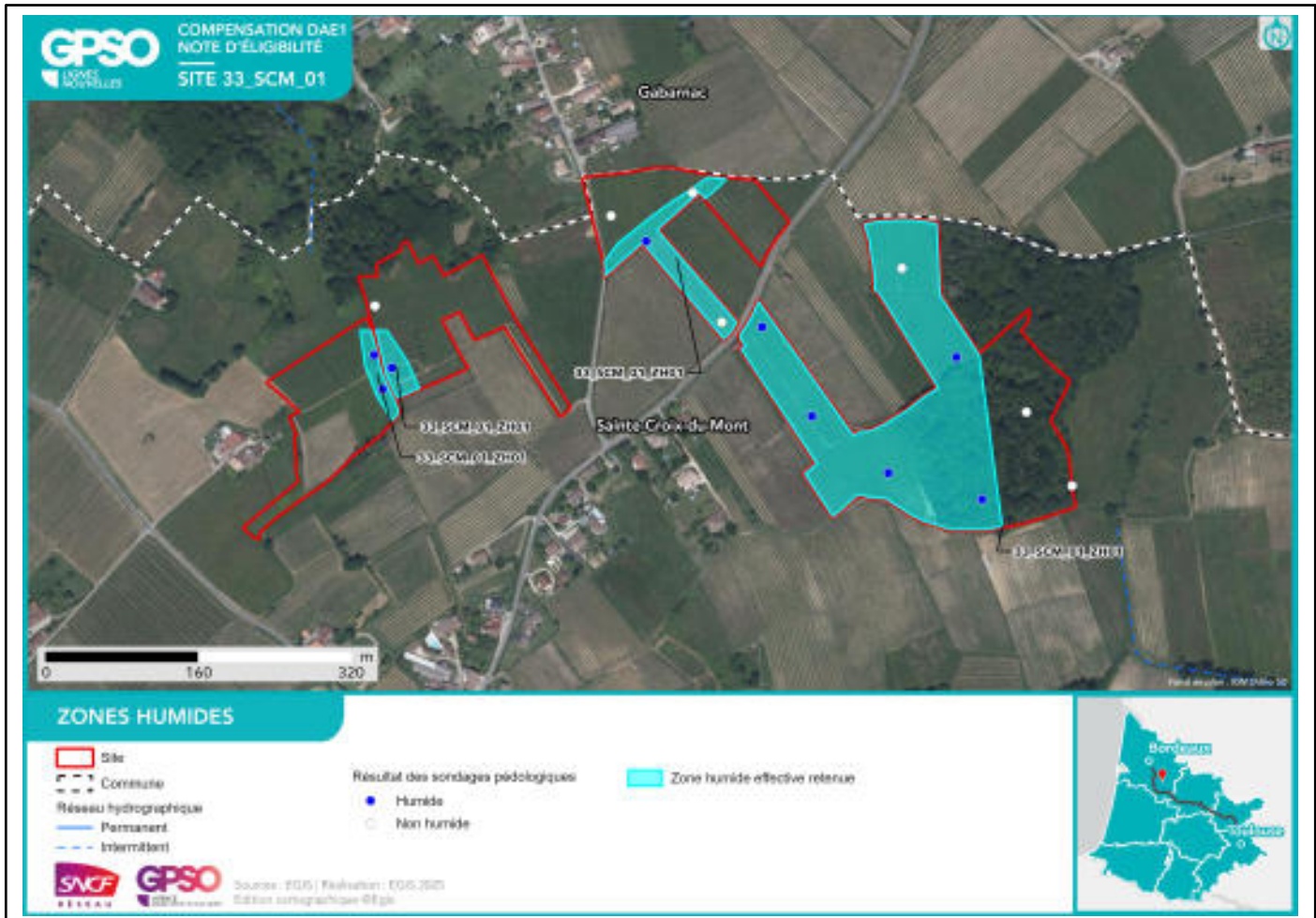
## État initial du site de compensation

### Habitats naturels et état de conservation :



**Délimitation des zones humides existantes :**

Zone humide	Superficie (ha)	Critère végétation	Critère pédologique	Système hydrogéomorphologique				
				Alluvial	Riverain des étendues d'eau	Dépression	Sources et suintement	Plateau
33_SCM_01_ZH01	4.55		Oui					Oui



**Facteurs de dégradation :**

### Superficies

Superficie totale du site : 9.55 ha

Superficie retenue et valorisée pour la compensation : 9.52 ha

– par habitat cible :

*Boisements naturels feuillus // 3.74 ha*

*Haies et alignements d'arbres // 0.28 ha*

*Milieus ouverts herbacés bas (<1m) // 1.15 ha*

*Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m) // 1.51 ha*

*Milieus ouverts herbacés haut (>1m) // 2.84 ha*

– en zone humide (ha) : 4.55 ha

### Espèces cibles

Le détail des espèces par cortèges est en Annexe

Habitat ciblé / Espèces / Cortèges concerné(s) :

*Boisements naturels feuillus : Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bouvreuil pivoine, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Couleuvre verte et jaune, Grand Capricorne, Lézard des murailles, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pélodytes, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Serin cini, Triton marbré, Vipère aspic*

*Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m) : Alyte accoucheur, Bouvreuil pivoine, Chardonneret élégant, Coronelle girondine, Crapaud calamite, Lotus angustissimus, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Triton marbré, Vipère aspic*

*Haies et alignements d'arbres : Alyte accoucheur, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Couleuvre verte et jaune, Crapaud calamite, Grand Capricorne, Lézard à deux raies, Lézard des murailles, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Serin cini, Vipère aspic*

*Milieus ouverts herbacés bas (<1m) : Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Coronelle girondine, Couleuvre verte et jaune, Crapaud calamite, Damier de la Succise, Lézard à deux raies, Lézard des murailles, Lotus angustissimus, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Pélodytes, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts*

*Milieus ouverts herbacés haut (>1m) : Alyte accoucheur, Coronelle girondine, Couleuvre verte et jaune, Crapaud calamite, Damier de la Succise, Lézard à deux raies, Lézard des murailles, Lotus angustissimus, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts*

**Mesures de compensation**

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C031	C1.1a, C1.1a / C3.1c	Création de milieux boisés naturels	<p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et ainsi de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ;</li> <li>- L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ;</li> <li>- La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ;</li> <li>- L'alimentation et le transit des mammifères ;</li> <li>- Le développement de la flore de milieux forestiers.,</li> </ul> <p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ;</li> <li>- L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ;</li> <li>- La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ;</li> <li>- L'alimentation et le transit des mammifères ;</li> <li>- Le développement de la flore de milieux forestiers.</li> </ul>	1.02
Calendrier de mise en œuvre		<p>Elimination des arbres : septembre à octobre            Fauche : avril à août            Plantation : novembre à mars</p>		
Récurrence du suivi		<p>Durée du suivi : 50 ans            Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.</p>		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Pélophylax, Triton marbré	Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Vipère aspic	Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Bouvreuil pivoine, Chardonneret élégant, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Serin cini	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés, Surface des habitats favorables Typicité des habitats : abondance des plantes hôtes Nombre d'imagos observés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence	Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)	Privilégier passages au printemps et en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C051	C1.1a	Création de bandes enherbées, d'îlots naturels et de lisières étagées	Création d'espaces interstitiels ou isolés enherbés au sein de milieux agricoles afin de favoriser le développement de la biodiversité (refuges, source de nourriture) et la connectivité entre les milieux naturels. Ces habitats pourront participer à : - L'alimentation et le repos de certaines espèces d'oiseaux des milieux semi-ouverts ; - L'alimentation, le repos et le transit de certaines espèces de mammifères ubiquistes et de milieux humides ; - L'alimentation, repos, la reproduction et le transit des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ; - L'alimentation et la reproduction de certains insectes de milieux humides ; - Au développement de la flore des milieux ouverts et milieux semi-ouverts.	1.51
Calendrier de mise en œuvre		Juillet à septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Crapaud calamite, Triton marbré	Coronelle girondine, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Vipère aspic		Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Bouvreuil pivoiné, Chardonneret élégant, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts		Lotus angustissimus
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés		Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs		Surface des habitats favorables Nombre de pieds ou surface des stations
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque		Privilégier passages au printemps et en septembre Recherche d'in-	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai		Passages définis selon les ciblage du plan de gestion Diagnostic d'habi-

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
	Points d'écoute et observation directe	de thermorégulation Transects de recherche de présence		indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'observation		état d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Mai à septembre (selon les espèces concernées)

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C021	C1.1a / C2.1d / C2.1f	Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres	Création et restauration de haies et alignements d'arbres diversifiés et continus propices à : - L'alimentation et le repos des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ; - L'alimentation, le transit et le repos de certaines espèces ubiquistes et de forêts alluviales ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux milieux semi-ouverts ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos des insectes saproxyliques ; - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'hibernation et le repos des amphibiens.	0.28
Calendrier de mise en œuvre		Juin à septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Crapaud calamite	Couleuvre verte et jaune, Lézard à deux raies, Lézard des murailles, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Vipère aspic	Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Chardonneret élégant, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Serin cini	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes	
Indicateurs de suivi	Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages diurnes, privilégier entre mars et avril.	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre	Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habi-	Privilégier passage en septembre Recherche d'in-	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces ni-	Privilégier passage de mai à septembre	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
	Points d'écoute et observation directe	Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence le long des haies	tat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)	dices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	cheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C011	C1.1a / C3.1c	Création de prairies par conversion de cultures ou friches	Création de milieux ouverts diversifiés propices à : - L'alimentation, le transit, la reproduction et le repos des insectes de milieux ouverts humides ; - L'alimentation et le transit de certains mammifères de milieux humides - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des amphibiens ubiquistes (milieux humides) ; - Le développement de la flore de milieux ouverts.	0.40
Calendrier de mise en œuvre		Août et septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Crapaud calamite	Coronelle girondine, Couleuvre verte et jaune, Lézard à deux raies, Lézard des murailles, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	Damier de la Succise		Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts		Lotus angustissimus
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Surface des habitats favorables Typicité des habitats : abondance des plantes hôtes Nombre d'imagos observés		Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs		Surface des habitats favorables Nombre de pieds ou surface des stations
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque	Privilégier passage en mai et passage entre mi-juin et début-juillet		Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai		Passages définis selon les ciblage du plan de gestion Diagnostic d'habi-

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
	Points d'écoute et observation directe	de thermorégulation en lisière de milieux semi-ouverts et boisés Transects de recherche de présence	Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Transects de recherche de présence		à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation		tat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Mai à septembre (selon les espèces concernées)

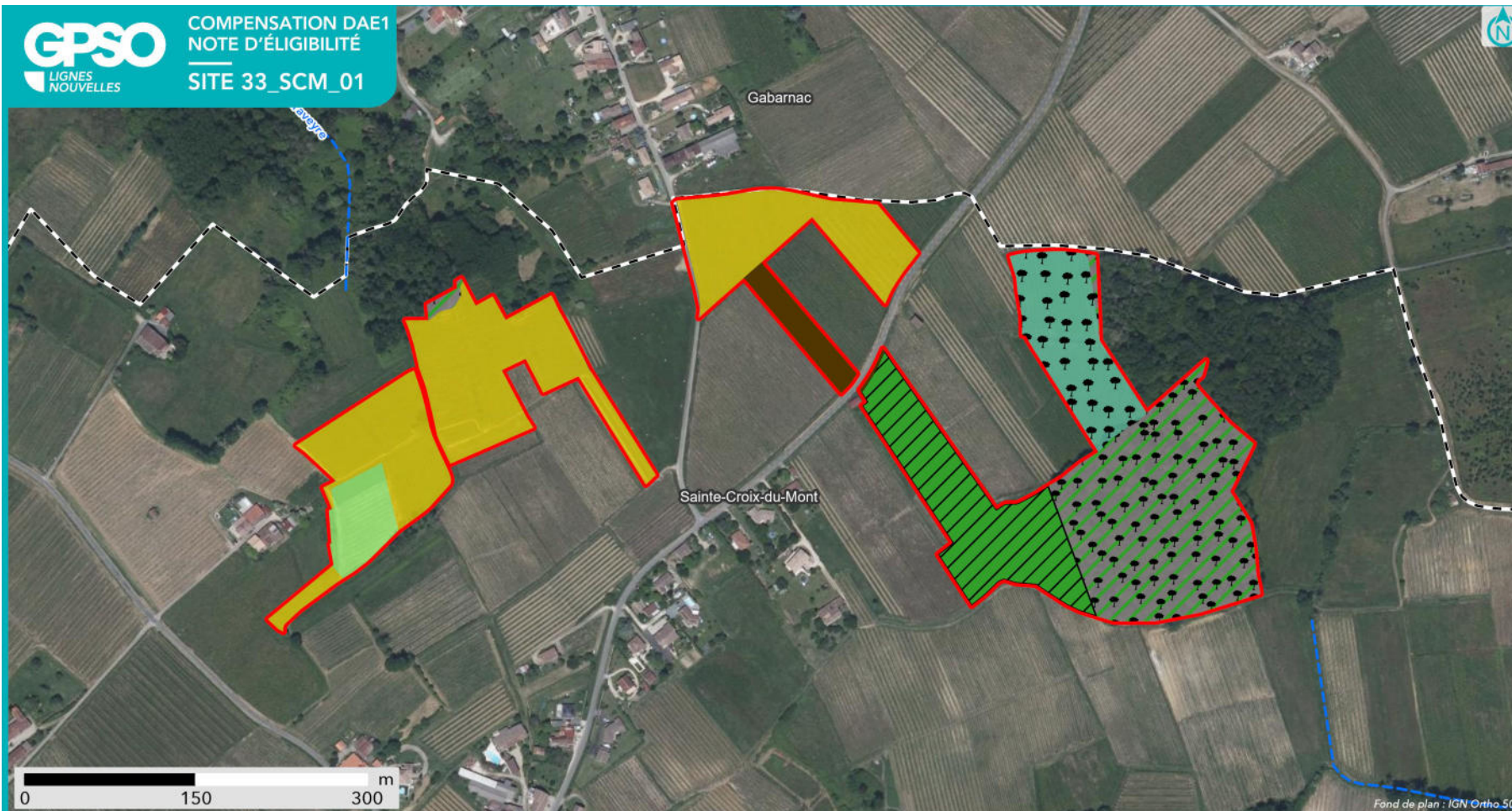
Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C033	C3.1b	Création d'îlots de sénescence	Création de vieux boisements non gérés, favorisant les espèces inféodées au bois mort et aux arbres sénescents, ces habitats favoriseront : - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers.	2.73
Calendrier de mise en œuvre		Pas de période spécifique		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Triton marbré	Couleuvre verte et jaune, Lézard des murailles, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Vipère aspic	Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Bouvreuil pivoine, Chardonneret élégant, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Serin cini	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque	Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (carto-	Privilégier passages au printemps et en septembre Recherche d'in-	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enre-	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
	Points d'écoute et observation directe	de thermorégulation Transects de recherche de présence	graphie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)	dices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	gistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C014	C3.2a	Gestion de la végétation par fauche extensive	Maintien des formations herbacées (prairies, pelouses, mégaphorbiaies) qui tendent à évoluer spontanément vers des milieux fermés (fourrés)	3.59
Calendrier de mise en œuvre		Pas de période spécifique		
Récurrence du suivi				

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Crapaud calamite, Pélophylax	Coronelle giron-dine, Couleuvre verte et jaune, Lé-zard à deux raies, Lé-zard des mu-railles, Reptiles - Cortège des habi-tats semi-ouverts	Damier de la Suc-cise	Mammifères - Cor-tège des espèces ubiquistes	Oiseaux - Cortège des habitats ou-verts, Oiseaux - Cortège des habi-tats semi-ouverts		Lotus angustissimus
Indicateurs de suivi	Nombre de chan-teurs Nombre d'indivi-dus contactés	Nombre d'indivi-dus observés	Surface des habi-tats favorables Typicité des habi-tats : abondance des plantes hôtes Nombre d'imagos observés				Surface des habi-tats favorables Nombre de pieds ou surface des sta-tions
Modalités et durée de suivi	Passages noc-turnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégula-tion en lisière de milieux semi-ou-verts et boisés Transects de re-cherche de pré-sence	Privilégier passage en mai et passage entre mi-juin et dé-but-juillet Diagnostic d'habi-tat d'espèce (Car-tographie et rele-vés floristiques) Transects de re-cherche de pré-sence				Passages définis se-lon les ciblage du plan de gestion Diagnostic d'habi-tat d'espèce (Car-tographie et rele-vés floristiques) Mai à septembre (selon les espèces concernées)



### SYNTHÈSE DES MESURES COMPENSATOIRES

- Site
- Commune

- Réseau hydrographique
- Permanent
  - Intermittent

#### Mesure compensatoire

- Création de prairies par conversion de cultures ou friches
- Gestion de la végétation par fauche extensive
- Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres

- Création de milieux boisés naturels - Par conversion de milieux ouverts
- Création d'îlots de sénescence
- Création de bandes enherbées, d'îlots naturels et de lisières étagées



**Apurement de la dette au titre des espèces protégées**

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
Boisements	3.74	Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bouvreuil pivoine, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Couleuvre verte et jaune, Grand Capricorne, Léopard des murailles, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pélophylax, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Serin cini, Triton marbré, Vipère aspic	122.82	3.49
Eaux stagnantes	0		0.12	0
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	1.51	Alyte accoucheur, Bouvreuil pivoine, Chardonneret élégant, Coronelle girondine, Crapaud calamite, Lotus angustissimus, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Triton marbré, Vipère aspic	9.46	1.90
Haies et alignements d'arbres	0.28	Alyte accoucheur, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Couleuvre verte et jaune, Crapaud calamite, Grand Capricorne, Léopard à deux raies, Léopard des murailles, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Serin cini, Vipère aspic	0.76	0.23
Landes basses et coupes forestières récentes	0		29.09	0
Milieus ouverts herbacés bas (<1m)	1.15	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Coronelle girondine, Couleuvre verte et jaune, Crapaud calamite, Damier de la Succise, Léopard à deux raies, Léopard des murailles, Lotus angustissimus, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Pélophylax, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	9.47	0.52
Milieus ouverts herbacés haut (>1m)	2.84	Alyte accoucheur, Coronelle girondine, Couleuvre verte et jaune, Crapaud calamite, Damier de la Succise, Léopard à deux raies, Léopard des murailles,	0.76	1.83

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
		Lotus angustissimus, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts		
Roselières et phragmitaies	0		0.03	0
Végétation des berges et aquatiques (berges à pentes douces, milieux vaseux, dominées par des Jonc et/ou Carex)	0		0	0

### Apurement de la dette au titre des zones humides

#### Gains écologiques du projet de compensation :

Bassin versant	Rappel dette sur le bassin versant (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le bassin versant (UC)
<i>La Garonne et ses affluents du Dropt à la Pimpine</i>	51,90	4,55
Système hydrogéomorphologique		
de type alluvial	2,58	
de type plateau	19,47	4,55
de type dépression	3,51	
non définis	26,37	

#### Fonctionnalités et suivi de l'efficacité des mesures:

##### Niveaux de fonctionnalités :

1 - Mauvais	La ZHE ne remplit pas la plupart des sous-fonctionnalités en raison de ses caractéristiques intrinsèques (fossés denses, faible part de couvert végétal permanent, cultures anthropiques, etc.)
2 - Moyen à mauvais	La ZHE ne remplit que quelques sous-fonctionnalités de manière peu efficaces.
3 - Moyen	La ZHE remplit bien certaines sous-fonctionnalités mais les autres sont insuffisantes pour obtenir une bonne fonctionnalité.
4 - Moyen à satisfaisant	La ZHE remplit la plupart des sous-fonctionnalités mais un élément perturbe son bon fonctionnement.
5 - Satisfaisant	La ZHE remplit toutes ses sous-fonctionnalités de manière relativement optimales.

33_SCM_01_ZHO 1	Fonctions hydrologiques	Fonctions biogéochimiques	Fonctions biologiques
Niveau de fonctionnalité	<i>Etat initial</i>	<i>Etat initial</i>	<i>Etat initial</i>
	<i>Etat ciblé</i>	<i>Etat ciblé</i>	<i>Etat ciblé</i>
Synthèse	<i>Pas d'action envisagée</i>	La conversion des milieux agricoles avec une préparation du sol par décompactage / sous-solage favorisera une texture et une granulométrie satisfaisante	Le dessouchage des vignes suivi d'un ensemencement d'espèces de milieu prairial humide permettra la conversion des milieux agricoles vers un espace plus favorable à la faune. Un mode de gestion extensif conservera les actions d'impulsion plus favorables à la biodiversité. La plantation d'un corridor boisé/arbustif améliorera la connexion des habitats dans le paysage. Un paillage pourra s'avérer nécessaire pour assurer la bonne reprise des jeunes arbres la première année de leur plantation La libre évolution du boisement assurera un milieu refuge pour la

			faune
Indicateurs de suivi de l'efficacité des mesures		Suivis pédologiques	Caractérisation de l'habitat Suivi de la composition végétale (qualitative et quantitative) Suivi de la colonisation par la faune Suivis de recouvrement des strates herbacées et arbustives Suivi du développement d'espèces exotiques envahissantes

**Site de compensation n°33\_SCM\_02**

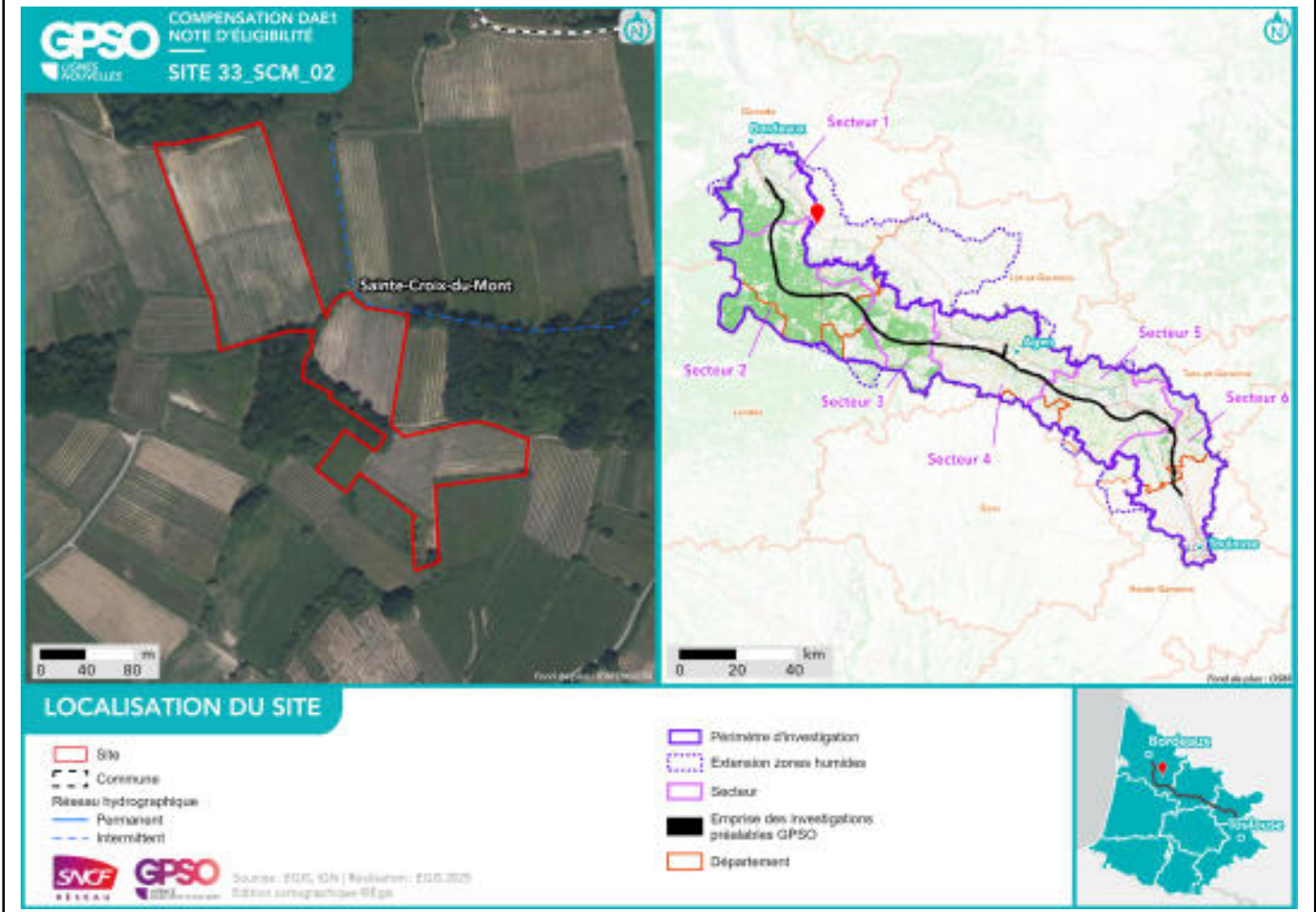
**Localisation**

Région / Département / Commune(s) : Nouvelle-Aquitaine / Gironde / Sainte-Croix-du-Mont  
 Parcelle(s) cadastrale(s) :

Parcelles Concer- nées <sup>1</sup>	Département	Commune	Code INSEE	Référence cadastrale		
				Préfixe	Section	Numéro
333920000B0212	Gironde	Sainte-Croix-du-Mont	33392	000	B	212
333920000B0009	Gironde	Sainte-Croix-du-Mont	33392	000	B	9
333920000B0232	Gironde	Sainte-Croix-du-Mont	33392	000	B	232
333920000B0218	Gironde	Sainte-Croix-du-Mont	33392	000	B	218
333920000B1009	Gironde	Sainte-Croix-du-Mont	33392	000	B	1009
333920000B0205	Gironde	Sainte-Croix-du-Mont	33392	000	B	205
333920000B0007	Gironde	Sainte-Croix-du-Mont	33392	000	B	7
333920000B0010	Gironde	Sainte-Croix-du-Mont	33392	000	B	10
333920000B0233	Gironde	Sainte-Croix-du-Mont	33392	000	B	233
333920000B0011	Gironde	Sainte-Croix-du-Mont	33392	000	B	11
333920000B0210	Gironde	Sainte-Croix-du-Mont	33392	000	B	210
333920000B0216	Gironde	Sainte-Croix-du-Mont	33392	000	B	216
333920000B0231	Gironde	Sainte-Croix-du-Mont	33392	000	B	231
333920000B0211	Gironde	Sainte-Croix-du-Mont	33392	000	B	211
333920000B0237	Gironde	Sainte-Croix-du-Mont	33392	000	B	237
333920000B0204	Gironde	Sainte-Croix-du-Mont	33392	000	B	204
333920000B1008	Gironde	Sainte-Croix-du-Mont	33392	000	B	1008

**Secteur de compensation** : Secteur 1

**Périmètre et localisation du site** :





**Délimitation des zones humides existantes :**

Zone humide	Superficie (ha)	Critère végétation	Critère pédologique	Système hydrogéomorphologique				
				Alluvial	Riverain des étendues d'eau	Dépression	Sources et suintement	Plateau
33_SCM_02_ZH01	3.09		Oui					Oui



**Facteurs de dégradation :** Fossés, Sol labouré, Dépôt de déchets, Pratiques motorisées, La majorité des vignes sont plutôt jeunes.  
Des zones de chasses sont présentes.

### Superficies

Superficie totale du site : 3.37 ha

Superficie retenue et valorisée pour la compensation : 3.09 ha

– en zone humide (ha) : 3.09 ha

### Apurement de la dette au titre des zones humides

#### Gains écologiques du projet de compensation :

Bassin versant	Rappel dette sur le bassin versant (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le bassin versant (UC)
<i>La Garonne et ses affluents du Dropt à la Pimpine</i>	51.90	3.09
Système hydrogéomorphologique		
de type alluvial	2,58	
de type plateau	19,47	3,09
de type dépression	3,51	
non définis	26,37	

#### Fonctionnalités et suivi de l'efficacité des mesures:

##### Niveaux de fonctionnalités :

1- Mauvais	La ZHE ne remplit pas la plupart des sous-fonctionnalités en raison de ses caractéristiques intrinsèques (fossés denses, faible part de couvert végétal permanent, cultures anthropiques, etc.)
2 - Moyen à mauvais	La ZHE ne remplit que quelques sous-fonctionnalités de manière peu efficaces.
3 - Moyen	La ZHE remplit bien certaines sous-fonctionnalités mais les autres sont insuffisantes pour obtenir une bonne fonctionnalité.
4 - Moyen à satisfaisant	La ZHE remplit la plupart des sous-fonctionnalités mais un élément perturbe son bon fonctionnement.
5 - Satisfaisant	La ZHE remplit toutes ses sous-fonctionnalités de manière relativement optimales.

33_SCM_02_ZHO 1	Fonctions hydrologiques	Fonctions biogéochimiques	Fonctions biologiques
Niveau de fonctionnalité	<i>Etat initial</i>	<i>Etat initial</i>	<i>Etat initial</i>
	<i>Etat ciblé</i>	<i>Etat ciblé</i>	<i>Etat ciblé</i>
Synthèse	Une intervention sur les fossés et les rigoles, et leur enherbement, permettra une meilleure alimentation en eau du site	La conversion des pratiques agricoles et viticoles vers des milieux prairiaux favorisera un gain biogéochimique. Par ailleurs, la décompaction du sol améliorera la texture de celui-ci. Le remodelage du site permettra un engorgement de surface temporaire et permanent plus fréquent, augmentant les fonctionnalités biogéochimiques	Le dessouchage des vignes suivi d'un ensemencement d'espèces de milieu prairial humide permettra la conversion des milieux agricoles vers un espace plus favorable à la faune. Un mode de gestion extensif conservera les actions d'impulsion plus favorables à la biodiversité. La libre évolution du boisement assurera un milieu refuge pour la faune. Une

			gestion en futaie peut s'avérer nécessaire en cas de forte progression d'une strate arbustive
Indicateurs de suivi de l'efficacité des mesures	Suivis pédologiques Suivis piézométriques	Caractérisation de l'habitat Suivis pédologiques Relevés topographiques	Caractérisation de l'habitat Suivi de la composition végétale (qualitative et quantitative) Suivi de la colonisation par la faune Suivis de recouvrement des strates herbacées et arbustives Suivi du développement d'espèces exotiques envahissantes

Localisation

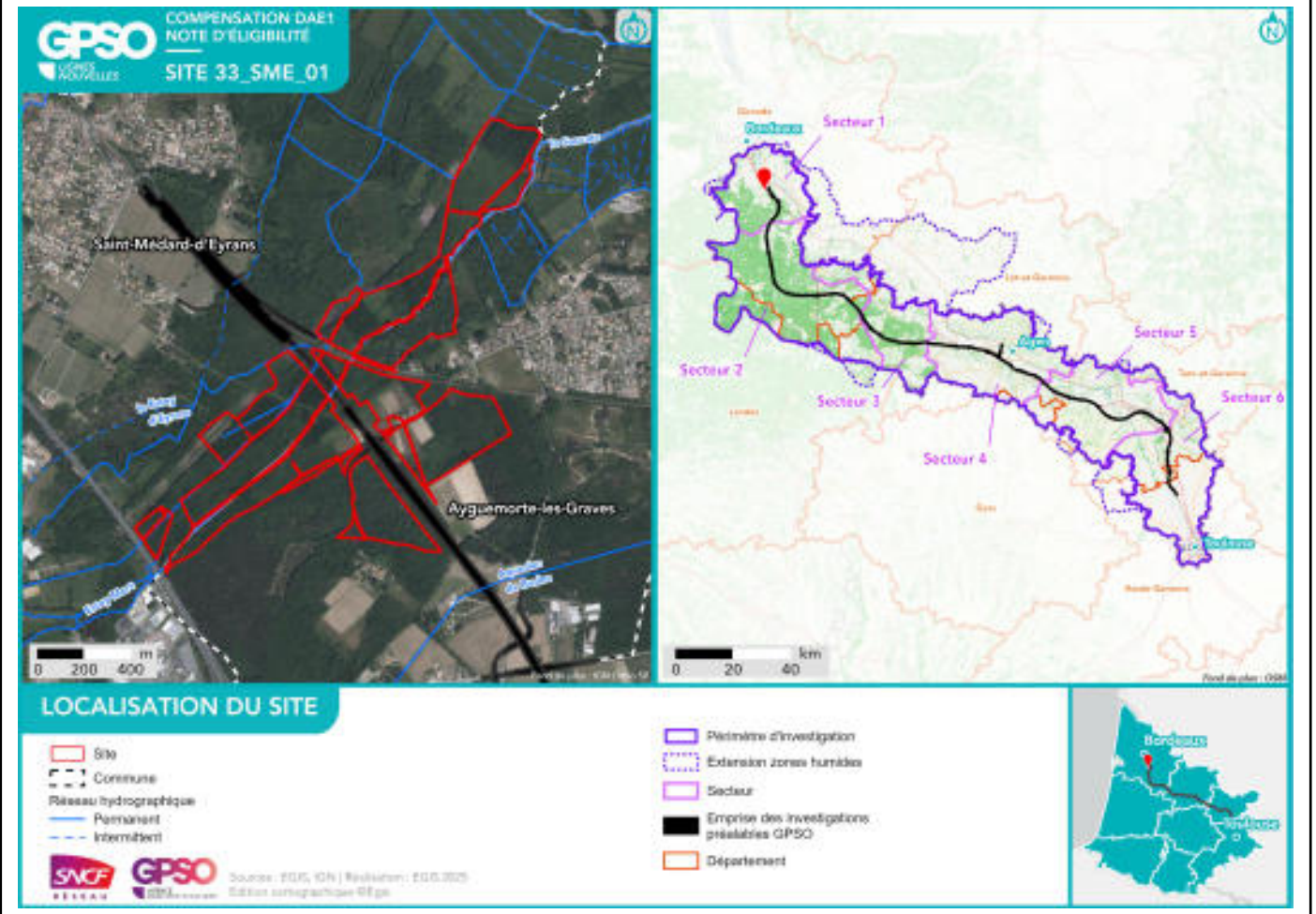
Région / Département / Commune(s) : Nouvelle-Aquitaine / Gironde / Ayguemorte-les-Graves, Saint-Médard-d'Eyrans

Parcelle(s) cadastrale(s) :

Parcelles Concer- nées <sup>1</sup>	Département	Commune	Code INSEE	Référence cadastrale		
				Préfixe	Section	Numéro
330230000A0003	Gironde	Ayguemorte-les-Graves	33023	000	A	3
330230000A0331	Gironde	Ayguemorte-les-Graves	33023	000	A	331
330230000A0405	Gironde	Ayguemorte-les-Graves	33023	000	A	405
330230000A0404	Gironde	Ayguemorte-les-Graves	33023	000	A	404
330230000A0196	Gironde	Ayguemorte-les-Graves	33023	000	A	196
330230000A0002	Gironde	Ayguemorte-les-Graves	33023	000	A	2
330230000A0007	Gironde	Ayguemorte-les-Graves	33023	000	A	7
334480000B0486	Gironde	Saint-Médard-d'Eyrans	33448	000	B	486
330230000A0219	Gironde	Ayguemorte-les-Graves	33023	000	A	219
330230000A0195	Gironde	Ayguemorte-les-Graves	33023	000	A	195
330230000A0174	Gironde	Ayguemorte-les-Graves	33023	000	A	174
330230000A0197	Gironde	Ayguemorte-les-Graves	33023	000	A	197
330230000A0209	Gironde	Ayguemorte-les-Graves	33023	000	A	209
330230000A0012	Gironde	Ayguemorte-les-Graves	33023	000	A	12
330230000A0213	Gironde	Ayguemorte-les-Graves	33023	000	A	213
330230000A0521	Gironde	Saint-Médard-d'Eyrans	33448	000	A	521
330230000A0210	Gironde	Ayguemorte-les-Graves	33023	000	A	210
334480000B0219	Gironde	Saint-Médard-d'Eyrans	33448	000	B	219
330230000A0013	Gironde	Ayguemorte-les-Graves	33023	000	A	13
334480000B0215	Gironde	Saint-Médard-d'Eyrans	33448	000	B	215
330230000A0191	Gironde	Ayguemorte-les-Graves	33023	000	A	191
330230000A0189	Gironde	Ayguemorte-les-Graves	33023	000	A	189
334480000B0037	Gironde	Saint-Médard-d'Eyrans	33448	000	B	37
330230000A0194	Gironde	Ayguemorte-les-Graves	33023	000	A	194
334480000B0487	Gironde	Saint-Médard-d'Eyrans	33448	000	B	487
330230000A0021	Gironde	Ayguemorte-les-Graves	33023	000	A	21
330230000A0011	Gironde	Ayguemorte-les-Graves	33023	000	A	11
330230000A0188	Gironde	Saint-Médard-d'Eyrans	33448	000	A	188
334480000B0216	Gironde	Saint-Médard-d'Eyrans	33448	000	B	216
330230000A0281	Gironde	Ayguemorte-les-Graves	33023	000	A	281
334480000B0035	Gironde	Ayguemorte-les-Graves	33023	000	B	35
330230000A0520	Gironde	Ayguemorte-les-Graves	33023	000	A	520
334480000B0596	Gironde	Saint-Médard-d'Eyrans	33448	000	B	596
330230000A0004	Gironde	Ayguemorte-les-Graves	33023	000	A	4
330230000A0176	Gironde	Ayguemorte-les-Graves	33023	000	A	176
330230000A0017	Gironde	Ayguemorte-les-Graves	33023	000	A	17
334480000B0220	Gironde	Saint-Médard-d'Eyrans	33448	000	B	220
330230000A0009	Gironde	Ayguemorte-les-Graves	33023	000	A	9
334480000B0595	Gironde	Saint-Médard-d'Eyrans	33448	000	B	595
330230000A0006	Gironde	Ayguemorte-les-Graves	33023	000	A	6
330230000A0192	Gironde	Ayguemorte-les-Graves	33023	000	A	192
330230000A0023	Gironde	Ayguemorte-les-Graves	33023	000	A	23
334480000B0700	Gironde	Saint-Médard-d'Eyrans	33448	000	B	700
330230000A0006	Gironde	Ayguemorte-les-Graves	33023	000	A	214
330230000A0192	Gironde	Saint-Médard-d'Eyrans	33448	000	B	333
330230000A0023	Gironde	Ayguemorte-les-Graves	33023	000	A	422
334480000B0700	Gironde	Ayguemorte-les-Graves	33023	000	A	405
330230000A0333	Gironde	Ayguemorte-les-Graves	33023	000	A	336
330230000A0422	Gironde	Ayguemorte-les-Graves	33023	000	A	306
334480000B0405	Gironde	Ayguemorte-les-Graves	33023	000	A	402
330230000A0336	Gironde	Ayguemorte-les-Graves	33023	000	A	406
330230000A0336	Gironde	Ayguemorte-les-Graves	33023	000	A	215
334480000B0405	Gironde	Ayguemorte-les-Graves	33023	000	A	421
330230000A0336	Gironde	Ayguemorte-les-Graves	33023	000	A	178
330230000A0306	Gironde	Ayguemorte-les-Graves	33023	000	A	193
330230000A0402	Gironde	Ayguemorte-les-Graves	33023	000	A	8
330230000A0406	Gironde	Ayguemorte-les-Graves	33023	000	A	403
330230000A0215	Gironde	Ayguemorte-les-Graves	33023	000	A	1
330230000A0421	Gironde	Saint-Médard-d'Eyrans	33448	000	B	38
330230000A0178	Gironde	Saint-Médard-d'Eyrans	33448	000	B	407
330230000A0193	Gironde	Ayguemorte-les-Graves	33023	000	A	22
330230000A0008	Gironde	Ayguemorte-les-Graves	33023	000	A	198
330230000A0403	Gironde	Ayguemorte-les-Graves	33023	000	A	214
330230000A0001	Gironde	Ayguemorte-les-Graves	33023	000	A	465
334480000B0038	Gironde	Ayguemorte-les-Graves	33023	000	A	211
334480000B0407	Gironde	Ayguemorte-les-Graves	33023	000	A	18
330230000A0022	Gironde	Ayguemorte-les-Graves	33023	000	A	5
330230000A0198	Gironde	Saint-Médard-d'Eyrans	33448	000	B	212
330230000A0214	Gironde	Ayguemorte-les-Graves	33023	000	A	218
	Gironde	Ayguemorte-les-Graves	33023	000	A	334
	Gironde	Ayguemorte-les-Graves	33023	000	A	177
	Gironde	Ayguemorte-les-Graves	33023	000	A	338

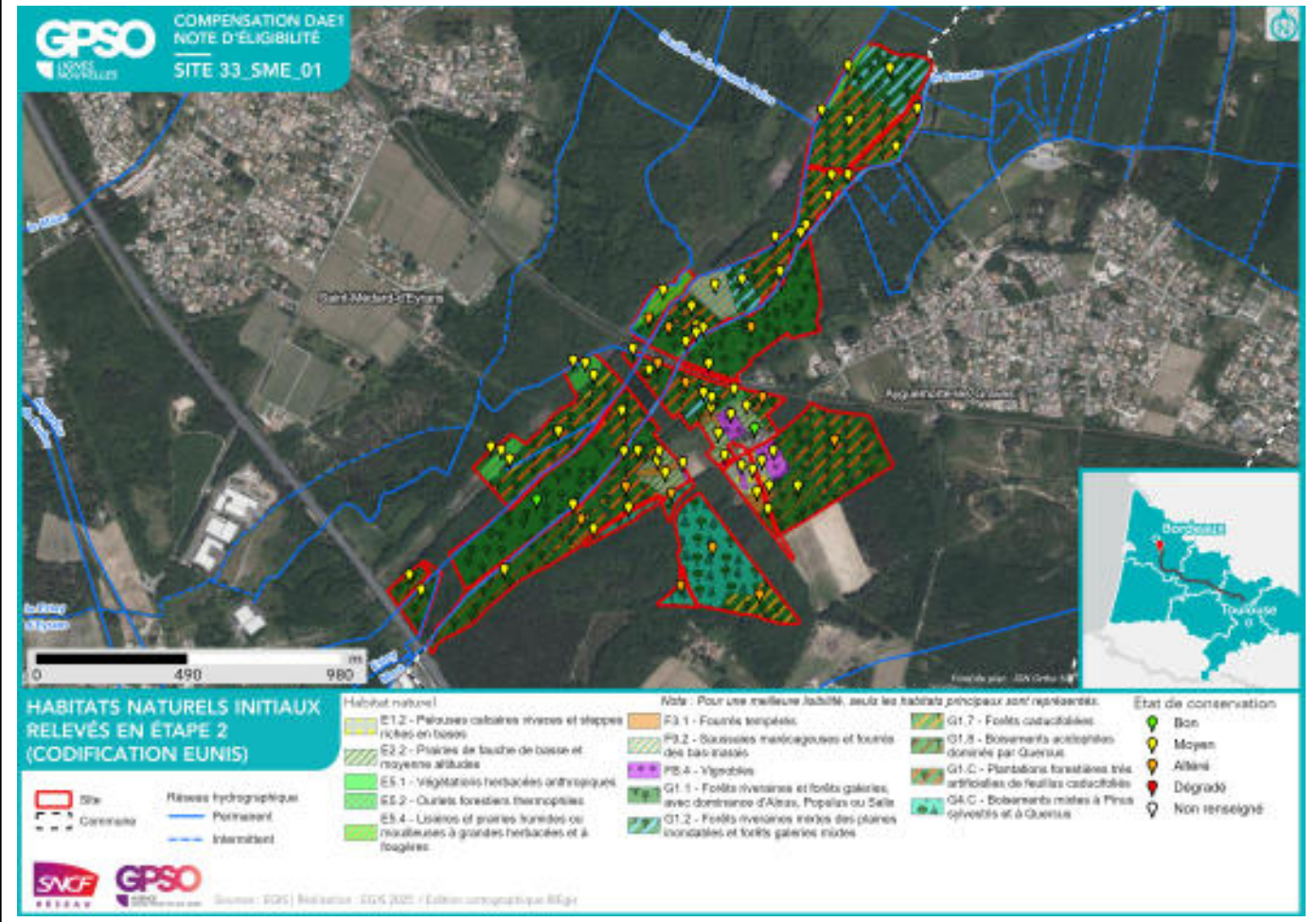
				Référence cadastrale		
330230000A0465 330230000A0211 330230000A0018 330230000A0005 334480000B0218 330230000A0334 330230000A0177 330230000A0338	Département	Commune	Code INSEE			
Parcelles Concernées						

**Secteur de compensation : Secteur 1**  
**Périmètre et localisation du site :**



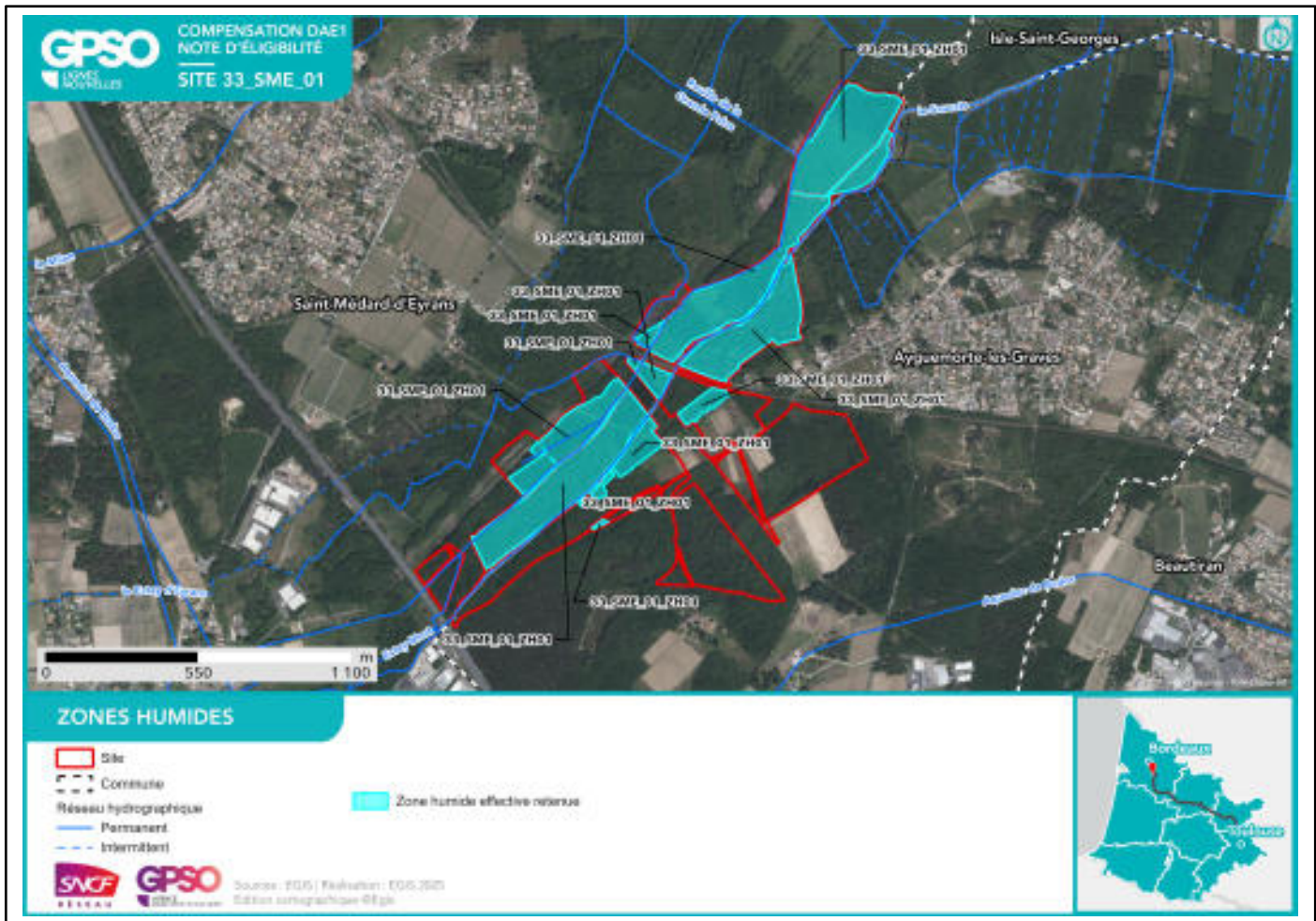
## État initial du site de compensation

### Habitats naturels et état de conservation :



**Délimitation des zones humides existantes :**

Zone humide	Superficie (ha)	Critère végétation	Critère pédologique	Système hydrogéomorphologique				
				Alluvial	Riverain des étendues d'eau	Dépression	Sources et suintement	Plateau
33_SME_01_ZH01	44.59	Oui		Oui				



**Facteurs de dégradation :** EEE végétale, EEE animal, Drainage, Fossés, Sol labouré, Sol tassé, Dépôt de déchets, Autoroute, Surfréquentation,

## Superficies

Superficie totale du site : 85.66 ha

Superficie retenue et valorisée pour la compensation : 85.09 ha

– par habitat cible :

*Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies mésophiles de fauche // 1.62 ha*

*Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m) - Landes arbustives tempérées // 0.49 ha*

*Boisements naturels feuillus - Aulnaies-frênaies alluviales // 1.44 ha*

*Boisements naturels feuillus // 70.82 ha*

*Landes basses (< 1m) - Ourlets mésophiles acidiphiles // 1.57 ha*

*Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m) // 2.07 ha*

*Boisements naturels feuillus - Chênaies-frênaies alluviales // 0.37 ha*

*Milieux ouverts herbacés bas (<1m) // 4.12 ha*

*Boisements naturels feuillus - Frênaies aquitaniennes // 2.57 ha*

– en zone humide (ha) : 44.59 ha

## Espèces cibles

Le détail des espèces par cortèges est en Annexe

Habitat ciblé / Espèces / Cortèges concerné(e) :

*Boisements naturels feuillus : Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Barbastelle d'Europe, Bihoreau gris, Bouscarle de Cetti, Bouvreuil pivoine, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Coronelle girondine, Couleuvre helvétique, Couleuvre verte et jaune, Couleuvre vipérine, Crapaud calamite, Grand Capricorne, Hyacinthoides non-scripta, Lézard à deux raies, Lézard des murailles, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pélophylax, Rainette méridionale, Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Serin cini, Triton marbré, Vipère aspic*

*Boisements naturels feuillus - Aulnaies-frênaies alluviales : Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bihoreau gris, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Couleuvre helvétique, Crapaud calamite, Grenouille agile, Lézard à deux raies, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Pélophylax, Reptiles - Cortège des habitats aquatiques, Triton marbré*

*Boisements naturels feuillus - Chênaies-frênaies alluviales : Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bouvreuil pivoine, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Crapaud calamite, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Serin cini, Triton marbré*

*Boisements naturels feuillus - Frênaies aquitaniennes : Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bihoreau gris, Bouvreuil pivoine, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Couleuvre helvétique, Couleuvre vipérine, Crapaud calamite, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Pélophylax, Serin cini, Triton marbré*

*Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m) : Accenteur mouchet, Alouette lulu, Amphibiens -*

*Cortège des espèces ubiquistes, Bouscarle de Cetti, Bruant zizi, Chardonneret élégant, Couleuvre helvétique, Couleuvre verte et jaune, Crapaud calamite, Fauvette grisette, Fauvette pitchou, Grenouille agile, Hypolaïs polyglotte, Lézard à deux raies, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pélodyte ponctué, Pélophylax, Pie-grièche écorcheur, Rainette méridionale, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Rossignol philomèle, Tarier pâtre*

*Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m) - Landes arbustives tempérées : Accenteur mouchet, Alouette lulu, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Bruant zizi, Chardonneret élégant, Couleuvre helvétique, Couleuvre verte et jaune, Crapaud calamite, Fauvette grisette, Fauvette pitchou, Grenouille agile, Hypolaïs polyglotte, Lézard à deux raies, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pélophylax, Pie-grièche écorcheur, Rainette méridionale, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Rossignol philomèle, Tarier pâtre*

*Landes basses (< 1m) - Ourlets mésophiles acidiphiles : Alyte accoucheur, Coronelle girondine, Crapaud calamite, Damier de la Succise, Lézard à deux raies, Lézard des murailles, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts*

*Milieux ouverts herbacés bas (<1m) : Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Coronelle girondine, Crapaud calamite, Crassula tillaea, Cuivré des marais, Damier de la Succise, Effraie des clochers, Fadet des Laîches, Lézard à deux raies, Linaria pelisseriana, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Pélophylax, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts*

*Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies mésophiles de fauche : Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Couleuvre verte et jaune, Crapaud calamite, Cuivré des marais, Damier de la Succise, Effraie des clochers, Lézard à deux raies, Lézard des murailles, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts*

**Mesures de compensation**

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C012	C2.1d	Réensemencement de milieux ouverts prairiaux	Restauration de milieux ouverts diversifiés par l'apport de semences d'essences locales. Ces milieux participeront à : - L'alimentation, le transit, la reproduction et le repos des insectes de milieux ouverts humides ; - L'alimentation et le transit de certains mammifères de milieux humides - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts ; - Le développement de la flore de milieux ouverts.	1.62
Calendrier de mise en œuvre		Août et septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Cra-paud calamite	Couleuvre verte et jaune, Lézard à deux raies, Lézard des murailles, Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	Cuivré des marais, Damier de la Suc-cise	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Effraie des clo-chers, Oiseaux - Cortège des habi-tats ouverts		
Indicateurs de suivi	Nombre de chan-teurs Nombre d'indivi-dus contactés	Nombre d'indivi-dus observés	Surface des habi-tats favorables Typicité des habi-tats : abondance des plantes hôtes Nombre d'imagos observés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidi-fication Nombre de chan-teurs		
Modalités et durée de suivi	Passages noc-turnes, privilégier entre mars et avril,	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre	Privilégier passage en mai et passage entre mi-juin et dé-	Privilégier passage en septembre Recherche d'in-	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces ni-		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
	et en septembre Points d'écoute et observation directe	Suivi sous plaque de thermorégulation en lisière de milieux semi-ouverts et boisés Transects de recherche de présence	but-juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Transects de recherche de présence	dices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	cheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation		

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C033	C3.1b	Création d'îlots de sénescence	Création de vieux boisements non gérés, favorisant les espèces inféodées au bois mort et aux arbres sénescents, ces habitats favoriseront : - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers.	45.12
Calendrier de mise en œuvre		Pas de période spécifique		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Crapaud calamite, Pélodytes, Rainette méridionale, Triton marbré	Coronelle giron-dine, Couleuvre helvétique, Couleuvre verte et jaune, Couleuvre vipérine, Lézard à deux raies, Lézard des murailles, Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Vipère aspic	Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales	Bihoreau gris, Bouvreuil pivoine, Charbonnet élégant, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Serin cini	Barbastelle d'Europe, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides	Hyacinthoides non-scripta
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	Surface des habitats favorables Nombre de pieds ou surface des stations

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence	Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)	Privilégier passages au printemps et en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	Passages définis selon les ciblage du plan de gestion Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Mai à septembre (selon les espèces concernées)

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C013	C2.1e	Restauration de milieux ouverts mésophiles, thermophiles et humides (dont Landes à Molinie) à partir de milieux en fermeture	<p>Création de milieux ouverts humides, propices à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'alimentation, le transit, la reproduction et le repos des insectes de milieux ouverts humides ;</li> <li>- L'alimentation et le transit de certains mammifères de milieux humides ;</li> <li>- L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts humides ;</li> <li>- L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts humides ;</li> <li>- L'alimentation et le transit des amphibiens ubiquistes ;</li> </ul> <p>Le développement de la flore de milieux ouverts humides.,</p> <p>Création de milieux ouverts mésophiles à thermophiles propices à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts ;</li> <li>- L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts ;</li> <li>- Le développement de la flore de milieux ouverts.</li> </ul>	7.05
Calendrier de mise en œuvre		Elimination des arbres : septembre et octobre Fauches de restauration : avril à août		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Pélophylax, Triton marbré	Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Vipère aspic	Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales	Bihoreau gris, Bouvreuil pivoine, Chardonneret élégant, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
					ouverts, Serin cini		
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Surface des habitats favorables Typicité des habitats : abondance des plantes hôtes Nombre d'imagos observés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation en lisière de milieux semi-ouverts et boisés Transects de recherche de présence	Privilégier passage en mai et passage entre mi-juin et début-juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Transects de recherche de présence	Privilégier passage en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C014	C3.2a	Gestion de la végétation par fauche extensive	Maintien des formations herbacées (prairies, pelouses, mégaphorbiaies) qui tendent à évoluer spontanément vers des milieux fermés (fourrés)	6.42
Calendrier de mise en œuvre		Pas de période spécifique		
Récurrence du suivi				

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Crapaud calamite, Grenouille agile, Pélo-dyte ponctué, Pélo-phylax, Rainette méridionale	Coronelle giron-dine, Couleuvre helvétique, Couleuvre verte et jaune, Lézard à deux raies, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	Cuivré des marais, Damier de la Succise, Fadet des Laïches	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales	Accenteur mouchet, Alouette lulu, Bouscarle de Cetti, Bruant zizi, Chardonneret élégant, Effraie des clochers, Fauvette grisette, Fauvette pitchou, Hypolaïs polyglotte, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pie-grièche écorcheur, Rossignol philomèle, Tarier pâtre		Crassula tillaea, Linaria pelisseriana
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Surface des habitats favorables Typicité des habitats : abondance des plantes hôtes Nombre d'imagos observés				Surface des habitats favorables Nombre de pieds ou surface des stations
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque	Privilégier passage en mai et passage entre mi-juin et début-juillet				Passages définis selon les ciblage du plan de gestion Diagnostic d'habi-

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
	Points d'écoute et observation directe	de thermorégulation en lisière de milieux semi-ouverts et boisés Transects de recherche de présence	Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Transects de recherche de présence				tat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Mai à septembre (selon les espèces concernées)

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C051	C1.1a	Création de bandes enherbées, d'îlots naturels et de lisières étagées	Création d'espaces interstitiels ou isolés enherbés au sein de milieux agricoles afin de favoriser le développement de la biodiversité (refuges, source de nourriture) et la connectivité entre les milieux naturels. Ces habitats pourront participer à : - L'alimentation et le repos de certaines espèces d'oiseaux des milieux semi-ouverts ; - L'alimentation, le repos et le transit de certaines espèces de mammifères ubiquistes et de milieux humides ; - L'alimentation, repos, la reproduction et le transit des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ; - L'alimentation et la reproduction de certains insectes de milieux humides ; - Au développement de la flore des milieux ouverts et milieux semi-ouverts.	0.18
Calendrier de mise en œuvre		Juillet à septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Crapaud calamite	Coronelle girondine, Lézard à deux raies, Lézard des murailles, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	Damier de la Succise		Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts		
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'imagos observés		Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs		
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégula-	Privilégier passage entre mai et juin Recherche de présence		Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces)		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
	observation directe	transects de recherche de présence			Points d'écoute diurne (matinée) Points d'observation		

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C061	C2.1b	Traitement des espèces exotiques envahissantes : arborées	Restauration et préservation de l'équilibre des écosystèmes en diminuant la pression induite par les espèces exotiques envahissantes et en évitant que les sites de compensation ne soient envahis durant la durée des compensations : suppression des stations existantes et limitation du développement.	4.72
Calendrier de mise en œuvre		A définir en fonction des espèces concernées et leur phénologie		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : Dépendant des milieux et espèces concernées Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+4, N+5, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes (à ajuster en fonction des espèces et de leur dynamique de colonisation).		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Triton marbré	Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Bouvreuil pivoine, Chardonneret élégant, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Serin cini	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés		Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de pré-		Privilégier passage en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photogra-	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'observa-	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
		sence		phique avec un dispositif attractif	tion		

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C042	C2.2a / C2.1e	Restauration de mares, fossés et autres dépressions existantes	<p>Améliorer et pérenniser les habitats en faveur du cortège des milieux aquatiques vivant en eau stagnante tout en fortifiant la trame verte et bleue locale dans un objectif de continuité écologique.</p> <p>Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'alimentation, le repos et la reproduction des amphibiens ;</li> <li>- L'alimentation de certaines espèces de reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ;</li> <li>- L'alimentation et la reproduction des odonates ;</li> <li>- Le développement de la flore des milieux aquatiques et berges périodiquement inondées.</li> </ul>	0.03
Calendrier de mise en œuvre		Novembre à février		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 20 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Crapaud calamite, Pélodytes			Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales	Oiseaux - Cortège des habitats humides		
Indicateurs de suivi	Nombre de points d'eau occupés Nombre d'individus contactés Nombre de pontes			Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs		
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe			Privilégier passages au printemps et en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'observa-		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
				Piégeage photographique avec un dispositif attractif	tion		

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C031	C1.1a, C1.1a / C3.1c	Création de milieux boisés naturels	<p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et ainsi de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ;</li> <li>- L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ;</li> <li>- La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ;</li> <li>- L'alimentation et le transit des mammifères ;</li> <li>- Le développement de la flore de milieux forestiers.,</li> </ul> <p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ;</li> <li>- L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ;</li> <li>- La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ;</li> <li>- L'alimentation et le transit des mammifères ;</li> <li>- Le développement de la flore de milieux forestiers.</li> </ul>	13.14
Calendrier de mise en œuvre		<p>Elimination des arbres : septembre à octobre            Fauche : avril à août            Plantation : novembre à mars</p>		
Récurrence du suivi		<p>Durée du suivi : 50 ans            Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.</p>		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces	Coronelle girondine, Couleuvre helvétique, Cou-	Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammi-	Bihoreau gris, Bouscarle de Cetti, Bouvreuil pivoine,	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiro-	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
	ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Crapaud calamite, Grenouille agile, Pélophylax, Rainette méridionale, Triton marbré	leuvre verte et jaune, Couleuvre vipérine, Lézard à deux raies, Lézard des murailles, Reptiles - Cortège des habitats aquatiques, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Vipère aspic		fères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales	Chardonneret élégant, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Serin cini	ptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés, Surface des habitats favorables Typicité des habitats : abondance des plantes hôtes Nombre d'imagos observés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence	Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)	Privilégier passages au printemps et en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C032	C2.1d / C2.1e	Restauration de milieux boisés naturels rivulaires et non rivulaires	<p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ;</li> <li>- L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ;</li> <li>- La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ;</li> <li>- L'alimentation et le transit des mammifères ;</li> <li>- Le développement de la flore de milieux forestiers.</li> </ul>	5.17
Calendrier de mise en œuvre		<p>Elimination des arbres : septembre à octobre            Fauche : avril à août            Plantation : novembre à mars</p>		
Récurrence du suivi		<p>Durée du suivi : 50 ans            Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.</p>		

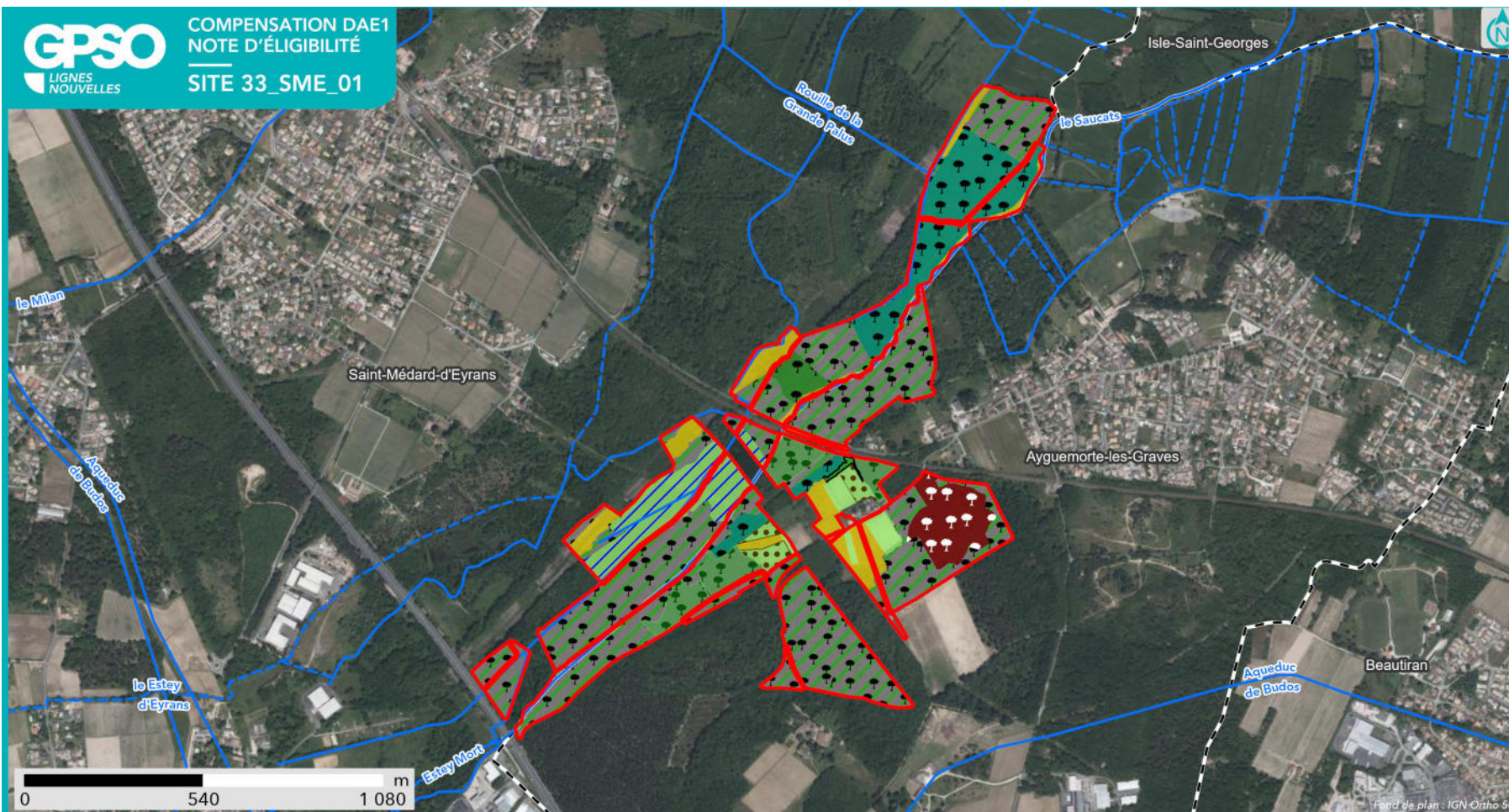
Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Crapaud calamite, Triton marbré	Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Vipère aspic	Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales	Bouvreuil pivoine, Chardonneret élégant, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Serin cini	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Modalités et durée de suivi	<p>Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre</p> <p>Points d'écoute et observation directe</p>	<p>Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre</p> <p>Suivi sous plaque de thermorégulation</p> <p>Transects de recherche de présence</p>	<p>Privilégier passage entre juin et juillet</p> <p>Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables)</p> <p>Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)</p>	<p>Privilégier passages au printemps et en septembre</p> <p>Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils</p> <p>Piégeage photographique avec un dispositif attractif</p>	<p>Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces)</p> <p>Points d'écoute diurne (matinée)</p> <p>Points d'écoute nocturne avec repasse</p> <p>Points d'observation</p>	<p>Privilégier passage de mai à septembre</p> <p>Points fixes d'enregistrement</p> <p>Points d'écoute active</p>	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C011	C1.1a / C3.1c	Création de prairies par conversion de cultures ou friches	Création de milieux ouverts diversifiés propices à : - L'alimentation, le transit, la reproduction et le repos des insectes de milieux ouverts humides ; - L'alimentation et le transit de certains mammifères de milieux humides - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des amphibiens ubiquistes (milieux humides) ; - Le développement de la flore de milieux ouverts.	1.64
Calendrier de mise en œuvre		Août et septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Crapaud calamite	Coronelle girondine, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	Damier de la Succise	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Effraie des clochers, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts		Linaria pelisseriana
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Surface des habitats favorables Typicité des habitats : abondance des plantes hôtes Nombre d'imagos observés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs		Surface des habitats favorables Nombre de pieds ou surface des stations
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation en lisière de	Privilégier passage en mai et passage entre mi-juin et début-juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (Car-	Privilégier passage en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute		Passages définis selon les ciblage du plan de gestion Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et rele-

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
		milieux semi-ouverts et boisés Transects de recherche de présence	tographie et relevés floristiques) Transects de recherche de présence	et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation		vés floristiques) Mai à septembre (selon les espèces concernées)



### SYNTHÈSE DES MESURES COMPENSATOIRES



Réseau hydrographique  
— Permanent  
- - - Intermittent

#### Mesure compensatoire

- Création de prairies par conversion de cultures ou friches
- Ensemencement de milieux ouverts prairiaux
- Restauration ou réhabilitation de prairies par réouverture des milieux - Milieux ouverts humides (dont landes à Molinie bleue)
- Gestion de la végétation par fauche extensive
- Création de milieux boisés naturels - Par conversion de pinède

- Création de milieux boisés naturels - Bois humides par conversion de peupleraies
- Création de milieux boisés naturels - Par conversion de milieux semi-ouverts
- Restauration de milieux boisés rivulaires et non rivulaires
- Création d'îlots de sénescence
- Restauration de mares, fossés et autre dépressions existantes
- Création de bandes enherbées, d'îlots naturels et de lisières étagées
- Traitement d'espèces exotiques envahissantes : arborées



**Apurement de la dette au titre des espèces protégées**

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
Boisements	75.20	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Barbastelle d'Europe, Bihoreau gris, Bouscarle de Cetti, Bouvreuil pivoine, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Coronelle girondine, Couleuvre helvétique, Couleuvre verte et jaune, Couleuvre vipérine, Crapaud calamite, Grand Capricorne, Grenouille agile, Hyacinthoides non-scripta, Lézard à deux raies, Lézard des murailles, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pélophylax, Rainette méridionale, Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes, Reptiles - Cortège des habitats aquatiques, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Serin cini, Triton marbré, Vipère aspic	122.82	65.73
Eaux stagnantes	0		0.12	0
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	2.55	Accenteur mouchet, Alouette lulu, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Bouscarle de Cetti, Bruant zizi, Chardonneret élégant, Couleuvre helvétique, Couleuvre verte et jaune, Crapaud calamite, Fauvette grisette, Fauvette pitchou, Grenouille agile, Hypolaïs polyglotte, Lézard à deux raies, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pélodyte ponctué, Pélophylax, Pie-grièche écorcheur, Rainette méridionale, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Rossignol philomèle, Tarier pâtre	9.46	2.30
Haies et alignements d'arbres	0		0.76	0
Landes basses et coupes forestières récentes	1.57	Alyte accoucheur, Coronelle girondine, Crapaud calamite, Damier de la Succise, Lézard à deux raies, Lézard des murailles, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	29.09	1.37

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
Milieus ouverts herbacés bas (<1m)	5.74	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Coronelle girondine, Couleuvre verte et jaune, Crapaud calamite, Crassula tillaea, Cuivré des marais, Damier de la Succise, Effraie des clochers, Fadet des Laïches, Lézard à deux raies, Lézard des murailles, Linaria pelisseriana, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Pélophylax, Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	9.47	4.61
Milieus ouverts herbacés haut (>1m)	0		0.76	0
Roselières et phragmitaies	0		0.03	0
Végétation des berges et aquatiques (berges à pentes douces, milieux vaseux, dominées par des Jonc et/ou Carex)	0		0	0

### Apurement de la dette au titre des zones humides

#### Gains écologiques du projet de compensation :

Bassin versant	Rappel dette sur le bassin versant (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le bassin versant (UC)
<i>La Garonne et ses affluents du Dropt à la Pimpine</i>	51.90	44.59
Système hydrogéomorphologique		
de type alluvial	2,58	44,59
de type plateau	19,47	
de type dépression	3,51	
non définis	26,37	

#### Fonctionnalités et suivi de l'efficacité des mesures:

##### Niveaux de fonctionnalités :

1- Mauvais	La ZHE ne remplit pas la plupart des sous-fonctionnalités en raison de ses caractéristiques intrinsèques (fossés denses, faible part de couvert végétal permanent, cultures anthropiques, etc.)
2 - Moyen à mauvais	La ZHE ne remplit que quelques sous-fonctionnalités de manière peu efficaces.
3 - Moyen	La ZHE remplit bien certaines sous-fonctionnalités mais les autres sont insuffisantes pour obtenir une bonne fonctionnalité.
4 - Moyen à satisfaisant	La ZHE remplit la plupart des sous-fonctionnalités mais un élément perturbe son bon fonctionnement.
5 - Satisfaisant	La ZHE remplit toutes ses sous-fonctionnalités de manière relativement optimales.

33_SME_01_ZH0 1	Fonctions hydrologiques	Fonctions biogéochimiques	Fonctions biologiques
Niveau de fonctionnalité	<i>Etat initial</i>	<i>Etat initial</i>	<i>Etat initial</i>
	<i>Etat ciblé</i>	<i>Etat ciblé</i>	<i>Etat ciblé</i>
Synthèse	L'enherbement des rigoles et fossés permettront de réduire les flux d'eau	La libre évolution (ou non intervention) sur le boisement favorisera la séquestration du carbone La conversion de boisement artificiel en boisement plus naturel permettra un gain sur certaines fonctions biogéochimiques	Le boisement naturel déjà existant sera conservé et en libre évolution. La plantation de Pin maritime sera défrichée afin de permettre la plantation d'arbres et arbustes rivulaires puis gérée de manière à recréer un boisement rivulaire Un paillage pourra s'avérer nécessaire pour assurer la bonne reprise des jeunes arbres la première année de leur plantation La création d'une mare et la libre évolution du boisement améliorera le support à la biodiversité faunistique
Indicateurs de suivi de l'efficacité des mesures	Caractérisation de l'habitat Suivi de la composition	Suivis de recouvrement des strates herbacées et arbustives	Caractérisation de l'habitat Suivi de la composition végétale (qualitative et quantitative)

	tion végétale (qualitative et quantitative)	Caractérisation de l'habitat Suivi de la composition végétale (qualitative et quantitative)	Suivi de la colonisation par la faune Suivis de recouvrement des strates herbacées et arbustives Suivi du développement d'espèces exotiques envahissantes
--	---------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------